



HAL
open science

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne Le cas des Iraniens en Belgique

Nader Vahabi

► **To cite this version:**

Nader Vahabi. La quatrième socialisation de la diaspora iranienne Le cas des Iraniens en Belgique. L'Harmattan, 2013. hal-02059662

HAL Id: hal-02059662

<https://hal.science/hal-02059662>

Submitted on 6 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La quatrième socialisation de la diaspora iranienne
Le cas des Iraniens en Belgique**

Nader Vahabi

**La quatrième socialisation de la diaspora iranienne
Le cas des Iraniens en Belgique**

Préface de Marco Martiniello

Remerciements

Mille mercis à Janine Laurent et Nicole Richard qui m'ont accompagné avec patience tout au long de cette enquête ; à Hélène Cancalon, mon assistante, pour sa participation à l'analyse et à la synthèse des récits de vie ; à Benoît Petit, sociologue à l'université de Toulouse, pour son aide dans le choix des concepts ; à Mary Mc Aleavey Jimbert pour la traduction du texte en anglais ; à Zina Ghaffari pour son soutien moral ; à Marco Martiniello pour sa préface ; à Philippe Bataille, du CADIS pour ses encouragements ; au directeur de Orizons, Monsieur Cohen.

N. VAHABI (nvahabi@gmail.com)

Du même auteur

Sociologie du pénal dans la période de transition, Le cas du procès de Saddam Hussein, en persan, (Allemagne), Nima, avril 2007, 405 p.

Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens, Paris, L'Harmattan, février 2008, 248 p.

Récits de vie des exilés iraniens, De la rupture biographique à la nouvelle identité, Paris, Elzevir, 2009, 354 p.

La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut, Paris, L'Harmattan, mai 2011, 210 p.

La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut, traduit en persan, Allemagne, Colgne, Forouhg, 2011, 197 p.

Atlas de la diaspora iranienne, Paris, Karthala, 2012, 240 p.

A ceux et celles qui ont disparu dans des circonstances encore inconnues comme
mon épouse Manidjeh AHMADI...

L'étranger, Charles Baudelaire¹

"Qui aimes-tu le mieux, homme énigmatique, dis ? ton père, ta mère, ta sœur ou ton frère ?

Je n'ai ni père, ni mère, ni sœur, ni frère.

- Tes amis ?

Vous vous servez là d'une parole dont le sens m'est resté jusqu'à ce jour inconnu.

- Ta patrie ?

J'ignore sous quelle latitude elle est située.

- La beauté ?

Je l'aimerais volontiers, déesse et immortelle.

-L'or ?

Je le hais comme vous haissez Dieu.

- Eh! qu'aimes-tu donc, extraordinaire étranger ?

J'aime les nuages... les nuages qui passent... là-bas... là-bas... les merveilleux nuages !"

¹. Charles Baudelaire - *Le Spleen de Paris*

<http://www.bacdefrancais.net/etranger-baudelaire.php>, 14 04 2012.

Les migrants font avancer l'humanité

Kofi Annan²

« Depuis qu'il y a des frontières, les hommes les franchissent pour visiter les pays étrangers, mais aussi pour y vivre et y travailler. Chacun prend alors des risques, animé par la volonté de surmonter l'adversité et de vivre mieux. C'est cette volonté qui est depuis toujours le moteur du progrès.

L'histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais font aussi avancer l'humanité tout entière... Les migrations sont avantageuses, en tout cas dans le meilleur des cas, pour les migrants eux-mêmes et pour les pays qui les accueillent, et même pour les pays qu'ils quittent... Tant qu'il y a aura des nations, il y aura des migrants.

Qu'on le veuille ou non, les migrations continueront, car elles font partie de la vie. Il ne s'agit donc pas de les empêcher, mais de mieux les gérer et de faire en sorte que toutes les parties coopèrent davantage et comprennent mieux le phénomène. Les migrations ne sont pas un jeu à somme nulle. C'est un jeu où il pourrait n'y avoir que des gagnants ».

². Extrait du rapport de Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (1/01/1997– 31/12/2006), présenté le 6 juin 2006 à l'Assemblée générale, <http://www.aidh.org/xtref/2006/onu-ka09.htm>, consulté le 28 05 12. Merci à Catherine de Wenden qui m'a fait découvrir ce rapport.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Préface

Comme dans la plupart des autres pays de l'Union européenne, le champ des études migratoires et ethniques en Belgique s'est considérablement développé au cours des vingt dernières années. De nombreuses recherches ont été menées sur des thématiques variées allant de la participation politique des immigrés, aux discriminations qu'ils subissent sur le marché de l'emploi en passant par les interactions entre les migrants et les populations d'implantation plus ancienne dans le pays. La plupart du temps, ces recherches concernent les populations issues de l'immigration dont la présence est supposée engendrer des problèmes particuliers tant à la population qu'aux décideurs politiques, à savoir les populations marocaines et turques principalement. Le corpus de connaissances disponibles tant sur les schémas migratoires que sur les dynamiques dites d'intégration s'est largement étoffé.

Toutefois, certaines expériences migratoires ont été très largement négligées tant par les chercheurs que par les décideurs politiques et les médias. L'expérience migratoire iranienne en Belgique fait partie de celles-ci. Les Iraniens de Belgique sont en effet encore largement invisibles tant dans les recherches que dans la société belge et ce en raison à la fois de leur faiblesse démographique et de leur caractère « a-problématique ».

Il aura fallu l'arrivée de Nader Vahabi au centre d'Etude de l'Ethnicité et des Migrations de l'Université de Liège en qualité de collaborateur scientifique, pour commencer à combler cette lacune. Dans son premier ouvrage belge paru en 2011, l'auteur irano-parisien présentait les parcours migratoires des Iraniens de Belgique. Dans ce second ouvrage belge, il s'intéresse plutôt aux modalités d'enracinement des Iraniens dans leur pays d'adoption ainsi qu'à leurs changements identitaires. Toujours avec la même conviction et détermination, Nader Vahabi présente ici à travers une approche qualitative une contribution utile à la connaissance des migrations et des populations d'origine immigrée en Belgique tout en faisant sortir les Iraniens de l'invisibilité sociale dans laquelle ils ont trop longtemps été confinés.

Marco Martiniello

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Premier chapitre : De la socialisation à l'individuation

Introduction

Que se passe-t-il lorsque des personnes quittent leur pays et arrivent dans un autre où règnent une culture politique démocratique et un individualisme sécularisé ? Que deviennent ces migrants lorsqu'ils n'arrivent pas à se socialiser dans le pays hôte et qu'ils se sentent de plus en plus poussés vers l'exclusion, jusqu'à se retrouver à la marge de la société ?

Après l'ouvrage intitulé *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*¹, qui s'intéressait à la trajectoire des individus et essayait de préciser les manières d'établir des itinéraires et cheminements, ce livre a pour but de répondre aux questions posées ci-dessus à travers les récits de vie de seize migrants sélectionnés à partir d'un corpus de 38 entretiens effectués entre 2008 et 2010 en Belgique, pays où l'on compte entre 10 000 et 12 500 Iraniens.

Entre contrainte et liberté, entre rupture et contingence, entre exclusion de son monde social et incapacité à réunir les ressources nécessaires pour l'aventure du départ, comment le migrant iranien réussit-il à gérer sa trajectoire ? Comment se construit sa carrière migratoire ? A partir de ce questionnement, nous avons pu retracer la carrière des migrants selon cinq phases : la phase de pré-exil, la phase de déplacement, la phase de no man's land, la phase de l'installation finale dans le pays d'accueil et, enfin, la phase du retour éventuel vers le pays d'origine. Dans le présent ouvrage, c'est la quatrième phase qui nous intéresse particulièrement : comment les migrants s'intègrent-ils dans le pays hôte ? Ce livre a donc vocation à aborder la question du processus de l'intégration des migrants dans le royaume belge.

Après une réflexion sur le modèle d'intégration des Iraniens, nous nous sommes rendu compte que le concept de l'intégration est devenu ambigu dans le champ migratoire. Face à ces transformations et à l'inadaptation du concept, faut-il tenter d'en faire une nouvelle interprétation, comme certains s'y emploient, ou faut-il essayer de proposer quelque chose de nouveau ? C'est la seconde solution que nous avons préférée en nous orientant vers le concept de socialisation.

La socialisation telle que nous l'entendons dans cette enquête sera développée dans le premier chapitre sous les quatre formes schématiques que revêt son processus, formes interdépendantes et mêlées les unes aux autres : il s'agit des

¹. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, L'Harmattan, 2011.

processus de socialisation primaire (la famille), secondaire (l'école et l'éducation), tertiaire (le travail) et de la socialisation de quatrième niveau, ce dernier processus étant inédit puisque nous avons constaté que les sociologues s'arrêtent généralement au premier ou au deuxième niveau. Cette classification souligne que l'origine familiale, le niveau d'études et le capital professionnel sont des bagages très importants pour les migrants en phase d'adaptation dans les pays hôtes. En effet, celle-ci différencie le migrant des indigènes qui ne quittent pas leur pays d'origine et ne sont pas confrontés à une nouvelle socialisation dans un autre pays ; ce recommencement à zéro, nous l'identifions comme quatrième socialisation. Celle-ci serait conditionnée par l'obtention de la carte de résident, en tant que statut juridique légal octroyé par l'État, carte qui constitue le véritable marqueur du début de cette quatrième socialisation.

Après avoir obtenu un statut juridique en tant que nouveau citoyen dans le pays hôte, le migrant entre dans le processus de construction du deuxième volet, l'acquisition de son statut social et il déclenche pour cela une phase primordiale, plus complexe que la conquête du statut, à savoir, une phase de compétition, de conflit, d'accommodation et d'assimilation.

Il semblerait que ce processus permette au migrant d'obtenir la reconnaissance d'un certain statut social qu'il aurait acquis en s'engageant individuellement et de manière positive dans des conflits d'intérêts préexistants. L'accès au monde du travail consolide sa position sociale, chemin faisant, il lui permet de construire une identité sociale forte et modifie la représentation que l'individu a de lui-même et le regard posé sur lui par l'ensemble de la collectivité.

Le processus de stabilisation du statut social, travail de longue haleine pour le migrant iranien, est établi ici d'après l'analyse des données de l'enquête, analyse qui nous a conduit à observer la réussite de la resocialisation au travers de sept catégories différentes qui constituent les problématiques du deuxième chapitre :

Quelle est l'importance de l'âge dans la resocialisation des individus ?

En quoi un engagement politique ou militant favorise-t-il une resocialisation particulière ?

Pourquoi certains capitaux d'origine vont-ils pouvoir être transposables et d'autres non ?

Pourquoi et comment certains migrants sont-ils amenés à une socialisation déviante ?

Comment certains individus, confrontés à un échec dans leur resocialisation, vont-ils être amenés à envisager un retour anticipé vers l'Iran ?

Ces questions forment la trame du deuxième chapitre et feront l'objet d'analyses complémentaires précises aboutissant à l'élaboration d'une typologie de sept catégories de resocialisation des Iraniens en Belgique selon le schéma suivant :

1. Resocialisation estudiantine, linéaire classique.
2. Resocialisation militantiste et associative
3. Resocialisation par transposition du capital d'origine
4. Resocialisation avec rupture professionnelle

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

5. Resocialisation structurelle
6. Resocialisation en échec
7. Resocialisation nomadiste

I- La quatrième socialisation

Les enjeux théoriques de la socialisation

Pendant longtemps la question de la socialisation en sciences sociales est restée ancrée dans la question des processus et mécanismes de la socialisation de l'enfant. Sur ce terrain, le débat Piaget-Durkheim, qui clôture *Le jugement moral sur l'enfant*², est un des premiers à tenter de dépasser l'opposition entre « individualisme » et « holisme ». Dans cet ouvrage, Piaget critique la position « holiste » de Durkheim qui défend une théorie fonctionnaliste et mécaniste de la socialisation et conçoit la socialisation comme une action verticale de la société sur l'individu. Piaget lui reproche ainsi de survaloriser les contraintes et de sous-estimer le « relationnisme » entre l'individu et son environnement social. Il explique que la société ne doit pas se penser comme une inculcation des conduites sociales par les institutions, mais comme une construction interactive, à la fois cognitive et relationnelle. Selon lui, les interactions constituent un vecteur primordial, mais Piaget continue à considérer la socialisation comme un processus concernant essentiellement les enfants.

L'apport de Piaget reste centré sur l'étude de la socialisation primaire sans s'étendre sur la socialisation des activités, ce que les anthropologues appellent la culture. De fait, au cours des années 1930, les recherches ethnographiques sur des populations diverses arrivent toutes à la même conclusion : il n'existe aucune loi générale régissant l'éducation des enfants. Ils en déduisent que la socialisation, en tant "qu'apprentissage de la culture d'un groupe" est aussi diverse que le sont les cultures elles-mêmes. L'idée d'une théorie générale de la socialisation des enfants est ainsi battue en brèche. En 1955, Talcott Parsons et son équipe tentent de surmonter l'obstacle des variations empiriques des institutions et des pratiques de socialisation³. Du point de vue "fonctionnaliste", ils construisent un modèle théorique postulant que les sociétés, quelles qu'elles soient, doivent, pour survivre, reproduire leur culture et leur structure sociale. Elles ne peuvent le faire qu'en assurant "l'intériorisation" des fonctions sociales vitales par les enfants au sein de la famille, à l'école, puis sur le marché du travail. Selon eux, des agents socialisateurs interviennent à cette fin tout au long du processus. Mais ce modèle théorique ne se base sur aucune étude empirique et se trouve critiqué en 1961 par Wrong qui le qualifie de conception "hyper-socialisée"⁴. La théorie de Parsons ne

². Piaget J., *Le jugement moral chez l'enfant*, PUF, Paris, 1932, cité par Dubar C., *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 8.

³. Parsons T., Beles R. F. (en coll. avec Zelditch M., Olds J. et Slater P.), *Family, Socialization and Interaction Process*, Glencoe, The Press, 1955, cité par Dubar C., *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 9.

⁴. Wrong D., « The Oversocialized Conception of Man in Modern Sociology », *American Sociological Review*, XXVI, n°2, 1961, cité par Dubar C., *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 9.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

permet pas d'interpréter les mouvements sociaux, culturels, politiques qui remettent en cause les modèles éducatifs et les formes de domination. Or ces formes de socialisation sont produites et reproduites par des institutions de socialisation qui perdent ainsi leur légitimité dite "naturelle" et leur caractère "consensuel". Au cours des années 1960-1970, la crise du fonctionnalisme ouvre la voie aux théories "critiques" de la socialisation, notamment aux théories "marxistes" et "structuralistes".

Le « structuralisme » fait de la socialisation un mécanisme de reproduction de la domination. Ce modèle théorique est développé principalement par Bourdieu et Passeron qui le complexifient en deux volets⁵. Le premier, dit « institutionnel », soit un appareil d'imposition symbolique de la culture dominante qui légitime la reproduction des inégalités sociales ; le second, « individuel », correspond aux « *habitus* » incorporés au cours de la socialisation, l'incorporation étant considérée comme un processus d'imprégnation des conduites par les conditions sociales. C'est au cours des années 1980 qu'émerge l'approche « constructiviste » de la socialisation, notamment avec la parution de l'ouvrage de Peter Berger et Thomas Luckmann, *The social Construction of Reality*⁶. Dans ce livre, la distinction entre « socialisation primaire » et « socialisation secondaire » va permettre au concept de s'émanciper du champ scolaire et de l'enfance. La socialisation va alors être définie comme une « construction du monde vécu » selon le champ professionnel, les changements sociaux... La socialisation devient ainsi un phénomène de construction, déconstruction et reconstruction d'identités liées aux diverses sphères d'activité que chacun rencontre au cours de sa vie et dont il doit apprendre à devenir acteur. Ainsi, c'est en étudiant les actions des individus comme autant de construits sociaux et en reconstituant les « mondes » des acteurs, mélange d'intérêts et de valeurs, que l'on tend à comprendre les processus de socialisation. Ajoutons que dans notre étude de la migration iranienne, qui se base sur des entretiens et un travail de terrain approfondi, cette théorie « constructiviste » de la socialisation est inséparable de la manière qu'a un acteur à se définir soi-même et à définir les autres. De fait, la première démarche de notre ouvrage a été de recueillir sur le terrain les diverses « définitions de situation » des acteurs étudiés. Chaque migrant a sa propre autodéfinition du contexte au sein duquel il est plongé. Il possède une histoire propre et un passé qui pèsent sur son identité. Ainsi, il ne se définit pas seulement en fonction des interactions parmi lesquelles il évolue, mais également en fonction de sa trajectoire personnelle et sociale. Comme le note Claude Dubar, cette « trajectoire subjective » résulte à la fois d'une lecture interprétative du passé et d'une

⁵. Bourdieu P., Passeron J.-C., *La reproduction. Eléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970, cité par Dubar C., *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 9.

⁶. Berger P., Luckmann T., *The social Construction of Reality. A Treatise of the Sociology of Knowledge*, trad. *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006, cité par Dubar C., *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 9.

projection anticipatrice de l'avenir »⁷. Ainsi, ce que Dubar appelle les « formes identitaires » articule deux sens du terme socialisation : la socialisation « relationnelle » des acteurs en interaction dans un contexte d'action et la socialisation « biographique » des acteurs engagés dans une trajectoire sociale. C'est cette approche « constructiviste » de la socialisation, doublée d'un questionnement sur les « formes identitaires » que nous allons développer dans la suite du texte.

L'objet de la recherche

Historiquement, depuis plus d'un siècle, le mot *intégration* s'est développé dans deux contextes sociopolitiques différents. En premier lieu, au début du 20^{ème} siècle aux Etats-Unis, où l'École de Chicago étudie les relations sociales que les hommes créent sous l'influence de l'urbanisation et de la migration⁸. Il y a alors une tendance à penser que les migrants envahissent le pays, ce qui génère une forte hostilité à leur égard. Outre le flux migratoire externe, venu d'Europe, les grandes villes du nord des États-Unis sont confrontées à un exode interne des noirs venant du sud. Ainsi, entre 1890 et 1930, la population de la ville de Chicago passe de un à plus de trois millions d'habitants et les fondateurs de l'École de Chicago, en particulier, Robert Ezra Park, s'intéressent aux cycles des relations raciales dans l'espace urbain⁹. Cependant, la particularité de l'École de Chicago par rapport au contexte européen est qu'elle ne prend en compte ni les institutions étatiques, ni les politiques migratoires ; ni l'État, ni ses politiques ne constituent pour elle des objets d'étude¹⁰.

Une soixantaine d'années plus tard, de manière complètement opposée, en Europe, particulièrement en France sous l'influence de la sociologie durkheimienne, la sociologie de la migration propose des analyses et des concepts pour rendre compte du processus de l'installation des migrants et de leur insertion dans l'espace national et social¹¹. Ce processus ne correspond pas à un modèle universel, unique et intemporel ; au contraire, il est complètement incarné en fonction des enjeux étatiques et nationaux de chaque continent.

Il apparaît, selon Marco Martiniello, que « les politiques d'immigration et la politique d'intégration sont essentiellement étatiques »¹² en Europe, même si ces compétences régaliennes, faisant partie de la souveraineté des États, ont été durant

⁷. Dubar C., *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e éd.), 2010, p. 11.

⁸. Lewis Alfred Coser, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977, p.379 -380.

⁹. Robert E. Park and Ernest W. Burgess, *Introduction to the science of sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1921, p.505, cité par Coser Lewis Alfred, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977, p.334.

¹⁰. Andrea Rea, Maryse Tripier, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008, p.7-10.

¹¹. Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, Larousse, 2012, p. 28.

¹². Marco Martiniello, *La démocratie multiculturelle, Citoyenneté, Diversité, justice sociale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2011, p.80.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

les cinquante dernières années partiellement rétrocedées au bénéfice de la communauté européenne et s'inscrivent désormais dans le cadre des politiques européennes d'immigration. De façon générale, la politique d'immigration censée suivre les institutions étatiques est influencée par Emile Durkheim pour qui le thème de l'intégration était réservé aux problèmes de la société dans son ensemble¹³. Le fait que les chercheurs aient ensuite montré que l'assimilation des immigrés n'était pas un processus unique et linéaire mais comportait des dimensions et des modalités différentes, impliquant des discordances entre les divers processus, a conduit les sociologues à s'intéresser moins aux individus qu'aux résultats des politiques publiques. Pour Durkheim l'intégration désigne un processus multiforme, un ensemble d'interactions sociales provoquant chez les individus un sentiment d'identification à une société et à ses valeurs grâce auquel la cohésion sociale est préservée. L'intégration est alors définie comme « le processus par lequel une société parvient à attacher les individus, les constituant en membres solidaires d'une collectivité unifiée »¹⁴.

Le terme *intégration* est tellement problématique qu'il divise les chercheurs en deux camps en ce qui concerne son utilisation : un camp intégrationniste et un camp adversaire¹⁵. Dominique Schnapper, dans la continuité de la pensée durkheimienne, défend le dynamisme du concept en tant que « concept horizon » et considère que ce schéma théorique reste pertinent pour l'analyse des phénomènes migratoires. Pour conserver le terme *intégration*, la sociologue estime d'une part que la participation des migrants ne se restreint pas à abandonner leur culture d'origine et, d'autre part, elle avance des raisons de tradition sociologique et de primauté des institutions sur l'individu :

« D'abord, les chercheurs et les politiques entendaient manifester ainsi que la participation des descendants de migrants à la société d'installation n'impliquait pas qu'ils oubliassent ou qu'ils dussent oublier leur culture d'origine. De plus, outre le fait que le terme est valorisé dans le langage courant, il présentait pour les chercheurs l'avantage de s'inscrire dans une tradition intellectuelle : il était légitimé par l'histoire de la pensée sociologique. Si le danger d'adopter un terme devenu central dans la vie politique est plus grand aujourd'hui qu'au cours des années 80-90 puisque la politique d'intégration a été officiellement adoptée, encore plus nettement qu'alors pour tous les gouvernements européens, on ne pouvait négliger la tradition des sociologues qui, depuis les travaux de Durkheim, se sont interrogés grâce à cette notion sur la formation et le maintien des entités collectives, sur les relations entre l'individu et le groupe »¹⁶.

D. Schnapper cite cependant l'utilisation alternative du concept de régulation à celui d'intégration par de nombreux sociologues car ce concept de régulation

¹³. Emile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1967, p.368-390.

¹⁴. Andrea Rea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'Immigration*, op. cit., p.86-94.

¹⁵. Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, op. cit., p32.

¹⁶. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.15.

permet de prendre en compte l'apport normatif créé par les migrants eux-mêmes. Parler d'intégration peut sembler impliquer que les comportements doivent se conformer à des normes déjà établies. Parler de régulation, c'est insister sur le rôle actif des individus, sur les processus, les échanges et les négociations entre les individus et les divers groupes, qui conduisent à élaborer de nouvelles règles. Pour autant, quels que soient les concepts utilisés par les sociologues, D. Schnapper estime que les objectifs visés par ceux-ci restent de parvenir à saisir comment les migrants opèrent leur intégration au sein de la société et comment la société intègre cette nouvelle population. C'est pourquoi elle continue à se référer au concept d'intégration : « Mais qu'on parle en termes d'intégration ou de régulation, il s'agit du même projet intellectuel. Si l'on souhaite adopter un vocabulaire plus à la mode, on dira que les sociologues se sont donnés pour objectif d'analyser les manières dont les hommes démocratiques "font société" ou comment ils peuvent "vivre ensemble"; ils entendent scruter la nature du "lien social" dans les sociétés "hypermodernes", "postmodernes" ou de "modernité tardive". Mais, l'interrogation reste la même, elle porte à la fois sur l'intégration des individus à la société et sur l'intégration *de* la société dans son ensemble »¹⁷. Néanmoins, de plus en plus de sociologues et politologues mettent en doute le concept de l'intégration parce que, depuis une dizaine d'années, il est devenu un concept « anti-immigrant ».

¹⁷. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.16.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Un phénomène scientifique complexe

En fait, le profil migratoire actuel qui prend ses distances par rapport aux deux périodes classiques de la sociologie de la migration : fordiste et post-fordiste¹⁸, casse l'ensemble de notre grille de lecture actuelle. En fait, un migrant se trouve désormais « intégré » au sein de communautés existant à l'échelle planétaire grâce à internet, ou à une échelle géographique interrégionale telle que la Communauté européenne, ou au travers d'entités non politiques comme les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ces flux migratoires contemporains posent la problématique de la nouvelle socialisation des individus que le concept d'intégration ne peut plus saisir. Comment penser dans le même mouvement l'Etat et ses institutions, l'immigration et l'émigration ? Autrement dit, quelles sont nos réflexions sociologiques sur l'émigration et l'immigration qui ne soient pas influencées par les institutions étatiques compte tenu des chambardements qu'on vient de décrypter¹⁹?

En dépit de ces transformations et de l'inadaptation du concept d'intégration, faut-il tenter une nouvelle interprétation comme certains le font ? Tout en reconnaissant la précision et la qualité que Dominique Schnapper a apportées à la question de l'intégration, nous constatons qu'elle adopte en fin de compte une logique d'assimilation républicaine et néglige les grandes transformations que nous avons évoquées ci-dessus, ainsi que le ressentiment éprouvé par la majorité des migrants²⁰.

Voilà pourquoi nous abandonnons le concept d'intégration qui est devenu obsolète et connoté négativement dans le champ des études migratoires. On peut alors se demander comment développer une science du flux migratoire qui ne soit pas en « connivence » avec l'État et qui ne soit pas limitée par la raison d'État et ses intérêts puisque la majorité des recherches actuelles sur le champ migratoire sont financées par l'État et ses institutions. En fait, il est très difficile de « construire une science des relations contre la force des évidences sociales et une certaine routinisation intellectuelle, particulièrement lorsqu'il s'agit d'émigration, d'immigration et d'immigrés ; c'est s'opposer sans concession morale à des réalités substantielles composées de personnes ou de groupes, d'autant plus substantialisés qu'on peut les voir, qu'on peut les toucher du doigt, leur venir en aide, et avec lesquels on peut « souffrir »²¹. Peut-on réduire ces pièges jusqu'au niveau zéro ? Du point de vue d'une méthode scientifique, notre réponse est

¹⁸. Pour ces deux périodes, cf. Andrea Rea, Maryse Tripier, *Sociologie de l'Immigration*, op. cit., p.32-40.

¹⁹. Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, Larousse, 2012, p. 39.

²⁰. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 170-171.

²¹. Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, op.cit., p.39-40.

négative car aller du « connu vers l'inconnu » - ce qui est la vocation de la science, comme nous l'enseigne Paul Bois²² - nécessite une vigilance perpétuelle dans la construction de l'objet de la recherche ainsi que dans le choix du concept. Ces différentes remarques expliquent que nous estimons que le concept de la carrière migratoire et celui de la socialisation, deux concepts transversaux de cet ouvrage, seront eux, à même de promouvoir l'adaptation de notre problématique à la question des différents styles de vie que les migrants choisissent dans les pays hôtes car ces concepts mettent en relation les différentes séquences, extrêmement complexes, de la vie des individus.

Selon Marco Martiniello, ce concept permet de « porter un regard à la fois plus large et plus précis sur les dynamiques migratoires. La migration n'est pas le résultat de l'effet unique d'un des trois facteurs souvent énoncés : l'action rationnelle du migrant, l'intériorisation de contraintes socio-économiques structurelles orientant les migrants sans leur consentement, l'impact des décisions politiques. Les mouvements migratoires contemporains sont confrontés à une incertitude croissante, liée notamment aux politiques publiques de sécurisation et contrôle des frontières »²³. « Carrière » est le terme du langage courant utilisé pour désigner les différentes étapes de la vie professionnelle en sociologie du travail. Selon Goffman, le terme de « carrière » qui est généralement réservé à l'entreprise de celui qui entend profiter des possibilités de promotion qu'offre toute profession respectable, est aussi employé dans une acception plus large, pour qualifier le contexte social dans lequel se déroule la vie de tout individu. Pour l'auteur, l'intérêt du concept de carrière réside dans son ambiguïté : « D'un côté, il s'applique à des significations intimes que chacun entretient précieusement dans le secret, telles que l'image de soi ou le sentiment de sa propre identité ; de l'autre, il se réfère à la situation officielle de l'individu, à ses relations de droit, à son genre de vie et il entre ainsi dans le cadre des relations sociales. Le concept de carrière autorise donc un mouvement de va-et-vient du privé au public, du moi à son environnement social, qui permet de croiser le regard que portent les autres sur soi et la propre perception de soi-même »²⁴.

On peut alors se demander : comment l'auteur différencie-t-il les positions distinctes co-existantes, étrangères les unes aux autres par rapport à l'ordre social dans lequel un migrant se trouve ? Comment le migrant construit-il sa carrière dans cet espace hétérogène ? En fait, celle-ci se construit au fur et à mesure, selon la grande courbe de l'existence sociale du migrant qui comporte généralement cinq phases : la phase de pré-exil pendant laquelle la logique de la situation pousse les individus vers un choix extrême, la phase de déplacement des

²². Paul Bois, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1960.

²³. Marco Martiniello et Andrea Rea, *Des flux migratoires aux carrières migratoires*, <http://sociologies.revues.org/3694?&id=3694>, consulté le 11 03 2012.

²⁴. Erving Goffman, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 1968, p.179.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

individus, la phase de *no man's land*, celle de l'installation finale dans les pays d'accueil et, parfois, la phase du retour vers le pays d'origine²⁵.

Tout en récusant une lecture " substantialiste " de la carrière, on retiendra une clé d'analyse de la « carrière » dans l'espace social structurel par lequel les individus sont agis. Autrement dit, la perspective proposée, comme Marco Martiniello le précise, « ne doit pas être confondue avec celle qui, depuis la naissance de la sociologie de l'immigration à Chicago, a cherché à découper le processus d'intégration en étapes. Notre cadre d'analyse entend faire émerger une autre compréhension des phénomènes migratoires contemporains, dépasser les limites du « nationalisme méthodologique » et offrir un cadre analytique pour des comparaisons internationales »²⁶.

En fait, le terme de carrière a été employé dans une acception plus large pour qualifier le contexte social dans lequel se déroule la vie de tout individu et pour articuler la vie privée et la structure dans laquelle il se trouve. Le terme a été problématisé à la croisée des définitions emblématiques de la carrière chez trois sociologues : Goffman, Becker et Elias. Cependant, les problématiques de ces trois auteurs se réfèrent à des individus qui ne changent pas de territoire et dont l'espace social n'est pas multi-trajectoires²⁷. De plus, me semble-t-il, on ne clarifie pas suffisamment le rôle de l'individu et le caractère humain dans le processus de la construction de sa carrière bien que le migrant soit dans l'obligation d'acquérir certaines « caractéristiques/compétences » pour cette aventure humaine.

En s'appuyant sur le capital humain, nous avons proposé une définition de la carrière migratoire qui était le fruit de notre enquête. La carrière migratoire est un processus social, politique et culturel de longue haleine, couvrant une période qui pourrait aller de cinq à quinze années ; elle est une scansion du temps, un mouvement de va-et-vient entre public et privé en s'insérant, d'une part, dans les structures sociales et, d'autre part, en se trouvant rythmée par l'évolution des désirs, des motivations, des projets et des subjectivités. Elle caractérise un migrant ayant eu *a priori* un charisme occasionnel lié à ses ressources et échafaudant différentes trajectoires, souvent conflictuelles, à la recherche d'un statut juridique dans sa resocialisation et dont la réussite aboutit à un changement radical de l'identité et de l'estime de soi.

Cette définition de la carrière migratoire est mieux cernée lorsqu'on analyse la majorité des individus interrogés qui constituent un échantillon représentatif de la population d'origine : 23 sur 38 personnes ont quitté l'Iran illégalement et clandestinement. Ces individus ne maîtrisent ni leur itinéraire, ni leur pays de

²⁵. Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit., p.136-142.

²⁶. Marco Martiniello et Andrea Rea, Des flux migratoires aux carrières migratoires, <http://sociologies.revues.org/3694?id=3694>, consulté le 11 03 2012.

²⁷. Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit., p.136-142.

destination et ils entrent dans un «no man's land» où ils sont confrontés à des conditions et à des événements totalement imprévus. De ce fait, plus qu'un trajet allant du pays de départ jusqu'au pays de destination en un seul voyage, les itinéraires sont riches de multiples rebondissements, les trajectoires ne sont pas linéaires, elles comportent des séjours transitoires, clandestins, parfois très longs dans les pays limitrophes.

Cette définition a débouché sur trois problématiques que nous n'avons pas abordées dans les ouvrages déjà parus : étudier le rôle des ressources mises en jeu dans ce voyage périlleux et apprécier dans quelle mesure ces ressources ont permis de maîtriser les aléas des itinéraires ; vérifier aussi la transférabilité de ces ressources dans le pays hôte ; décrypter enfin la problématique du rapport entre les trajectoires et la réussite sociale en fonction des modèles de socialisation.

Ces trois problématiques seront abordées, dans le cadre théorique de notre recherche, par le biais de la socialisation, que nous allons étudier dans la section qui suit.

Les étapes de la socialisation

Qu'entendons-nous par *la socialisation* ?

Plusieurs sens sont rattachés à ce terme comme l'a montré le début de ce chapitre.

Tout d'abord, le sens emblématique et même idiomatique du mot est important : la socialisation focalise et insiste plus particulièrement sur l'individu, elle prend en compte l'éducation, fondement de tout être humain, l'apprentissage et l'investissement permanent et volontaire d'appropriation des valeurs et des normes universelles²⁸. L'intégration, comme nous l'avons analysé, insiste en revanche plutôt sur le collectif, la société, les institutions en tant qu'éléments extérieurs s'imposant aux migrants et opérant comme un formatage de l'appareil politique.

Ensuite, reprenant la belle formule de Jean Piaget dans la socialisation de l'enfant, nous pensons que la société, théâtre des rapports humains, élabore deux types de relations sociales : l'un fondé sur les rapports de contraintes et l'autre fondé sur la volonté du Sujet qui est plus pédagogique et adapté à la socialisation : « La société, c'est l'ensemble des rapports sociaux. Le propre des rapports de contrainte est d'imposer de l'extérieur à l'individu un système de règles à contenu obligatoire alors que les rapports de coopération ont comme essence de faire naître, à l'intérieur même des esprits, la conscience de normes idéales commandant à toutes les règles. Issus des liens d'autorité et de respect unilatéral, les rapports de contrainte caractérisent la plupart des états de fait de la société donnée et, en particulier, les relations entre l'enfant et son entourage adulte.

²⁸. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 131.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Définis par l'égalité et le respect mutuel, les rapports de coopération constituent, au contraire, un équilibre limite plus qu'un système statique »²⁹.

Enfin, le concept de socialisation permet de réactualiser la problématique du Sujet et la polémique entre tenants du structuralisme et partisans du libre-choix des individus, polémique héritée des années 1970 et sur laquelle nous reviendrons dans la 3^{ème} section, sous la rubrique *Soi*.³⁰

Le concept de socialisation que nous avons donc sélectionné sera développé selon une méthodologie qui identifie quatre moments : ceux de la socialisation primaire, secondaire et tertiaire et, enfin, le moment de la quatrième socialisation.

La socialisation primaire

La socialisation prise au sens large nous oriente vers le débat concernant la définition de la nature humaine qui s'ouvre au travers des controverses bien connues autour des thématiques de l'acquis et de l'inné, de l'instinct et de l'éducation, du naturel et du culturel, de l'essentialisme et de l'existentialisme, avec d'un côté, une sociologie inspirée des structuralistes dans le contexte européen et, de l'autre côté, la sociologie américaine centrée sur l'individu en tant qu'acteur rationnel³¹. Comment l'homme devient-il un homme « civilisé » ? La thèse selon laquelle les enfants sauvages ne sont pas des cas extrêmes est-elle pertinente, ainsi que l'affirme le sociologue Lucien Malson dans son livre *Les enfants sauvages* ?

Selon l'analyse convergente des quatre grands courants de pensée suivants : behaviorisme (théorie des comportements acquis et niant toute hérédité), marxisme (incapacité intrinsèque de l'homme à sa naissance), psychanalyse (refus de toute idée d'instincts innés) et culturalisme (nécessité d'un environnement propice pour fonder l'identité humaine), il apparaît que l'homme ne se définit pas comme une entité « naturelle » mais au travers d'une « histoire », mettant en garde contre le danger du « naturalisme » en sociologie³². La notion d'instinct, posée comme un « a priori de l'espèce » s'avère sans fondement dans l'hypothèse d'enfants soumis à un isolement extrême. Les besoins et fonctions biologiques auxquels l'homme est soumis ne caractérisent pas spécifiquement son appartenance à la famille « humaine ». Il est cependant certain que l'espèce humaine possède, une « structure de possibilités, voire de probabilités qui ne peut

²⁹. Jean Piaget, *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, Presses Universitaires de France, 1932, p.459-460.

³⁰. Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, op. cit., p.19.

³¹. Yves Crozet et al, *Sociologie basique*, Paris, Nathan,1990, p.119.

³². Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, Ed, Le Mascaret, Bordeaux, 1997, p.11.

passer à l'être sans contexte social, quel qu'il soit » ainsi que l'évoque Lucien Malson³³.

Cette introduction succincte nous permet d'aborder brièvement la socialisation primaire qui débute dès la vie fœtale d'après P.L. Berger et T. Luckman. Le processus ontogénétique (développement de l'individu depuis l'œuf fécondé jusqu'à l'état adulte) est celui qui permet la socialisation et qui se définit comme « l'installation consistante et étendue d'un individu à l'intérieur du monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci »³⁴. Jean Piaget, s'intéressant quant à lui au développement mental de l'enfant, met l'accent sur une construction continue mais non linéaire débouchant sur une forme d'équilibre homéostatique ; l'enfant oscille entre le passage perpétuel d'un état de moindre équilibre à celui d'un état d'équilibre supérieur.

Ce processus d'adaptation est décrit par Piaget à chaque stade comme la résultante et l'articulation de deux mouvements indissociables : l'assimilation et l'accommodation.

Premièrement, « l'assimilation consiste à incorporer les choses et les personnes externes aux structures déjà construites. Ainsi la succion est d'abord pour le nouveau-né, un réflexe d'incorporation buccale du monde (vécu comme « réalité à sucer » selon les termes de Piaget) qui conduit le bébé à généraliser la conduite (il suce son pouce, les doigts d'autrui, les objets qu'on lui présente...) à tout ce qui lui procure du plaisir après avoir discriminé pratiquement ce qui correspond à son besoin vital (le sein de la mère, le biberon). Il en va de même en ce qui concerne le réflexe du sourire d'abord adressé à ses parents avant d'être généralisé à autrui en tant que sentiment différencié. Ces deux gestes (succion et sourire) sont les premiers gestes de la socialisation de l'enfant dans le monde.

Deuxièmement, « l'accommodation » consiste à « réajuster les structures en fonction des transformations extérieures ». Lors de cette étape, l'enfant acquiert une représentation mentale de plus en plus structurée : schèmes pratiques (représentation de la permanence des objets d'après Piaget), perception plus affinée de l'espace environnant, du temps et des causalités dans l'interaction qu'il expérimente avec son entourage.

Ainsi, d'après Piaget, il y a une corrélation entre des formes typiques de socialisation et les relations de l'enfant aux autres humains. L'enfant passe alors d'une relation narcissique avec sa mère, d'un égocentrisme initial caractérisé par « une indivision du Moi et du Monde » à une insertion de l'adolescent scolarisé dans sa vie sociale. L'accès à la socialisation s'effectue par le biais du langage (échanges interindividuels) et permet à l'enfant de jongler entre la contrainte

³³. Lucien Malson, *Les enfants sauvages*, Paris, Editions 10/18, 2003, p.7-12.

³⁴. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.179.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

(dont il aura expérimenté les exigences fixées par les adultes) et la coopération (synthèse volontaire de son parcours d'apprentissage).

Selon Dubar, « Ce passage de la contrainte à la coopération, c'est-à-dire de la soumission à l'ordre social (parental et scolaire) à l'autonomie personnelle dans la coopération volontaire (avec les adultes et les autres enfants) constitue un point essentiel dans l'analyse piagetienne de la socialisation »³⁵.

Ainsi, lorsqu'un individu aboutit à un certain degré d'intériorisation du monde extérieur, il devient membre de la société. La socialisation primaire, processus primordial pour tout être humain, est la première socialisation que l'individu traverse lors de son enfance et qui lui permet de devenir un membre à part entière de la société. En effet, cette socialisation primaire commence, comme nous l'avons vu, par l'acquisition d'une connaissance générale et d'un savoir-vivre donné par les parents ; force est de constater qu'elle ne repose pas simplement sur un apprentissage cognitif mais qu'elle s'inscrit aussi dans un environnement émotionnel et familial important : l'enfant s'identifie aux normes par différentes situations émotionnelles grâce auxquelles il devient capable de s'identifier lui-même et d'obtenir une identité cohérente et paisible. Il peut alors se nommer lui-même, stade le plus abouti de la socialisation subjective d'un enfant, et qui lui confère une identité civile et donc sociale : « je suis Nicolas Martin ».

Cette phase est importante car l'enfant incorpore, dans la plus grande dépendance socio-affective à l'égard des adultes qui l'entourent, les valeurs qui ont des répercussions soit positives, soit négatives pour le restant de sa vie. La socialisation primaire, étant précoce, intense, unidimensionnelle, durable et, au moins pour une période, sans concurrence, elle explique le poids de l'origine sociale (imposée à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents) sur les comportements d'un individu pour lequel ces valeurs sont chosifiées en lui. La famille reste le pivot ou le socle de cette socialisation même si sa monopolisation éducative est moins importante que jadis avec l'évolution de la socialisation secondaire que nous abordons maintenant.

La socialisation secondaire

La socialisation secondaire, qui a de nombreux points communs avec la première socialisation, consiste en un processus favorisant l'incorporation d'un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de sa société. Par *socialisation*, nous entendons le processus réel par lequel des individus apprennent à vivre en groupe, et dans certains groupes : les individus sélectionnent certains aspects selon leur propre situation dans la structure sociale

³⁵Toutes les citations de Jean Piaget viennent de Claude Dubar, *La socialisation*, Paris, Ed, Armand-Colin, 2010, p. 20-21. Mais Claude Dubar n'a pas précisé les pages de la citation du livre de Jean Piaget ; c'est une négligence professionnelle que l'on voit malheureusement de plus en plus dans les milieux académiques.

et en fonction de leurs idiosyncrasies individuelles, enracinées biographiquement. Au moyen de cette double sélectivité l'individu « filtre » le monde social³⁶.

La socialisation secondaire est l'intériorisation de « sous-mondes » institutionnels ou basés sur des institutions : l'école, l'enseignement secondaire, les formations, etc. Cette socialisation a eu une évolution historique : elle est aujourd'hui institutionnalisée par l'éducation nationale de chaque pays alors qu'autrefois, une partie importante de la connaissance générale était transmise par les anciens et les réseaux traditionnels religieux. Dans de nombreuses sociétés primitives il existait « un lieu de parole » où l'on s'installait pour discuter ; maintenant encore en Afrique occidentale, par exemple au Togo ou au Ghana, les villageois se regroupent autour de l'arbre à palabre. La figure emblématique de cette tradition est Amadou Hampate Ba qui est resté pour un large public l'image exemplaire du grand sage africain. Sa célèbre phrase est le reflet d'une tradition non institutionnelle de transmission du savoir : « Quand un vieux s'éteint, c'est une bibliothèque qui brûle »³⁷.

Depuis le 19^{ème} siècle, l'école est devenue une institution qui a pour but de former des individus et elle constitue la ligne de démarcation avec la socialisation primaire, ce que P. Bourdieu explique dans son ouvrage « *Les Héritiers* » qui a marqué la sociologie de l'éducation. De plus en plus de groupes sociaux se tournent vers l'école pour obtenir les titres permettant d'accéder aux positions espérées si bien que le mode de reproduction fondé sur l'héritage familial tend à être remplacé par un mode de reproduction à « composante scolaire »³⁸. Ce capital scolaire devenant le principe de la hiérarchisation est un enjeu entre les différents groupes. Les parents souhaitent que leurs enfants accèdent à la certification d'une compétence scolaire qui sera (éventuellement) couronnée par un diplôme de l'enseignement supérieur et contribuera à former la personnalité du jeune adulte dans son savoir-être. Alors que les aristocrates d'autrefois puisaient leur légitimité dans la tradition du sang, la « noblesse d'État » doit aujourd'hui la sienne au titre scolaire, à son « intelligence », vertu d'appartenance plus démocratique et moins arbitraire. L'acquisition de la culture est en ce sens un rite de deuil, destiné à atténuer l'homme primitif intérieur en maîtrisant ses passions, ses désirs, en un mot, sa nature « sauvage »³⁹.

³⁶. Ludwig Berger et Thomas Luckman s, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.189-200.

³⁷. <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20070611084210AAG6dle>, consulté le 09 02 2012, cf. aussi, Amadou Hampate Ba, *Il n'y a pas de petite querelle*, Nouveaux contes de la savane, Paris, Stock, 1999. Dans un autre registre, il faut également citer l'important travail de Charles Perrault qui a retranscrit des contes oraux. Je remercie Janine Laurent qui m'a fait connaître ce conteur africain.

³⁸. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, Minuit, coll. « Le sens commun », 1994, p.10-40.

³⁹. Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État, Grandes Ecoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p.30-80.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Au cours de la socialisation secondaire, le contexte institutionnel est habituellement perçu et intégré comme une contrainte. L'enfant, en général, comprend le rôle du professeur en tant que représentation de significations spécifiques aux institutions, telles que celles de la religion ou celles de la classe moyenne nationale en opposition avec l'atmosphère affective de la maison familiale. Désormais l'interaction sociale entre les enseignants et les élèves est formalisée : les enseignants sont des fonctionnaires institutionnels, interchangeables, anonymes, dont la mission formelle est de transmettre une connaissance spécifique. Cette socialisation secondaire formera petit à petit les comportements de l'être humain, ceux-ci n'étant pas commandés par des propriétés innées inscrites dans le patrimoine génétique ; la socialisation secondaire permettra de prendre position dans le choix entre inné et acquis en faveur du deuxième. Elle s'inscrit dans la fabrication d'un « patrimoine symbolique » extrêmement normé et corseté par les valeurs de la société, qui seront « chosifiées, matérialisées » dans le corps de l'individu, sous trois formes (formation, diplômes confirmés, maîtrise des langues) appelées capital culturel⁴⁰. Autrement dit, on n'attend pas de l'enfant qu'il travaille financièrement parlant parce qu'il est censé être dans la période de son apprentissage au moins jusqu'à 16 ans⁴¹. Alors que la socialisation primaire est imprégnée par les relations affectives, la socialisation secondaire exige des individus qu'ils aient acquis un minimum de rudiments de l'appareil de légitimation, lesquels sont souvent accompagnés des symboles rituels ou matériels. L'enfant apprend à quelle heure il doit entrer à l'école, à quelle heure il doit en sortir, etc., ce qui le responsabilise pour un futur rôle, travail ou métier, et qui le conduit vers la socialisation tertiaire.

La socialisation tertiaire

Où commence la socialisation tertiaire ? Comment peut-on la contextualiser dans le temps et dans l'espace ? Existe-t-il une réelle différence entre socialisation secondaire et tertiaire ? Ne serait-il pas plus pertinent de ne pas les différencier, comme le font certains ? Peut-on dire que la socialisation tertiaire démarre, par exemple en Europe, lorsqu'un collégien de troisième fait son premier stage professionnel et se confronte à une orientation future ? Dans les milieux ruraux, un enfant seconde souvent ses parents depuis son plus jeune âge, ce phénomène remet-il en question la grille d'analyse des socialisations qui opère une séparation un peu rigide ?

⁴⁰. Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique*, op. cit., p.21.

⁴¹. En France, la loi du 6 janvier 1959 institue une scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Depuis la loi Jules Ferry du 28 mars 1882, l'instruction était obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans et en 1936, la limite d'âge avait été portée à 14 ans. Cette décision contribuera au développement de l'enseignement secondaire et à la création des collèges. La scolarisation des enfants en école maternelle avant 6 ans est facultative.

http://www.linternaute.com/histoire/annee/evenement/1959/1/a/53953/1_instruction_est_obligatoire_en_france_jusqu_a_16_ans.shtml, consulté, le 02 05 2012

Il faut en effet préciser que cette socialisation tertiaire n'existe pas dans les typologies d'un grand nombre de sociologues : les auteurs, P. Berger et T. Luckmann classent tous deux le travail et l'école dans la socialisation secondaire ; dans son ouvrage très fouillé *La socialisation*, C. Dubar ne parle pas non plus de socialisation tertiaire. Nous pensons que cette socialisation est tertiaire parce qu'elle se produit après la socialisation primaire (famille) et après la socialisation secondaire (école, savoir) et qu'elle concerne un type de socialisation spécifique qui aboutit à l'accès au monde du travail et à une activité rémunérée, ce qui constitue un tournant dans la trajectoire des individus. Cependant, quelle que soit la controverse sur la reconnaissance d'une socialisation tertiaire, le processus de la professionnalisation est admis par l'ensemble des chercheurs.

Il existe néanmoins des sociétés pour lesquelles ce schéma n'est pas applicable parce que la frontière entre les trois socialisations n'est pas bien tranchée, ce qui entraîne par exemple un « stock de connaissances » assez limité⁴². La figure emblématique de ce type est constituée par les sociétés indiennes étudiées par Claude Lévi-Strauss dans *Tristes tropiques*. Les tropiques sont tristes parce que, loin d'y trouver une « innocence primitive » ou une « altérité culturelle préservée », on constate avec l'auteur que les envahisseurs occidentaux ont ravagé la culture des indigènes et leur ont infligé une humiliation néfaste. Cependant, on peut repérer certaines formes de relations qui retiennent l'attention⁴³. Dans ces sociétés primitives, il existe en effet une sorte de socialisation précoce chez les enfants, imposée par les parents dès le plus jeune âge, et que l'on peut voir aujourd'hui même dans certains milieux agricoles et ruraux : un enfant en bas-âge entre parfois dans la vie active et se trouve être un pilier important de la vie économique du foyer parental⁴⁴. Mais ce cas de figure n'entre pas dans notre problématique qui est centrée sur une société économiquement avancée dans laquelle les individus cherchent un travail rémunéré pour gagner leur vie.

La socialisation tertiaire, dans son étendue et ses caractéristiques, est donc constituée à la fois par la distribution d'une « connaissance spéciale » et par la complexité de la division du travail qui lui est rattachée. Il s'agit d'une connaissance qui apparaît comme « porteuse » des caractéristiques des institutions, comme étant « l'acquisition de connaissances spécifiques de rôles », reflétant directement ou indirectement les règlements intériorisés et codifiés, imposant des vocabulaires spéciaux et interprétant des routines particulières au

⁴². Peter Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, traduit, Paris, Armand Colin, 2003, p. 189-191.

⁴³. http://www.scienceshumaines.com/tristes-tropiques_fr_12951.html, consulté le 08 02 2012.

⁴⁴. Dans les milieux urbains, on dit souvent aux enfants dès le plus jeune âge : « débarrassez vos couverts, la table » et on leur apprend une division du travail simple sous la forme d'aide, mais ces activités n'ont pas de but rémunérateur.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

sein de l'établissement dans lequel les individus travaillent⁴⁵. Nous rejoignons ici Dubar dans son analyse très fine de la professionnalisation.

Cet auteur analyse le terme de profession dans les langues française et anglaise et arrive à la conclusion que le mot « profession » a deux sens : le premier sens, en langue française, se réfère à celui « d'emploi », de « métier » et renvoie aux recensements et classifications étatiques ; le second sens étymologique renvoie au terme anglais « professions » et désigne les « professions libérales et savantes », proches du sens de celui de « corporations » telles qu'elles existaient en Occident au Moyen Âge⁴⁶. Selon l'auteur, métiers et professions, quel que soit le terme utilisé, participent du même modèle d'origine : les corporations, et ils désignent des « corps, confréries et communautés au sein desquels les membres étaient unis par des liens moraux et par un respect des réglementations détaillées de leur statut »⁴⁷.

Les « sous-mondes » intériorisés au cours de la socialisation tertiaire sont le plus souvent des réalités partielles en opposition ou en contraste, sauf cas exceptionnels, avec un « monde de base » (famille et école) acquis dans les socialisations précédentes. Ce qui oblige les individus à respecter les règles, rituels, symboles et rudiments élémentaires de l'organisation professionnelle qui sont légitimes et leur sont imposés⁴⁸. Une différenciation peut apparaître, par exemple, entre les métiers d'infirmier et d'agent de police : alors que ces derniers doivent poursuivre une formation particulière impliquant un apprentissage des connaissances techniques nécessaires pour le maintien de l'ordre dans la société, les infirmiers reçoivent une formation spécifique et ciblée sur l'humain avec une application plus humanisée des règles. En fait, un corps d'images et d'allégories est construit sur la base instrumentale du langage de chaque métier et le langage spécifique du rôle est intériorisé par l'individu quand sa hiérarchie l'instruit pour apprendre son métier. Il va sans dire que le processus d'intériorisation entraîne une identification subjective au rôle et à ses normes précises : « je suis infirmière, je suis agent de police », qui marque une rupture avec l'aspect émotionnel. Alors que la socialisation primaire ne peut prendre place sans une identification émotionnellement chargée de l'enfant à ses référents significatifs, la socialisation tertiaire, elle, peut le plus souvent se dispenser de ce type d'identification et s'effectue avec la simple identification mutuelle qui s'intègre dans toute communication entre êtres humains. Ainsi, il est nécessaire d'aimer ses parents mais pas forcément son directeur au travail. En effet, la rupture radicale avec

⁴⁵. Peter Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, traduit, Paris, Armand Colin, 2003, p. 190.

⁴⁶. Selon l'analyse historique de Jacques Le Goff, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, op. cit., p.123.

⁴⁷. W.H. Sewell., *Gens de métiers et révolution*, Paris, Aubier, 1984, p.53, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, op. cit., p.124.

⁴⁸. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, traduit, Paris, Armand Colin, 2003, p. 189-191.

l'aspect émotionnel de la socialisation commence à partir de la socialisation secondaire mais lorsqu'on est jeune cette rupture n'est pas encore faite⁴⁹. C'est au moment de la socialisation tertiaire qu'un adulte commence à comprendre, nous semble-t-il, qu'il serait nécessaire de prendre une distance vis-à-vis de l'affectivité réminiscente de l'enfance car la tyrannie du monde du travail oblige l'adulte à transformer rapidement et, parfois radicalement, sa réalité subjective. Cette réalité subjective, une fois acquise, demeure plus ou moins constante pour les autochtones dans le restant de leur vie alors que, pour les migrants, une autre socialisation s'impose, et c'est ce que nous allons développer dans la section suivante.

⁴⁹. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.193.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

II. Les vecteurs de la quatrième socialisation

On peut se demander à ce sujet : Où commence la quatrième socialisation ? Comment se réalise cette socialisation quaternaire qui suppose toujours le processus antérieur des trois socialisations précédentes intégrées à l'individu, lesquelles se trouvent en contradiction avec la nouvelle réalité subjective ? Quelles sont ses répercussions sur la représentation que le migrant a de lui-même ?

L'octroi de la carte d'identité

Dans la quatrième socialisation, on se centre sur la dernière phase d'un long processus au cours duquel les migrants arrivent finalement à s'installer dans le pays hôte et choisissent leur style de vie tout en ignorant paradoxalement les effets que ce style va avoir sur leur identité⁵⁰.

Cette étape est particulièrement intéressante dans la mesure où elle s'inscrit parfaitement au cœur de la problématique de notre recherche : observer des hommes et des femmes qui tentent de vivre, alors qu'ils sont pris dans de fortes contradictions et qu'ils sont placés dans cette nouvelle situation qu'est le recommencement d'une vie à zéro.

Rappelons que ces personnes, au moment de leur départ d'Iran, ont pris le chemin de la migration après quatre processus d'isolement qui leur ont enlevé la qualité de citoyen. En effet, les migrants iraniens avaient subi des épreuves qui n'étaient pas seulement des «accidents de la vie» comme la maladie, le conflit sentimental ou le chômage - accidents classiques en sociologie des dominés - mais des vécus extrêmement critiques puisque leur existence était menacée par un État qui voulait les réduire, pour la majorité d'entre eux, à la condition de sous-hommes n'ayant plus qu'une activité métabolique au même titre qu'un prisonnier. Autrement dit, le double processus de l'isolement politique et de la désolation individuelle, que nous avons largement développé dans l'ouvrage précédent⁵¹, converge vers une situation comportant des souffrances difficilement supportables, relevant de l'analyse de Hannah Arendt : «L'homme isolé qui a perdu sa place dans le

⁵⁰. Cette identité est toujours en changement chez un être humain, contrairement à ce qu'affirme l'approche naturaliste. Pour une étude plus approfondie sur le danger du naturalisme, cf. Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique*, Lire Bourdieu, Ed, Le Mascaret, Bordeaux, 1997, p.21-27.

⁵¹. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 126-30.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

domaine politique de l'action est comme un *homo faber*, mais traité comme un *animal laborans* dont le nécessaire «métabolisme naturel» n'est un sujet de préoccupation pour personne. Alors, isolement devient désolation»⁵².

C'est dans ce contexte qu'une partie des acteurs se dirigent alors vers le choix de l'exil après quatre processus d'isolement.

Le premier processus correspond à l'isolement politique dans lequel l'individu se sent exclu du champ politique ; le deuxième processus intervient sur le plan social : l'individu est d'abord exclu de sa localité (village, quartier, ville), puis de sa nation ; le troisième processus concerne le manque de moyens et l'épuisement de ses ressources qui diminuent considérablement sa mobilité sociale et ses marges de manœuvre dans la société et l'enserment dans un étau qui l'étrangle davantage ; le sentiment de déracinement qui forme le quatrième processus résulte des trois processus précédents et pousse l'individu vers la migration. Être déraciné, cela veut dire n'avoir pas de place dans le monde, reconnue et garantie par les autres ; être inutile, cela veut dire n'avoir aucune appartenance au monde ; être exclu, cela signifie de ne plus avoir le droit de bénéficier des droits comme un citoyen dans la société civile⁵³. Du coup les individus se trouvent sans État et ils sont à la recherche d'un nouvel État qui puisse les soutenir.

Certes, l'homme a développé une conscience planétaire qui fait progressivement de lui un citoyen du monde : la lutte pour l'alphabétisation, la lutte contre la faim, la vertu de ne pas polluer l'environnement et la défense des droits de l'homme sont autant de témoignages que l'individu peut participer à une action mondiale. Mais est-il dispensé d'avoir un État ? Il est trop tôt pour envisager aujourd'hui cette phase de l'émancipation de l'homme. Une analyse menée par Alain Prujiner montre que l'intermédiaire *État* est indispensable et que sans celui-ci, un citoyen n'existe pas : « La société internationale reste toutefois une société composée d'États, pas de personnes physiques. L'individu est traité dans les relations internationales en fonction de son appartenance à l'un ou l'autre des États, et ses possibilités de déplacement et d'établissement sur la planète dépendent étroitement de cette appartenance »⁵⁴.

Si un migrant devenant un nouveau citoyen a besoin d'un État, sa quête, chemin faisant, commence à se former, me semble-t-il, à partir du moment où l'individu songe à quitter l'Iran définitivement. Voyager dans les pays limitrophes et essayer de trouver un refuge dans un coin de monde devient la tâche prioritaire de l'émigré. Dans sa recherche d'un pays susceptible de lui accorder un séjour provisoire, il se confronte aux vicissitudes du statut de réfugié politique,

⁵². Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme, Le système totalitaire*, op. cit., p.226.

⁵³. Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme, Le système totalitaire*, op. cit., p.313.

⁵⁴. Alain Prujiner, Nationalité, migrations et relations internationales, in Bernard Badie et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p.106.

fondement essentiel pour la majorité de la diaspora iranienne ; ce statut le pousse à mieux connaître la société d'accueil par l'apprentissage d'une nouvelle langue et fait basculer sa vie vers un nouvel horizon. La nécessité d'obtenir une carte de réfugié entraîne en effet le migrant à franchir le pas et à entrer dans une nouvelle phase de vie : ce changement ne se réalise pas sans tension et lui impose évidemment un conflit intérieur. Tension parce qu'il est sur le point de devenir membre d'une nouvelle société qui possède, suite à l'application du principe démocratique de la « souveraineté du peuple », les instruments permettant d'identifier les individus, à la fois en tant que personnes et en tant que membres de telle ou telle « catégorie » sociale⁵⁵. Il est à cet égard très significatif que l'une des principales missions confiées au CGRA (le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides) consiste à redonner aux réfugiés une identité civile. Le Commissariat est habilité à leur délivrer, « après enquête s'il y a lieu », « les pièces nécessaires pour leur permettre soit d'exécuter les divers actes de la vie civile, soit de faire appliquer les dispositions de la législation interne ou des accords internationaux qui intéressent leur protection, notamment les pièces tenant lieu d'actes d'état civil »⁵⁶. Ces documents ont, par conséquent, valeur « d'actes authentiques » et leur attribution constitue une phase essentielle pour un migrant qui cherche inlassablement son statut.

C'est ce que nous constatons dans l'entretien avec un jeune homme : Ramine Mohammadi, né en 1983 à Ispahan, exilé depuis 2007 en Belgique, demandeur d'emploi.

« Ma sœur a trouvé quelqu'un en Allemagne qui pouvait me prêter son passeport pendant un week-end pour aller en Angleterre. J'ai pris mon billet avec ce passeport mais, lors de mon passage au poste de contrôle de Charleroi (au sud de Bruxelles), l'appareil a sonné et la police a compris que j'avais un faux passeport. J'ai été arrêté et interrogé pendant une heure. Je leur ai dit que j'étais arrivé clandestinement à Bruxelles la veille et que je désirais me rendre à Londres pour demander l'asile politique. Ils voulaient absolument connaître ma véritable identité et je la leur ai donnée, ainsi que ma profession de journaliste afin qu'ils vérifient sur internet. Après une bonne demi-journée de garde à vue, ils m'ont proposé de signer un papier qui me donnait le droit de demander asile dans les cinq jours. Je ne l'ai pas signé et ma cousine m'a remmené chez elle, en Allemagne. Plus tard, j'ai compris que la prétendue signature m'aurait valu d'être reconduit à la frontière belge. Six mois plus tard, j'ai demandé l'asile politique en Belgique et j'ai obtenu le statut de réfugié politique... Du moment de mon

⁵⁵. Gérard Noiriél, Dossier Représentations nationales et pouvoirs d'État, *Revue Genèses*, avril 1997, p. 25-45.

⁵⁶. La définition de l'UNHCR a tenté de créer un critère clair pour identifier ceux qui ont souffert de différentes sortes de violations de leurs droits humains (comme le définit la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) qui les ont forcés à quitter leur pays. Cf. Catherine Wihtol de Wenden, Les frontières du droit d'asile, Paris, *Hommes & Migrations*, N° 1238, juillet-août 2002. p. 10-60.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

arrestation jusqu'à ma demande officielle d'asile politique, je suis resté près d'un an chez ma cousine en Allemagne et on m'a demandé pourquoi je traînais tant à faire la démarche. À vrai dire, je n'avais pas le moral mais je ne pouvais pas le dire aux autorités compétentes car j'avais peur d'être reconduit en Iran. Heureusement, j'ai rencontré un ancien exilé politique qui m'a hébergé un certain temps chez lui et, grâce à lui, j'ai pu m'installer progressivement.

C'est donc l'incident à l'aéroport de Charleroi qui a changé votre destination initiale ?

Exactement, même aujourd'hui j'y pense encore.

Concrètement, qu'aurait dû faire pour vous le premier passeur ?

Il était prévu qu'il m'emmène en Allemagne et ensuite en Angleterre : 5 000 \$ jusqu'en Allemagne et 5 000 pour l'Angleterre... Un ami séjournant en Allemagne me l'avait présenté et recommandé.

En Iran, les passeurs ont-ils des relations avec les institutions étatiques ?

Je pense qu'ils sont en contact avec les postes de contrôle de l'aéroport. Par exemple, le passeur m'a dit d'aller vers le guichet tenu par une jeune fille et, en son absence, d'aller vers le guichet tenu par un jeune homme.

Qu'est-ce qui vous a incité à prendre un faux passeport pour quitter l'Iran avec tant de risques ?

J'avais peur de la prison et de ses suites ; je craignais aussi d'être expulsé de l'université. Et en plus, je redoutais le stress pour ma famille. Je n'étais pas prêt à vivre dans la contradiction et l'hypocrisie »⁵⁷.

L'entretien montre le processus de réaffectation d'une identité à l'individu lors de l'octroi de la carte de réfugié et souligne qu'après des mois, voire des années, de difficultés, cet événement est capital pour le démarrage de la vie dans la nouvelle société⁵⁸,

Si les demandeurs d'asile cherchent désespérément à se conformer aux normes de ceux qui les tiennent en leur pouvoir, c'est dans le but d'obtenir un statut, une nouvelle identité civile et collective qui leur ouvre les portes d'une nouvelle existence. C'est l'attribution, par le CGRA (Commissariat général des réfugiés apatrides) à Bruxelles, de la carte de réfugié qui concrétise l'accession à ce monde nouveau. L'obtention de cette carte sous-tend l'hypothèse générale de notre ouvrage, hypothèse selon laquelle, par son importance juridique et sociale, le document fourni par le CGRA inaugure le début de la quatrième socialisation.

Comme nous le voyons très fréquemment, un des moments forts (la quasi-majorité des interviewés partage ce souvenir) survient lorsque le migrant reçoit la

⁵⁷. Entretien à Bruxelles, le 12 décembre 2009.

⁵⁸. Pour une étude plus approfondie du processus de la construction de cette identité, cf. Gérard Noiriel, Dossier Représentations nationales et pouvoirs d'État, op, cit, p. 25-45. Cf. aussi Gérard Noiriel, *La tyrannie du National*, Paris, Calman-Lévy, 1991, p. 36-40.

nouvelle de l'acceptation de sa demande quelle qu'en soit la forme juridique, ce qui montre que ce papier a un rôle déterminant dans la nouvelle construction de l'identité des individus, au moins pour ceux qui veulent s'installer définitivement dans le pays hôte.

Cette carte intègre un ensemble de signes qui en font le symbole auquel s'identifient les migrants car elle matérialise leur appartenance au nouveau pays en donnant une forme légale à leur nouvelle identité collective qui marque le statut des individus. Celle-ci, comme nous le verrons, provoque une rupture chez le migrant; cette rupture a naturellement commencé dès l'entrée dans le nouveau pays mais l'individu ne prend pas alors vraiment conscience de son ampleur, parce que, lorsqu'il était en Iran, il pensait qu'après un certain temps, il pourrait faire face à une nouvelle situation et s'adapter aisément, ce qui souligne la force de l'illusion dans cette resocialisation.

Ainsi, on pourrait dire que le migrant, avec l'éloignement de la mère-patrie, subit la perte d'une sécurité affective et se trouve dans une situation instable ; il va devoir faire le deuil de ce qu'il a laissé afin de parvenir à s'adapter à sa nouvelle vie en faisant son choix entre différents modèles d'adaptation qui sont au cœur de la resocialisation liée à la carrière migratoire.

Sa régularisation signifie pour le migrant le début de la quatrième socialisation. Celle-ci se traduit par l'entrée des migrants dans la vie active et la recherche d'une promotion sociale, recherche qui va être l'occasion de conflits et de tentatives pour améliorer le statut économique et social. Plusieurs normes des structures mentales intériorisées dans les socialisations précédentes vont vaciller au cours de cette nouvelle socialisation qui va constituer un cycle conflictuel pour le migrant et va avoir un impact sur son comportement au sein de sa société d'accueil.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Le cycle conflictuel de la quatrième socialisation

Afin de comprendre le cycle de relations sociales qui s'opère entre le migrant et son nouvel environnement, nous nous inspirons ici du travail de Park et Burgess dans leur ouvrage *Introduction to the Science of Sociology*⁵⁹. Leur étude porte sur les mouvements migratoires du début du XX^e siècle aux Etats-Unis. Afin de comprendre l'intégration des populations noires américaines, les deux auteurs construisent un modèle de « cycle de relations raciales », qu'ils déclinent en quatre représentations comportementales : la compétition, le conflit, l'accommodation et l'assimilation. L'intérêt de l'étude de ce cycle relationnel ne réside pas dans la définition de l'assimilation proposée par les auteurs, mais dans le déroulement des interactions sociales qu'ils décrivent : le modèle nous permet notamment d'analyser le processus de relations conflictuelles que peut entretenir le migrant avec sa nouvelle société d'adoption.

La première étape évoquée par Park et Burgess est celle de la compétition pour l'accès aux ressources dans un contexte américain en proie à de fortes tensions raciales. Dans le cas des migrants iraniens cette compétition n'a pas lieu parce que leur arrivée ne crée pas de façon mécanique des tensions sociales. Cette première étape s'apparente à la recherche d'une possibilité d'assistance auprès de l'Etat sollicité ; l'individu tente d'obtenir un support économique qui peut être également d'ordre social. Cette période d'assistanat peut durer entre six mois et deux ans. Comme nous l'avons écrit plus haut, tant que l'individu ne parvient pas à être régularisé, la compétition n'a pas lieu ; c'est seulement après l'obtention d'un statut légal que le migrant peut entrer de façon active en contact avec d'autres groupes d'individus. Ces interactions vont alors susciter des conflits au cours desquels le migrant va tenter de faire évoluer sa position au sein de l'ordre économique et social local.

Le conflit forme ainsi la deuxième phase du cycle de cette socialisation migratoire. C'est par le conflit que le migrant va prendre progressivement conscience des décalages existant entre son capital culturel et social d'origine et celui qui est nécessaire pour s'adapter et développer ses relations sociales au sein

⁵⁹. Park R., Burgess, E., *Introduction to Science of Sociology*, Chicago, op. cit., p. 500-550.

de la société visée. Dans le cas des « cycles de relations raciales », Park définit ce conflit de façon positive, comme une forme d'interaction socialisatrice. Le migrant y opère une prise de conscience tandis qu'il tente d'associer ses propres intérêts à ceux de groupes d'individus jusque-là méconnus. Pour les migrants iraniens la principale nécessité se résume à trouver un emploi afin de survivre économiquement. On voit alors les individus passer d'un emploi intérimaire à la recherche d'une situation plus stable. Le migrant se confronte ainsi à des univers sociaux inconnus dont il doit apprendre les codes et les rites afin de progresser et, durant cette période, son identité, son capital social, culturel et linguistique sont en conflit ouvert avec ceux de sa société d'accueil.

De ce conflit résulte une troisième étape, celle de l'accommodation. Celle-ci n'efface pas les antagonismes mais suspend leurs caractères conflictuels. Le migrant comprend progressivement les codes et les habitus sociaux, il parvient ainsi à ajuster son comportement pour être en phase avec les nouvelles normes. Cet ajustement peut prendre la forme de consensus, de régulation législative, d'adoption de nouvelles coutumes, rites sociaux...

Pour Park et Burgess, l'assimilation est la dernière étape de ce cycle de relations sociales. La définition qu'ils en font est largement influencée par la conception de l'américanisation, très en vogue après la Première Guerre mondiale. Elle se caractérise selon eux par une inclusion volontaire du migrant et la création d'un *melting pot* : un processus d'ajustement final qui tend à prévenir et à réduire les conflits, à contrôler la compétition et à assurer la sécurité de l'ordre social. Par ailleurs, leur notion de l'assimilation se décline sur le temps long et se définit comme un processus inconscient qui modifie les attitudes intimes et relève d'une sphère psychosociale. Néanmoins les auteurs pensent que cette assimilation ne peut pas être réalisée par la suppression de la mémoire des migrants : leur inclusion n'implique pas l'oubli de leur passé. Comme nous l'avons dit, ce n'est pas tant la définition de l'assimilation proposée par les deux auteurs qui est intéressante mais plutôt le processus de socialisation qu'ils décrivent. Au cours de relations conflictuelles, le système de représentation du migrant évolue et a un impact sur son comportement social.

Ces quatre étapes identifiées sont très utiles pour retracer le cycle conflictuel de la « quatrième socialisation », celle du migrant. Comme nous l'avons expliqué, le point de rupture de ce conflit est l'acquisition d'un travail stable permettant l'accès à un nouveau statut. Sur le plan personnel, l'individu doit désapprendre, au prix d'un ébranlement psychologique douloureux, les codes et habitus de son ancienne socialisation pour en acquérir de nouveaux. Nous allons donc étudier ce deuil de la « maison ».

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Le deuil de la « maison »

Il faut plusieurs chocs biographiques pour désintégrer la réalité massive intériorisée au cours de la socialisation primaire et secondaire. Il en faut beaucoup moins pour la socialisation tertiaire, à condition que les individus ne soient pas entrés dans des institutions de type autoritaire⁶⁰. Il est relativement facile de mettre de côté la réalité de l'intériorisation tertiaire liée au métier, mais pour le migrant, le problème le plus important est qu'il doit se détacher d'une partie de son Moi et de sa réalité ressentie comme gênante pour affronter un nouveau rôle dans un nouveau pays. L'immigré établit ainsi une distance entre son Moi total et la réalité du pays hôte d'une part, et le Moi partiel spécifique du nouveau rôle, d'autre part⁶¹.

Par exemple, l'interdit de s'embrasser entre femmes et hommes qui est lié à la culture de l'islam intériorisé dans les socialisations primaire, secondaire et tertiaire par la majorité des migrants iraniens, tout comme les canons sociaux de l'habillement en fonction des circonstances, l'interdiction de manger du porc et de boire du vin, sont considérés comme pré-donnés dans la vie quotidienne. Aussi longtemps qu'ils ne sont pas transgressés socialement, les interdits ne sont pas un problème pour un migrant, mais la tension se déclenche dès que l'individu est confronté à un nouveau contraste dans le pays hôte.

Étudions l'expérience d'un migrant deux ans après son arrivée à Paris : « Je travaillais en tant que surveillant dans un collège. Un mois après, je travaillais avec une responsable pédagogique avec laquelle j'ai sympathisé par la suite. Un soir au moment de quitter le collège pour rentrer à la maison, elle m'a dit qu'elle m'accompagnerait avec sa voiture. Elle m'a déposé devant mon domicile et elle m'a embrassé et dit au revoir. J'ai rougi et jusqu'au soir je me suis senti préoccupé et j'ai essayé de comprendre l'origine de ma propre perturbation face à son attitude des plus naturelles ! Le lendemain je suis allé la voir et je lui ai dit « Chère X, tu es vraiment gentille et très humaine. Mais depuis hier soir je suis perturbé. La prochaine fois qu'on se quitte tu ne m'embrasses pas » ; elle m'a

⁶⁰. Ces types d'institutions, pourraient, selon Goffman orienter les comportements des individus dans un sens qu'il sera difficile de modifier ultérieurement. E. Goffman, *Asiles*, op. cit. p. 227-245.

⁶¹. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.195.

répondit « Je comprends, il n'y a aucun souci ». Mon travail dans ce collège a duré deux ans et je me souviens qu'au bout d'un an et demi je n'avais plus ce problème et il lui arrivait de me taquiner à ce sujet »⁶².

Examinons un autre cas issu du récit de vie d'un interviewé⁶³, né en 1957, exilé depuis 1983 à Paris, marié, deux enfants, entrepreneur à son compte dans le bâtiment.

« En tant que personne religieuse et pratiquante et qui fait ramadan, j'avais beaucoup de difficultés au début de mon séjour en France. Par exemple, pour aller aux toilettes j'ai eu du mal car il n'y avait pas d'eau pour me laver dans les W.C. De même, les repas n'étaient pas préparés avec de la viande halal⁶⁴. Je me souviens qu'après deux ans je ne pouvais plus garder ces habitudes et je les ai abandonnées.

La tenue des femmes, les films et les publicités pour moi en tant qu'individu pratiquant étaient dérangeants. Petit à petit, ces conflits culturels sont devenus plus ou moins banals, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont résolus profondément mais j'ai essayé de m'adapter à la culture du pays hôte »⁶⁵.

Ces deux cas relatent des adaptations assez difficiles ; étudions maintenant le cas d'un jeune qui montre que le problème ne se pose pas de la même manière compte tenu de l'âge.

Récit de vie de Hamed Dabestani, né en 1983, résidant à Bruxelles depuis 1988, étudiant de design en licence II.

« Quels problèmes avez-vous dû affronter au moment de votre installation ?

Le premier problème était la langue flamande qui nous semblait très difficile. En raison du trajet à parcourir chaque matin, j'étais obligé de me réveiller à 5h30 car il fallait une heure et demie de bus pour se rendre à l'école et, la plupart du temps, je somnolais pendant les cours. Le deuxième problème était la saleté de notre résidence qui n'était pas entretenue. Le troisième était l'insuffisance de nourriture. Actuellement, l'administration belge fait très attention à ce problème en veillant à procurer de la viande et des fruits, mais ce n'était pas encore le cas. Cependant on se débrouillait parce que beaucoup de choses étaient gratuites : nous avions à notre disposition des équipements sportifs, en particulier un terrain de basket et nous touchions 5 euros par semaine comme argent de poche. Notre situation a complètement changé lorsque mon frère a pris un appartement à Entrefeld, non loin de Bruxelles, et nous a inscrits dans un collège catholique. J'ai repris mes études au niveau de la classe de quatrième. La première année fut très difficile et nous avons dû redoubler. L'année d'après s'est bien passée et je suis entré en troisième. La seconde m'a paru très difficile et j'ai préféré la filière technique à

⁶². Entretien exploratoire avec un exilé iranien à Paris le 15 février 2009.

⁶³. L'entretien s'est déroulé le 08/09/2002 à Paris.

⁶⁴. Il s'agit de la viande licite : la bête a été égorgée selon la coutume islamique.

⁶⁵. Nader Vahabi, *Récits de vie des exilés iraniens*, op. cit., p.227.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

l'issue de celle-ci. J'ai passé un bac technique d'architecture et actuellement je suis en deuxième année de faculté de design ».⁶⁶

Les trois récits montrent qu'au cours de la socialisation en Iran un migrant a intériorisé certaines réalités et techniques spécifiques « apportées de la maison » en tant que réalité originale se posant inévitablement en tant que telle. Dès son arrivée dans le nouveau pays il pense que les nouvelles réalités sont « artificielles » et même parfois choquantes ; mais cette résistance cesse au bout d'un processus durant de deux à cinq années. Le migrant essaie ainsi d'adopter à la « maison » des comportements plus vivants et plus pertinents en les reliant aux structures présentes dans la société d'accueil et il tente de se détacher de ses anciens objets « familiers » pour en choisir d'autres. Des manœuvres plus ou moins inconscientes sont nécessaires dans la mesure où une réalité intériorisée existe là de façon persistante. Le niveau de la résistance varie en sens inverse de la motivation de l'individu vis-à-vis de l'acquisition de nouvelles habitudes, de son âge et de la maîtrise de la nouvelle langue. En fait, au cours de ce processus on peut estimer que le langage est le vecteur le plus important de la nouvelle culture, il représente un signe important de la socialisation, comme le montre l'entretien de Mehdi Esfahani, né en 1982, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 2.

« À quels problèmes avez-vous été confronté lors de votre installation ?

Vous savez, au départ, ce n'est pas évident, surtout pour un enfant unique... Mon père et ma mère se sont remariés chacun de son côté. Mon père a une fille de 18 ans, ma maman a un fils de 13 ans. Quand j'ai quitté l'Iran, ils étaient encore petits. Bref, pour un enfant unique, qui avait toujours eu ce qu'il voulait dans la vie, c'était un peu difficile. Pour des raisons affectives, aussi, ma mère me manquait, surtout au départ, ce n'était pas évident. Il y avait aussi le problème de l'installation : trouver le logement, même si c'est vrai qu'au départ, l'État vous aide ; et puis le problème d'intégration : apprendre la langue, heureusement que je parlais un peu anglais, je me débrouillais pas mal, parce que sinon, j'aurais été totalement perdu. Donc, des problèmes affectifs en premier, en deuxième des problèmes d'intégration, puis des problèmes personnels : « qu'est-ce que je vais faire ? est-ce que je dois faire ceci ou faire cela... ? la langue surtout me posait un problème parce qu'en Belgique il y a deux langues : le français et le néerlandais. Au début, je me demandais quelle langue apprendre pour mes études. Finalement, j'ai décidé d'apprendre le français car c'est une langue importante, c'est la deuxième langue du monde, après l'anglais. Mais ce que je peux vous dire sincèrement, c'est que je remercie la Belgique : elle m'a bien accueilli. Je reconnais que, sur le plan de leur attitude envers moi, les Belges sont majoritairement accueillants. J'ai pu continuer mes études supérieures, réaliser mes rêves. C'est ici que j'ai eu ma nouvelle vie, une vie active si l'on peut dire :

⁶⁶. Entretien à Bruxelles, le 02 07 2012.

étudier et travailler un peu à côté. En Iran, j'étais avec mes parents, toujours dépendant d'eux. La Belgique m'a globalement bien accueilli⁶⁷ ».

Cette qualité affective de la relation avec la langue et ses processus d'acquisition appartiennent à la phase de maîtrise de la langue du pays hôte dont presque tous les migrants se souviennent. En effet, pour apprendre la nouvelle langue, le migrant s'appuie sur la réalité pré-donnée de sa langue maternelle⁶⁸. Pendant une période comprise entre une et trois année(s), on retraduit continuellement dans la langue originelle les éléments de la nouvelle langue qu'on veut acquérir ; c'est seulement de cette façon que la nouvelle langue commence à être familière au migrant et devient la réalité intersubjective de l'individu. Quand cette réalité commence à être établie dans son propre mécanisme en francisant l'esprit, il devient lentement possible de renoncer à la traduction ; on devient capable de « penser et rêver » dans la nouvelle langue. Cependant, il est rare que la nouvelle langue apprise chez les migrants iraniens à un stade de leur vie un peu avancé (surtout à partir de 25 ou 30 ans) accède au même niveau que la langue persane maîtrisée depuis l'enfance, ce qui souligne la qualité affective de la langue maternelle.

L'importance de la langue est donc primordiale dans le processus de la quatrième socialisation ; nous avons vu que la socialisation primaire commence dès la naissance, dans la famille, que la secondaire coïncide avec l'école et l'éducation et qu'enfin, la tertiaire commence à se manifester lorsque les individus songent à un métier pour toute leur vie, élément décisif dans la société actuelle largement imprégnée par la division du travail. La quatrième socialisation passe par l'acquisition d'un nouveau statut au prix d'un cycle qui déconstruit et reconstruit l'identité et les valeurs du migrant. Cette transformation a un impact déterminant sur la représentation qu'il se fait de son nouvel univers social.

⁶⁷. Entretien à Bruxelles, le 02 07 2009.

⁶⁸. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.196.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

III. La transformation de trois représentations

L'adaptation de l'individu aux normes de la nouvelle société n'est pas non plus, notamment dans le domaine privé, à l'abri de modifications. Dans l'ordre familial, comme dans celui des croyances et des pratiques religieuses liées à la vie privée, un migrant peut changer plus facilement que dans d'autres domaines. C'est ainsi que, selon les données empiriques, on peut constater la transformation de la représentation de la famille conventionnelle, de la religion, de la nationalité et de la prise en compte de l'individualité, évolution qui s'opère en fonction de trois durées de séjour : celle qui est inférieure à cinq années, celle de cinq à quinze années et celle qui est supérieure à quinze années.

La famille

La famille dans l'espace européen n'a plus la même valeur qu'il y a quarante ans. Le droit de la famille dans les années 1970 a subi des transformations nées de trois faits principaux : l'obtention par les femmes du droit de vote, leur accès à tous les emplois publics ou privés, la maîtrise de la fécondité avec l'utilisation de moyens contraceptifs et la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Selon Dominique Schnapper ces trois réformes ont bouleversé le sens de la famille et du mariage : « La famille est désormais fondée sur l'égalité des conjoints, sur la vérité des héritages biologiques et sur la reconnaissance du caractère essentiellement sentimental des liens familiaux, destinés à assurer non la permanence de la famille, mais l'épanouissement personnel de ses membres. Tocqueville avait déjà annoncé que, dans la démocratie, on ne connaîtrait plus ni ses ancêtres ni ses descendants, et qu'on ne prendrait en compte que les personnes que l'on connaît effectivement, ses parents et ses enfants. La famille en tant qu'entité, n'existe plus indépendamment des individus qui la composent »⁶⁹.

Ainsi, à partir du moment où les individus sont tombés d'accord pour une union sur la base de raisons purement sentimentales, « le respect des intermittences du cœur se traduit par la diffusion du divorce et l'invention de nouvelles formes de conjugalité »⁷⁰.

⁶⁹. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Gallimard, 2007, p.162-163.

⁷⁰. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.164.

Les migrants iraniens ne sont pas écartés de cette transformation : le nouveau rapport au mariage s'évalue dans un ajustement permanent entre l'éclatement du couple au nom de l'authenticité des sentiments amoureux inspirée de la nouvelle socialisation et la nécessaire permanence du lien de parenté. L'enquête confirme que les comportements familiaux s'alignent progressivement sur les normes du pays d'installation, bien que de manière inégale selon les capitaux sociaux des individus. De la mise en relation amoureuse, de la décision de vivre ensemble jusqu'à l'acte de mariage, tout change au bout d'un certain temps et les unions « mixtes », se marier avec une (un) Belge se répandent chez les migrants. Que montre notre corpus à ce sujet ? Le groupe de personnes ayant répondu comporte 29 hommes et 9 femmes entre 26 ans et 88 ans. La majorité des migrants (21 interviewés) sont mariés (55 %), 4 sont en concubinage (10 %) ce qui souligne l'évolution des mœurs de la diaspora par rapport à ce qui se passe en Iran où le concubinage n'existe pas ; 5 sont célibataires (13 %), 8 sont divorcés (21 %) et 6 hommes ont épousé une conjointe non iranienne (16 %). Cet échantillon fait donc apparaître un pourcentage important de mariages mixtes entre Iraniens et non-Iraniens, ainsi qu'un taux relativement faible de divorces (21%) par rapport au pays d'accueil. Un autre caractère de l'évolution de la famille est la transformation de la famille élargie en famille nucléaire, ce qui montre que la solidarité familiale telle qu'elle est pratiquée en Iran n'existe plus dans le pays hôte.

La religion et le nationalisme

Dans nos recherches, nous avons observé que le migrant tend à se familiariser avec les acquis de sa nouvelle nationalité. Par opposition à la société iranienne caractérisée par des réseaux de solidarité mécanique, le migrant rencontre une société organique au sein de laquelle il est contraint de faire un usage privé de ses références religieuses. Sur ce point, Abdelmalek Sayad associe le concept de l'intégration avec la pensée de l'État⁷¹ parce que, d'après lui, c'est l'État qui construit les catégories de l'intégration dans ses différents aspects sociaux, économiques, juridiques et politiques. En fait, les individus, à la fin de ce processus, sont censés s'identifier aux normes étatiques et dominantes. Sur le plan religieux, on observe ainsi qu'au cours de sa tentative de socialisation dans son nouvel environnement, le migrant tend à se démarquer de son empreinte religieuse et nationaliste d'origine.

Sur le terrain de la religion, nous avons observé la même transformation que dans les rapports familiaux. Faut-il poser des questions aux migrants sur leur religion ? Dans l'espace européen il est devenu habituel de ne pas questionner une personne sur son appartenance religieuse, considérée comme un élément de la vie privée. En dépit de cette réserve, est-il légitime de poser la question ? Ma réponse est positive, cela n'entraîne pas de problème particulier dans une enquête sociologique parce que - nous l'avons vu plus haut - la socialisation primaire demeure dans l'individu, prête à se manifester ; elle est au centre de la

⁷¹. Abdelmalek Sayad, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, p. 307.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

problématique durkheimienne du passage d'une société à solidarité mécanique à une société à solidarité organique. Durkheim met en effet en évidence deux formes de solidarité sociale : la solidarité mécanique fondée sur les similitudes et la solidarité organique fondée sur la division du travail. Selon Durkheim, la cohérence de la société n'est plus assurée par la similitude des hommes, c'est-à-dire par la solidarité mécanique⁷².

Alors que les groupes sociaux se multiplient et deviennent de plus en plus étrangers les uns aux autres tout en se hiérarchisant, alors que l'organisation sociale se caractérise par la différenciation extrême des fonctions et des métiers, comment conserver la cohésion intellectuelle et morale qu'assurait la solidarité mécanique où les individus étaient similaires ? Comment rétablir les liens d'interdépendance dans les sociétés modernes où la spécialisation des fonctions sociales peut menacer les échanges qui unissent les hommes ? Il importe de retrouver le consensus, c'est-à-dire l'unité cohérente de la collectivité, non plus par l'uniformité d'hommes interchangeables, la solidarité mécanique, mais par la complémentarité des fonctions qu'ils exercent, c'est-à-dire la solidarité organique. De fait, dans les sociétés modernes, la différenciation des individus et des fonctions institue un nouveau principe de socialisation, désormais fondé sur la liberté et la complémentarité des hommes⁷³.

Cette transformation engendre une interprétation moins rigide de la religion. La plupart des individus ne veulent plus aller à la mosquée, l'église, la chapelle, etc. et préfèrent les petits groupes spontanés teintés d'amitié et d'affection. Ils entendent ne plus soumettre leurs conduites à des normes dictées par les institutions religieuses et inventent de nouvelles manières d'appliquer les pratiques religieuses. Par exemple, certains migrants font le « ramadan civil » : on boit uniquement de l'eau ou bien on boit toutes les six heures un thé ou on se prive de manger de la viande, etc. Au nom de la recherche de leur « dignité », de leur « authenticité » ou encore de leur nouvelle « identité » ils ont une nouvelle interprétation de la religion. Par exemple, comment peut-on s'arranger pour la prière du vendredi alors que dans l'espace européen ce jour est consacré au travail ? Certains migrants adoptent une religion « à la carte » en mêlant la tradition séculaire du pays hôte avec les éléments plus adoucis de leur version personnelle ; ils construisent en quelque sorte leur propre univers de sens. L'enquête montre que la pratique religieuse est dans l'ensemble faible chez les migrants iraniens en Belgique : 8 sur 38 (22%) ont déclaré être croyants pratiquants et 9 sur 38 (24 %) agnostiques. Le tableau suivant est significatif de ce point de vue.

⁷². E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1967, p. 35-98.

⁷³. Les arguments et les idées de cette partie sont largement inspirés de Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 29.

Tableau 1 : Confessions des interviewés

Confessions	Nombre	%
Chiite	8	22%
Musulman laic	3	8%
Zoroastrien	1	1%
Athée	17	45%
Agnostique	9	24%
Total	38	100

La fréquentation des lieux de culte est presque inexistante, du moins, aucune personne ne m'en a parlé. En revanche, ceux et celles qui pratiquent m'ont confirmé qu'ils font leurs prières à leur domicile.

Ce processus de la sécularisation de la religion aboutit à la concrétisation de la longue histoire du refoulement progressif du religieux dans la sphère privée. La tendance générale considère les pratiques religieuses comme une option personnelle, cependant cette séparation du privé et du public n'est pas encore socialisée au sein de la diaspora iranienne : certains pensent en effet que la religion musulmane pourrait jouer un rôle dans la politique et qu'elle ne peut pas en être écartée complètement.

Sur le plan du nationalisme, la référence d'appartenance du migrant tend à suivre celle de son pays d'accueil. Dans la ligne de la transformation réelle de la « maison de l'individu », suite aux deux transformations précédentes (la famille et la religion), le migrant finit par adopter aussi fidèlement que possible les acquis d'une autre socialisation : ceux de la nouvelle nationalité et du nouveau pays.

Dans une volonté d'assimilation dominante, l'État met en jeu l'institutionnalisation d'un processus d'initiation élaboré, une sorte de noviciat, au cours duquel cet État façonne le sentiment de la nationalité chez l'individu qui en vient à s'engager totalement dans la réalité qui est intériorisée. Comment cette troisième structure qu'est la nationalité se transforme-t-elle alors chez le migrant ?

Tenter de prendre en compte le rapport des migrants à l'espace et au temps implique de proposer des réponses à plusieurs questions imbriquées : quels sont les cadres sociaux à travers lesquels se forment et se transforment les relations des individus dans le pays hôte ? La distance vaut-elle détachement ou attachement ? Quel est le rôle du temps dans le maintien et la transformation des liens avec le pays d'origine ? Trois hypothèses sont envisageables.

Une personne qui s'expatrie regrette son pays d'origine et ne s'intéresse pas à son pays d'accueil.

Une personne qui s'expatrie n'est plus attirée par son pays d'origine, mais l'est par son pays d'accueil.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Une personne qui s'expatrie est attirée par son pays d'origine, mais aussi par son pays d'accueil⁷⁴.

Ces trois problématiques élémentaires constituent le support qui définit la capacité de resocialisation des migrants dans les pays hôtes et elles sont clairement corrélées aux nouveaux cadres sociaux et au choix du style de vie des exilés ; elles mettent en valeur également quelques notions comme la patrie, le peuple ou le pays. A titre d'exemple, la notion de patrie d'origine est tellement forte et reste tellement prégnante chez certains individus qu'elle les pousse à en faire le deuil et, tant qu'ils ne retournent pas en Iran, ce deuil originel reste profondément ancré en eux⁷⁵. Le problème du pays et de la nationalité ne se cantonne pas à cette dimension individuelle et psychologique parce que la migration, en tant que phénomène universel concerne l'État nation. Selon A. Sayad : « Malgré l'extrême diversité des situations, malgré les variations qu'il revêt dans le temps et dans l'espace, le phénomène de l'émigration-immigration manifeste des *constantes*, c'est-à-dire des caractéristiques (sociales, économiques, juridiques, politiques) qui se trouvent tout au long de son histoire »⁷⁶. Ces constantes composent une sorte de fond commun irréductible, qui est le produit et, en même temps, l'objectivation de la « pensée d'État », c'est-à-dire une forme de pensée qui reflète, à travers ses propres structures mentales, les structures de l'État, ainsi faites corps⁷⁷. Les catégories à travers lesquelles nous pensons l'immigration (et, plus largement, tout notre monde social et politique), catégories sociales, économiques, culturelles, éthiques et pour tout dire politiques, sont objectivement des catégories nationales, voire nationalistes. « Les structures de notre entendement politique le plus ordinaire, celui qui se traduit spontanément dans notre vision du monde, qui en est constitutif pour une large part et qui en est en même temps le produit, sont au fond des structures *nationales* et agissent comme telles. Structures structurées en ce sens qu'elles sont des produits socialement et historiquement déterminés, mais aussi structures structurantes en ce sens qu'elles pré-déterminent et qu'elles organisent toute notre représentation du monde et, par suite, ce monde lui-même »⁷⁸.

Autrement dit, le migrant se trouve face à un double processus, l'un déjà construit et fabriqué dans son pays natal par l'Etat iranien, processus en cours de déconstruction alors que l'autre est en cours de construction dans le pays hôte. Le migrant essaye de trouver un moyen terme entre ces deux processus ; dès son arrivée dans le pays d'installation il est face à un mode de catégorisation créant une ligne de démarcation, invisible ou à peine perceptible mais explicite et

⁷⁴. Ces trois possibilités ont été abordées dans un ouvrage précédent. Cf. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit., p.173.

⁷⁵. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée*, p. 162-163.

⁷⁶. Sayad Abdelmalek, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, p.395.

⁷⁷. Pierre Bourdieu, *Esprits d'État, Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 96-97, mars 1993. p. 49-62.

⁷⁸. Abdelmalek Abdolmalek, *La double absence*, op.cit., p.396.

percutante dans la vie quotidienne, avec des effets considérables. Ce mode de catégorisation construit radicalement un mur entre « nationaux » et « non-nationaux » en divisant la société en deux camps palpables : ceux qui ont naturellement et de fait un Etat, qui possèdent la nationalité de leur pays délimité sur un territoire géographique, en l'occurrence la Belgique, et ceux qui n'ont ni Etat ni pays puisqu'ils ne possèdent pas la nationalité belge. L'immigration constitue donc la limite de l'Etat national dont le fonctionnement favorise les autochtones par rapport aux « autres » qu'il n'a à connaître que matériellement ou instrumentalement, selon le droit du sol ou le droit du sang⁷⁹.

Cette double approche du nationalisme, bien qu'elle perturbe plus ou moins longuement le migrant, finit par être saisie par lui de façon plus réaliste : la notion de nationalisme devient l'objet d'un changement de représentation, dans la ligne des deux transformations précédentes portant sur la famille et la religion. Cela conduit vers la quatrième structure, celle de la notion de l'individualité et de la naissance du *Je*.

⁷⁹. Badie Bertrand et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, op. cit., p. 108-126.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Le soi

Pour George H. Mead, le “soi” se développe « à partir d’un processus social qui implique d’abord l’interaction des individus dans le groupe, ainsi que la préexistence de ce groupe »⁸⁰. Le “soi” est ainsi façonné par la communauté dont il fait partie. Il tend à refléter les modèles de conduite organisés au sein du processus social auquel il participe. Cependant, explique Mead, si le “soi” se réalise au cours de sa relation avec les autres, chaque “soi” réfléchit un point de vue propre, unique et singulier.

Nous avons déjà étudié le passage d’une société mécanique à une société organique ; un migrant iranien, lors de son arrivée dans un pays comme la Belgique, entre dans une société où le niveau de la liberté individuelle n’est pas comparable avec celui de son pays d’origine qui a une société holiste, pré-moderne, celle des premiers temps de la modernité dans laquelle les liens sociaux sont fixés au sein d’un système traditionnel (famille, village, royauté, religion) et où la notion d’individu est secondaire⁸¹. La société d’accueil donne plus de possibilités aux individus que la société iranienne mais le lien social s’y fragilise sous la multiplicité des choix et l’éclatement de la solidarité communautaire. Cependant, des migrants conservent leurs relations communautaires mais, dans ce cas d’une socialisation communautaire, le problème intrinsèque est que la socialisation du migrant s’effectue dans une contre-définition de la nouvelle réalité, c’est-à-dire à l’opposé des définitions données par les légitimateurs « officiels » de la société d’accueil. Ce type de socialisation communautaire touche certains individus mais la majorité des migrants entre dans une autre optique de socialisation à partir du moment où le problème du statut juridique a été résolu. Le migrant devient alors, pour reprendre l’analyse de Michel Wieviorka, un Sujet qui résiste, ou échappe, aux logiques des systèmes du souverain, de Dieu, d’une communauté et de sa loi ; il évoque, de ce point de vue, la capacité de l’être humain à agir pour sa survie, pour sauver sa peau⁸².

Comment certaines valeurs acquises dans le passé déclenchent-elles la résistance alors que d’autres s’effacent en toute sérénité ? Comment peut-on expliquer le double processus de la résistance aux rappels de la mémoire d’une part et de leur disparition d’autre part ? Comment peut-on justifier l’entrée de l’individu dans cette étape de résistance aux contraintes de la mémoire, voire à l’effacement de celles-ci ?

La relation du migrant aux institutions socialisantes se charge de « signification », c’est-à-dire que la nouvelle structure sociale et ses institutions s’emparent des représentations du passé de l’individu au cours de sa nouvelle socialisation. Le

⁸⁰. George H. Mead, *L’esprit, le soi et la société*, op.cit., p.230.

⁸¹. Pour le modernisme en Iran, cf. Farhad Khosrokhavar, *Anthropologie de la Révolution iranienne*, Paris, L’Harmattan, 1997, p. 15-45.

⁸². Wieviorka Michel, *Neuf leçons de sociologie*, op. cit., p.32.

migrant s'engage ainsi profondément dans la nouvelle réalité ; l'individu « se donne » aux différents aspects de la vie quotidienne (travail, goût vestimentaire, préférences alimentaires, intérêt musical, loisirs, etc.), pour certains de façon modérée et pour d'autres, non pas partiellement mais avec tout ce qui, subjectivement, engage la totalité de leur vie. La capacité à sacrifier à ce changement dépend de plusieurs invariants et contribue à une socialisation réussie⁸³.

Nous avons déjà souligné l'efficacité de l'intégration organique, née des relations entre individus libres, différents les uns des autres mais complémentaires. On avance même qu'elle crée une forme nouvelle de lien social qui est plus souple, plus solide, plus tangible et mieux intériorisé ; mais ce lien social, dans la société postmoderne, est en évolution et pose un problème qui peut être formulé ainsi : Comment le lien social est-il compatible avec la liberté des personnes ? Selon François de Singly la réponse proposée le plus fréquemment décrit surtout les malheurs d'une société avec des individus isolés, mal socialisés ou délinquants, trop peu cultivés. L'auteur précise : « Le monde moderne basculerait dans la décadence, la dépression, l'atomisation, voire la sauvagerie... La libération propre à la modernité -dont 68 est la figure emblématique- conduirait à la nouvelle forme de tyrannie... Cette inquiétude, née après la Révolution française, est remontée depuis la seconde moitié du vingtième siècle, lorsque le processus de l'individualisation a connu une seconde étape de son développement, avec la diffusion de la scolarisation - fondement objectif de l'individu moderne - et la reconnaissance progressive des droits des femmes et des enfants. Pour la première fois, l'ensemble des individus compose une société pouvant réclamer cette individualisation, traditionnellement réservée aux hommes. L'extension du marché, la globalisation ou la mondialisation, constituent aussi le support objectif de cette extension de l'individualisation »⁸⁴.

En fait, dès l'obtention du statut juridique, en devenant un nouveau citoyen de l'État, un migrant entre dans la nouvelle phase où naît le « Je » qui est moins attaché à un « Nous » pour reprendre l'expression d'Alain Touraine⁸⁵. Cette confrontation entre le Je et le Nous transforme le lien social du passé : en effet, le nouveau lien social ne peut reprendre la forme du lien social traditionnel en référence à la société iranienne parce que les migrants, désormais individualisés, ne ressemblent plus aux membres de l'ancienne société en lutte permanente contre les forces centrifuges.

Dans la section suivante, nous approfondirons ce nouveau lien social avec le processus de recherche d'un emploi, lequel joue un rôle socialisateur décisif dans la quatrième socialisation.

⁸³. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.198.

⁸⁴. François de Singly, *Les uns avec les autres, Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin, 2003, p.12-13.

⁸⁵. Alain Touraine et Farhad Khosrokhavar, *La recherche de soi, Dialogue sur le sujet*, Paris, Fayard, 2000, p. 149.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

IV. La carrière migratoire

Dans la section précédente, nous avons étudié comment la quatrième socialisation transforme les représentations mentales des migrants pour une nouvelle vie en Belgique, mais nous n'avons pas abordé les facteurs objectifs de cette transformation, ce que va faire la suite du texte.

Dans son ouvrage intitulé *Self, Mind and Society*, George Herbert Mead a abordé la socialisation comme « construction d'une identité sociale (un self dans le vocabulaire méadien) dans et par l'interaction – ou la communication - avec les autres »⁸⁶. Cette construction de soi est le résultat d'un processus entre les socialisateurs et les socialisés ; elle permet à Mead de développer une analyse minutieuse de la socialisation comme construction progressive de la communication du soi comme membre d'un groupe, participant activement à son existence et, par conséquent, à son changement⁸⁷. L'analyse de l'articulation de cette existence sociale et ce changement, comme en témoignent plusieurs enquêtés de terrain, pourraient être étudiés à travers quatre invariants principaux dans le processus de la construction de la carrière migratoire, concept développé *supra*, des migrants :

Les trajectoires
Le statut juridique
Le travail, grand socialisateur
Les ressources

⁸⁶. George Herbert Mead, *Mind, Self and Society*, Chicago, The University of Chicago Press, 1934, p.10, cité par A. Coser Lewis, *Masters of sociological Thought, Ideas in historical and social Context*, New York, HBJ, 1977, 2nd Edition, p.334. Le livre a été traduit en français, G. H. Mead, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Puf, 2008.

⁸⁷. Cette partie est inspirée de Claude Dubar, *La socialisation*, Paris, Ed, Armand-Colin, 2010, p.91-92.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Les trajectoires

Comment le projet migratoire se forge-t-il et se poursuit-il dans le temps ? Comment les migrants parviennent-ils à établir leurs itinéraires et leurs trajectoires ? Comment maîtrisent-ils les aléas du déplacement et de l'exil ?

Le concept de trajectoire est controversé en sociologie et nous le présentons ici très brièvement⁸⁸. Selon Anselm Strauss⁸⁹, il existe une distinction qui se situe entre le trajet migratoire (ou encore itinéraire) et la trajectoire développée par le migrant. L'expression "cours de la migration" se réfère à un processus de déplacement et ne présente pas de difficulté pour le lecteur qui comprend que le migrant ne peut pas maîtriser tous les dangers d'un tel voyage. En revanche, le terme de trajectoire a pour nous la vertu de faire référence non seulement aux itinéraires parcourus par les migrants mais également à toutes les situations inattendues auxquelles ils sont confrontés dans les déplacements qui jalonnent ce cours, ainsi qu'au retentissement que ces itinéraires et leurs vicissitudes ne manquent pas d'avoir sur eux et qui affectent leurs mémoires individuelles⁹⁰. Autrement dit, ce qui nous intéresse avant tout c'est d'essayer de comprendre dans quelle mesure les trajectoires sociales et les conditions de vie des migrants sont susceptibles de modifier le processus de la resocialisation des individus dans le pays hôte : statut juridique, emploi et promotion, accès aux services publics et prestations sociales.

Le terme *trajectoires* au pluriel renvoie à la volonté d'étudier les parcours d'un migrant, dans tous les aspects de sa vie en société. Il s'agit des cheminements sociaux d'un individu dans l'espace et dans le temps, des déplacements qui ont résulté de ses choix ou de ses non-choix, considérés comme des prises de positions rationnelles qui s'appuient sur la totalité des décisions possibles mais dans un horizon limité⁹¹. Du coup, l'enquête s'intéresse à retracer les trajectoires de vie des migrants : trajectoires scolaires, professionnelles, résidentielles, matrimoniales.

Notre enquête en Belgique fondée sur des entretiens semi-directifs avec 38 personnes a permis d'identifier quatre types de trajectoires.

Une trajectoire simple et linéaire

La première figure emblématique d'une trajectoire simple et linéaire est représentée par l'émigré devenu en terre d'immigration soit un immigré familial et ordinaire, soit un étudiant, soit un exilé engagé politiquement. Cet immigré, figure

⁸⁸. Pour une approche plus critique et détaillée, cf. Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit., p.145-166.

⁸⁹. Anselm Strauss, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992, p.143.

⁹⁰. Pour une vision plus large sur la question des différentes trajectoires des individus dans d'autres contextes sociaux et historiques, cf. Isabelle Backouche, *Figures de l'exil*, Dossier, Revue *Genèses*, N°38, p. 1-3.

⁹¹. Stéphane Dufoix, *Politiques d'exil*, Paris, PUF, 2002, p.264.

centrale de la sociologie de A. Sayad⁹², est celui dont le voyage est pratiquement direct, par exemple d'Algérie ou d'Iran vers la Belgique avec un projet migratoire. Il est en quête d'une vie meilleure ou, pour reprendre une expression courante, il part pour l'Eldorado.

Cependant, la sociologie proposée par A. Sayad n'aborde pas la question de la trajectoire clandestine des migrants ; l'auteur a étudié uniquement le pays d'origine ainsi que la problématique de l'installation d'un immigré dans le pays hôte. Autrement dit, le départ est direct, se fait la plupart du temps par avion ou par train avec une démarche classique de visa. Dans notre enquête, 15 sur 38 personnes (39 %) ont quitté l'Iran directement. Le projet porte majoritairement sur la reprise d'études, le regroupement familial, l'asile politique (un cas seulement) et, dans ces cas, l'itinéraire est bien maîtrisé.

Une trajectoire clandestine linéaire

Dans la sociologie de la migration, il existe une autre figure que Smaïn Laacher, Catherine Wihtol de Wenden⁹³ et Nicholas P. de Genova⁹⁴ ont mise en valeur à travers le concept de trajectoire illégale, de trajectoire des clandestins⁹⁵. Elle renvoie d'une part au désespérant comportement de l'État d'origine qui a tenté de réduire ce futur émigré à la condition de « plante observatrice » ; d'autre part, l'expression suggère la probable impuissance du pays où il arrive à devenir son parrain, tant ce pays aura du mal à maintenir intact son pouvoir souverain sur un étranger venu inopinément de l'extérieur, à l'inverse de ce qu'exigent le droit et la morale⁹⁶. En dépit de ces constantes, le migrant clandestin ne correspond cependant pas à une figure univoque et homogène en tout lieu et en tout temps. Le migrant de cette catégorie, ayant un capital économique et social fort, défie l'État de droit et sa souveraineté : il existe en effet un réseau de trafic d'hommes qui prend en charge de Téhéran jusqu'au pays d'installation ; 4 interviewés sur 38 (11 %) ont opté pour ce modèle de déplacement.

Une trajectoire à recommencements multiples

Dans les deux cas précédents, lors de leurs déplacements et trajets, les migrants, en une période très courte, se sont installés définitivement. Dans la trajectoire à recommencements multiples au contraire, les migrants s'exilent à nouveau dans les cinq ou dix années qui suivent leur installation. Le cas emblématique de cet idéal-type est un traducteur assermenté de Bruxelles : émigré à Paris en 1961 afin de continuer ses études de médecine, il essuie un refus du consulat iranien pour

⁹². Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, p. 14-70.

⁹³. Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, op. cit., p.10-11.

⁹⁴. Nicholas P. de Genova, Migrant "illegality" and deportability in every day life, *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, oct. 2002, p. 419-447.

⁹⁵. Bernard Badie et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p.12-26.

⁹⁶. Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté, Les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999, p.117-141.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

renouveler son passeport en raison de ses activités politiques, ce qui le met alors dans l'illégalité. En 1969, il est contraint de quitter Paris et de partir en Belgique pour reprendre ses études de médecine ; il ne peut les mener à bien mais après son mariage avec une Belge, sa situation est régularisée.

Une trajectoire conflictuelle hasardeuse

Dans ce type de trajectoire conflictuelle, on voit tout et n'importe quoi et les migrants concernés n'entrent pas dans notre grille d'analyse habituelle en sociologie de la migration. Contrairement aux cas précédents, il n'y a pas de ressources, on va à l'aventure, relevant ainsi de la figure emblématique de la migration actuelle avec nomadisme transnational, de la mondialisation d'en bas. Il s'agit d'un type de migrant qui a été réduit à être clandestin dans son propre pays, ce qui a brisé le rapport au temps et à l'espace qu'il avait construit dans la « vie civile ». Lorsque l'émigré en partance quitte l'Iran, la rupture devient brutale et s'aggrave encore dans l'univers quotidien du voyage avec le passage illégal de la frontière, la vie dans les pays voisins de l'Iran, les logiques de la routine, l'absence de pratiques et de valeurs qui rattachent l'individu à l'ordre social⁹⁷. Les entretiens montrent qu'au moment du départ d'Iran les fortes contraintes qui s'exercent, pour les uns, sur leur décision, les déconnectent de leurs ressources et de leurs modes de fonctionnement habituels, tandis que pour les autres, le manque de ressources et de connaissances vont les réduire à être piégés par les passeurs. Ils ne maîtrisent ni leur itinéraire ni leur carrière de resocialisation et entrent dans un «no man's land» où ils sont confrontés à des conditions et à des événements totalement imprévus qu'ils n'étaient pas en mesure d'envisager auparavant⁹⁸. Pour eux, ce sont les hasards et les aléas de la trajectoire qui commandent la destination et non l'inverse. De ce fait, plus qu'un itinéraire allant du départ au pays de destination en un seul voyage - soit de type dominant cité par Sayad, soit du type de la trajectoire linéaire clandestine mais maîtrisable - on a des itinéraires à multiples rebondissements, des trajectoires non linéaires avec des séjours transitoires clandestins parfois très longs dans des pays limitrophes pendant le trajet.

⁹⁷. Françoise Durand, Entre territoires et réseaux, in Bernard Badie et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p.141-155.

⁹⁸. Ces migrants sont la figure emblématique de la migration transnationale : ils vont à l'aventure sans avoir une vue de ce qui va suivre, c'est en quelque sorte une mondialisation par le bas. Alain Tarrus, *La Mondialisation par le bas : Les Nouveaux Nomades de l'économie souterraine*, Paris, Ballard, 2002, p. 20-50.

Tableau 2 : Synthèse des quatre trajectoires

Déplacement	Nombre	%
Trajectoire légale et directe	15	39 %
Trajectoire clandestine linéaire maîtrisable	4	11 %
Trajectoire à recommencements multiples	5	13 %
Trajectoire conflictuelle et hasardeuse	14	37 %
Total	38	100 %

Ainsi, comme nous l'avons montré, les migrants se divisent en deux grandes catégories en ce qui concerne les déplacements vers la Belgique : sur un échantillon de 38 personnes interviewées, 15 individus seulement, soit 39%, étaient arrivés légalement et directement tandis que la majorité, 23 personnes, soit 61%, avaient accompli un déplacement clandestin, soulignant ainsi l'importance numérique des sorties d'Iran clandestines⁹⁹.

Les variables du capital humain (âge, genre, célibat, niveau d'études, statut social dans le pays d'origine, etc.) affectent les choix des individus vers les zones de destination qui changent pendant la trajectoire par rapport à la décision prise en Iran. Ainsi, un problème empirique clé surgit à partir du moment où l'on arrive dans les pays limitrophes, là où l'effet du capital humain est plus important¹⁰⁰ : dans cette nouvelle structure sociale induisant généralement un changement de langue, de culture et de système économique, l'individu en diaspora ressent le fait que le capital humain acquis dans son pays d'origine ne se transfère pas exactement dans le pays étranger. La conscience de cette réalité sociétale et culturelle est à l'origine des grands enjeux de cette étape de la carrière migratoire et les migrants peuvent être sanctionnés en fonction de facteurs tels que le niveau d'études et l'expérience professionnelle.

Cependant, ce schéma de « sélectivité négative » ne peut pas constituer une hypothèse universelle et tangible. L'enquête montre effectivement que la sélection des facteurs du capital humain dépend de la transférabilité des connaissances ou des aptitudes soumises à considération, elles-mêmes déterminées par des conditions sociales, économiques et historiques spécifiques à la Belgique. En général, tout changement social qui affecte la valeur marchande du capital humain, dans n'importe quelle société, a le pouvoir de modifier la taille et la nature de la relation entre les migrants et la société d'accueil, ce qui oriente

⁹⁹. Pour un aperçu global du flux migratoire clandestin, cf. Stephen Castles, Conference on Theories of Migration and Social Change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008, p. 1-15.

¹⁰⁰. S. Douglas, S. Massey & al, Theories of International Migration: A Review and Appraisal, op. cit., p. 456.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

vers le rôle du statut juridique ou encore, du déclassement ou reclassement social, point sur lequel nous reviendrons dans la suite du texte.

Le statut juridique

Qu'entendons-nous par le statut juridique ? Le migrant clandestin que nous venons de présenter, prétendant être acteur à part entière du jeu mondial, est-il compatible avec la vision strictement « stato-nationale » des relations internationales de l'État de droit ? De tels flux ne semblent-ils pas être rétifs à la constitution des régimes internationaux réclamant l'État souverain ? Il est très difficile de répondre de manière univoque à ces questions car « le monde n'est plus celui des États ou, plus exactement, ne l'est plus à titre exclusif. Les relations internationales ne sont plus sociologiques de manière marginale ou ambiguë, comme elles l'étaient naguère, et on a dû enfin admettre qu'un flux religieux ou un flux migratoire faisait souvent peser sur les grands équilibres mondiaux des menaces ou des risques bien supérieurs à une quelconque initiative diplomatique traditionnelle »¹⁰¹. Certes, nous assistons à la crise de l'État partout dans le monde : la découverte et la redécouverte des réseaux migratoires dans la phase transnationale constituent la figure emblématique de cette crise à l'aube du 21^{ème} siècle, orientant vers le couple État-migration. Cette crise relationnelle dispense-t-elle l'individu de l'État ? Cette vision est utopique à ce stade des relations internationales et nous avons développé plus haut la naissance du nouveau citoyen dans le pays hôte ; l'État a toujours le rôle essentiel et même exclusif de l'octroi d'un statut juridique aux migrants et « c'est l'État - et lui seul - qui détermine souverainement qui peut prétendre à la citoyenneté et qui ne saurait y avoir accès »¹⁰².

En fait, le statut juridique, pour reprendre l'idée de Marco Martiniello, « permet de comprendre en quoi le statut ne renvoie pas simplement à la seule dimension juridique du titre de séjour légal en Belgique... Il touche directement la vision des possibles du migrant, il détermine la stabilité du séjour... Il renvoie à l'identité sociale du migrant, à son existence »¹⁰³.

Approfondissons donc le rôle du statut dans les extraits des récits de vie qui vont être présentés.

La détermination d'un statut permet au migrant de se projeter ou non dans une stratégie du futur plus ou moins aléatoire (avenir, stratégie, choix, maîtrise du destin) mais aussi dans une réalité quotidienne à moyen terme. De même, la

¹⁰¹. Bertrand Badie et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, op. cit., p.11.

¹⁰². Bernard Badie et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire*, op. cit., p.16.

¹⁰³. Marco Martiniello et al, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 266-267.

délivrance rapide d'un statut juridique permet au migrant d'élaborer une stratégie d'intégration stable et rapide sur le territoire d'accueil.

« Dix jours après mon entretien, mon dossier a été accepté. Ce qui est bizarre c'est que normalement la convocation pour le premier entretien peut attendre un an, deux ans et c'est seulement après que vous passez ce premier entretien. Moi, j'ai eu beaucoup, beaucoup, de chance : j'ai eu trois fois consécutives une réponse positive. Cela a beaucoup contribué au fait que je reste en Belgique. Si j'avais reçu une réponse négative, certainement, j'aurais essayé de partir en Angleterre via Calais ou Bruges comme beaucoup d'Iraniens qui partaient par camion pour 200/300 €. Ce qui est sûr, c'est que j'aurais essayé cette voie-là »¹⁰⁴.

En revanche, la succession des recours administratifs contribue à une précarisation de la situation du migrant et a une influence sur la stabilité du projet de vie à moyen terme.

Examinons les récits de vie de Saïd Panahi, né en 1974 à Téhéran, immigré depuis 2002 en Belgique, commerçant en textile.

« La première réponse était négative, la deuxième, bien que mon avocat disait qu'elle allait être positive, fut encore négative. Entre la première et la deuxième, ça n'a duré que deux mois et demi ; quand j'ai eu la deuxième réponse, mon avocat a dit qu'il devait faire les démarches au Conseil d'État pour que je puisse avoir la permission de rester au centre, sinon, ils allaient me renvoyer en Iran... Avec mon permis de résidence temporaire je suis venu à Liège où j'ai loué un studio. C'est le CPAS (Centre Public d'Actions Sociales) qui m'a permis de faire tout ça. Après, j'ai eu une autre interview pour l'obtention de la résidence permanente : ils m'ont encore donné une réponse négative. J'ai de nouveau fait recours : j'avais une réponse positive dans mon dossier, mais je ne sais pas pourquoi ils m'ont donné une réponse négative pour la troisième interview. J'ai fait un nouveau recours parce que, si on ne déposait pas de recours à une réponse négative, ils nous retireraient tous les papiers et avantages sociaux dont on disposait, et on revenait à la première étape. Heureusement, je n'ai pas eu de réponse négative à ce recours et, en 2006, j'ai reçu une lettre stipulant que mon permis de séjour devenait permanent. En fait, jusqu'en 2006 j'étais sur le qui-vive : j'avais loué le studio entre la deuxième et la troisième interview, dès que j'avais eu la réponse positive à la deuxième. Mais deux mois après, j'ai eu une réponse négative, mais ils ne m'ont pas retiré ma carte de séjour temporaire car j'ai déposé un recours contre cette troisième réponse négative »¹⁰⁵.

L'acquisition d'un statut juridique (nationalité belge acquise par mariage) stable, suivie d'un retour en Iran, puis d'une réinstallation dans le pays d'immigration s'effectuent sans difficultés pour ce migrant.

¹⁰⁴. Entretien avec Amir Nourbakhsh, le 04 06 2009 à Bruxelles.

¹⁰⁵. Entretien avec Saïd Panahi, le 21 08 2009.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Étudions le récit de vie de Mohammad Riahi, né en 1956 à Chirâz, immigré à Bruxelles en 1975, retourné en Iran en 1985 et re-émigré en 1987 à Bruxelles, gynécologue.

« Je suis revenu en août 1987 ; mon voyage a duré une semaine. Arrivé ici, j'ai postulé en gynécologie, j'ai été accepté facilement et j'ai pu continuer ma licence de spécialisation et puis m'installer et travailler dans les hôpitaux. Je me sens intégré ici, je sens que j'ai eu toutes les possibilités qu'il me fallait en fonction de mes projets. Rien ne m'a empêché d'avancer dans la vie professionnelle, sans dire que je suis arrivé à un but puisqu'il faut toujours aller plus loin. Je dirige un cabinet à mon compte, j'ai même travaillé pendant plusieurs années en tant que chef du département gynécologique dans un hôpital bruxellois »¹⁰⁶.

Le titre de séjour est une garantie de la poursuite d'une formation supérieure et son défaut un risque majeur de précarisation de la situation du migrant, ce que nous constatons dans le récit de vie de C. N., né en 1940 à Fouman (nord-est de l'Iran), émigré à Paris en 1961, puis à Bruxelles en 1970, retraité laborantin et infirmier, traducteur assermenté.

« Quand on vous dit que vous devez retourner en Iran pour renouveler votre passeport, c'est qu'il y a un problème ; ça faisait des années qu'ils renouvelaient les passeports de tout le monde. Donc, pourquoi moi, tout-à-coup ? C'est que moi, j'avais un problème politique. Déjà en 1964, quand j'étais retourné en Iran, la *Sâvâk*¹⁰⁷ m'avait confisqué mon passeport à l'aéroport et j'avais eu beaucoup de mal à le récupérer. J'ai donc continué mes études en Belgique, mais malheureusement, je ne pouvais plus continuer la médecine après le décès de mon père. On avait des problèmes familiaux colossaux et je devais travailler pour gagner ma vie. J'ai donc choisi la formation pour être laborantin. De 1970 jusqu'en 1974, j'ai bien prolongé ma carte de résidence mais je n'avais pas de passeport, j'ai donc fait mes études, j'ai commencé à travailler mais je n'avais toujours pas de passeport. Je ne pouvais pas aller à Paris et je me suis fait arrêter plusieurs fois à la frontière. Puis, je me suis marié avec une Belge et je n'ai plus eu de problèmes de séjour »¹⁰⁸.

Le délai d'attente dans le traitement du dossier de la demande d'asile, c'est une perte de temps en termes de projection sur une reconversion professionnelle adaptée à l'ancien statut du migrant. Récit de vie de M. H., né en 1941 à Semnan, exilé depuis 1985 en Belgique, ancien vice-président de l'Office des douanes d'Iran sous le régime du shâh, commerçant à son compte, républicain laïque démocrate.

¹⁰⁶. Entretien avec Mohamad Riahi, le 06 10 2009 à Bruxelles.

¹⁰⁷. La police secrète du régime du Shâh.

¹⁰⁸. Entretien avec C. N. le 10 10 2009 à Bruxelles.

« ... J'ai eu des problèmes avec mon dossier. On était quatre : trois frères et un cousin, moi je suis né en 1941. Nos dossiers étaient en lien les uns avec les autres : en effet, mon cousin avait dit qu'on avait aidé les moudjahidines, alors que nous étions antireligieux et anti-moudjahidines ! (rire). Bref, notre dossier a eu des problèmes parce que le mot moudjahidines faisait peur ; ils ont pensé que nous étions une bande de terroristes (rire). On a perdu notre temps pendant vingt-six mois : j'aurais bien voulu faire des études, j'avais un master et je voulais faire un doctorat, mais on devait rester à la maison, on ne pouvait ni étudier ni aller au cours de langue. On perdait notre temps à errer dans les rues et sur la Grand Place. Finalement, après vingt-six mois, notre demande d'asile a été acceptée. Mais la vie était devenue très difficile : on s'est donc mis à travailler comme chauffeur de taxi et depuis ce temps-là je dépends du taxi »¹⁰⁹.

Une instabilité sociale liée à un manque de statut juridique permanent condamne à une vie au jour le jour, sans projet envisageable. L'exemple de l'impossible insertion d'une famille de migrants le confirme. Étudions le récit de vie de Nahid Téhérani, née en 1962 à Abadan, expatriée depuis 2000 en Belgique, femme au foyer, sans-papiers.

Cette femme exilée avec ses 3 enfants et son mari, arrivée clandestinement en Belgique depuis onze années, se voit refuser des titres de séjour permanents au titre de l'asile politique (deux demandes rejetées) et se voit donc contrainte de vivre dans la précarité la plus totale (logement dans un garage, ressources minimales, emploi au noir). Son mari, âgé de 55 ans a pu obtenir un titre de séjour avec permis de travail mais cela n'a pas débouché sur un emploi. Le titre n'a donc pas été renouvelé. Les enfants ont été scolarisés et l'un des fils a tenté de monter une affaire qui a fait faillite. Il est également sans titre de séjour permanent. Dans cette trajectoire, cette femme est arrivée seule (dans un premier temps) avec ses enfants et ne possédait pas les rudiments de la langue française. Il semble qu'elle n'ait pas opéré les bons choix dans son parcours de resocialisation et se soit isolée dès le départ (logements indépendants) des conseils de sa propre communauté, ou alors, elle s'est dirigée vers des personnes non efficaces dans le suivi de son dossier administratif. Elle a vécu de nombreux déplacements familiaux dans des lieux variés et désocialisants (stigmatisants) qui ont entravé son parcours.

Elle se retrouve actuellement malade et désemparée face à sa situation précaire. Dans le panel d'enquête, elle est l'une des rares personnes qui n'a pas souhaité transmettre son récit sur ses motivations de départ et de déplacement. Le manque de statut juridique pose problème pour l'insertion des individus et l'entretien ne permet pas un dialogue transparent et réciproque fondé sur la confiance¹¹⁰.

¹⁰⁹. Entretien à Bruxelles, le 13.11.2009.

¹¹⁰. D'autres chercheurs ont été aussi confrontés à la question de la confiance pour l'étude de la trajectoire du migrant, cf. Smaïn Laacher, *Le peuple des clandestins*, Paris, éditions Calmann-Lévy, 2007, p 34-35.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Chez certains migrants déjà fragilisés par les épreuves, cette indétermination du statut au regard de la législation sur les étrangers peut avoir des répercussions sur leur capacité à revendiquer une existence sociale, à se sentir en droit de prétendre à une citoyenneté pleine et entière. Peut-on espérer une harmonisation des droits des migrants au sein de l'Union européenne ? Aujourd'hui, c'est toujours l'intérêt national qui prime et cela met le migrant dans l'embarras¹¹¹. Cependant, chaque statut attribué (chaque droit ouvert au migrant par la société d'accueil) établira pour le migrant un périmètre de mobilité, permettra d'être titulaire de droits concernant le regroupement familial ou encore, ouvrira un accès plus ou moins large au marché du travail, point que nous abordons maintenant.

¹¹¹. Pour cette harmonisation des lois, cf. Michel Wieviorka, *Pour la prochaine gauche*, Paris, Robert Laffont, 2011, p.90-91.

Le travail, grand socialisateur

L'accès à un statut d'actif sur le marché de l'emploi est, pour le migrant, un facteur important du processus de socialisation qui lui permet de s'identifier à un citoyen classique, payant des impôts et participant à la vie du pays d'accueil. L'accès au travail est un élément clé de la construction d'une identité sociale positive; il inscrit généralement l'individu dans un mouvement lui permettant d'élaborer ses choix pour le futur.

L'hypothèse inverse, l'absence de travail, est développée par François Dubet et analysée de manière très poussée dans son livre « La galère des jeunes ». Il écrit : « Aujourd'hui, la galère est une action de classes dangereuses parce qu'elle surgit sur les ruines de la culture populaire des sociétés industrielles et n'est pas une forme de turbulence tolérée ou de culture de pauvreté. La galère apparaît lorsque les banlieues rouges s'effilochent, quand les modes de régulation sociale se défont et que l'exclusion économique est accrue par le chômage. La galère est la forme de la marginalité des jeunes liée à la fin du monde industriel qui ne peut ni créer des systèmes d'identification stables, ni assurer l'intégration des nouveaux venus »¹¹².

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse, un tour rapide sur l'évolution de la signification du mot *travail* dans la langue française mettra mieux en lumière l'importance de la stabilisation apportée par le travail dans le processus de resocialisation des migrants.

Il est intéressant de préciser qu'une recherche rapide sur l'évolution du mot et son étymologie indique, selon le dictionnaire *Larousse*, que le travail vient de « tripalium », « machine faite de trois pieux. Appareil servant à maintenir les grands animaux domestiques pendant qu'on les ferre ou qu'on les soigne »¹¹³. Cette machine devient ensuite un instrument de torture. C'est donc l'idée de souffrance, de contrainte, de saisie du corps des individus et aussi d'« accouchement » qui constitue le sens originel du mot. Le travail a longtemps véhiculé avec lui un sens péjoratif. Les nobles vivaient dans les châteaux et c'étaient les paysans qui travaillaient sur leurs terres pour les nourrir ; cela s'est poursuivi jusqu'au 18^{ème} siècle¹¹⁴.

Selon une recherche très pointue effectuée sur une longue période comprise entre les 16^{ème} et 18^{ème} siècles, les profonds chambardements des règles, des valeurs et des coutumes de la société européenne ont entraîné une importante transformation de la représentation du travail, laquelle est devenue fortement positive, un signe de la dignité de l'homme, un « souverain » remède, après avoir été considérée

¹¹². François Dubet, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987, p. 23.

¹¹³. Dictionnaire *Le Petit Larousse, Le grand format*, Paris, 2006, p.1074.

¹¹⁴. Norbert Elias, *Mozart, Sociologie d'un génie*, Paris, Seuil, 1992, p. 20-50.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

comme fortement négative et le travail ressenti par les individus comme « maudit »¹¹⁵.

Cette contradiction à l'intérieur du mot lui-même va progressivement disparaître. Ce n'est qu'au 18^{ème}, avec la naissance de l'économie politique, de *l'Homo oeconomicus*, producteur et consommateur, que le travail est relié à la notion de citoyenneté. Au cours de ce siècle, la valeur travail se modifie, d'abord négativement connotée, elle devient l'expression de la réalisation de l'homme : effort pour se rendre maître de la nature, le travail lui apporte santé, subsistance, bon sens et vertu. Ainsi dans l'Encyclopédie dirigée par Diderot, volume XVI, publié en 1765, le travail est défini comme « l'occupation journalière à laquelle l'homme est condamné par son besoin et à laquelle il doit en même temps sa santé, sa subsistance, sa sérénité, son bon sens et sa vertu peut-être »¹¹⁶. De même, l'économie politique place désormais le travail au centre de la réflexion sur la société. Le travail justifie la propriété dans la fameuse phrase de Montesquieu : « Il faut que les lois favorisent tout le commerce, car le commerce est la profession des gens égaux. Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas »¹¹⁷.

Dans le célèbre conte philosophique éponyme, *Candide*, le bon optimiste, erre à travers trois continents à la recherche de son amour Cunégonde, il la retrouve après beaucoup de vicissitudes, et, au chapitre trente, il inaugure une nouvelle vie heureuse pour laquelle Voltaire insiste sur le travail et ses multiples utilités : « Vous devez avoir, dit Candide au Turc, une vaste et magnifique terre ?- Je n'ai que vingt arpents, répondit le Turc ; je les cultive avec mes enfants ; le travail éloigne de nous trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin ». Une page plus loin, Voltaire valorise encore le travail en lui accordant une vertu universelle : « Je sais aussi, dit Candide, qu'il faut cultiver notre jardin. Vous avez raison, dit Pangloss ; car, quand l'homme fut mis dans le jardin d'Eden, il y fut mis *operareturum*, pour qu'il travaillât : ce qui prouve que l'homme n'est pas né pour le repos. Travaillons sans raisonner, dit Martin, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable »¹¹⁸.

Nous sommes dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, 1759, lorsque Voltaire met en lumière les deux volets importants du travail : valeur morale puis valeur économique. Jean-Jacques Rousseau va encore plus loin : il franchit une nouvelle étape et met en rapport le travail et l'organisation même de la société avec la responsabilité de l'État qui doit assurer un travail à tout citoyen. Selon le

¹¹⁵. Annie Jacob, *Le travail reflet des cultures, du sauvage indolent au travailleur productif*, Paris, PUF, 1994, p.9.

¹¹⁶. Annie Jacob, *Le travail reflet des cultures*, op. cit., p.61.

¹¹⁷. Cité par Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.136. L'auteur a emprunté cette citation au livre d'Annie Jacob mais n'a malheureusement pas cité la page de sa source.

¹¹⁸. Voltaire, *Candide*, Paris, Hachette Livre, 2005, p.176-177.

philosophe, chaque homme doit offrir sa force de travail et ses bienfaits pour lutter contre l'oisiveté ; c'est utile et nécessaire et l'État doit organiser le travail pour le rendre plus efficace. Rousseau privilégie l'aspect politique par rapport à l'économique : « Il faut songer à la subsistance (des citoyens) et pourvoir aux besoins publics (...) Le devoir n'est pas de remplir les greniers des particuliers et les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que pour l'acquérir, le travail soit toujours nécessaire et ne soit jamais inutile »¹¹⁹.

Les 18^{ème} et 19^{ème} siècles construisent l'image d'un homme industriel, fondé sur l'idée que le travail libre permet d'être un vrai citoyen. La dignité de l'homme moderne s'articule autour de ces deux notions : exercer sa citoyenneté et travailler au sein de l'espace social¹²⁰.

Aujourd'hui, le travail est l'ensemble de l'« activité de l'homme appliquée à la production, à la création, à l'entretien de quelque chose : *Travail manuel, intellectuel*. Activité professionnelle régulière et rémunérée : *Vivre de son travail* »¹²¹.

Bref on peut dire que le rapport à l'emploi reste primordial pour définir le statut social de l'individu : « L'homme sans travail aujourd'hui, dans notre culture est perçu et se vit lui-même comme un homme sans qualité, sans identité sociale : le travail est central pour l'être social »¹²².

En dépit de ces transformations, la signification du terme travail, aujourd'hui encore, implique les notions d'effort et de résultat utile auxquelles s'ajoute celle de gagne-pain, autrement dit de gagner sa vie. Ainsi, depuis des siècles, la notion de travail reste empreinte de l'idée de « souffrance », voire d'« humiliation » puisque la plupart des migrants se voient proposer des emplois pénibles, ingrats et dangereux que l'on qualifie en sociologie de « 3-D Jobs » : dans la segmentation du marché du travail, ces *3-D Jobs (Dirty, Demanding and Dangerous)* se multiplient et font prioritairement appel à l'immigration¹²³.

La plupart des migrants commencent à travailler irrégulièrement pendant une période provisoire, entre deux et cinq années, afin de gagner de l'argent en attendant d'obtenir un emploi stable. Ce passage auquel les individus sont contraints pour survivre en l'absence de statut social serait le premier pas pour une socialisation dans le nouveau pays. Cette précarité relève des emplois temporaires et de modes de vie constamment menacés de déséquilibre. Catherine

¹¹⁹. Cité par Annie Jacob, *Le travail reflet des cultures*, op. cit., p.68.

¹²⁰. Toutefois, dans son fameux livre, *Le droit à la paresse*, Paul Lafargue, le gendre de Karl Marx, attaque nettement l'assujettissement de l'homme moderne au travail pour le plus grand bien des États capitalistes, ce qui n'est nullement la problématique de nos migrants en recherche d'emploi.

¹²¹. Dictionnaire *Le Petit Larousse, Le grand format*, Paris, p.1074.

¹²². Annie Jacob, *Le travail reflet des cultures*, op. cit., p.9.

¹²³. Stephen Castles, Conference on Theories of Migration and Social Change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008, p. 1-15.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

Delcroix a bien montré que les aléas du travail au sein de la famille Nour avec huit enfants (deux filles et six garçons) débouchent sur différentes trajectoires dans le pays d'accueil¹²⁴.

En définitive, il apparaît au fil des siècles que l'accès au travail pour les individus reste un élément qui fonde une identité sociale forte et positive, tant au plan de la représentation que l'individu a de lui-même qu'au travers du regard posé sur lui par l'ensemble de la collectivité. Notre enquête avance l'hypothèse d'un double vecteur constitué par le statut juridique et l'emploi stable, qui conditionnerait une socialisation réussie selon les variables humaines de chaque migrant et ses capitaux.

Le migrant pourra - ou ne pourra pas - mobiliser les capitaux qu'il sera parvenu à transposer et, mieux encore, ceux qu'il aura pu acquérir pendant son parcours. Il lui faudra aussi comprendre et maîtriser les données de la politique économique et les codes d'accès au marché de l'emploi du pays hôte pour parvenir à ne pas se contenter des propositions d'emploi de bas niveau, encadrées par des contrats de travail précaires. Le chemin est semé d'embûches, de paliers, et le migrant devra recourir à un ensemble de compétences et de qualités individuelles pour s'engager à construire sa nouvelle identité sociale et parvenir à travailler comme un citoyen reconnu par la société d'accueil.

Pour ce faire, il devra développer des ressources que nous allons analyser maintenant.

Les ressources

Pour comprendre le processus de la carrière, il ne suffit pas de connaître les caractéristiques individuelles d'une personne ou la structure des opportunités et des contraintes qu'elle rencontre, mais il faut inévitablement penser aux interactions et comprendre comment les migrants utilisent leurs ressources dans le processus de recherche d'un emploi¹²⁵.

Le dictionnaire *Larousse* nous donne deux définitions du terme *ressources* : « ce qu'on emploie dans une situation fâcheuse pour se tirer d'embarras » ou encore : « moyens d'existence d'une personne », « moyens matériels dont on dispose, possibilité d'action ».¹²⁶

¹²⁴. Catherine Delcroix, *Ombres et lumières de la famille Nour, Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Payot, 2005, p.15-22.

¹²⁵. Marco Martiniello et Andrea Rea, *Des flux migratoires aux carrières migratoires*, <http://sociologies.revues.org/3694?id=3694>, consulté le 11 03 2012.

¹²⁶. *Le Petit Larousse Illustré*, Larousse, 1996, p. 884.

En s'inspirant de ces deux définitions et de la logique de prédisposition, on peut énumérer plusieurs ressources classiques en sociologie : culturelle, sociale, économique, politique, organisationnelle et symbolique... Pour les besoins de cet ouvrage et de notre problématique, nous n'en retiendrons que deux.

La ressource culturelle

La ressource culturelle, ou le capital culturel, est l'ensemble des ressources intellectuelles que peut mobiliser un migrant. Le diplôme dans un domaine précis est un élément important de la ressource intellectuelle qui englobe, au sens large, l'ensemble des biens culturels possédés par le migrant, soit sous une forme mobile (la bibliothèque, la discothèque, les archives musicales, les manuscrits, les souvenirs quotidiens sous la forme du cahier intime), soit sous la forme des codes sociaux qu'il a intériorisés, l'ensemble lui donnant un bagage culturel pour son installation dans le ou les pays hôte(s). Autrement dit, la ressource culturelle touche des réseaux cognitifs (compétences certifiées et savoir-faire pratiques) ; elle est très précieuse pour un migrant lorsqu'il songe à quitter son pays. La maîtrise d'une langue étrangère (au moins l'anglais), le diplôme dans un domaine précis, le savoir-faire pratique et la compétence dans certains domaines de travail, etc., sont des facteurs déterminants représentant le bagage culturel et social qui protègent les individus dans une situation extrême. De plus, la ressource culturelle facilite la communication avec d'autres personnes en migration dans une société où le multiculturalisme prime¹²⁷.

L'échantillon de notre enquête se caractérise par un niveau d'éducation très élevé, atteignant même le sur-éduqué. La quasi-totalité des interviewés : 27 sur 38, soit 71%, ont étudié ou sont inscrits dans l'enseignement supérieur en Belgique ; ils ont un bagage culturel solide qui apparaît dans le tableau 5.

Tableau 3 : Le niveau d'éducation

Niveau d'étude	Nombre
Secondaire	1
Baccalauréat	10
Bac +2	7
Licence	10
M2 en ingénierie et sciences sociales	4
Bac +8	4
Médecine	1
Etudes dentaires	1
Total	38

Du point de vue d'une socialisation réussie et d'un statut professionnel acquis, il est intéressant de préciser que 31 personnes (81%) ont une activité stable

¹²⁷. Pour une approche du multiculturalisme, cf. Michel Wieviorka, *Pour la prochaine gauche*, op. cit., p.181-185.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

(affirment ne plus vouloir changer de métier pour le restant de leur vie en diaspora) et certains interviewés n'envisagent pas un retour vers l'Iran, même s'il y avait un changement. Ce qui est intéressant dans ce profil, c'est que ces individus ont, dans la plupart des cas, un métier indépendant et artisanal ; ils préfèrent monter une activité à leur compte, ce que confirmaient les études précédentes en France et en Allemagne. 5 personnes (13 %) sont sans activité et 2 personnes (5%) à la retraite. Le taux élevé de chômage correspond à des individus étant arrivés dans les années 1990 à un âge avancé. La majorité absolue des interviewés, soit 74%, sont économiquement parlant, actifs (28 sur 38 personnes si on prend l'âge de la retraite à 64 ans) ; certes, on ne peut pas tirer une thèse générale à partir d'un panel de 38 personnes, mais les statistiques officielles montrent également que la diaspora iranienne est majoritairement active et loin d'être une migration molle par rapport à la population autochtone¹²⁸.

Il est intéressant de préciser que, pour la diaspora iranienne, le capital culturel d'origine est rarement transposable dans la société d'accueil : en Iran le français et le flamand ne sont ni dans les programmes scolaires du primaire ni dans ceux du secondaire. Le capital mobile culturel n'est pas non plus une source fiable car le départ précipité du migrant ne lui permet généralement pas d'emporter ses biens, sauf dans quelques cas exceptionnels concernant les couches aisées. Existe-t-il un lien entre l'insertion professionnelle dans la vie du pays hôte et le capital culturel du pays d'origine ? Cette question sera abordée dans le chapitre II lorsqu'on analysera les récits de vie.

La ressource sociale

Il s'agit de l'ensemble des ressources relationnelles d'un individu que l'on appelle le capital social. C'est une ressource qui, dans les situations extrêmes, oblige à faire une évaluation de soi, de ses propres ressources¹²⁹ ; elle concerne différents espaces de la vie des migrants, allant de l'espace familial à l'espace professionnel et elle facilite le contact et la rencontre avec les gens. La ressource sociale peut se transformer en compétences culturelles qui sont différentes du capital culturel. Selon Marco Martiniello, ces compétences semblent primordiales puisqu'elles sont utiles à l'insertion des migrants et elles renvoient « à la manière dont le migrant acquiert les compétences nécessaires à la réalisation de ses objectifs et, in fine, à la maîtrise de sa trajectoire »¹³⁰.

Le cas des immigrés à l'origine de la création d'une association est significatif de l'importance du capital social dans la socialisation des individus. Ainsi, pour les

¹²⁸. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, op.cit, p. 105 à 110.

¹²⁹. Par exemple des ressources sociales que l'individu peut se procurer grâce à ses parents.

¹³⁰. Marco Martiniello et al, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 272-273.

migrants le capital social ne se réduit pas à « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'inter-reconnaissances¹³¹ ». Plus précisément, le capital social se définit comme le « réseau de relations sociales » du migrant et des « volumes des différentes sortes de capitaux détenus par les agents qu'il peut ainsi atteindre et mobiliser pour son propre intérêt »¹³². Pour lui, le capital social est donc une ressource spécifique qui dépend du volume des ressources matérielles, symboliques et relationnelles de ses connaissances et de la probabilité à pouvoir les mobiliser avec succès, ou encore, dépend de la volonté des contacts à engager leurs ressources. Le capital social se manifeste lorsque le migrant entre dans la lutte de reconnaissance sociale dans une phase de conflit qui suit la compétition¹³³.

Nous constatons qu'en fonction du processus de la resocialisation des migrants et, plus particulièrement du style de vie choisi, cette lutte de reconnaissance sociale devient cruciale et évolue en fonction des différentes caractéristiques des migrants, ce que nous pouvons constater à travers les différents profils du tableau ci-dessous, récapitulant les données biographiques basiques des interviewés.

Tableau 4 : Les caractéristiques biographiques des migrants

¹³¹. Pierre Bourdieu. Le capital social. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 31, janvier 1980. p. 2-3.

¹³². P. Merklé, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, la Découverte, 2004, p.121.

¹³³. Nous développerons cet aspect dans le prochain chapitre lorsque sera abordée la socialisation structurelle.

Robert Ezra Park and Ernest W Burgess, *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, The Chicago Press, 1921, p. 507, cité par Lewis Alfred Coser, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977, p.359.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

N°	Profession	Arrivée	Age lors de l'immigration	Situation familiale	Genre
1	Etudiant	2001	21	Concubinage	M
2	Sans emplois	2000	26	Célibataire	M
3	Etudiant	2001	16	Célibataire	M
4	Gérant d'une entreprise	1986	32	Marié, un enfant	M
5	Etudiant Filière technique	1998	16	Célibataire	M
6	Etudiant En science politique	2001	20	Célibataire	M
7	Commerçant	2002	29	Marié en Iran, regroupement familial	M
8	Commerçante	2008	26	Regroupement familial	F
9	Chercheur, directeur associatif	1977	24	Divorcé	M
10	Technicien	2002	13	Marié	M
11	Gynécologue	1987	20	Marié	M
12	Traducteur	1970	21	Marié à une Belge	M
13	Ecrivain retraité en commerce	1967	27	Marié à une Belge	M
14	Professeur à l'université	1978	Née en France	Divorcée d'un époux belge	F
15	Enseignant-ingénieur retraité	1967	28	Mariée à une Iranienne en Belgique	M
16	Dentiste	1988	27	Divorcée, deux enfants	F
17	Ecrivain, humoriste	2003	44	Marié	M

18	Taximan, acteur politique	1985	45	Marié, deux enfants	
19	Directrice associative	1997	35	Célibataire	F
20	Taximan /chargé de cours	1980	27	Marié à une Franco-Irانيenne	M
21	Etudiant Retourné en Iran	2001	20	Concubinage en échec	M
22	Chômeur	2007	25	Célibataire	M
23	Chômeur	2008	24	Célibataire	M
24	Propriétaire d'une station essence	1990	45	Marié	M
25	Technicien, système ventilation	1986	25	Marié à une Franco-Marocaine	M
26	Chômeur	2000	44	Non marié, un enfant	M
27	Chômeur	2000	43	Marié à une Irانيenne de Bruxelles	M
28	Enseignant chercheur	1979	30	Marié à une Suédoise résidant en Belgique	M
29	Jardinier Acteur politique	1980	44	Marié, des enfants	M
30	Éducatrice	1987	22	Divorcée, un enfant	F

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

31	Éducatrice	2007	12	Mariée	F
32	Psychologue	1987	22	Marié	M
33	Commerçant retraité	1979	58	Marié, 3 enfants	M
34	Directrice associative	1986	32	Mariée, 2 enfants	F
35	Chômeuse	2000	38	Mariée, 3 enfants	F
36	Chômeur Toxicomane	2000	28	Marié à une Belge	M
37	Enseignant retraité	1996	46	Marié	M
38	Technicien retraité	1990	54	Marié, 3 enfants	M

Reste à développer le rôle du hasard et de la contingence dans le processus de la resocialisation, le rôle du facteur humain, des caractéristiques personnelles des migrants comme étant des ressources non négligeables, tout cela fera l'objet de deux pistes de recherches dans l'avenir.

En conclusion, nous avons vu que l'interaction des différentes ressources culturelles et sociales mobilisées ainsi que leur utilisation dans un processus de recherche d'emploi sont des éléments propres à chacun des migrants et s'avèrent déterminantes dans la construction de leur carrière migratoire. Dans le prochain chapitre, nous verrons comment ces ressources vont être transposées en fonction de la trajectoire de chaque individu.

Conclusion du premier chapitre

Dans un livre précédent, *La diaspora iranienne en Belgique, une diaspora par défaut*, une des pistes de recherche nous avait amené à poser la double question du rapport de la trajectoire, du capital social et culturel d'origine de l'immigré avec le processus de l'intégration en Belgique et la question de la transposition de ce capital social dans le pays hôte.

Le thème du processus de l'intégration a fait apparaître une ambiguïté en ce qui concerne l'emploi du terme *intégration*, devenu problématique dans le champ académique et sociologique. En effet, il n'éclaire plus le contenu d'un processus désigné dans un espace intellectuel mais est écartelé entre le sens commun, l'opinion publique, l'approche politique et le regard scientifique ; il dépend maintenant des enjeux étatiques et nationaux de chaque pôle d'attraction de la migration.

Il y a trois causes à ce bouleversement : en premier lieu, le sens emblématique du mot « intégration » remonte historiquement au contexte colonial du 19^{ème} siècle et suppose un regard de dominant à dominé dans une société où l'allégeance et l'obéissance aux règles, dans un sens durkheimien, sont imposées aux migrants sans égard pour l'individu. On veut encadrer les comportements individuels et collectifs tandis que la socialisation, elle, insiste sur l'individu, sur son éducation, sur sa façon d'intérioriser les mécanismes sociaux et la culture du pays auquel il appartient.

En deuxième lieu, une bonne partie des sociologues estiment que le mot intégration connote un sens anti-migrant qui remet en cause une approche scientifique censée être neutre alors que le mot socialisation semble plus pédagogique et plus respectueux de l'individu.

Dernier argument enfin, les trois transformations sociétales constituées par la crise de l'État-nation, la domination du capitalisme financier et commercial (sous l'impulsion de la montée des idéologies néolibérales) ainsi que la migration dans sa phase de transnationalisme liée aux grandes révolutions technologiques (communications, internet...) défiant l'État de droit, débouchent sur un nouveau profil migratoire qui prend ses distances par rapport aux deux périodes classiques de la sociologie de la migration, à savoir, fordiste et postfordiste. Ces trois transformations remettent en question l'idée d'une migration unidirectionnelle au profit d'une migration potentiellement multiple, complexe sur le plan scientifique, en perpétuelle évolution et saisissant plusieurs trajectoires ; en même temps, ces transformations mettent en évidence le fait que le processus de l'intégration ne peut plus être analysé dans le cadre d'un seul État, qu'il soit d'origine ou d'accueil.

En dépit de ces transformations et de l'inadaptation du concept d'intégration pour l'analyse du flux migratoire et des différents modèles d'adaptation dans le pays

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

hôte, faut-il conserver ce concept en lui attribuant une autre définition qui tienne compte de ce qui existe actuellement ou bien, faut-il envisager l'utilisation d'un autre concept ? C'est une question difficile à traiter et à trancher à notre stade de recherche parce que, nous l'avons signalé, les sociologues ont des avis partagés. De plus, nous ne voulons pas, en ajoutant une nouvelle définition, que le terme d'intégration devienne un « poids lourd ». Le problème nécessite d'être traité dans une recherche ultérieure ; cependant, nous pensons que lorsqu'un chercheur utilise le concept d'intégration il doit donner un argumentaire détaillant les prémisses de son raisonnement pour clarifier le contenu du concept au sens où il l'entend. C'est un coût intellectuel non négligeable auquel beaucoup de chercheurs ont du mal à se résigner car l'approche suppose une démarche intellectuelle distanciée et affranchie de la logique étatique et gouvernementale de l'intégration.

C'est pourquoi, à ce concept discuté et ambigu, nous avons préféré celui de socialisation qui offre des perspectives plus vastes pour appréhender les flux migratoires et qui est devenu ainsi le concept transversal de cet ouvrage. La socialisation a été développée, dans la continuité de notre analyse, sous quatre formes que prend le processus de socialisation, schématiquement toutes les quatre interdépendantes et mêlées les unes aux autres : il s'agit des processus de socialisation primaire, secondaire, tertiaire et de socialisation de quatrième niveau, ce dernier processus étant inédit puisque nous avons constaté que les sociologues s'arrêtent généralement au premier ou au deuxième niveau.

Cette classification en quatre niveaux nous semble importante car les différents moments de la vie d'un individu ne sont pas équivalents. Nous nous sommes efforcés ainsi de nuancer les temps et les cadres de socialisation : primaire (essentiellement la famille), l'enfant incorpore des repères dans le plus grand attachement socio-affectif à l'égard des adultes ; secondaire (le jardin d'enfants, l'école, l'enseignement supérieur, la formation, l'association religieuse), l'éducation étant le fondement de l'homme « civilisé » ; tertiaire (groupe de pairs, univers professionnel, emploi lié à la spécialisation du travail...) Cette classification est nécessaire car l'origine familiale, le niveau de l'étude et le capital professionnel sont des bagages très importants pour les individus en processus de 4^{ème} socialisation. En effet, celle-ci démarque le migrant des natifs qui ne changent pas de pays, ne vivent pas des trajectoires différentes et n'ont pas besoin d'une nouvelle socialisation dans un autre pays ; ce recommencement à zéro, nous l'identifions comme quatrième socialisation. Celle-ci serait conditionnée par l'obtention de la carte de résident, en tant que statut juridique légal octroyé par l'État, carte qui constitue le véritable marqueur du début de cette quatrième socialisation.

Ce démarrage stabilise le migrant devenu nouveau citoyen et illustre parfaitement sa double logique de renouvellement, à savoir que l'obtention de cette carte est, d'une part, le début de sa resocialisation et, d'autre part, qu'elle est aussi, paradoxalement, le commencement de la reconstruction de son identité qui n'est

plus celle qu'il avait avant de quitter l'Iran. Cette construction se concrétise par l'accès à un statut d'actif sur le marché de l'emploi qui est, pour le migrant, un facteur important du processus de socialisation lui permettant de mieux s'adapter au nouveau monde.

Il est intéressant de préciser que les recherches d'Annie Jacob ont montré que c'est seulement aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles que le travail a cessé de revêtir un sens péjoratif, qu'il a changé de représentation avec l'image de l'homme industriel et avec l'idée que le travail libre permet d'être un vrai citoyen. La dignité de l'homme moderne s'articule en effet autour de ces deux notions : exercer sa citoyenneté et travailler au sein de l'espace social¹³⁴. Le travail est donc une norme sociale intégrative et socialisatrice : principal moyen d'assurer sa sécurité matérielle et de structurer le temps et l'espace, il permet de distinguer le temps professionnel de celui qui ne l'est pas dans les périodes de la vie humaine. La valeur travail est autant une valeur morale qu'une valeur économique qui contribue à donner une place de citoyen à part entière (ou non), selon que l'individu est actif ou sans emploi.

Mais l'importance du travail et son rôle socialisateur sont souvent sous-estimés ou parfois négligés par les politiques et une partie des chercheurs d'autant plus que, dans la société postmoderne, « les nouvelles technologies de management » prétendent que le travail se ferait de plus en plus sans hommes¹³⁵. Or le travail est lié à la notion de citoyenneté et uni au statut professionnel de l'individu, ce qui conduit à poser la nouvelle problématique pour des migrants socialisés dans leur nouveau pays. En effet, dans la mesure où la socialisation n'est jamais complète au début de l'installation de l'individu, les contenus qu'il a déjà intériorisés affrontent continuellement une menace visant sa subjectivité. En fait, les socialisations primaire, secondaire et tertiaire intériorisent une réalité appréhendée comme inévitable ; mais le sens de cette inévitabilité, dès que l'individu entre dans la vie active, est menacé par des situations désormais marginales de l'expérience humaine qui ne peuvent pas être complètement mises entre parenthèses dans l'activité quotidienne. Cette tension demeure dans l'individu et oppose un « Nous » hérité de la société iranienne et un « Je » en rapport avec la problématique durkheimienne du passage d'une société mécanique à une société organique. En effet, la société belge donne plus de possibilités aux individus que la société iranienne mais le lien social s'y fragilise sous la multiplicité des choix et l'éclatement de la solidarité communautaire. Ce lien social, mis en valeur par François de Singly¹³⁶, expliquera la naissance d'un nouveau Sujet qui ne ressemble plus aux individus de l'ancienne société mais confirme l'éclatement du Sujet dans ses plus multiples variantes : individu, individualisme, individualité et

¹³⁴. Cf. note 122.

¹³⁵. Yves Clot, *Le travail sans l'homme ?*, Pour une psychologie des milieux de travail et de vie, Paris, La découverte, 1995, p. 224-246.

¹³⁶. François de Singly, *Les uns avec les autres, Quand l'individualisme crée du lien*, op.cit.p.12-13.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne

individuation reflétant les différentes formes de la resocialisation développée dans le prochain chapitre.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Deuxième chapitre

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Introduction

Loin des présupposés considérant que la réussite de la socialisation dans une société donnée dépend des « aptitudes » naturelles des migrants, nous allons étudier dans quelle mesure l'inégale socialisation de ces derniers dépend de leurs dotations en capitaux culturels, sociaux et économiques¹. Outre l'importance du capital économique qui accorde une marge de manœuvre plus ou moins grande dans la société d'accueil, le capital culturel, c'est-à-dire les connaissances générales et les qualifications intellectuelles, s'impose comme un paramètre essentiel pour rendre compte de la réussite des trajectoires migratoires². Ce capital culturel peut exister sous trois formes : à l'état incorporé, ce qui renvoie aux dispositions durables de l'organisme acquises à travers un travail d'inculcation et d'assimilation, à l'état objectivé qui renvoie à la possession effective de biens culturels et, enfin, à l'état institutionnalisé caractérisé par la sanction et l'objectivation de titres scolaires, professionnels ou sociaux³. Ces capitaux se manifestent lorsque le migrant entre dans la lutte de reconnaissance sociale lors de la phase de conflit qui découle d'une grande compétition.

Dans le premier chapitre, nous avons développé les quatre invariants importants dans le processus de la construction de la carrière migratoire : les trajectoires, le rôle du statut juridique, le travail en tant que grand socialisateur et les ressources mobilisables. Mais nous n'avons pas abordé la manière dont ces invariants se juxtaposent, ou s'interpénètrent et vont se concrétiser dans le nouvel espace social. Après avoir obtenu un statut juridique en tant que nouveau citoyen dans le pays hôte, le migrant entre dans le processus de la construction du 2^{ème} volet de l'acquisition de son statut social et déclenche pour cela une phase primordiale, celle d'une conquête plus complexe que le statut juridique.

Selon les deux sociologues Park et Burgess, dans « Introduction to the Science of Sociology », quatre étapes du cycle des relations sociales sont identifiées dans la

¹. Pour ne pas tomber dans le piège de l'aptitude naturelle, voir Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, Bordeaux, Ed. Le Mascaret, 1997, p.11-41.

². Voir le chapitre premier "Les ressources".

³. Bourdieu Pierre, Les trois états du capital culturel, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, novembre 1979. p. 3-6.

description du processus de l'installation d'un migrant : la compétition pour la subsistance économique, le conflit, l'accommodation et l'assimilation⁴.

En effet, la compétition est un phénomène universel, d'abord défini par les biologistes, comme « une lutte pour la survie », la forme élémentaire et fondamentale de l'interaction sociale qui n'a pas besoin d'affrontement direct avec l'autre à la façon des plantes lorsqu'elles se tournent vers un rayon de soleil. En fait, la compétition est une lutte pour une position dans l'ordre économique, c'est une interaction socialisatrice pour les migrants, leur permettant d'avoir des droits élémentaires dans le pays hôte. Cela commence par l'obtention d'aides sociales, de petits boulots, de travail en intérim. C'est un processus qui se fait plus ou moins d'une manière inconsciente, routinière, dans le respect des droits de l'homme.

Le conflit, période la plus importante chez le migrant, est celle qui est vécue lorsque la compétition s'exacerbe et devient consciente, interpersonnelle et se transforme en lutte, en rivalité, en guerre, pour déterminer le statut de l'individu dans l'ordre social. C'est au travers de la rivalité que se joue l'acquisition ou non d'une position sociale. Lors de cette progression où le migrant s'affranchit du statut d'assisté pour celui d'homme responsable et autonome, le conflit devient de plus en plus « sanglant » car il se transforme en une compétition consciente pour maintenir ou acquérir une position dans la hiérarchie ; cette dernière interdisant le plus souvent fermement ses portes d'accès aux individus étrangers⁵.

L'accommodation intervient après le conflit, c'est une période d'apaisement qui change les rapports de domination et institue des ajustements divers : le consensus, la régulation législative, l'adoption de nouvelles normes. D'après Park, loin d'être « naturelle », permanente, l'accommodation, est une phase temporaire menacée d'explosions et de résurgence des conflits latents.

L'assimilation est la dernière phase du processus de socialisation structurelle. Les habitudes et les coutumes changent pour entrer dans une phase pacifiée grâce au certificat de naturalisation ; la naturalisation constitue un processus légal par lequel un migrant acquiert le droit de vote et d'autres droits de citoyen, elle suppose l'adaptation aux traditions, aux mœurs, aux conventions et rites sociaux et la participation à la mémoire et à la culture du nouveau pays.

Il semble que le parcours effectué par le migrant à travers ces quatre processus lui permette d'obtenir la reconnaissance d'un certain statut social qu'il aurait acquis

⁴. Park Robert Ezra and Ernest W. Burgess, *Introduction to the science of sociology*, p. 505-665, cité par Coser Lewis Alfred, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977, p.359-360.

⁵. Philippe Bataille dans une enquête avec la CFDT a montré comment une entreprise de six cents salariés à Alès pouvait n'employer aucun migrant. Philippe Bataille, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte, 1999 cité par Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, op.cit. p.289.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

en s'engageant individuellement et de manière positive dans les conflits d'intérêts existants. L'accès au monde du travail consolide sa position sociale, chemin faisant, l'aide à construire une identité sociale forte et modifie la représentation que l'individu a de lui-même ainsi que le regard posé sur lui par l'ensemble de la collectivité.

Le processus de stabilisation du statut social, travail de longue haleine pour le migrant, est établi ici d'après l'analyse des données de l'enquête, analyse qui nous a conduit à observer la réussite de la resocialisation au travers de sept catégories différentes qui relèvent des problématiques suivantes :

Quelle est l'importance de l'âge dans la resocialisation des individus ?

En quoi un engagement politique ou militant favorise-t-il une resocialisation particulière ?

Pourquoi certains capitaux d'origine vont-ils pouvoir être transposables et d'autres non ?

Quels facteurs déterminent l'entrée des migrants dans des institutions du pays hôte pour réaliser une véritable socialisation structurelle?

Pourquoi et comment certains migrants sont-ils amenés à une socialisation déviante ?

Comment certains individus, confrontés à un échec dans leur resocialisation, vont-ils être amenés à envisager un retour anticipé vers l'Iran?

Ces questions forment la trame du présent chapitre et feront l'objet d'analyses sous quatre angles complémentaires.

Le premier angle s'intéressera à la nature du capital culturel d'origine et à la capacité du migrant à reconvertir ce capital dans le pays hôte.

Le deuxième angle montrera que le capital économique est un facteur important d'aisance et de mobilité mais que le capital social, présent dans le pays hôte, est également un canal essentiel de la socialisation du migrant.

Ensuite, nous analyserons l'impact de ces deux capitaux qui déterminent des trajectoires différentes pour les migrants.

Enfin, nous soulignerons que les deux capitaux ne peuvent pas se concrétiser tant que la lutte pour obtenir une position acceptable n'est pas terminée.

Ainsi, tout au long de ce chapitre, nous allons vérifier, au travers de différents récits de vie des migrants, le bien-fondé de l'hypothèse suivante : Le travail exerce un rôle socialisateur chez les migrants ; étant au cœur de la construction de la carrière migratoire, il est lié à la notion de citoyenneté et son acquisition conditionnerait une resocialisation plus ou moins réussie, selon les caractéristiques biographiques de chaque parcours ; il valoriserait le migrant ayant su traverser les difficultés d'une insertion professionnelle dans un pays étranger à sa culture d'origine.

À partir de nos observations théoriques et des interviews effectuées, nous allons nous fonder sur le tableau de base du premier chapitre afin de construire une typologie de la resocialisation de la migration iranienne en Belgique.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

I. Resocialisation estudiantine, linéaire classique

C'est une socialisation que nous qualifions de classique parce que les migrants sont pour la plupart jeunes, ils ne sont pas entrés dans la vie active et n'ont pas encore choisi leur métier définitif ; la socialisation tertiaire que nous avons développée dans le premier chapitre n'est pas commencée pour eux. Dans cette catégorie, les migrants, dont l'âge est compris entre 16 et 28 ans à leur arrivée sur le territoire belge, bénéficient d'une intégration dans le tissu scolaire belge qui leur permet d'acquérir une trajectoire linéaire dans la société d'accueil.

La resocialisation est linéaire parce que l'âge, en tant que facteur déterminant, ne sanctionne pas ces migrants : le déclassement et le reclassement social auraient pour eux moins d'effet que pour des individus plus âgés puisque la reconversion du capital culturel objectivé s'effectue dans des structures de socialisation adaptées à l'âge et au niveau des migrants et participe à la réussite de leur socialisation. Ainsi, bien que les capitaux économiques, culturels et familiaux puissent constituer une aide non négligeable, ils ne sont pas des ressources indispensables à la réussite de la trajectoire. Néanmoins, précisons que notre enquête concerne des arrivants en Belgique munis d'un visa officiel, légal et pour lesquels le processus de socialisation a été moins problématique que pour des migrants arrivés clandestinement.

Une figure emblématique de cette catégorie est celle d'Arach Motamedi Azari, né en 1975 à Téhéran, immigré au Luxembourg en 1986, technicien en électricité dans le bâtiment qui apporte un éclairage intéressant sur le processus de resocialisation. Cet Iranien arrivé légalement à l'âge de 12 ans au Luxembourg avec sa famille, suite au déclenchement de la guerre Irak/Iran, poursuit une scolarisation en langue française jusqu'au niveau secondaire. Puis il décide de faire une formation universitaire en ingénierie industrielle -électricité en Belgique. Après quatre années d'étude, il revient au Luxembourg (1999-2003) où ses parents vivent toujours et où son père a créé sa propre entreprise. Il obtient en 2002 la double nationalité belge et luxembourgeoise. Peu satisfait de la collaboration avec son père au sein de l'entreprise, il repart en Belgique où il crée une filiale de l'entreprise à son compte. Il vit en concubinage avec une femme belge et il se dit satisfait et heureux du parcours qu'il a accompli en Europe ainsi que du parcours de ses parents, actuellement en retraite au Luxembourg. Il s'agit là d'une trajectoire s'inscrivant dans un processus de resocialisation linéaire classique.

Alors que cette trajectoire présente un récit de vie décrivant une immigration réussie, les récits qui suivent nuancent la notion de réussite et soulignent qu'un certain nombre de facteurs modulent les parcours individuels et les résultats de la socialisation.

C'est le cas du récit de vie d'A. F. ; né en 1974 à Téhéran, expatrié depuis 2000 en Belgique, sans emploi. Après une première tentative d'immigration infructueuse en 1997, A. F arrive en Belgique en 2000, à l'âge de 26 ans. Entre son premier retour en Iran et son second départ, il touche à la drogue et, d'autre part, il est en contact avec une organisation dénommée « Hagh va Edalat » (droit et justice). Il quitte l'Iran avec le soutien de son mouvement politique car il se sent menacé, ainsi que sa famille, par le pouvoir iranien en place. Sa destination initiale était l'Angleterre mais il reste finalement en Belgique où il demande et obtient le statut de réfugié politique au bout de cinq années. Célibataire, il poursuit des études de prothésiste dentaire et n'a pas encore obtenu d'emploi. Sa trajectoire est linéaire et conflictuelle en ce sens qu'il ne se sent pas véritablement libre dans le choix de sa terre d'exil, parlant plutôt de destin. Il n'est pas non plus dans un processus de resocialisation encore véritablement abouti : il ne maîtrise toujours pas la langue française, n'a pas encore validé son diplôme ni construit une vie affective stable en Belgique. Les capitaux mobilisables à son départ d'Iran étaient faibles et n'ont pas fructifié sur sa terre d'accueil.

Dans cette catégorie de la resocialisation linéaire nous allons présenter trois récits de vie avec, pour chacun d'eux, une remarque préalable destinée à mettre en valeur les différents invariants de la resocialisation des individus.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

1. Said NOURBAKSH (Étudiant en sociologie)

Nous évoquons ici le récit de vie de Said Nourbakhsh, né en 1979 à Téhéran, expatrié depuis mai 2001 en Belgique et étudiant en M2 de sociologie.

Cet étudiant de 29 ans, immigré en Belgique sur le projet initial de sa famille qui souhaite le voir poursuivre ses études en Europe, va réussir sa resocialisation en « recyclant » son capital culturel initial (il était déjà étudiant en Iran) en plusieurs étapes. Il entre illégalement sur le territoire européen, avec l'aide d'un passeur, en passant par la Turquie et arrive en Belgique avec un faux nom et un faux passeport. Il acquiert dans un premier temps les bases de la langue française et un diplôme d'assistant social puis il engage et finance lui-même des études de sociologie, discipline qui l'intéresse particulièrement, tout en travaillant le soir en milieu hospitalier. Il régularise parallèlement son statut juridique après l'obtention du premier diplôme belge. Il vit en concubinage avec une femme belge ce qui marque l'adoption de pratiques culturelles en rupture avec celles de son pays d'origine.

Date de l'entretien	04.06.2009
Durée de l'entretien	Deux heures
Nombre de rencontres	Une
Lieu de l'entretien	Liège, dans un café

A- Biographie

Date de naissance	1980
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	M
Situation matrimoniale	Vit en concubinage
Profession du conjoint	-
Nombre d'enfants	Aucun
Études	M2 sociologie à finalité approfondie
Date de sortie d'Iran	Mai 2001
Lieux du vécu en Iran	Téhéran
Religion	Athée
Profession en Belgique	Étudiant + aide soignant dans un hôpital
Profession en Iran	Étudiant, L1 d'ingénierie des travaux publics
Tendance politique	A voté Karroubi aux élections de juin 2009

B- Le contexte du départ

Comment résumez-vous votre trajectoire générale ?

J'ai 29 ans et j'ai fait mes études à l'université d'Azad en Iran de 1998 à 2001. Mon père est retraité de la banque ; il a fait du commerce avec les pays arabes puis est parti au Japon pour travailler comme simple ouvrier, pratique courante à l'époque du début des années 90 ; j'avais alors une douzaine d'années. Ma mère était éducatrice pour personnes handicapées.

Nous appartenons à la classe moyenne, plutôt en dessous de la moyenne, mais après le Japon, on a eu de l'argent et on a pu changer de maison.

Pourquoi et dans quelles conditions avez-vous quitté l'Iran ?

Je vais vous raconter en détail. Ça ne va peut-être pas être très intéressant de vous montrer le niveau de contingence dans ma décision de partir. Quand je parle de contingence, je veux mettre l'accent sur le caractère hasardeux, aléatoire et accidentel de mon voyage.

J'avais 21 ans, j'avais le projet de me marier en Iran avec ma petite copine mais ma mère s'y opposait. À cette époque-là, je me moquais des gens qui parlaient d'Iran, je disais : « ce sont les peureux qui quittent l'Iran, etc. » Pendant ce temps, ma sœur commençait à faire des démarches pour aller continuer ses études aux États-Unis. Moi, je faisais des études en tant qu'ingénieur de travaux publics et, en 2000, j'étais en deuxième année. Je ne pensais pas quitter le pays. Pendant l'année académique, en hiver, ma mère et ma sœur se sont rendues en Turquie pour obtenir un visa auprès de l'ambassade d'Amérique. Moi, j'avais un examen, je n'avais pas bien étudié, on était avec mes cousins, on s'est amusé pendant une semaine, on rigolait, on disait : « si nous aussi on décidait de partir d'Iran... » ; moi je disais : « ce serait chouette parce que, de toute façon, moi je n'ai pas étudié ». Pour vous dire à quel point c'était une blague, à l'époque, ce n'était pas un projet réfléchi, c'est venu comme ça, avec mon cousin qui avait 24 ans, moi qui en avais 21, on s'est dit qu'on pourrait partir.

Ma mère revient de Turquie, je lui dis que je vais quitter l'Iran. Elle me répond : « avec plaisir ; je ferai tout pour que tu puisses partir ». Elle savait que si je restais en Iran, je risquais de me marier avec ma petite copine et elle estimait que je n'avais pas l'âge de me marier à 21 ans. Donc c'était une occasion de m'écarter, pour éviter le piège du mariage... Alors elle a accepté ; en fait, elle aurait souhaité que je fasse mes études jusqu'au bout mais elle m'a dit : « tu peux démissionner et tu peux partir ». Ma mère m'a soutenu ; à cette époque, mon père n'était pas en Iran, il était au Japon, mais je sais qu'il avait depuis longtemps le projet de nous envoyer à l'étranger. Les démarches que ma mère faisait pour envoyer ma sœur aux États-Unis ou pour m'envoyer à l'étranger, c'était dans le prolongement du projet de mon père. Je me rappelle, quand j'avais 5 ans, 6 ans, à l'époque de la guerre Iran/Irak, il disait qu'on allait partir en Europe et demander asile dans un autre pays. À cette époque-là, mes parents se disputaient ; mon père pensait à l'avenir de ses enfants, c'était son argumentation, il voulait tout vendre et partir. Ma mère s'y opposait et disait : « je ne te laisse pas vendre ma maison ». Mais dix ans après avoir refusé, quand j'avais 21 ans, c'est finalement elle-même qui a accepté le projet que mon père n'avait pas pu réaliser à l'époque et c'est elle qui m'a aidé pour que je parte à l'étranger ; tout ça pour dire que ma mère a fini par me soutenir pour que je parte d'Iran. J'ai donc démissionné de l'université et j'ai

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

commencé à faire des recherches. Petit à petit, ça a débouché sur un projet ; ma mère m'a dit : « bon, maintenant que tu as décidé de partir, organise-toi ».

Pour revenir sur l'origine de votre départ d'Iran, ce qui était une idée familiale est devenu un projet personnel ; est-ce que c'est aussi simple que ça ? votre départ n'a eu ni raison culturelle, ni sociale ?

C'était une aventure soutenue par ma mère. À partir du moment où j'avais décidé de partir, j'ai passé les examens de janvier en Iran, j'ai rompu tous les ponts comme on dit en persan.

Plus je devais justifier ma décision, plus les justifications prenaient forme : « J'irais bien faire de la sociologie à l'étranger parce qu'en Iran, c'est très idéologique, ça n'a pas de sens ». Les justifications se construisaient au fur et à mesure. Mais il y a eu une contingence énorme quant à la décision de base ; à savoir qu'on a commencé à rigoler avec mon cousin en imaginant comment les choses se passeraient si on quittait l'Iran. Ensuite, cette idée de quitter l'Iran, aussi incertaine que non fondée, a été prise au sérieux par ma mère qui m'a poussé à la réaliser.

C- Le déplacement

Qu'est-ce qui s'est passé après avoir pris la décision de partir ? Comment avez-vous quitté l'Iran ?

C'est une décision familiale prise par moi avec ma mère, mon cousin et ma tante - la sœur de ma mère -. Je fréquentais beaucoup mon cousin, on était tout le temps ensemble et c'est comme si les deux sœurs s'étaient dit : « on pourrait envoyer ces deux jeunes à l'étranger. Ils seront ensemble et se soutiendront ». La décision a été prise comme ça, j'ai démissionné de l'université. J'ai commencé à faire des recherches avec mon cousin sur le trajet qui pourrait nous aider à sortir d'Iran. À l'époque, c'était la mode de venir en Bosnie-Herzégovine sans visa, puis de là, de passer en Italie par camion, par bateau, avec un passeur.

Jusqu'en 2001, les Iraniens pouvaient aller en Bosnie-Herzégovine sans avoir besoin d'un visa, comme c'est encore le cas pour la Turquie. Une des possibilités pour arriver en Europe était donc de partir avec un billet d'avion pour la Bosnie, sans visa bien sûr, et de passer ensuite les frontières par voie terrestre jusqu'en Italie. Pour passer ces frontières de manière clandestine, ils étaient obligés de faire de longues marches en forêt, de prendre un bateau au milieu de la nuit pour traverser une rivière, de se cacher dans le réservoir d'un camion ou entre les marchandises, etc. Une fois en Italie, pays membre de l'espace Schengen, ils étaient tranquilles et choisissaient leur destination : France, Belgique, Pays-Bas, etc. Mais, pour moi, du fait que je suis sorti d'Iran en mai 2001, je ne pouvais plus venir en Europe par la voie de la Bosnie.

On ne trouvait personne, tous les passeurs nous semblaient être des charlatans, des arnaqueurs. Finalement, la personne qui était chargée de régler les problèmes de visa de ma sœur nous dit : « je connais quelqu'un, un passeur en Turquie qui

peut vous faire des passeports » ; ça coûtait 5000 dollars à l'époque et il avait réussi à envoyer ma sœur aux États-Unis avec un avocat qui l'avait accompagnée. J'ai donc dû faire confiance à ce passeur qui avait aidé ma sœur pour nous conduire en Turquie. On avait confiance en lui, il était de la classe moyenne, parlait anglais et avait beaucoup voyagé ; il n'était pas caricatural, pas un trafiquant d'êtres humains. C'était un passeur très classe, il nous a pris en charge, nous a emmenés en Turquie sans visa puisque, comme tous les Iraniens, nous n'avions pas besoin de visa pour la Turquie. J'ai dit au revoir à toute ma famille ; il a pris en charge tous les frais de notre voyage depuis l'Iran jusqu'en Turquie, c'est-à-dire les billets d'avion, notre hôtel, notre nourriture, sauf le souper. Nous sommes arrivés à Istanbul - il y a une communauté iranienne importante là-bas -, il organisait nos sorties et nos déplacements comme un guide touristique. On était à côté de l'ambassade des États-Unis, on connaissait bien ce quartier. Le passeur cherchait un autre passeur, mais n'en trouvait pas. Il nous a dit : « restez en Turquie, je vous téléphone » et il est rentré en Iran. Quelques jours après, il nous a rappelés pour nous dire de rentrer en Iran car il ne trouvait personne. Comme on avait dit au revoir à la famille, on n'est pas retourné chez nous, on s'est réfugié chez un ami sans dire à nos parents qu'on était en Iran : on avait dit au revoir dans les pleurs, on n'allait pas casser le mythe..., surtout pas ! On est resté une semaine chez notre ami et le passeur nous a téléphoné pour nous dire que cette fois, on allait vraiment partir, qu'il avait trouvé la personne, qu'elle nous accueillerait à l'aéroport. Donc on est reparti en Turquie.

On a rencontré notre passeur, une passeuse, une jeune femme iranienne d'environ 25 ans qui vivait en Turquie et qui nous a dit : « j'ai deux passeports pour vous, un passeport grec et un passeport espagnol, il n'y pas de problèmes ». Avec ces faux passeports, nous pouvions aller en Europe par avion en tant que personnes membres d'un pays de l'Union européenne, moi par exemple, j'avais un passeport espagnol. Elle a pris les photos et nous a expliqué comment faire, pourquoi on devait aller en Belgique d'abord car au bout de huit mois, on pourrait avoir les papiers. Après on serait maître de notre destin.

Au départ, je pensais aller aux États-Unis ou en Angleterre, mais ma destination changeait en fonction de la confiance qu'on pouvait accorder aux passeurs et en fonction de nos moyens, on avait chacun entre 3000 et 4000 €. J'avais choisi les États-Unis parce que ma sœur y était déjà, elle venait de partir. Une des raisons qui nous a empêchés de nous y rendre, c'était le prix élevé ; en plus il aurait fallu y aller par la voie légale, avec un visa étudiant ou touristique. Entrer illégalement aux États-Unis, c'était quasi impossible ; les passeurs qui nous disaient « pas de problème » n'étaient pas crédibles, sérieux, donc on a laissé tomber, ça coûtait trop cher. On pensait à l'Angleterre, mais ce n'était pas une décision absolue, ça pouvait changer. La raison principale pour l'Angleterre, c'est que c'est un pays anglophone ; on maîtrisait un peu l'anglais, rationnellement, on devait donc choisir un pays anglophone.

Quel était votre projet en Angleterre ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

À partir du moment où j'ai décidé de sortir d'Iran, je désirais étudier soit la sociologie, soit la littérature. Donc mon projet était de faire des études de sociologie, de travailler et de me donner les moyens d'étudier. Mon projet n'a pas changé depuis. Aux États-Unis, la vie est différente par rapport à l'Europe ; ici, j'ai eu un soutien de l'État pour étudier le français.

Votre sœur est bien partie avec un visa étudiant ? Pourquoi ne pas avoir utilisé la même procédure ?

Oui, avec un passeport iranien et avec une attestation d'hébergement d'un an. C'était hyper compliqué, elle a dû prendre un avocat.

Pour moi, c'était plus risqué et plus cher aussi. Trouver un avocat... On a construit notre projet sur une stratégie d'immigration. On savait que si on venait en Europe, on pouvait bénéficier d'un soutien de l'État et toucher un certain revenu, une allocation chômage. On connaissait cette possibilité-là, irréalisable aux États-Unis, on savait que le système y est plus capitaliste, moins État providence.

Qu'est-ce qui s'est passé pour la Belgique ?

Notre passeuse nous a dit : « d'abord la Belgique, comme pays transitoire », c'était décidé comme ça depuis la Turquie. On a attendu un mois jusqu'à ce que nos passeports soient prêts à Istanbul. Mon cousin Behzâd parlait couramment anglais et son passeport grec était prêt, on s'est dit au revoir. Quelques heures après, la passeuse vient me chercher, elle me dit : « on a arrêté Behzâd à l'aéroport d'Istanbul, au guichet d'enregistrement ». Il a fait 30 ou 40 jours de prison.

Moi pendant ce temps-là, j'ai changé d'hôtel au cas où mon cousin donnerait notre adresse ; je suis resté quarante jours tout seul en attendant mon passeport. La passeuse m'a accompagné dans une toute petite ville, Terabza, en Turquie désertique. Je devais aller en Allemagne, sans visa, puisque de Turquie, avec un passeport espagnol, on entre sans visa en Allemagne, puis ensuite en Belgique. Elle m'a donné la carte d'étudiant, le permis, les billets d'avion, tout était compris dans les 5000 dollars : les papiers, l'hôtel et la nourriture. Le matin, je vais à l'aéroport, je passe ; je ne sais pas, j'ai eu de la chance, ils ne me posent pas de questions et j'arrive en Allemagne. La passeuse m'avait donné comme consigne de déchirer mon passeport espagnol dans les toilettes de l'avion ou dans les toilettes qui se trouveraient avant les guichets de contrôle et, ensuite, de traîner quelques heures entre le moment où je descendrais de l'avion et le moment où je me présenterais au guichet. Dans ce cas, la police allemande ne peut pas savoir de quel pays on vient et ainsi elle n'a plus la possibilité de nous renvoyer dans un pays. Du coup, on peut demander l'asile sur place.

Tout pouvait basculer d'un instant à l'autre, de manière très contingente. Moi, j'avais décidé de déchirer mon passeport si j'étais sûr de trouver un endroit pour traîner après être descendu de l'avion. De ce fait je n'ai pas déchiré mon passeport dans l'avion et je pensais le déchirer dans les toilettes avant les guichets de

contrôle. Or, une fois descendu de l'avion, je me suis rendu compte que je n'avais ni le temps ni l'espace convenable pour déchirer le passeport et que je ne pouvais pas traîner avant de me présenter au guichet en tant que demandeur d'asile. Du coup, j'étais obligé de me présenter au guichet de contrôle avec le passeport espagnol et cela en espérant que je passerais aussi cette frontière. C'était risqué. Mais bon, j'ai réussi, en tant qu'Espagnol, à passer le guichet de contrôle allemand avec ce passeport. Je téléphone à ma mère, je dis : « je suis arrivé, il n'y a pas de problèmes ». J'appelle le passeur, qui devait téléphoner à un autre passeur pour venir me chercher en Belgique, à Bruxelles. J'attends deux trois heures, je retéléphone au passeur qui me dit : « pas de problème, le passeur t'attend à Bruxelles ». A l'époque, je parlais un tout petit peu anglais, je suis allé acheter un billet pour Bruxelles. Je n'ai eu aucun souci pour acheter mon billet pour aller d'Allemagne à Bruxelles ; je pensais que je devrais présenter mon passeport pour pouvoir acheter le billet de train, mais ils ne m'ont même pas demandé mon passeport, de toute façon, j'en avais un. J'ai acheté un billet, je suis arrivé à Bruxelles, dans le train, aucun contrôle. C'était le 11 ou le 13 juillet 2001.

D- L'installation

Que s'est-il passé à Bruxelles ?

Je suis descendu à la gare centrale, la personne est venue avec une heure et demie de retard. Ce passeur était un demandeur d'asile qui était lui-même arrivé avec un passeur. Ce n'était pas une mafia ou quelque chose de très organisé, il rendait service et se faisait un peu d'argent comme ça. Je suis allé chez lui. Le lendemain matin, il m'a conduit jusqu'au centre de réfugiés où ils m'ont accueilli pour une nuit. Le jour suivant, un bus emmenait tous les demandeurs d'asile pour aller jusqu'au commissariat des étrangers. J'ai eu mon entretien, j'ai demandé l'asile politique : j'ai dit que j'étais étudiant en Iran, que j'avais eu des activités politiques, ce qui n'était pas vrai. Il y avait une part de réalité dans mon scénario, j'étais étudiant, j'ai démissionné ; j'ai dit qu'il y avait des séances de poésie qui tournaient en séances politiques. Mais je ne pense pas que c'est pour mes raisons qu'ils m'ont donné une réponse positive lors de mon premier entretien. 5% des demandeurs d'asile recevaient des réponses négatives au premier entretien. J'ai dit la vérité sur mon voyage en avion ; mon passeport espagnol, je l'ai donné à la personne chez qui j'avais dormi. Je ne pense pas que mon récit les ait convaincus ; ils ont dû vérifier dans le registre des vols qu'il y avait bien eu une personne du nom de mon faux passeport espagnol qui était entrée en Allemagne après être sortie de Turquie. Bref, je ne sais pas.

Dix jours après mon entretien, mon dossier a été accepté. Ce qui est bizarre c'est que normalement la convocation pour le premier entretien peut attendre un an, deux ans et c'est seulement après que vous passez ce premier entretien. Moi, j'ai eu beaucoup, beaucoup, de chance : j'ai eu trois fois consécutives une réponse positive. Cela a beaucoup contribué au fait que je reste en Belgique. Si j'avais reçu une réponse négative, certainement, j'aurais essayé de partir en Angleterre via Calais ou Bruges comme beaucoup d'Iraniens qui partaient par camion pour 200/300 €. Ce qui est sûr, c'est que j'aurais essayé cette voie-là.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Vous avez dit « premier entretien » ? Y en a-t-il eu plusieurs ?

Oui, en Belgique, c'est comme ça. Le premier entretien se passe dans un bureau de l'office national ; le deuxième est en lien avec l'Union européenne, je pense. Il faut avoir deux réponses positives, mais ça ne suffit pas. Deux négatives, votre dossier est fermé. Le deuxième entretien, je l'ai passé trois ans et demi après. Il y a des cas de personnes qui sont ici depuis dix ans car leur dossier a duré 8 ans...

Quels droits vous donne le premier entretien positif ?

On a droit à la carte de séjour renouvelable tous les mois, la carte orange, le droit de demandeur d'asile en attente pour un premier entretien positif, mais qui n'a pas encore le deuxième positif pour une carte illimitée. Avec cette carte orange, on pouvait aller dans la commune de notre choix et bénéficier de l'aide de l'État en tant que personne sans profession, avoir un certain revenu de l'État providence. Je suis allé au centre d'aide sociale. Je recevais 600 € par mois hors logement. Je devais donc choisir la ville où je voulais résider. Là aussi, c'était un choix plus ou moins contingent car je ne connaissais pas la Belgique, je ne savais pas où aller. Je suis donc revenu au commissariat général où il y avait des demandeurs d'asile. Je savais qu'il y avait des personnes qui venaient pour leur premier ou leur deuxième entretien, bref, qu'il y avait moyen de trouver des Iraniens qui résidaient là depuis longtemps et qui pourraient éventuellement m'aider. Alors, j'ai demandé à des gens qui ressemblaient à des Iraniens dans cette file : « est-ce que vous êtes iranien ? », « moi je suis venu comme ça, est-ce que vous pourriez m'aider ? qu'est-ce que vous me conseillez ? ». « Moi j'habite dans une petite ville, ça ne t'intéressera pas, si tu veux étudier, y a pas de boulot... », un autre : « moi, j'habite à Anvers, mais je suis moi-même dans la merde, je ne peux pas t'aider... » ; une quatrième personne m'a dit : « j'habite à Liège, c'est une ville étudiante, y a pas de problème, viens là-bas, attends que j'aie fait mon entretien et on repart ensemble ». En fait, il a attendu quatre/cinq heures et n'a pas pu faire son entretien. On rentre donc à Liège ; je me retrouve dans une petite communauté iranienne, quatre, cinq personnes qui vivent dans une même chambre. L'homme qui m'a emmené vivait avec son fils au rez-de-chaussée et aussi avec son ami, qui avait pourtant une chambre au troisième étage, mais ils faisaient à manger ensemble... Bref, moi, j'ai dormi deux nuits là-bas.

Il y avait un ami qui parlait turc, il a parlé avec le propriétaire pour savoir s'il n'avait pas quelque chose à me louer ; oui, effectivement mais il fallait une caution, cet ami a avancé de l'argent pour moi. Il n'y avait pas de raison pour ne pas faire confiance à un petit jeune de 20 ans et c'étaient des gens très aimables. J'ai pris un studio dans l'immeuble, j'ai pu bénéficier des aides sociales. J'ai connu par-ci par-là des Iraniens qui m'ont aidé à m'y retrouver. J'ai commencé les cours de français. Après six mois, un ami m'a dit que quelqu'un parlait d'une association qui aide les étrangers et qui paie 1 € de l'heure pour quelques travaux. Pendant ces six premiers mois, je n'avais pas de contacts avec la société belge parce qu'on ne parlait pas la langue, parce que ceci, parce que cela, parce qu'on avait peur... Bref avec le peu de français que je parlais, je me suis présenté à cette

association. Effectivement, c'est une association qui offre une formation aux étrangers dans un projet d'intégration, qui organise des cours pour qu'ils puissent apprendre le français, propose des petites formations, cours d'informatique, de cuisine, etc.

Au bout de six mois, je suis donc entré dans cette association, c'était très chaleureux, j'ai fait connaissance avec une Française qui m'a amené à l'université de Liège, qui m'a fait entrer dans un cours de théâtre alors que je parlais un français... comme ça. C'est par cette association que j'ai découvert le chemin pour entrer dans la société belge. En même temps je faisais mes cours de français. Pendant deux ans, j'ai travaillé à mi-temps dans cette association, je faisais une préformation, je faisais du théâtre et je suivais mes cours de français quasi-gratuits grâce à une attestation de mon aide sociale. J'ai aussi suivi des cours de français à l'université de Liège, là, c'était pas du tout gratuit, c'était 500 € pour trois mois. J'ai essayé de mettre de l'argent de côté, j'avais une forte motivation pour commencer à l'université après deux ans de français, donc je voulais vraiment améliorer mon français ; du coup je pensais : « si je paie plus, je vais étudier plus parce que j'irai là où les cours sont les meilleurs » et je n'ai pas hésité à dépenser 800 € pour m'inscrire quatre mois aux cours de français de l'université de Liège. Il y avait des locaux, des cassettes, ceci cela, c'était du luxe, mais le français reste le français... donc ce n'était pas forcément meilleur. Après deux ans, j'ai arrêté, j'ai dit : « basta le français, je ne peux pas étudier le français pendant trois ans, c'est trop, je vais commencer des études de socio ».

J'avais déjà fait l'équivalence de mon diplôme. D'après ce qu'on disait, on donnait une équivalence de type long : en Belgique, il y a les équivalences de type long pour les universités et de type court, pour les écoles supérieures. La sociologie, c'est à l'université, donc, je devais avoir une équivalence de type long mais ils m'ont donné une équivalence de type court, admissible uniquement dans les écoles supérieures. Il n'y avait pas de sociologie dans les écoles supérieures mais je pouvais choisir des études par exemple pour éducateur, assistant social, conseiller social, assistant psychologue, pour des métiers intermédiaires et, après, continuer à l'université par des passerelles. Donc j'ai commencé les études d'assistant social, c'était difficile car il y avait la difficulté de la langue, mais mes profs étaient compréhensifs et ils m'aidaient beaucoup par rapport à ma difficulté. Après trois ans, j'ai fini, et j'ai commencé mes études à l'université. Mais j'ai dû faire une année préparatoire parce qu'on était dans le processus européen de Bologne : auparavant, il y avait un système de licence, maintenant, on parle de master ; toutes les licences étaient de quatre ans mais désormais, les masters sont en cinq ans. Bref, je ne pouvais plus, après trois ans d'assistant social, entrer directement en première année de licence, ce système n'existait plus ; j'ai dû faire une année préparatoire en socio et anthro avant d'entrer en master ; j'ai fait la deuxième année et la troisième année. Pendant cinq ans, j'ai bénéficié de l'aide sociale. Quand j'ai fini mes études d'assistant social, j'ai reçu en même temps une réponse positive de régularisation après cinq années. Mais c'est une procédure différente de la procédure de demande d'asile car là, vous donnez comme raison que votre vie est en danger en Iran. Alors que la procédure de régularisation,

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

article 9-3 comme on dit ici en Belgique, c'est une procédure d'intégration : je dois apporter des témoignages montrant que je suis bien intégré, que j'ai suivi des cours de français, que j'ai fait des études, qu'on peut m'accepter dans la société belge, non pas parce que ma vie est en danger, mais parce que je suis bien intégré.

Dans le même temps, mon dossier d'asile était encore ouvert. J'ai eu mon deuxième entretien, je ne l'ai pas réussi, ce qui est normal : c'est très rare qu'on reconnaisse des gens comme demandeurs d'asile, il y a beaucoup de demandeurs d'asile en attente. Mon dossier devait partir au Conseil d'État, mais entre-temps, j'ai eu une réponse positive de ma procédure de régularisation qui est une procédure à part. Je n'ai donc pas passé d'entretien mais juste envoyé un dossier avec des témoignages, des attestations de français, etc. Une des conditions que je devais avoir pour réussir ce dossier-là, c'était d'avoir une carte orange ; ça, ça m'a beaucoup aidé aussi. Du coup, après cinq ans, j'obtenais une carte orange illimitée, j'avais fini mes études d'assistant social et je voulais commencer mes études de sociologie. La commune, m'a dit : « écoutez, vous avez un diplôme, vous avez 26 ans, vous êtes en bonne santé physique et mentale, donc on n'a plus de motifs pour vous aider, pour vous donner de l'aide sociale ». J'ai dit : « moi, je voudrais bien continuer mes études », « écoutez, c'est votre choix, si vous voulez continuer, vous avez 26 ans, vous payez vous-même vos études, vous avez un diplôme ». Je me suis dit : « je continue mes études, du fait que ma motivation principale pour sortir d'Iran, c'étaient les études, la socio, la socio ! » ; je n'allais pas tout laisser tomber à la dernière minute pour une histoire d'argent, surtout que je m'adaptais facilement.

Donc, j'ai commencé à chercher du travail, mais ce n'était pas facile, je cherchais du travail au noir. Je ne trouvais aucun travail déclaré compatible avec mes études parce qu'il me fallait un travail de nuit pour que je puisse poursuivre mes études. Je n'en ai pas trouvé, alors j'ai travaillé dans un magasin, je vendais des vêtements, j'ai fait ma première année de master comme ça, toute l'année à travailler au noir, à gauche, à droite. J'essayais d'économiser. Pendant deux ans, j'ai donc travaillé au noir pour financer mes études. Pendant l'année préparatoire, j'ai fait la connaissance d'une fille à l'université, on a commencé à vivre ensemble à Liège, comme ça je payais moins de loyer. Ceci, jusqu'à la fin de mon M1. Quand j'ai fini mes examens, un ami avait postulé dans un hôpital et m'a dit : « là-bas ils embauchent facilement, c'est un travail de nuit ». J'ai postulé à Bruxelles, ils m'ont accepté, j'ai commencé à travailler pendant les vacances. C'est un travail difficile mais du fait que c'était compatible avec mes études, j'ai décidé de déménager à Bruxelles et de passer mon M2 là-bas. J'ai fait un dossier de transition, ils ont accepté, et actuellement, je vais finir mes études au mois de septembre. Je continue toujours à travailler dans cet hôpital à Bruxelles, à raison de sept jours par mois. C'est un travail à mi-temps. Je touche 1000 €, ce qui me permet de payer mon logement. J'habite toujours avec Jacqueline qui est aussi venue à Bruxelles.

E- Le retour

Quel est votre projet d'avenir ?

Dès mon départ d'Iran, je pensais : « je vais retourner en Iran », car vivre à l'étranger n'était pas, pour moi, la bonne façon de vivre. Donc, je savais que mon voyage serait temporaire. Mais avec le temps, ça ne me déplairait plus de rester ici, je me suis habitué à un certain mode de vie qui me plaît, j'ai beaucoup changé ; en Iran aussi, ils ont changé. Je n'y suis pas retourné, mais il y a des contraintes morales qui font que je me sentirai obligé de revenir en Iran. Ma sœur, aux États-Unis, s'est mariée là-bas avec un Iranien, elle a des enfants, elle a acheté une maison, donc c'est sûr qu'elle ne rentrera jamais en Iran avec son mari. Mes parents sont actuellement en Iran, mon père a 60 ans, ma mère a 58/59 ans, donc pour l'instant ça va. Mais une réalité qui s'impose, c'est que dans dix ans, dans quinze ans, je me vois mal étudier la justice sociale et laisser mes parents en Iran. C'est difficile pour ma mère car ses deux enfants sont partis mais, pour l'instant, ça passe. Je me vois rentrer définitivement en Iran. Mais on ne sait jamais, peut-être que si certains événements changent, par exemple, je ne sais pas... si je n'avais plus de liens en Iran, je pourrais rester ici.

Après votre M2, vous pouvez trouver un poste valorisant en Iran, pourquoi rester ici, dans la galère ?

Ici on s'est habitué à un respect de soi, on s'est habitué au fait que les autres respectent notre individualité, notre personne ; autrement dit, ce qu'on appelle l'individualisme ; on est devenu plus exigeant par rapport au respect que les autres nous doivent. Cette habitude-là, c'est comme une capacité... Avant, en Iran, on vivait sans problèmes, on ne sentait même pas qu'il n'y avait pas de respect de notre individualité, on était baigné là-dedans. On a changé de cap de vie, on est comme des oiseaux qui sont sortis de leurs cages et qui ont connu la liberté, et c'est difficile de rentrer dans sa cage. Je suis tout à fait conscient que la vie à l'occidentale a des avantages et des inconvénients. Les avantages c'est qu'on respecte ta personne, que tu bénéficies d'un certain confort technologique, organisationnel de ton entourage, de la société en général ; mais le mauvais côté, c'est qu'ici, tes relations sont beaucoup moins affectives qu'en Iran ; ici, caricaturalement, les gens sont moins chaleureux. En Iran, les gens se mêlent de ta vie parce qu'ils estiment qu'ils ont le droit de le faire, c'est le mauvais côté, mais le bon côté, c'est qu'ils sont toujours là, même si les choses vont mal.

Mais je me réserve toujours une possibilité de retourner en Iran, même si je n'ai plus de liens familiaux, mais à titre d'essai, sans casser tous mes liens ici... Que je garde quelque chose ici, que j'expérimente la vie en Iran.

Vous avez une remarque, des commentaires ?

Je voudrais insister sur le caractère contingent de ma trajectoire migratoire. C'était un projet très rationnel, réfléchi et en même temps, très aléatoire, j'ai eu beaucoup de chance. Ce sont deux dimensions contradictoires que l'on trouve fréquemment dans les phénomènes migratoires, et c'est particulièrement vrai pour moi.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

2. Abolfazl OURDOUKHANI (Commerçant retraité, écrivain humoriste)

Le récit de vie d'Abolfazl Ordoukhani, né en 1941 à Téhéran, retraité du commerce et écrivain est vraiment atypique et sa trajectoire se rattache à une première génération d'exilés iraniens qui avaient fui le régime du Shâh en 1967.

Issu d'un milieu populaire, orphelin à l'âge de 16 ans, Abolfazl quitte l'Iran en car, transite par l'Allemagne avant d'arriver un peu par hasard en Belgique à l'âge de 26 ans. Ayant obtenu un baccalauréat scientifique en Iran, il s'inscrit à l'université de Louvain durant cinq années avant d'interrompre ses études en raison d'une addiction au jeu. En 1973, il s'installe à Bruxelles et commence à exercer des métiers variés (camionneur, magasinier-livreur) avant de s'établir à son compte et de créer une prospère entreprise de textile. En 1984, il épouse une femme belge, deux enfants naissent puis il divorce. Il commence à écrire en 1992, et à ce jour treize ouvrages ont été publiés. Actuellement retraité, il se dit être un homme libre, au parcours aléatoire mais finalement abouti grâce au processus de l'écriture.

Dates des entretiens	Le 10 octobre 2009 et le 20 novembre 2009
Durée de chaque entretien	Deux heures
Nombre de rencontres	Deux
Lieu des entretiens	Bruxelles

A- Biographie

Date de naissance	1941
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	M
Situation matrimoniale	Divorcé
Profession de la conjointe	Chirurgienne
Nombre d'enfants	Deux (une fille de 23 ans et un fils de 21 ans)
Études	Baccalauréat en Sciences naturelles
Date de sortie d'Iran	1967
Religion	Athée ⁶
Profession en Belgique	Retraité du commerce indépendant
Profession en Iran	Employé de bureau, écrivain

⁶. L'interviewé a précisé : « Je n'identifie pas *athée* au sens philosophique du terme car je crois à l'Homme, à son intelligence et à ses possibilités d'évolution ».

Tendance politique	Sympathisant du Front National (<i>Jebheyé Meli</i>)
--------------------	---

B- Le contexte du départ

Comment pouvez-vous vous présenter ?

Comme quelqu'un qui était assoiffé et ne le savait pas ! Je suis né en 1941 et j'ai passé mon enfance à Téhéran, dans le quartier de Kouchédardâr, entre Meydanée Chouche et Sarâyé Mirnozour. À l'école, j'étais vraiment un gamin agité et même vulgaire si bien qu'on cherchait à se débarrasser de moi et qu'on m'a poussé dans l'autre classe. Cependant, certains de mes profs disaient que j'étais intelligent ; c'est comme ça que j'ai terminé ma scolarité.

En grandissant dans un quartier très populaire du sud de Téhéran, j'ai appris la vulgarité, sans savoir ce qu'elle représente et signifie. Avec mon premier argent de poche épargné petit sou par petit sou, j'ai acheté un couteau ; je me souviens, c'était l'hiver. Le couteau servait à montrer ma force, il faisait peur autant aux autres qu'à moi ! Quelles valeurs avait notre société ? Quand j'étais enfant, je voulais frapper et être fort parce que les valeurs de notre société étaient le culte de la violence et de la force. En effet, comme je l'ai expliqué dans mon premier essai, en 1992, *Frahang Bifarhanghah*, « La culture des personnes non cultivées », je suis né dans une société où les valeurs dominantes qui hantaient nos têtes se situaient sous la ceinture, au ras des pâquerettes.

Avec cette représentation venant du milieu social dont vous êtes issu, qu'est-ce qui s'est finalement passé pour que vous soyez venu en Europe ?

Une partie de mes connaissances y ont fait leurs études et, du coup, j'ai pensé qu'il était facile d'y devenir docteur ou ingénieur dans un domaine particulier. J'avais deux sœurs et mes parents sont morts alors que j'avais 14 et 16 ans. Pour moi, on partait pour l'Europe, comme on allait dans un bar. Je suis arrivé en 1966 ou 67 à l'âge de 25 ou 26 ans, je ne sais plus ; c'était à l'époque du Shâh et le réfugié politique iranien n'existait pas. En Iran, je travaillais : officiellement, j'étais employé de bureau à la compagnie d'électricité. Je faisais toutes les conneries possibles, si je restais en Iran, je ne savais pas ce que j'allais devenir. Je fréquentais des milieux avec un profil socioculturel très particulier comme je viens de l'expliquer, je n'ai pas honte de dire que je suis un gars issu de ce milieu, mais j'étais toujours assez malin pour me débrouiller sans me mouiller.

Pour revenir à votre question, je suis d'abord arrivé en Allemagne et j'ai fait toute l'Europe. J'avais une longue barbe, des cheveux longs, une énorme frustration et des préjugés parce que j'avais un statut social peu élevé. On essaye toujours de se justifier dans la vie : justifier ce qu'on a fait de bien, ou de mal, même en ce moment où nous sommes en train de discuter, nous cherchons aussi à justifier quelque chose.

Mon père était employé à la sucrerie de la ville de Kahrizak. J'étais un enfant de la rue et je me défoulais par la vulgarité, par des bêtises, par des choses que vous

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

ne souhaitez pas pour vos proches et vos enfants. Je n'étais pas conscient de mes bêtises, mais j'osais toujours ; je ne savais même pas ce que je prenais comme risque en faisant telle ou telle chose, c'était de l'inconscience. J'ai encore de très bons amis, européens, notamment belges, mais aussi des amis iraniens ; je suis aimé d'eux et je les aime.

C- Le déplacement

Vous avez décidé de venir en Europe. Comment se fait-il que vous soyez venu en Belgique ?

J'avais 2000 marks à l'époque, ce qui équivalait à 1000 euros. Avec TBT (Autocar iranien), je suis venu jusqu'en Autriche, à Vienne et, de là, j'ai pris le train pour l'Allemagne. Après quinze ou vingt jours, j'avais tout dépensé et j'ai commencé à prendre des petits boulots : dans une station d'essence, comme serveur de café-restaurant, ouvrier dans le bâtiment ou vendeur de tapis. Chaque fois que je gagnais un peu d'argent, je voyageais : je me souviens que lorsque je suis arrivé à Bruxelles, j'avais trente francs français de l'époque, ça ne fait même pas dix €, alors vous imaginez ! Et je ne connaissais rien de la Belgique, que leur sucre et leur fusil de chasse, je ne savais même pas situer la Belgique sur une carte du monde.

D- L'installation

Que s'est-il passé à Bruxelles ?

Après quelques mois, je me suis inscrit à l'université de Louvain, j'avais eu le bac scientifique en Iran. Mais j'avais aussi une maladie terrible : j'étais joueur, je me jurais d'arrêter mais je ne pouvais pas ne pas jouer. J'ai laissé tomber la fac après cinq années et je me suis finalement installé à Bruxelles en 1973.

Je conduisais un camion et je gagnais bien ma vie. Trois ans plus tard, je me suis engagé dans une société textile, par hasard : j'étais magasinier-livreur et, un jour, la vendeuse d'un magasin que je livrais était malade, je l'ai remplacée avec mes longs cheveux et ma longue barbe ; ce jour-là, j'ai vendu deux fois plus que le samedi précédent. Très vite, je suis devenu le second de cette société. Chaque fois que j'allais chez le grossiste, je payais cash, mais quand mon patron y allait, il achetait à crédit. Donc, beaucoup de fournisseurs et de fabricants m'ont fait confiance. À la fin de 78, j'en avais marre car je faisais tout et je travaillais comme un fou ; au bout de trois ans j'ai quitté mon patron ; six mois plus tard, il tombe en faillite, alors j'ai commencé à mon propre compte : j'ai pris un magasin vide dans un état lamentable, je l'ai retapé puis je l'ai ouvert. Et quand mes fournisseurs sont venus me voir, ils ont rempli mon magasin parce que, quand j'avais travaillé avec eux, j'avais été correct sur le paiement, alors, ils me faisaient confiance. Et c'est comme ça que j'ai commencé, avec un, puis deux, puis trois et quatre magasins de textile, vêtements de sport, jeans et accessoires. C'est comme ça que je me suis développé.

Enfin, vous avez décidé de vous installer définitivement à Bruxelles. Pourquoi ce choix ?

Je me suis marié avec une Belge en 1984, mais j'étais déjà installé à Bruxelles avant le mariage. Mon ancien patron, avec qui je travaillais, était de cette région : les meilleurs raisins du monde viennent de la région d'*Ovrijsse* ; avant la guerre, ils coûtaient 50 francs belges, soit l'équivalent de 1€10, maintenant ils coûtent 17€. Je me suis installé là par hasard et j'y ai beaucoup de succès, je m'y sens chez moi si vous voulez.

Est-ce que vous aviez un réseau de départ de connaissances iraniennes en Belgique avant votre arrivée ?

Non, je ne voulais pas rester en Belgique, je voulais juste y passer. À un certain moment, jusqu'à un certain âge, le destin m'a pris comme un cheval sauvage ou, plutôt comme un âne. Là, j'habite dans un pavillon, au rez-de-chaussée, j'ai deux magasins qui sont loués et j'habite au-dessus un grand appartement de 200m². Depuis dix ans je ne travaille plus, mais je dépense tout. J'ai deux enfants qui vivent ailleurs : une fille et un fils. Ma fille vient de terminer ses études en philologie romane et elle commence dans un institut à Anvers pour devenir actrice. Mon fils travaille dans une banque, il est content. Chacun a son caractère, par exemple, il y a un âne sur ma porte, ma fille, ça l'amuse, mais mon fils est gêné ; donc, deux caractères opposés. Je suis divorcé mais nous sommes toujours en bonnes relations ; elle est belge, chirurgienne. Chacun a sa liberté, je voyage où je veux et quand je veux. Je suis content d'être libre : liberté de parole, liberté d'action, si quelque chose ne me plaît pas, je le dis franchement.

Vous étiez donc en Belgique pendant la révolution iranienne de 1979 ; que faisiez-vous à cette époque ?

A ce moment-là, je travaillais dans le magasin de textile et je n'avais pas d'activités politiques. J'ai suivi les informations.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas impliqué dans la révolution ? Pourquoi n'êtes-vous pas parti en Iran pendant les événements ou juste après la chute du régime du Shâh ?

Je ne sais pas pourquoi. Au moment de la révolution, je ne posais pas de questions parce que je travaillais comme un âne.

Après la révolution, que s'est-il passé ?

Après la révolution, j'avais un statut social assez élevé et j'avais une famille. Mais les nouvelles n'étaient pas bonnes : tous les assassinats, tous les crimes qu'ils ont commis, ça m'a empêché de rentrer en Iran.

Aviez-vous un problème politique en Iran ?

Je n'avais pas de problème politique, mais je travaillais : j'avais beaucoup de salariés, des magasiniers, des vendeuses, des chauffeurs, etc. Après la publication de mes livres, à partir de 1992, je me suis intéressé au mouvement politique. À partir du moment où j'ai commencé à écrire, je ne voulais être ni à gauche ni à droite. Je ne me suis pas attaché à un parti politique, mais j'avais des sympathies

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

pour Mossadegh et j'ai des amis au *Jebheyé Meli*, Front National. Une chose qui me paraît bizarre, c'est que j'ai fait la connaissance de l'écrivain Sirjani. Il avait écrit à l'époque « Bicharé Esfandiar », (littéralement *Pauvre Esfandiar*). Ce livre, je l'ai lu attentivement et c'est comme ça que j'ai commencé à m'intéresser à « Shâhnâmé » (*Le livre des Rois*). Shâhnâmé ne se comprend pas facilement, pour le comprendre il faut une dizaine de livres à côté. Donc, c'est comme ça que j'ai commencé à lire activement sur tous les sujets. Maintenant, je lis au moins deux ou trois heures par jour.

Sirjani a également écrit un autre roman « Simaye do Zan », ce livre m'a obligé de lire Nezami. Nezami est un merveilleux écrivain, il parle d'une façon tellement noble, tellement magnifique, tellement sainte qu'on en a des larmes aux yeux. Il faut lire, lire encore, lire toujours et c'est comme ça que j'ai accumulé les lectures. Il y a aussi une revue qui m'a touché, c'est *Iran Nameh* qui publiait des articles, par exemple, « Namehaye Ebnol Ghozat... », très denses et ardues. Sirjani m'a beaucoup marqué, il m'a donné un élan, une accélération, une impulsion culturelle à des moments où j'en avais assez de la banalité du milieu culturel. C'est ce qui a déclenché ma carrière d'écrivain bien que j'aie aussi écrit auparavant, mais il a eu un rôle décisif : avant, quand j'avais écrit un roman, je le corrigeais, le publiais, mais quand je le relisais, je me sentais frustré. Après ce moment décisif, quand je publiais un roman, je voyais ma liberté.

L'écriture m'a permis de gagner ma liberté, de sortir de ma situation, de remettre en question ma personnalité. Je mets sans cesse en question mes actes et mon passé, pas mon passé personnel mais plutôt mon passé historique, à travers l'histoire de l'humanité, à travers l'histoire de l'Iran. Je suis très sensible à tout cela.

Enfin, comment vous placez-vous : en tant qu'homme politique, en tant qu'écrivain ? A quelle catégorie de la diaspora iranienne pensez-vous appartenir ?

Je ne me considère pas comme un homme politique, mais j'ai une sensibilité pour la politique, pour tout ce qui se passe autour de moi et dans le monde. Je réagis autant que je peux et je participe à des manifestations humanitaires contre le régime iranien cruel et dictatorial.

Vous sentez-vous plutôt athée ou religieux ?

Je me sens athée, je suis pour un État laïc. J'ai des amis qui sont croyants mais qui ne m'importent pas, qui n'essaient pas de me convaincre. Et je n'essaie pas non plus de les convaincre, je les respecte.

E- Le retour

En tant qu'écrivain, comment envisagez-vous le retour en Iran ?

Vous savez, à l'époque du Shâh, tout le pouvoir était entre les mains du Shâh, donc, c'était facile de renverser le pouvoir. Mais maintenant, en Iran, il y a un État dans l'État : les décisions ne viennent pas d'une seule personne, le pouvoir

est distribué et chaque pouvoir contrebalance l'autre pouvoir. On a l'armée, on a les *Sepâh* (Gardiens de la révolution), on a Bassidje⁷, on a le Comité, on a la police. En plus, chaque mollah dans son coin, a du pouvoir. Je ne crois pas à une révolution, mais j'espère une évolution. C'est mon point de vue : une réforme après l'autre. J'espère pouvoir regagner l'Iran dans des conditions où je ne me sentirai pas menacé, avec la liberté d'expression et sans prisonniers d'opinion.

Est-ce que c'est à partir du moment où vous avez commencé à écrire que des tensions se sont développées entre vous et la République islamique ?

Il y a eu des menaces : il y avait des meurtres en série (Ghatlhayé Zanjirei) et j'ai été aussi sur la liste, ma maison était surveillée par la police. Maintenant, je ne me sens plus menacé, je ne sais pas pourquoi. Le Commissariat a pris l'initiative de me protéger : pendant quatre ans, de 1990 à 1994, mon lieu de résidence était surveillé et la police passait fréquemment. J'écrivais dans des journaux : *Nimrouz*, *Kaveh*, des bêtises, mais je pense que c'est mon livre « Farhangué Bi Farhangha » qui a été à l'origine des menaces, je n'en suis pas sûr. Je ne m'en rendais même pas compte, mon nom est sorti dans une liste d'opposants iraniens recherchés par la République islamique. Cette liste a été publiée par le journal *Nimrouz* à Londres ; alors j'ai écrit : « Moi, Abolfazr, je vends ma place dans la liste des terreurs, pour 10 000 francs belges (environ 250 euros) ». Vous voyez le genre de plaisanterie qui m'amuse (rire).

Je vous remercie et je reste à votre disposition si vous avez des questions, des remarques ou si vous voyez des points sur lesquels vous souhaiteriez revenir.

Souvent, les gens posent comme question : « est-ce que telle ou telle personne réussit dans la vie ? ». Réussir en quoi ? C'est-à-dire sur la trajectoire, sur la promotion sociale, sur tout. Réussir pour quelqu'un qui cherche à avoir de l'argent, s'il est millionnaire, c'est bon, s'il cherche le pouvoir, il cherchera à dominer l'autre. Eh bien ! si vous me demandez qu'est-ce que réussir ? Pour moi, c'est la liberté, liberté absolue. Je fais ce que je veux, je vais où je veux, je me sens partout chez moi. En Belgique, je me sens chez moi, je raconte des blagues n'importe où, j'essaie de passer des moments agréables avec les gens sans les vexer. Pour moi, le critère pour la réussite, c'est la liberté sur le plan philosophique, c'est-à-dire un développement perpétuel, un épanouissement individuel incessant. Cependant mon installation en Belgique m'a convaincu que le volontarisme seul ne suffit pas pour réaliser ses projets, ses idées, développer sa capacité personnelle et son talent. Ce pays m'a permis de cultiver le plaisir de lire et d'écrire et c'est le bilan principal de mon séjour en Belgique.

Et encore, la question de la mort : c'est un tabou, mais je ne vois aucun tabou. Je veux qu'on accepte la vérité en tout, avec toutes les conneries possibles : si on n'a pas fréquenté les bordels, si on n'a pas joué aux cartes, si on n'a pas joué avec les pigeons, on ne sait pas ce qu'est la vie. Moi, j'avais des pigeons qui rentraient

⁷. Organisation, sorte de milice, créée juste après la révolution pour empêcher les contre-révolutionnaires d'agir.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

chez moi, j'avais aussi un chat qui se mettait sur mes genoux. J'ai également un coq qui courait après le chat dès qu'il le voyait, il frappait le chat et se mettait à sa place. J'ai eu du plaisir de tout, j'ai eu aussi le plaisir d'observer une araignée, je l'admire cette araignée. Pour moi, admirer, c'est important, celui qui ne peut pas admirer, c'est un pauvre homme.

Ce bilan culturel positif est intéressant et j'aimerais que vous citiez les livres que vous avez rédigés depuis les années 1990.

Mes livres sont tous en iranien et un seul a été traduit en français : il s'agit de nouvelles, satires, poésie et romans. Mais j'avoue que la rencontre avec un ami a soulevé en moi le plaisir d'écrire. Il s'agit du Dr Mohammad Asemi et je lui suis sincèrement reconnaissant de m'avoir encouragé à écrire. J'ai fait sa connaissance en 1990, je l'ai rencontré par hasard dans sa librairie de Munich et depuis il est devenu mon grand ami. Il était le rédacteur en chef de la Revue *Kaveh* et chaque fois qu'il venait à Bruxelles il venait chez moi. Sa disparition en décembre 2009 m'a complètement bouleversé et il est irremplaçable dans la littérature en exil.

- 1- *Farhang bi farhangha*, Belgique, Université de Louvain, 1992
- 2- *Gol Ferouche Parvin*, Belgique, Université de Louvain, 1994
- 3- *Marge Palang*, Belgique, Université de Louvain, 1994
- 4- *Darde aesgh az tandorosti khoshtar ast*, Belgique, Université de Louvain, 1995
- 5- *Agar*, Belgique, Université de Louvain, 1996
- 6- *A Mehdi*, Belgique, Université de Louvain, 1996
- 7- *Klontje le clown belge*, traduit du persan, Klontcheh, Société des écrivains, Paris, 2006
- 8- *Khar to khar, ya jahan bini khar*, Nima, Allemagne, 2000
- 9- *Har cheh bâdâ bâd*, Nima, Allemagne, 2003
- 10- *Salâm Rouspian*, Nima, Allemagne, 2004
- 11- *Estekane lap Parideh*, Nima, Allemagne, 2006
- 12- *Eva*, Nima, Allemagne, 2006
- 13- *Do paieh Choubi dar dagâh elaahi*, Ferough, Allemagne, 2009.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

3. Behnam OMRANI (Psychologue)

Né en 1965, émigré à Bruxelles en 1987, psychologue, marié, un enfant.

Le motif du départ de Behnam est lié à une arrestation et à un emprisonnement en Iran (en 1986) puis à sa mise sous contrôle policier par l'État iranien. Suspecté d'appartenir à un réseau rebelle, il échoue systématiquement à tous les concours auxquels il se présente en raison des rapports négatifs d'enquête de quartier joints à ses dossiers. Titulaire d'un baccalauréat scientifique, il se marie peu avant son départ à une femme iranienne de confession juive qui se convertit à l'islam, mais avec laquelle il ne peut pas vivre « officiellement ».

Le couple décide d'opter pour l'exil et le départ du mari est décidé. Arrivé à l'âge de 22 ans en Allemagne avec un passeport officiel iranien et un visa pour l'Allemagne, il transite par la Belgique avant de tenter de partir pour la Suède. Arrêté à l'aéroport, il retourne à Bruxelles. Ayant appris le français avant son exil, il est pris en charge par une association iranienne aidant les réfugiés politiques puis par un service des Nations Unies. Il régularise sa situation juridique et parvient à faire venir sa femme en Belgique dans le cadre du regroupement familial. Le couple entame ensemble des études de psychologie à l'Université et obtient des diplômes en quelques années. Behnam travaille comme psychothérapeute dans un centre mais explique qu'il a été gêné par l'absence de réseau social mobilisable sur place quand il a recherché son premier emploi. Il se dit reconnaissant à l'égard de la Belgique de lui avoir ouvert et élargi les portes de son savoir et de lui avoir permis de vivre librement la vie familiale de son choix.

Le parcours de cet Iranien arrivé clandestinement et par hasard en Belgique montre comment le facteur chance concernant la régularisation de sa situation lui a permis de mobiliser positivement son capital de départ. La motivation de ce couple soudé qui a pu se retrouver en Europe et acquérir une formation universitaire qualifiante a permis à ce migrant et à son épouse de construire une situation sociale stable. Les paramètres liés au hasard et aux aléas sont des facteurs sous-estimés en sociologie mais qui peuvent cependant exercer un rôle, parfois décisif, dans le parcours migratoire.

Date de l'entretien	08.01.2010
Durée de l'entretien	1h 37
Nombre de rencontres	1
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A- Biographie

Date de naissance	1965
Sexe	M
Situation matrimoniale	Marié à une Iranienne

Profession du conjoint	Psychologue
Nombre d'enfants	1 fils
Études	Psychologie, spécialisation en thérapie familiale
Date du départ d'Iran	1987
Lieux du vécu en Iran	Téhéran
Religion	Athée d'origine chiite
Profession en Belgique	Psychologue
Profession en Iran	Étudiant
Tendance politique	Libéral dans le contexte occidental

B- Le contexte du départ

Pourquoi, à quelle date avez-vous quitté l'Iran et vers quel pays ?

C'était en 1987. Je suis né en 1965, j'avais donc 22 ans à ce moment-là. La guerre entre l'Iran et l'Irak n'était pas encore terminée ; nous étions en situation de guerre et il y avait une forte répression politique. Personnellement, je n'étais pas actif mais j'avais quand même quelques amis qui faisaient partie de différents groupes politiques et avaient été arrêtés.

Suite à la répression massive de 1981 ?

Oui, voilà, la répression massive avec tout ce que ça a entraîné.

Est-ce au moment du limogeage de Bani Sadr ?

Oui, exactement ! Pas mal d'amis se sont fait emprisonner. Moi, j'ai été obligé de quitter ma maison, parce que je connaissais des personnes qui avaient été arrêtées et qu'il était possible qu'elles parlent de moi, pas en tant qu'activiste mais parce que je rendais des services, par-ci, par-là. Un jour, mais tout à fait par hasard, j'ai quand même été arrêté ; ils m'ont gardé un temps mais je n'ai été ni condamné ni jugé, juste arrêté comme ça.

C'était en quelle année ?

En 1986, je crois... 1986 ou 1985.

Vous avez été incarcéré pendant un mois environ ?

Oui, c'est ça, un mois.

Qu'est-ce qu'ils vous ont fait ?

Ils me posaient des questions, mais je suis parvenu à ne pas rentrer dans leur jeu, je donnais des prétextes. En réalité, ils m'avaient arrêté dans un endroit public, et ce qu'ils voulaient c'était savoir avec qui j'avais rendez-vous.

On vous soupçonnait ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Oui. Ensuite, j'ai été relâché. Ils ont demandé à quelqu'un de la famille de venir me chercher et qu'il leur donne quelque chose pour que je puisse sortir.

Où habitiez-vous alors ?

À Téhéran.

Que s'est-t-il passé pendant les interrogatoires ?

Au début, j'ai été emprisonné dans un Comité. Ensuite, on m'a envoyé vers le Comité central, place de Baharestân. À ce moment-là, j'ai compris que dorénavant je ne devrais plus donner d'informations, parce qu'en réalité ils n'avaient rien, et que plus je donnais d'informations, plus ça allait se retourner contre moi. À partir de ce moment-là, à chaque fois qu'il y avait des questions, je disais : « Écoutez, je devais aller au cinéma » et c'était vrai puisque j'avais un rendez-vous avec une fille. À un moment donné, ils ont commencé à se demander si je disais quand même la vérité. Ils m'ont dit : « Ok, on va prendre contact avec la fille, donne-nous son numéro de téléphone ». J'ai donné le numéro de téléphone, l'adresse. Ils lui ont téléphoné et elle a confirmé. Alors ils m'ont relâché.

C'était un rendez-vous amical ?

Oui, on voulait aller voir un film. Au début, je ne l'avais pas dit, parce que c'était une raison suffisante pour arrêter et persécuter la fille, aussi. Mais quand j'ai compris que je n'avais de choix qu'entre deux options : celle du rendez-vous ou celle de l'activisme politique, j'ai choisi la première, me disant que j'arriverais peut-être ainsi à changer le cours des choses. Ça a marché, ils m'ont relâché, mais je devais régulièrement signaler ma présence et je ne pouvais plus faire mes études. C'est alors que j'ai pensé que le seul moyen était de quitter le pays.

C'est ce qui a déclenché votre départ ?

Oui.

Qu'est-ce que vous faisiez en Iran ?

J'avais obtenu mon diplôme secondaire.

Dans quelles disciplines ?

J'avais fait des sciences mathématiques.

Un baccalauréat en sciences ?

Oui, en sciences. Puis après ça, j'ai participé à plusieurs concours. Et à chaque fois, eux, ils faisaient leur enquête...

L'enquête dans le quartier ?

Oui. Je participais à tous les concours, mais surtout dans le but de ne pas devoir aller à la guerre. J'ai échoué à trois ou quatre concours, chaque fois à cause de l'enquête. J'ai compris que je ne pouvais plus faire mes études universitaires et que j'allais être tout le temps surveillé. C'était une époque très dangereuse, j'avais

des amis qui avaient été arrêtés et on vivait dans une ambiance très malsaine. Il y avait beaucoup de personnes, des amis, des connaissances, des membres de ma famille, qui étaient partis en Europe, aux États-Unis ou au Canada. Apparemment, ça semblait possible. Alors j'ai commencé aussi à y penser.

C'est ce qui a déclenché progressivement l'idée du départ ?

Oui.

Étiez-vous sur la liste rouge ?

Non, j'ai pu quitter l'Iran. J'avais obtenu justement dans la même période une dispense du service militaire pour un problème de santé découvert tout à fait par hasard.

Vous étiez donc dispensé ?

À ce moment-là oui. J'ai pu avoir un passeport officiel. Mais je ne savais pas s'ils allaient vérifier encore ou non et s'ils risquaient de m'arrêter à la frontière. Je n'avais bien sûr rien signalé. Sinon, c'est évident qu'ils m'auraient interdit de partir. Je prenais des risques. Quelqu'un de ma famille a obtenu un visa pour moi, pour aller en Allemagne. C'est comme ça que j'ai pu quitter le pays.

Une question reste un peu ambiguë : à partir de 1986, il n'y avait plus d'opposants politiques en Iran. Alors comment justifier ces arrestations que vous décrivez en 1986 et 1987 ?

D'une part, si je ne me trompe pas, c'était peu de temps après l'arrestation des *Fedâ'iyân*. D'autre part, je ne suis pas parti directement après les arrestations. Ce n'était pas facile, il fallait trouver les moyens ! J'étais dispensé du service militaire, mais je devais aussi trouver des contacts en Allemagne et obtenir un visa. Il y avait en outre tout un projet à élaborer.

Vous étiez proche de l'organisation des *Fedâ'iyân* ?

Non.

Vous n'étiez d'aucune sensibilité particulière ?

Non. J'avais des amis à l'école qui étaient *Moudjahedines*, *Fedâ'iyân* : j'avais des amis très proches du parti *Toudeh*. Les seules personnes que je ne fréquentais pas à cette époque étaient les royalistes et le *Hezbollah*. Je n'étais pas du tout, peut-être par nature, quelqu'un d'activiste, même si on avait des discussions. Mais on était quand même en train de subir quelque chose de très lourd et difficile au niveau psychologique, et surtout un avenir très incertain. À ce moment-là aussi, je me suis marié, juste quelque mois avant de quitter le pays.

Vous vous êtes marié en Iran ?

Oui. Et ça, c'était une raison supplémentaire.

Dans quel sens ?

On s'était marié, mais on ne pouvait pas vivre ensemble en Iran. Il y avait aussi cette raison-là.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Pourquoi ?

Parce que ma femme est d'origine juive.

Cette situation n'est pas fréquente dans les entretiens que j'ai eus.

Sa famille à elle n'était pas du tout au courant. Pour ma famille, ça allait, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas « contre » le mariage ; mais on sentait fort que ce n'était pas facile à vivre dans ce contexte-là en Iran.

C'est-à-dire que son état civil posait problème si vous vouliez officialiser l'union. C'est bien ça ?

En réalité, on l'a officialisée, mais on s'est retrouvé obligé de payer ! Et d'abord, il fallait qu'elle se convertisse.

C'est vrai...

En Iran, si vous vous mariez avec une chrétienne ou une juive, elle doit se convertir. Ma femme s'est convertie trois fois ! Le dernier à l'avoir convertie était le frère de Khomeiny, l'ayatollah Passandideh. Chaque fois, ils disaient : « Oh, c'est une juive qui veut sûrement avoir un passeport pour Israël ».

Vraiment ?

Si ! Il fallait que différents mollahs écrivent noir sur blanc.

Vous avez fait cette démarche de conversion avant votre mariage ?

Oui.

Pouvez-vous préciser ?

Elle devait se convertir ! Alors, elle s'est convertie.

Quelles démarches a-t-elle faites ?

Elle devait trouver des ayatollahs ou des gens qui étaient respectés par le régime.

Des gens renommés ? Une autorité légitime ?

Oui. Nous connaissions quelqu'un, un écrivain, qui était proche de la famille de l'ayatollah Passandideh. Il nous a dit que nous pouvions aller le voir de sa part. Ma femme y est allée avec cet ami et il a expliqué à l'ayatollah quel était le problème et pourquoi elle voulait se marier avec moi. Mais, en Iran, une femme, quand elle se marie pour la première fois, doit toujours avoir l'accord de son père. Et son père n'était pas d'accord.

Pourquoi ?

Parce que les juifs n'acceptent pas le mariage avec les musulmans. D'après la loi islamique, une personne qui veut se marier avec un ou une musulmane, doit se convertir. Et pour faire accepter que le père de ma future femme n'était plus apte à assumer son autorité, il fallait une raison valable. La seule raison, dans le régime islamique, qui permet de mettre en échec l'autorité paternelle c'est la conversion.

Si elle devenait musulmane, l'accord du père n'était plus indispensable. Mais même comme ça, ça été difficile. Il a fallu payer en plus un mollah, et un notaire qui ont commencé à tergiverser. Alors, on a dû payer.

C'était cher ?

Non, c'était 30 000 tomâns. C'était un petit notaire qui voulait avoir un petit plus. Alors nous nous sommes mariés et chacun est rentré chez soi.

Elle était chez elle, vous étiez chez vous. Pourquoi ?

À cause de sa famille à elle surtout. Pour eux c'était une véritable catastrophe.

Vraiment ?

Oui, leur fille qui épouse un non-juif, ça ne leur arrive pas tous les jours. Finalement, nous sommes arrivés à discuter avec sa maman et à ce qu'elle comprenne que de toute façon, c'était vraiment notre décision. La seule chose qu'elle nous demandait encore, c'était que si nous vivions ensemble, ce ne soit pas en Iran, parce que pour la famille cela aurait été trop difficile à accepter. Nous avons en fait profité de la situation puisque nous voulions partir. C'est devenu une raison de plus.

C. Déplacement

Pourquoi avoir choisi l'Allemagne ?

Tout simplement par opportunité. Nous avions quelqu'un dans la famille qui avait une société privée et des relations avec les Allemands et qui pouvait m'obtenir un visa.

Après l'Allemagne, qu'avez-vous fait ?

Après l'Allemagne, je devais aller vers la Suède. Mais sur le sol suédois, je me suis fait arrêter. Pour aller en Suède, je devais changer d'avion en Belgique ; quelqu'un devait rentrer dans la zone de transit et me donner mon billet pour Stockholm. Tout s'est passé correctement et j'ai quitté Bruxelles pour Stockholm. Mais à cette époque, il y avait beaucoup d'Iraniens qui allaient à Stockholm, et les contrôleurs y étaient donc assez sensibles. Ils ont fait un contrôle juste à la sortie de l'avion à Stockholm, et ils ont constaté que je n'avais pas de passeport, rien en fait, parce que j'avais été obligé de tout donner au passeur. Ils ont vérifié que je venais bien de Belgique. Et comme c'était le premier pays européen par lequel j'étais passé, j'étais pour eux censé devoir faire ma demande là-bas. Le lendemain, ils m'ont renvoyé en Belgique.

Comment expliquer le choix de la Belgique pour aller en Suède ?

Parce que j'avais de la famille en Suède qui m'attendait. Normalement ça ne devait pas poser de problèmes.

Vos frères et sœurs ?

Non, de la famille un peu plus éloignée, des cousins et cousines du côté de ma mère.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Et vous pensiez au départ que vous pouviez vous y installer ?

C'est ça.

Après votre renvoi ici en Belgique, y êtes-vous resté?

L'entretien a été court avec la police. Ils m'ont dit que je ne pouvais pas rester en Belgique, et qu'ils allaient me renvoyer en Iran. À l'époque, Jean Gol était ministre de la Justice, politicien de droite qui concevait l'aéroport comme une prison. En fait, ils n'avaient pas le droit de me renvoyer en Iran sans me proposer un avocat et me donner l'occasion de demander un recours ; c'était illégal, je l'ai appris par la suite. Il n'y avait pas d'autre solution pour moi que de me cacher, puis de fuir. Un soir, avec plusieurs personnes qui étaient avec moi dans une cachette à l'aéroport, j'ai réussi à m'enfuir : je n'avais plus que 20 dollars sur moi, j'ai pris un taxi et j'ai dit : « Bruxelles ». C'était au mois de novembre, et il faisait très froid. Je me suis retrouvé ici comme laissé dans la nature. Normalement, j'étais censé aller en Suède et toute ma famille attendait que je leur passe un coup de fil, mais je n'avais plus rien sur moi.

Étiez-vous seul ?

J'étais tout seul. Ma femme devait me rejoindre quand je serais installé.

Était-elle en Iran ?

Oui. Il était prévu qu'une fois que j'aurais tout arrangé, elle devrait pouvoir venir facilement et en sécurité. C'était quand même un peu dangereux. J'ai passé la nuit dans un parc, le lendemain, j'avais terriblement froid.

Dans un parc ? A quelle heure ?

Je crois que je suis arrivé vers 2h ou 2h30 à Bruxelles.

Quelle date était-ce ?

Je ne sais pas exactement, je sais que c'était au mois de novembre 1987.

Novembre 1987 ... il faisait froid...

En m'enfuyant, j'avais tout laissé à l'aéroport. J'avais seulement ma veste. Quelqu'un était avec moi à l'aéroport et avait un frère ici en Belgique. Juste avant de m'enfuir, il m'avait donné l'adresse de son frère et de l'ami de son frère qui étaient logés dans un pensionnat. Je me suis présenté là-bas, le matin. J'ai vu quelqu'un en train de prendre son petit déjeuner et je lui ai demandé s'il connaissait la personne dont on m'avait parlé. Il m'a dit qu'il la connaissait et m'a donné son adresse. Mais il s'est trompé et il m'a envoyé vers une autre personne. J'ai appris par la suite que le frère de la personne que j'avais vue n'était pas digne de confiance, contrairement à l'homme que j'ai finalement rencontré. C'était une sorte de coup de chance. Je suis arrivé vers 7 ou 8 heures à cette adresse-là, et j'ai sonné. Il y avait deux Iraniens, des demandeurs d'asile. Je les avais réveillés. L'un d'eux m'a demandé ce que je voulais. J'ai dit : « D'abord, on monte et ensuite, je vous explique ». Il m'a laissé entrer et une fois à l'étage, je lui ai tout expliqué, et

je lui ai dit : « je ne veux plus quitter ce lieu ! » Ils m'ont gardé chez eux pendant trois mois.

L'endroit, quel était-il ?

C'était une pension protestante pour les Iraniens.

Que faisait la personne qui vous a hébergé ?

Ça faisait seulement cinq ou six mois qu'il était en Belgique.

À qui appartenait son logement ?

Le logement était privé.

C'était une personne bienfaitante...

Oui en effet ! Ils m'ont beaucoup aidé, sans même demander à me connaître.

C'est vrai ? C'est un cas très particulier chez les Iraniens !

Ils m'ont trouvé comme ça, devant la porte.

Entre Iraniens, on est généralement très méfiant face à des gens qu'on ne connaît pas.

Justement, c'est quelque chose qui m'a marqué. C'étaient des gens simples issus de couches sociales iraniennes très modestes, des travailleurs qui ont continué à travailler ici mais qui avaient ce qu'on appelle « marefat » (gentil et ayant bon cœur) et on pouvait compter sur eux. Par la suite, ils m'ont dit qu'ils avaient quand même eu des doutes à mon sujet et qu'ils avaient pensé que je pouvais avoir été envoyé par le régime. De plus, je parlais français. J'avais suivi des cours de français en Iran pendant deux ans avant de venir ici. Je parlais français alors que la plupart des Iraniens qui arrivent ici n'en parlent pas un mot. Ils s'étaient posé des questions pour ça, si j'étais un Iranien qui s'était préparé avant de venir. Mais ils ne m'avaient rien dit et ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour m'aider. Je pensais encore à l'époque aller en Suède puisque ce que je faisais ici était illégal. Un jour ils m'ont annoncé qu'un membre d'une association d'aide aux Iraniens, très actif notamment en politique, devait venir prochainement, qu'il était invité et qu'il habitait juste à côté. J'ai accepté de le rencontrer. Un soir, il est arrivé et mes hôtes lui ont expliqué mon cas : que j'étais arrivé d'Iran depuis quelques mois, qu'ils me nourrissaient, que je ne sortais pas, et qu'il fallait trouver une solution à ma situation. Ils lui ont demandé s'il n'avait pas de moyens pour m'aider. En fait, il avait un autre ami qui connaissait un membre des Nations unies qui s'occupait du droit d'asile à cette époque.

L'État belge n'avait-il pas prévu à cet effet un département spécial ?

Si, mais il fallait les deux accords : celui des Nations unies et celui de la justice, je crois. Celui des Nations unies était prépondérant. Ils m'ont donné une carte en plus de la carte délivrée par l'État belge. Je l'ai toujours, c'est une carte bleue.

C'est très spécifique à la Belgique.

Je crois, oui.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Car en France ce n'est pas comme ça, c'est l'OFPRA qui s'en occupe.

Dès le début ?

Oui, du début jusqu'à la fin, c'est l'OFPRA. Il n'y pas d'intervention des Nations unies.

Mon dossier à moi était parmi les derniers dossiers traités par les Nations unies. Par la suite, la Belgique a aussi demandé à tout prendre en charge et les Nations unies n'ont plus rien à dire. Ça a été une vraie chance pour moi : cet homme est venu, on a discuté et au bout de vingt minutes, je me suis rendu compte que je le connaissais d'avant.

Vraiment ?

D'ailleurs, mes hôtes m'ont demandé après si je ne travaillais pas pour les services de renseignements. Mais en fait, c'était le fils d'un cousin éloigné de mon père. Nous ne savions pas du tout qu'il se trouvait en Belgique !

Le responsable de l'association ?

Il n'était pas responsable mais il était actif dans cette association et il avait des connaissances.

C'était le fils du cousin de votre père ?

Oui, un cousin éloigné. Je lui ai demandé s'il ne me reconnaissait pas. Nous nous étions rencontrés dans quelques fêtes. D'abord, il me dit que non, alors, je lui ai donné son nom, le nom de famille. À cette époque, entre Iraniens de la première vague, on ne se donnait pas les vrais noms. Il a donc été très surpris, il m'a demandé : « comment tu sais ? ». Je lui ai dit : « tu connais mon père ». C'est lui qui m'a logé ensuite. Ceux qui m'avaient hébergé m'ont dit : « tu es quelqu'un de très chanceux ! ». Il m'a conseillé : « écoute, on va quand même essayer, on va aller aux Nations unies, je connais quelqu'un là-bas qui aime beaucoup les Iraniens, qui connaît bien l'Iran ; on va lui expliquer ta situation. » On est parti avec un autre membre de l'association qui travaillait pour les demandeurs d'asile ; c'était une association pour les réfugiés politiques. J'ai alors bien expliqué mon cas et le monsieur des Nations unies m'a dit : « ce qu'on t'a fait subir était contre la loi ; on n'avait pas le droit de te garder ; en plus, nous on n'est pas du tout au courant qu'ils ont aménagé un endroit secret à l'aéroport ». Ça a entraîné un véritable scandale ! Peu de temps après, j'ai fait une petite interview anonyme dans *Le Soir* et ce qui s'était passé à l'aéroport a fait scandale, d'autant plus qu'il y avait eu dans la même période un autre groupe qui avait été traité de la sorte. Le représentant des Nations unies m'a dit : « ne t'inquiète pas, je t'assure que tu peux rester ici, tu n'es pas obligé de trouver un autre pays ». Ils ont pris un avocat et un an plus tard, j'ai obtenu mon statut de réfugié politique.

Et pour votre femme ?

Pour ma femme, c'était un peu compliqué. Elle avait fait des études universitaires en santé publique à Téhéran. À l'époque, les femmes mariées qui avaient fait des

études universitaires avaient l'avantage de ne pas être obligées de travailler pour l'État. Donc, *a priori*, pas de problèmes, comme elle était mariée, elle pouvait quitter le pays. Mais ils ont modifié la loi de sorte que même les filles mariées devaient travailler pour rembourser l'État et ne pouvaient donc plus quitter le pays. De plus, à cette époque on ne permettait pas aux juifs de quitter le pays. Leurs dossiers étaient envoyés directement au cabinet du gouvernement qui leur interdisait de quitter le pays. Nous avons joué sur le fait qu'elle s'était convertie. Mais le gouvernement ne voulait pas lui accorder un passeport. Alors, on a dit qu'on voulait passer notre lune de miel à Damas.

Il fallait trouver une raison plus ou moins religieuse, un pèlerinage.

Voilà, alors, ils ont proposé de nous donner un passeport pour un voyage aller-retour, elle sort et elle rentre, avec l'obligation de travailler pour l'État ; ça allait être compliqué pour nous. Elle a été obligée d'aller vivre en Turquie, tant que je n'avais pas obtenu le statut de réfugié politique. Ma mère l'a accompagnée et elles y sont restées sept ou huit mois, le temps que j'obtienne mes papiers. Une fois mes papiers arrangés, il y a eu le regroupement familial et elle a pu venir en Belgique.

Ce qui ressort de votre récit, c'est l'importance du hasard dans le choix du pays de destination.

Oui.

D. L'installation

Ainsi, votre installation résulte du hasard. Comment s'est passée la suite ?

Je me suis dit qu'une des raisons de mon départ était aussi ma volonté de faire des études, alors, j'ai commencé à suivre des cours de psychologie à l'université libre de Bruxelles où je me suis inscrit. Je voulais d'abord faire linguistique mais il fallait maîtriser deux ou trois langues européennes en même temps, ce n'était pas facile. Ma femme voulait aussi faire de la psychologie, elle m'a encouragé. On a commencé à aller ensemble aux cours ; ça m'a plu, j'ai continué.

Jusqu'à quel niveau ?

J'ai obtenu une licence ; je suis devenu psychologue clinicien. Ensuite, j'ai fait trois années de spécialisation dans une autre université pour devenir thérapeute familial.

Ça s'est bien passé ?

Oui. Bon, au niveau de la vie matérielle, ce n'était pas très évident et facile car ce qu'on recevait, c'était l'aide sociale. Il fallait qu'on travaille pendant les vacances. Bon, on était jeune, on avait l'énergie.

Et une fois vos études terminées ?

J'ai terminé mes études vers 1995 et il a été très difficile de trouver un travail dans ce domaine, en partie parce que je n'avais pas d'expérience mais aussi parce que je sentais un peu le poids des préjugés : un psychologue qui veut travailler

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

avec des Belges mais qui vient d'une autre culture, quel intérêt a-t-on à l'embaucher ? Dans notre profession, il faut bien connaître la langue, la culture, les coutumes. Je ne sentais pas une forme de racisme mais un certain handicap parce que je n'avais pas fait mes études secondaires ici et que je ne connaissais pas aussi bien la langue que les Belges ; j'étais plus âgé aussi. Ça m'a pris quand même quatre ou cinq ans avant que je trouve quelque chose dans ma branche.

Effectivement, ce n'est pas évident. Si vous récapitulez, quels ont été pour vous les principaux problèmes d'installation ?

D'abord, je dois dire que j'ai toujours ressenti de la reconnaissance envers la Belgique car j'avais l'impression que tout ce à quoi je n'avais pas droit dans mon pays d'origine, à savoir, faire des études, vivre en paix avec ma femme, la Belgique me l'a offert. Je n'ai jamais vécu mes difficultés sur le mode du rejet, comme si je n'étais pas bien accueilli ; j'avais des difficultés, c'était difficile, mais je n'ai jamais mis cela en rapport avec un éventuel racisme.

Quelles difficultés ?

Par rapport au travail que je voulais faire, le fait d'être un étranger n'arrangeait pas les choses. J'ai travaillé par exemple dans un hôpital psychiatrique ; quand les professionnels discutaient du système éducatif, moi je ne le connaissais pas, je devais apprendre. Il y avait beaucoup de choses d'ordre culturel ayant une influence dans notre travail que je ne connaissais pas. Je me suis alors demandé s'il y avait un endroit où le fait d'être étranger n'était plus un handicap mais un avantage. C'étaient les années 90, période pendant laquelle on était assez attentif au sujet de l'immigration. C'est là que j'ai été poussé vers d'autres projets : j'ai commencé par être éducateur dans les quartiers difficiles, confrontés à des gens d'origine étrangère. En 2000, j'ai été engagé comme psychologue d'abord dans un hôpital pour les jeunes adolescents psychotiques puis dans un service de santé mentale.

Des difficultés classiques, donc.

Le manque de ressources, aussi ; je ne devais compter que sur moi.

Pour financer vos études ?

Pas seulement pour cela. Je voyais que mes amis belges qui avaient fait les mêmes études et qui avaient aussi des difficultés à trouver du travail dans ce domaine avaient cependant des cousins, cousines, qui travaillaient dans un hôpital et qui pouvaient un peu les pousser. Moi par contre je n'avais personne sur qui compter, alors il fallait ne pas perdre espoir et persévérer.

Par rapport à la Suède, l'installation en Belgique est-elle plus difficile ?

C'est très subjectif car je n'ai pas vécu en Suède. Mais je suis allé voir des amis iraniens là-bas : quand nous étions en Iran, nous avions tous décidé d'aller en Suède et, parmi nous, près de 90% y sont arrivés, moi, j'ai été un des rares à avoir été arrêtés et je m'en suis félicité !

Vraiment ?

Pour les droits sociaux, la Suède est beaucoup plus avancée que la Belgique. Mais moi, j'aimais la culture latine et française, j'étais ravi de pouvoir approfondir l'apprentissage de la langue française. Ici, j'ai trouvé des amis belges plus ou moins facilement alors que mes amis en Suède me racontaient que, surtout au début des années 1990 où il y avait un certain racisme, les Iraniens, qui formaient la deuxième population immigrée après les Yougoslaves, étaient fort stigmatisés. Ce n'était pas le cas en Belgique : quand on disait qu'on était iranien, cela ne provoquait pas spécialement de réactions, sauf si bien sûr on évoquait « les mollahs... » En Suède, c'était différent.

Il y a une contradiction apparente dans votre projet : vous vouliez partir en Suède mais vous aviez appris le français.

Quand j'ai quitté l'Iran c'était pour moi une question de survie. J'avais appris le français en Iran car je n'avais pas le choix, je devais m'occuper intellectuellement, sans avoir en tête l'idée d'aller en France. J'aimais beaucoup la France pour sa culture, mais des gens que je connaissais en France m'avaient dit clairement que sur le plan des droits sociaux, si tu veux faire des études : « ne viens pas par ici ». Alors qu'en discutant avec ma famille en Suède, on m'avait dit : « c'est vrai il fait froid, mais tu peux faire tes études, réaliser tes projets. Par rapport à cela, il n'y a pas vraiment d'obstacles ». À ce moment-là, ce qui comptait pour moi, avec les moyens que j'avais, c'était de continuer mes études. J'avais donc opté pour la Suède, du moins comme première étape.

Que s'est-il passé pour votre femme ?

Elle a fait aussi des études de psychologie. Elle travaille dans un service avec des handicapés, elle est également psychologue.

La phase de stabilisation du travail est donc bouclée.

« J'ai toujours le projet de faire un doctorat cette année.

Au mois de septembre vous voulez vous inscrire en thèse ?

« Oui. C'est mon projet, on va bien voir... »

Comment voyez-vous votre parcours rétrospectivement. Avez-vous fait tout ce que vous vous étiez fixé comme objectif ?

Je ne regrette pas d'avoir quitté l'Iran car ce n'était plus possible de continuer là-bas ; même au niveau de ma vie sentimentale, c'étaient des années vraiment très difficiles. Tout ce que j'ai obtenu, je l'ai obtenu ici. En venant ici, j'ai beaucoup changé ; j'ai quand même vécu autant d'années en Belgique qu'en Iran. Ma vie ici m'a beaucoup transformé, m'a apporté beaucoup de choses.

C'est-à-dire ?

Autant sur le plan social que politique : la démocratie, rencontrer les autres, réfléchir... Cela me fait toujours penser à une phrase de Tagore, le poète indien ; je l'ai lue en Iran, mais je ne l'ai comprise qu'ici : « Celui qui ne connaît que l'Angleterre ne sait rien de l'Angleterre ». Le fait d'être venu ici, m'a permis de

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

mieux connaître mon pays d'origine, l'Iran, en plus du fait d'avoir connu d'autres choses.

C'est vrai ?

J'ai l'impression.

Pouvez-vous me donner quelques exemples ?

Par exemple, il y a des sujets sur lesquels j'avais des positions très claires et nettes, parce que je n'avais jamais imaginé qu'on pouvait penser autrement. J'ai fait mon mémoire sur l'homosexualité. Une amie journaliste en Iran a fait des enquêtes pour moi et j'ai fait également des enquêtes ici. Pour moi, avant, bien qu'opposant en politique, je considérais que l'homosexualité, même en dehors de l'aspect moral, était une déviance, avec un élément qui s'est mal passé dans la nature et que l'homosexuel était quelqu'un à soigner. Et j'étais très impressionné qu'ici, sur le plan médical ou psychologique, on ne puisse rien leur reprocher. Ça m'a fait réfléchir au fait que moi-même qui étais exclu parce que je pensais politiquement autrement, j'excluais d'autres minorités sans en avoir conscience : je pouvais, dans un rapport humain, dire facilement : « celui-là, c'est un « pédé » ; pareil pour les prostituées. Maintenant, je travaille avec les SDF et je sens aussi qu'on peut vraiment avoir des préjugés sur ces gens-là, sur les raisons de leur exclusion. J'ai beaucoup travaillé dans le domaine psychologique de l'exclusion, avec des prostituées, des SDF, des immigrés, des prisonniers politiques, des gens qui, pour une raison ou une autre, ont été marginalisés. Avoir ce regard sur les minorités est un apport essentiel d'ici.

Et qu'est-ce qui a changé dans votre regard sur l'Iran ?

En Iran, j'étais dans une minorité uniquement sur le plan politique, autrement j'étais un homme de caste supérieure, musulman. J'ai connu des juifs en Iran, ils m'intriguaient déjà, je voyais comment ils organisaient leur vie communautaire pour se préserver. Ensuite, j'ai aussi découvert le discours que nous avons, nous les Iraniens, sur les minorités, tout simplement parce que les minorités n'ont pas accès à la parole. Par exemple, ici, j'ai entendu des Iraniens qui ne savent pas que ma femme est juive, parler sur les juifs de manière carrément raciste mais jamais reconnue comme telle : on utilise le mot « jouhud » qui correspond à « sale juif », même si on essaie toujours d'atténuer, d'arrondir les angles. On voit bien qu'on n'a pas appris à fréquenter des gens différents. Le fait de pouvoir rencontrer en Belgique des gens différents au point de vue religieux, de l'orientation sexuelle, du mode de vie, de la nationalité, etc., est une richesse énorme et je ne crois pas qu'en Iran, j'aurais eu la possibilité de le faire.

Voyez-vous d'autres changements dans votre façon de penser par rapport au moment où vous êtes arrivé ?

Ma façon de penser ? Oui, énormément. C'est vrai que j'étais jeune quand je suis arrivé et, à 22 ans, on n'est pas encore formé. Mais ici, j'ai l'impression qu'une des chances que j'ai eue, peut-être en fréquentant les gens, a été de pouvoir remettre en question des choses qui me paraissaient acquises parce que j'avais

grandi avec elles. Un exemple : pendant mes études, j'avais remarqué que les Iraniens étaient très brillants en sciences exactes : médecine, mathématique, etc. alors qu'en sciences sociales, ils avaient des difficultés ; c'était le cas pour mes condisciples iraniens qui commençaient avec moi la psychologie. Qu'est-ce qui les gênait ? C'est le fait que les sciences sociales remettent en cause les croyances.

C'est une remarque très intéressante...

Ce que je vous disais, c'est que cela demande un vrai travail sur soi ; ici, les sciences sociales sont bien enracinées, elles se sont développées en même temps que les valeurs et ont avancé de concert. Alors que pour moi qui venais d'Iran et commençais la psychologie, quand je lisais que, selon Freud, un individu a, dès son enfance, une sexualité, cela me demandait un travail perpétuel. C'est justement tout ça qui m'a apporté une ouverture ; c'est pour ça que j'ai choisi les sciences humaines, ce n'était pas par envie d'en faire un métier mais pour avoir une ouverture. Mais j'ai été fort surpris et je n'avais jamais imaginé que je pourrais avoir de telles pensées après avoir fini mes études.

C'est donc le grand apport de votre trajectoire ; c'est vrai, je n'ai jamais pensé à cela, c'est une très bonne remarque qui fait réfléchir. En sciences exactes, il y a des génies iraniens mais aucun en sciences sociales ; voilà une piste de réflexion en rapport avec ce que vous mentionnez.

Concernant ma discipline, la psychologie, quand je regarde les livres utilisés en Iran, la manière dont les psychologues iraniens travaillent, je me dis qu'il y a des blocages qui sont d'ordre culturel et qui empêchent d'admettre certaines choses. Mais il existe une difficulté supplémentaire : quand moi, j'apprends la psychologie ici, je l'apprends pour pouvoir l'appliquer aux Occidentaux et lorsque j'ai commencé à travailler comme psychologue avec des immigrés, j'ai constaté qu'il y avait pas mal de choses à réviser, par exemple en ce qui concerne le système de parenté ; ici, en Occident, on part de la prémisse de la famille nucléaire : c'est clair, une famille, c'est le papa, la maman, les enfants.

Pouvez-vous définir la famille nucléaire ?

La famille nucléaire désigne, dans le contexte occidental, les parents et les enfants ; elle a obtenu lentement, après la Deuxième Guerre mondiale, une certaine autonomie, tant par rapport à la famille élargie que par rapport aux institutions. Toutes les fonctions qui étaient partagées avec la communauté, c'est désormais, la famille nucléaire qui les assume. Mais dans une culture comme la nôtre, où 80% du réseau social d'une personne sont constitués par sa famille élargie, où l'on n'a pas beaucoup de contacts avec quelqu'un qui reste en dehors des liens de parenté, c'est toujours la famille élargie qui protège et qui remplit les fonctions sociales. Moi, j'ai l'impression que, quand une famille iranienne vient ici, c'est une famille incomplète qui arrive.

Incomplète ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

On ne peut pas parler de famille nucléaire à proprement parler pour désigner, par exemple, les familles iraniennes, car cette notion comporte une idée de complétude ; or la famille nucléaire au sens occidental n'a pas de sens dans un pays comme l'Iran, elle paraît être incomplète parce que, traditionnellement, la famille est étoffée par des cousins, cousines, grands-parents qui gèrent certaines choses. Les gens sont interchangeables : si un papa part travailler à 1000 km, il va laisser sa famille sous la tutelle de son père, de son frère.

Dans le système iranien, on parle plutôt de famille élargie, c'est ça ?

En fait, dans le contexte iranien, les frontières entre la famille nucléaire et la famille élargie sont très perméables. Les membres de la famille élargie peuvent facilement rentrer dans les sphères de la famille nucléaire et participer aux décisions les plus importantes comme le choix des professions, l'école, l'éducation des enfants par les grand-mères, les grands-pères, et même participer aux fonctions de la famille nucléaire. Comme je vous l'ai dit, ici, en Europe, on demande à un papa, idéalement, d'assumer les deux fonctions de proximité et d'autorité alors que dans une culture comme la nôtre, le papa, souvent, ne remplit qu'une fonction, celle de l'autorité, ce qui ne veut pas dire, comme le pensent parfois les Belges de façon erronée, que notre culture soit patriarcale, qu'il n'y ait que de l'autorité et non de la proximité. Il y a de la proximité, mais cette proximité est assumée par la famille élargie ; chez les Iraniens, c'est souvent l'oncle, du côté maternel, qui prend cette proximité, notamment avec les enfants et qui règle même parfois les conflits entre mari et femme.

Dans le contexte occidental, la famille élargie n'existe pas, c'est ce que vous voulez dire ?

Cette famille élargie ne joue plus le rôle qu'elle avait auparavant. Il y a une autonomisation complète de la famille : toutes les fonctions sont assumées en premier lieu par les parents. Parfois, ils peuvent momentanément déléguer à l'extérieur, mais ça ne se passe pas comme chez nous.

Dans ce cas-là, que se passe-t-il quand une famille iranienne vient ici ?

Pour moi, premier changement, c'est presque une réaction épidermique, c'est que ses frontières avec le monde extérieur qui était très perméables, se ferment complètement et qu'une sorte de paranoïa par rapport au monde extérieur s'installe.

Une sorte de rupture...

Parce qu'on se sent sur une terre hostile, parce qu'on ne connaît pas le monde extérieur, que la famille élargie n'est plus là, parce qu'on est entouré par des professionnels et qu'on se sent jugé. C'est souvent le père qui devient très sensible aux informations qui doivent sortir ou non du foyer. J'ai été témoin d'un grand nombre de disputes entre mari et femme, l'homme reprochant souvent à sa femme : « pourquoi tu as parlé de ceci à l'assistante sociale, de cela aux voisins... ». Il y a beaucoup de disputes sur ce qu'on peut ou non divulguer. Alors que chez les mêmes personnes en Iran, les informations circulaient dans tous les

sens, la femme avec ses sœurs, sa maman, ses cousines, parlaient de choses très intimes, même de ce qui se passait dans le lit.

Et ça ne posait pas de problèmes...

Ça ne posait pas de problèmes mais ici, il y a une certaine sensibilité : qu'est-ce qui rentre, qu'est-ce qui sort ? qu'est-ce qu'on dit au médecin ? Il y a une rupture, une fermeture de frontière, et ça, c'est quelque chose qu'eux-mêmes ne connaissent pas du tout au pays. C'est très important, car souvent ici, les psychologues, les assistants sociaux, quand ils sont face à ce genre de famille et qu'ils remarquent des choses un peu bizarres, entre guillemets, ont l'impression que la famille fonctionnait de même manière au pays, que c'est lié à des caractéristiques culturelles, alors qu'il y a des fonctionnements dans ces familles-là qu'on ne peut expliquer que par le contexte de crise qu'elles vivent ici : cette rigidité, cette méfiance, notamment de la part du papa. Si j'essaie de comprendre les fonctions du père dans la famille iranienne, il y a en a trois : l'autorité, la sécurité et le fait d'être le représentant légal. Quand il arrive ici, il perd tout cela du jour au lendemain : au niveau économique, il est pris en charge par l'État. Au niveau de sa fonction de représentant légal, avant il détenait le savoir : « moi, je connais mieux que quiconque le monde extérieur », désormais, il se retrouve au même stade, c'est-à-dire zéro, que sa femme et ses enfants qui, d'ailleurs, arrivent très vite à en savoir plus que leurs parents. Et au niveau sécurité, même si vous avez quitté le pays avec beaucoup de difficultés, ici, c'est la paix sociale. Le père se sent donc quelque part nié dans ce qui composait son identité et tout ça fait qu'il n'est plus aussi flexible qu'avant. Il devient très sensible, sort de moins en moins. On voit les femmes qui deviennent plus actives à l'extérieur tandis que beaucoup d'hommes restent plutôt à la maison.

Pouvez-vous dire un mot sur les centres dans lesquels vous travaillez ?

Je travaille à mi-temps dans un service qui s'appelle « Exil ». C'est un service de prise en charge socio-médico-psychologique pour les victimes de tortures et de violences organisées. Le deuxième s'appelle SMES (Santé Mentale, Exclusion Sociale) Je travaille avec une population qui présente des troubles mentaux et qui vit dans une précarité sociale extrême, en première ligne : les sans-abris.

Quel est le chiffre des Iraniens reçus dans votre service ?

Plus ou moins 200.

Dans quelles problématiques s'inscrivent-ils ? À quels problèmes sont-ils confrontés ?

C'est fort différent selon le genre. Pour les hommes, c'est souvent la dépression; ce symptôme fréquent fait que l'entourage les pousse à venir consulter. Il y a parfois la question de la dépendance aux produits illicites ; parfois, la question de violences familiales, parfois envers l'épouse, parfois envers un enfant. Pour les femmes, ce qu'on voit surtout, ce n'est pas un tableau dépressif, mais plutôt l'anxiété, l'incertitude. De l'anxiété par rapport à l'avenir, ce qui va se passer pour les enfants, pour elles, comment elles vont trouver leur chemin, le fait aussi que la relation entre mari et femme n'est pas aussi équilibrée qu'auparavant. J'ai

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

remarqué que les femmes apprennent souvent plus rapidement le français et participent beaucoup plus activement à la vie sociale, elles font du travail à droite et à gauche et peuvent arriver à gérer la famille.

Cela ne les gêne pas ?

Non. J'ai même l'impression que, souvent, elles y gagnent en fierté.

Vraiment ?

Elles ont l'impression que le fait de gagner de l'argent a une certaine influence sur le rapport de pouvoir avec leur mari, qu'elles ont leur mot à dire, que leur façon de voir est plus respectée, plus acceptée. Mais elles ajoutent ces nouvelles fonctions à ce qu'elles faisaient déjà avant dans le ménage et elles se plaignent souvent de surmenage. En plus du travail familial, elles commencent à accepter beaucoup de responsabilités dans le monde extérieur et, souvent, c'est l'angoisse, l'épuisement, le « je n'en peux plus, personne, ne me soutient... » ; généralement, ça tourne autour de ces questions.

E. Le retour

Je reviens sur un autre problème auquel vous avez peut-être été confronté. Envisagez-vous un retour en Iran ?

Non.

Pourquoi ?

D'un côté, comme je n'ai pas été actif politiquement, je pense que je pourrais y retourner. Mais même si ma famille, les gens, me manquent beaucoup, je ne veux plus retourner dans l'ambiance actuelle.

Pourquoi ?

Je ne dis pas que je le fais par conviction mais je veux y aller en homme libre, alors j'attends.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Khatami, il y a une ouverture, à la fois en Iran et à l'étranger ; le consulat donne des possibilités de retour, il n'y a pas de menaces ; d'ailleurs, beaucoup sont retournés d'après mon enquête. Est-ce que c'est, pour vous, une question de principe ?

Un peu, dans le sens que je pense que je me sentirais quand même mal à l'aise de me retrouver face à des gens devant qui je dois à nouveau mentir, cacher des choses. S'ils me posent par exemple des questions par rapport à mes amis, je ne vais pas me sentir bien, même si j'ai envie de revoir ma famille. À un moment, j'ai commencé à écrire des articles, ce n'étaient pas des articles politiques mais je sentais quelque chose dans ma tête qui me disait : « peut-être que tu vas rentrer en Iran, il faut reformuler ta phrase ». Puis je me suis dit qu'il fallait avoir l'esprit clair et j'ai décidé de ne plus y retourner. Alors j'ai écrit ce que j'avais envie d'écrire, même si je n'écris pas quelque chose qui soit a priori politique.

Comment vous voyez-vous par rapport aux deux religions de l'islam et du judaïsme ? Vous êtes quoi ?

J'ai une sorte de répulsion envers la religion. C'est, je crois, parce que j'étais en Iran. Tous les gens qui m'humiliaient ou qui torturaient les autres, le peu de temps que j'étais là-bas, ils n'arrêtaient pas de parler du Coran ou de dire des versets. C'est quelque chose qui m'a marqué. C'est vrai que depuis, je ne sais pas pourquoi, je n'arrête pas de lire ou d'être sensible à ces questions-là : tout ce qui touche le foulard ou la religion dans l'espace public, ce sont des débats que je suis, ici, en Belgique.

Vous sentez- vous concerné ?

Concerné, mais j'ai aussi participé à des débats avec des féministes de pays musulmans ; je faisais partie des orateurs pour témoigner de ce qui s'était passé en Iran. Je me sens concerné même si je suis athée.

Et cela ne pose pas de problèmes avec votre femme ?

Non, parce qu'elle n'est pas religieuse non plus. Je crois que dans un couple comme le mien, si l'un de nous deux était croyant, ça poserait des problèmes. Ce n'est ni elle ni moi qui allons imposer notre religion, comme ça, on a la paix. Quand je l'ai rencontrée, elle était quand même un peu religieuse, mais après, elle a changé.

Pour l'éducation des enfants, comment cela s'est-il passé ?

Ça, c'est une autre question, car notre fils...

Vous avez combien d'enfants ?

Un seul.

Un garçon, quel âge a-t-il ?

9 ans. La question de la circoncision s'est posée.

Heureusement, les deux religions sont d'accord !

Mais justement, par quelle cérémonie ? Chez les juifs, c'est le 7^{ème} jour ; si vous le faites le 6^{ème} ou le 8^{ème}, c'est foutu !

Ah, je ne savais pas !

Et on a eu la chance, c'est que chez les juifs, la transmission se fait par la mère. Alors, toute la famille de mon épouse le considère comme étant juif. Pour les musulmans, la transmission se fait par le père ; donc, chez moi, cette partie de ma famille qui est croyante va le considérer comme musulman. Si c'était le contraire, il aurait été rejeté des deux côtés. Concernant l'histoire de la circoncision, c'est moi quelque part qui ai cédé. La mère de ma femme est venue et on l'a fait dans la tradition juive. Ni mes parents ni moi, on n'est pas des gens croyants. J'ai senti que pour mes beaux-parents, cela avait une importance. Même si on est athée, on est parfois obligé...

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

D'agir en vue de l'intérêt de l'enfant.

Je vous remercie de m'avoir reçu pour cet entretien.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

II. Resocialisation militantiste et associative

Dans la lignée de certains grands exilés du 20^{ème} siècle qui ont joué un rôle important dans les changements de leur patrie⁸ (Lénine le bolchevique, Gandhi en Inde, Yasser Arafat en Palestine, de Gaulle dans le contexte français contre le fascisme...), certains exilés iraniens choisissent une activité politique militantiste dans le pays hôte ; nous pouvons alors parler de « socialisation » dans le champ politique de la diaspora⁹.

Les individus concernés sont souvent des réfugiés politiques qui parviennent à prolonger leurs activités « subversives » d'origine au sein de structures de l'opposition iraniennes exilées¹⁰. Ces activités politiques permettent aux migrants de rester autonomes dans la société hôte : ils évoluent en effet dans un univers iranien et la reconversion de leur capital culturel n'est pas nécessaire pour la réussite de leur migration ; seul leur capital social importe. Ils se contentent de diriger une résistance à distance, ce qui est classique dans la tradition de l'exilé politique depuis les débuts du 20^{ème} siècle¹¹. Cette catégorie se divise en deux sous-catégories.

La première sous-catégorie correspond aux individus qui font de la politique contre la République islamique, soit de manière professionnelle, à plein temps, soit de façon occasionnelle¹².

La seconde sous-catégorie correspond aux individus qui contournent la politique et s'investissent dans des activités culturelles et associatives tout en gardant un intérêt pour l'Iran contemporain.

Ce groupe voudrait en effet montrer que la configuration militante héritée principalement des luttes syndicales ou organisationnelles et de la vie associative des années 1960/70 - lesquelles se voulaient capables d'assurer des formes de régulation sociale opposées à l'État - se révèle de moins en moins efficace. Ceci

⁸. Gunther Beyer, The political Refugee: 35 years Later, *International Migration Review*, 1981, Vol. 15,1, p.26.

⁹. Il s'agit d'un profil d'exilé engagé dans le pays hôte qui estime pertinentes les activités politiques menées depuis l'exil contre le régime iranien actuel. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, Le cas des exilés iraniens*, op. cit, p.15-16.

¹⁰. Pour les critères précis concernant un exilé politique, cf. Shain, Y., Who is a political exile ? , *Revue Internationale Migration*, vol. 26, N°4, 1988, p.395.

¹¹. Deux ouvrages nous font connaître le contexte politique d'autres exilés au 20^{ème} siècle. Stéphane Dufoix, *Politiques d'exil*, Paris, PUF, 2002, p.19-25. Et aussi, Catherine Goussef, *L'exil russe, la fabrique du réfugié apatride*, Paris, CNRS Editions, 2008.

¹². Pour le sens de « faire de la politique », cf. Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963.p.137-164.

signifie que l'intervention bénévole venant de l'étranger contre la République islamique serait aujourd'hui en régression au profit d'un repli proclamé sur la sphère privée¹³. Pour ces exilés, le militantisme tel qu'il s'est exercé depuis la révolution iranienne n'est plus qu'une méthode caduque et de nouvelles formes de participation sociale actuellement en gestation dans le pays hôte¹⁴ leur semblent mieux adaptées à l'évolution des rapports entre l'individu et la politique. De plus, l'arrivée de l'Internet et l'émergence de sites iraniens à l'étranger permettent d'établir des relations sans aucune hiérarchie entre les migrants, si bien que ces personnes se méfient de plus en plus des structures verticales des appareils de combat, privilégient les modèles de relations et de communications horizontales et font de la politique essentiellement dans le cadre de petits groupes de deux à dix membres. Moins obsédés par la politique et plus orientés vers le mouvement écologiste en Europe, ces migrants se tournent prioritairement vers les activités culturelles associatives¹⁵.

Une figure emblématique de ces migrants qui s'investissent dans des activités culturelles est le responsable de deux centres culturels à Bruxelles : Ahmad Aminian, né en 1954, expatrié depuis 1977 à Bruxelles, chercheur à l'ULB, président du Centre culturel Omar Khayyâm. Cet Iranien a acquis un important capital social en Belgique, ce qui lui a donné la capacité de mener une activité sociale et culturelle au sein de la diaspora à Bruxelles. Il a créé dans les années 80/90 deux centres : Khayyâm et Razi dont les appellations qui viennent respectivement du nom d'un philosophe-poète et du nom d'un scientifique, tous deux iraniens, soulignent son orientation culturelle au sein de la diaspora. Au Centre Razi sont organisés des cours de langue persane, des conférences mensuelles sur l'Iran ainsi que des animations lors des fêtes nationales.

Ces associations constituent en quelque sorte la société civile de la diaspora iranienne en exil. Dans la catégorie concernant la resocialisation militantiste et associative nous présentons ici trois récits de vie : le premier est celui d'un activiste politique, le second et le troisième sont ceux d'individus exerçant des activités associatives et culturelles.

¹³. Cette problématique est exposée par Jacques Ion, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, 1997, p. 5-20.

¹⁴. Pour une étude plus approfondie de cette problématique, Cf. Annie Collovald, Hélène Lechien, Sabine Rosier et Laurent Willemez, *L'humanitaire ou le management des dévouements, Enquête sur un militantisme de "solidarité internationale" en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p.180-200.

¹⁵. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, Le cas des exilés iraniens*, op. cit, p.16-17.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

1. Ebrahim NABAVI (Journaliste, écrivain, humoriste)

Le récit de vie d'Ebrahim Nabavi, né à Astarâ en 1959, journaliste, humoriste et écrivain, exilé depuis 2003 en Belgique est emblématique d'un opposant politique, très surveillé et emprisonné à plusieurs reprises en Iran¹⁶.

Cet homme disposait en Iran d'un capital culturel, économique et familial important, ce qui lui a permis d'effectuer de nombreux allers- retours à l'étranger quand il lui était nécessaire de se faire oublier des autorités iraniennes, avant d'envisager un départ plus long, voire définitif, en 2003. Notons que pour cet exilé, sa sortie officielle, légale et tolérée par le pouvoir iranien s'inscrit dans un phénomène nouvellement apparu dans les années 1990 et 2000 alors que, dans les années 80, les candidats au départ étaient contraints de quitter clandestinement l'Iran par le biais de passeurs.

Journaliste et écrivain reconnu en Iran, il décide de poursuivre ses activités d'opposant au sein d'un journal internet de la diaspora iranienne militante en Belgique. Il s'intègre au large réseau de radios, télévisions et journaux iraniens existant à l'étranger qui lui procurent un emploi de journaliste. Ainsi, sa resocialisation à son arrivée en Belgique s'effectue sans difficulté, sans pour autant qu'il s'insère dans le système d'emploi du pays hôte. Il se confronte néanmoins au manque de ce qu'il qualifie de « bouclier social » c'est-à-dire à l'absence de références culturelles et d'un environnement amical proche qu'il lui faut reconstruire en exil. Sa situation matérielle s'améliore rapidement grâce à l'obtention d'une allocation destinée au soutien des écrivains, il s'investit à minima dans l'apprentissage de la langue française car il espère pouvoir un jour retourner vivre en « amphibie » en Iran (la moitié de l'année) pour aider son pays à construire les bases d'une république islamique laïque. Il a reconstruit sa vie sentimentale en Belgique avec une de ses compatriotes, exilée comme lui.

¹⁶. L'entretien avec cet écrivain a été très dense et j'ai dû l'élaguer en gardant ses principaux points forts. Je me propose de le reprendre pour le publier dans son intégralité dans un autre contexte.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Date des entretiens	13. 11.2009 et 10.12.2009
Durée totale	5 heures
Nombre de rencontres	2
Lieu des entretiens	Bruxelles

A. Biographie

Date de naissance	1959
Lieu de naissance	Astarâ, au nord-ouest de l'Iran
Sexe	M
Situation matrimoniale	Concubinage avec une Iranienne
Profession de la conjointe	Journaliste
Nombre d'enfants	Trois filles de 28, 27 et 19 ans
Études	D.E.A. de sociologie, inachevé
Date de sortie d'Iran	2003
Lieu du vécu	Téhéran, Shirâz, Kerman
Religion	Aucune pratique religieuse
Profession en Belgique	Humoriste et journaliste
Profession en Iran	Humoriste et journaliste
Tendance politique	Républicain-réformiste

B. Le contexte du départ

Depuis l'avènement de la république islamique nous avons eu plusieurs vagues de départ de l'Iran vers l'étranger et cela se poursuit. Dans mes recherches, j'ai identifié six vagues d'émigration : la première a été celle des royalistes ; la deuxième a concerné ceux qui étaient dans le système bureaucratique du régime du Shâh ainsi que les minorités religieuses comme les bahâ'i, les juifs et les sunnites. La troisième vague, qui a commencé avec la guerre contre l'Irak peut être qualifiée de vague sociale transversale. La quatrième a été politique et a touché des gens qui, après avoir participé activement à la révolution, ont vu celle-ci se retourner contre eux (comme Bani Sadr, les Modjahedines du peuple et la gauche radicale). La cinquième vague a été celle des communistes du parti Toudéh et de l'organisation des Fedaiyan (majoritaires) qui ont choisi l'Union soviétique. La sixième, qui a débuté en juillet 1999, suite à l'émeute des étudiants de l'université de Téhéran, est liée à la crise accompagnant l'arrivée des réformistes sous le président Khatami. Quelle est votre opinion sur cette classification ?

Je pense que cette classification a un défaut d'un point de vue sociologique et aussi par rapport à l'histoire politique de l'Iran actuel. Vous avez défini cinq vagues pour une période de cinq ans et une seule vague pour les vingt-cinq années restantes. Nous avons eu effectivement cinq vagues depuis l'avènement de la république islamique : la première avec des gens de l'ancien régime et des forces

bureaucratiques de son administration, la deuxième commence en juin 1981 et dure jusqu'en 84 : elle concerne des forces qui, du point de vue politique, du point de vue de leur nature sociale et économique, sont à l'opposé de celles de la première vague ; les motivations, le statut social, le destin en exil et le modèle d'intégration sont complètement différents ; ce sont des individus qui ont entre vingt et trente ans et qui vont mieux se fondre dans la société d'accueil.

La troisième vague commence en 1988, elle est liée à la fin de la guerre et à la mort de Khomeiny et, peut-être, à quelques autres raisons ; on pourrait l'appeler la vague sociale. En fait, le régime, dès son arrivée au pouvoir, a transformé toutes les fonctions sociales en fonctions politiques et le poids de la politique est devenu écrasant dans la vie quotidienne : pendant la période de guerre, il n'y avait aucune liberté et il était impossible de sortir d'Iran. Dès que les gens ont compris qu'ils pouvaient quitter le pays, ils se sont rués à l'étranger : Canada, Europe du nord, etc. Ils étaient à la recherche d'une vie meilleure et n'avaient pas de problèmes politiques particuliers. Ils n'avaient pas l'intention de rompre avec l'Iran et ils font même des allers-retours fréquents, ils constituent une migration sociale.

Et la quatrième vague ?

Celle-ci est née pendant la période des réformistes et a quitté l'Iran après la crise du projet réformiste en Iran et la période de répression qui a suivi. Entre 1998 et 2002, les intellectuels réformistes ne pouvaient plus supporter le régime et ont pris le chemin de l'exil. C'était l'élite culturelle de l'Iran. Ils sont sortis d'Iran et ont reconstruit un réseau culturel avec l'aide d'internet. Chronologiquement parlant, nous voyons cinq moments forts qui ont peu à peu poussé ces individus vers l'étranger. Tout d'abord, l'arrestation de quelques journalistes de *Jaméhéyé madani*, (*La société civile*), en juillet 1998, suite à la fermeture de ce journal. Ensuite, en décembre 98, les assassinats en série ont déclenché une atmosphère de panique auprès des intellectuels. Puis, en juillet 99, la fermeture du journal *Salam* a déclenché, le 7 juillet, l'émeute des étudiants à l'université de Téhéran, suivie de la répression le lendemain, sur le campus de l'université. Ensuite, la conférence de Berlin, en Allemagne, du 10 au 12 avril 2000, s'est mal terminée puisque ses participants ont été arrêtés à l'aéroport dès leur retour à Téhéran. Enfin, la fermeture collective de quatorze journaux et revues, le 22 avril 2000, a scellé la fin de toutes les espérances des intellectuels pour cette période. Voilà les cinq grands moments qui, à mon avis, ont vidé l'Iran d'une partie de sa population la plus politisée.

Quand commence, à votre avis, la cinquième vague ?

Cette vague, à mon avis, a commencé récemment, il y a peut-être deux ou trois mois, suite à la répression du mouvement vert, en juin 2009. Du point de vue scientifique, on n'a pas encore les statistiques précises mais, d'après mes informations, entre 600 et 700 personnes se sont installées au Kurdistan irakien ainsi que 800 en Turquie, dans la ville de Van. Il s'agit de personnes qui étaient recherchées par les services de renseignements et qui ont fui leurs habitations.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Dans le Kurdistan irakien, quelles villes occupent ces personnes et qui les soutient ?

Ce sont les villes de Soleymanieh et d'Erville qui accueillent des Iraniens avec l'aide des organisations politiques kurdes. Le problème est que le gouvernement autonome kurde a signé un protocole d'extradition avec le gouvernement iranien mais les progressistes soutiennent les réfugiés iraniens. À Soleymanieh, il y a aussi les Journalistes sans frontières, les Médecins sans frontières qui les soutiennent et les aident à obtenir des visas européens. Au cours d'un entretien avec un responsable belge des réfugiés iraniens, j'ai appris qu'il y a 600 réfugiés politiques qui ont demandé le statut de réfugié en Belgique.

En vous écoutant, il me semble que la migration fait partie de la structure politique de l'Iran contemporain, n'est-ce pas ?

Exactement, j'ai une interprétation de la migration qui s'inspire de l'article de Mohamad Ghaède intitulé « Golhayé plastiki » puisée dans l'ouvrage sociologique de Ibne Khaldoun : *La société villageoise et la société urbaine*. Je pense que c'est la meilleure analyse philosophique de l'histoire de l'Orient. En fait, notre société est envahie périodiquement par des villageois qui disent qu'ils veulent instaurer la justice et combattre la corruption des villes. Ils viennent en bandes et interviennent avec violence pour chasser ceux qui ont déjà le pouvoir dans la ville et prendre leur place pour trente ou quarante ans. Et les gens de la ville essaient de les apprivoiser peu à peu ; il faut de trente à cinquante ans pour faire d'eux des citoyens. Ainsi, Mohammad Agha Khan, dans la deuxième moitié du 18^e siècle, a pris le pouvoir à Téhéran de cette façon, avec un bain de sang. En 1922, c'est Reza Khan, venu de la campagne de Mazandaran avec ses soldats qui a pris le pouvoir de la même façon et ça dure encore... Enfin, Khomeyni et les mollahs sont arrivés en 1979, ont chassé le Shâh et occupé le château bien qu'ils n'eussent pas la moindre idée de ce qu'on peut y faire. Ces cycles de renouvellement du pouvoir politique en Iran et ces affrontements culturels entre villageois et citoyens sont à l'origine de la migration périodique d'une partie de la population iranienne.

Merci pour cette analyse originale, nous avons réellement vécu cet affrontement culturel après la révolution.

Le régime iranien après la révolution avait pour unique souci de faire marcher correctement les Iraniens, de ne pas les laisser boire ce qui est défendu, de leur faire porter un habit décent dans la rue, surtout pour les femmes, de les contraindre à faire correctement la prière de midi, etc. En fait, l'État s'occupe de l'aspect le plus intime de la vie quotidienne. Par exemple, on avait l'habitude de se serrer la main entre hommes et femmes mais après la révolution, on a compris que c'était désormais impossible. Cette ingérence est apparue comme insupportable pour certaines gens et les a poussés vers la migration.

Je suis tout à fait d'accord, nous avons une structure sociale et politique dans laquelle l'émigration se produit et se reproduit. Pourquoi ce cercle vicieux ?

La dictature. En fait, nous sommes une société émettrice d'émigration, c'est-à-dire qui envoie ses citoyens vers l'étranger. Le régime, lorsqu'il est confronté aux crises sociales, sépare et isole une partie de la société et l'expulse vers l'étranger. Je pense que c'est la dictature qui est à l'origine de ce phénomène. À l'opposé, il existe des sociétés qui sont receveuses de migration, il s'agit des sociétés démocratiques. Par exemple, la France, pays démocratique acceptant la différence, accueille des artistes mondialement connus : Buñel venu d'Espagne, Yves Montand d'Italie, Charles Aznavour d'Arménie, Jacques Brel ou Johnny Halliday de Belgique, Khaled d'Algérie. Ces grands artistes nés dans un autre pays sont venus en France. Depuis trente ans, en revanche les meilleurs chanteurs iraniens ont quitté l'Iran et se sont installés à l'étranger. Il n'est pas bon pour le pays que ses trois rois Ahmad Shâh, Rezâ Shâh et Mohammad Rezâ Shâh soient enterrés à l'étranger. Il y a une sorte de dictature historique qui réprime une minorité et l'arrache du corps social. Je pense que l'opinion publique soutient cette éradication violente.

Je pense que dans un régime dictatorial, l'opinion publique n'existe pas ; l'État manipule l'opinion publique.

Lorsque, après la révolution, Khalkhali tuait les gens, certains intellectuels comme Habibollah Payman l'ont soutenu et ont même dit : « tuez-en plus ». L'organisation des Fédâ'iyân demandait plus d'exécutions et les Moudjahédines du peuple, dans un communiqué, ont soutenu Khalkhali ; et alors, l'opinion publique s'est réjouie. Je suis content que la société iranienne et ses intellectuels qui, après la révolution ont soutenu Khalkhali dans l'exécution des autorités du régime du Shâh, en soient arrivés par la suite à abandonner la peine de mort en raison des souffrances qu'elle leur a fait endurer. Tuer les autres n'est pas le meilleur des remèdes.

Il y a quand même eu le Premier ministre Bazargan qui était contre la peine de mort.

Oui, mais il faut contextualiser le problème. Je parle de la transformation du pouvoir par la violence qui était légitime dans les années 1970. L'opinion publique internationale soutenait la révolution et le changement par la violence. Nous étions dans une période où la lutte armée était légitime. Heureusement, avec la chute du mur de Berlin, cela a changé. La société iranienne a accepté ce genre de violence après la révolution et la migration en est la conséquence. Nous avons l'habitude de rejeter vers l'étranger une partie de la société qui n'est pas d'accord avec l'État. Lorsque l'État élimine ainsi certains citoyens, la société n'y voit aucun inconvénient. C'est un processus à double sens : d'une part, nous avons une société expéditrice et, d'autre part, nous avons des individus qui, en cas de problème, prennent le chemin de l'exil. Ils n'ont pas envie de se battre. Toutes les célébrités politiques et culturelles iraniennes se sont éparpillées partout dans le monde ; cela n'est pas bon pour un pays. Trois souverains de notre pays ont été enterrés ailleurs qu'en Iran : j'ai écrit une satire pour les Égyptiens car ils avaient dit qu'ils aimaient le guide suprême iranien ; je leur ai répondu : « ne vous emballez pas car c'est un tyran, les Iraniens vont se révolter contre lui et d'ici six à huit mois, il sera chez vous ! »

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Alors, on est face à un problème structurel qui alimente l'exil et la migration ?

Pour analyser l'origine historique de la migration pour l'Iran contemporain, j'ai une théorie de la route de la soie : elle a fait notre richesse au 16^e siècle, nous étions au carrefour des civilisations car cette route traversait notre pays. Lorsque la voie maritime s'est imposée, nous avons décliné. Au 15^e siècle, pour sécuriser la route, le roi Abbas avait construit 1000 caravansérails et, pour les protéger, il avait fait édifier 600 pigeonniers ; à la même époque, de grandes découvertes maritimes ont été réalisées par des pays européens et ces voyages de découverte ont entraîné pour l'Iran la suppression de la route de la soie. Et l'Amérique fut découverte à son tour : les Portugais, les Espagnols et les Hollandais vont se tourner vers un nouveau monde. Nous cessons alors de progresser et notre civilisation s'affaiblit. Pourquoi la civilisation occidentale a-t-elle avancé alors que la nôtre reculait ? Pendant ces deux siècles, nos rois connaissaient l'importance des bateaux mais ils ne se décidaient pas ; de ce fait, nous nous sommes trouvés isolés.

Quand on regarde l'histoire, on voit que nous avons eu une société progressiste dans tous les domaines aux 15^e et 16^e siècles : les communications, les sciences se sont largement développées. Que s'est-il passé après ? La chute de notre civilisation. Depuis cent ans, à chaque fois qu'il y a un mouvement social, les gens descendent dans la rue mais cela ne résout pas les problèmes. Les remèdes ne se trouvent pas tout seuls et on tourne en rond. Mais depuis quinze ans, avec internet, cette lacune de l'Iran est en train de se combler. En fait, avec la chute du mur de Berlin, la révolution iranienne et l'internet, tout est en train de changer car les Iraniens peuvent communiquer facilement avec les autres parties du monde et notre concept de la migration a également changé : autrefois les émigrés se trouvaient coupés de leur société d'origine, ce n'est plus le cas.

La « double absence de l'émigré », selon l'expression du sociologue Abdelmalek Sayad, est désormais résolue.

Oui, cette importance de la connexion entre les Iraniens en Iran avec ceux de l'étranger à une macro-échelle, grâce à internet, a chambardé toutes les relations. Internet a facilité la migration et a mis à la disposition des individus différents espaces dans le monde. Toutes les questions qu'on pouvait se poser après la migration sur le pays hôte trouvent une réponse immédiate avant même de partir. La souffrance, la nostalgie, l'errance et l'indétermination sont vaincues.

Dans votre cas, quel a été le processus mental qui a cristallisé votre décision de partir ?

Lorsque j'ai quitté l'Iran, ma motivation n'était pas purement politique. J'étais confronté à certains problèmes individuels et personnels et j'avais besoin de m'enfuir. Je n'avais pas envie de rester dans mes problèmes. J'étais quelqu'un de connu et je ne pouvais plus respirer dans cette ambiance oppressante. D'autre part la société iranienne arrivait à un stade où elle ne supportait plus les individus de

ma sorte, ni les critiques. Je me suis dit qu'il fallait d'abord sortir et voir ensuite : ou tu résistes ou tu reviens. Je suis un homme très affectueux et j'ai déjà deux ou trois fois essayé de me rendre à l'étranger mais je suis revenu.

C'était quand ?

La première fois, c'était en septembre 1999 (mois de mehr 1378 en calendrier persan), et je suis resté quelques mois à Paris. Je suis revenu en Iran en décembre et j'y suis resté une année pendant laquelle j'ai publié douze livres. La deuxième fois, c'était un an plus tard, en 2000 (2 ordibehesht 1379) et cette fois, je suis allé au Canada, puis je suis revenu en Europe avant de regagner l'Iran. Lorsque j'étais au Canada, mon avocat m'a téléphoné et m'a averti que le juge Mortazavi m'avait convoqué devant le tribunal. Je l'ai appelé immédiatement du Canada et je lui ai demandé la raison de cette convocation : il ne pouvait pas me le dire au téléphone et il fallait que je rentre pour répondre à quelques questions. « Quelles questions », ai-je demandé, « voulez-vous me mettre en prison ? », « je le saurai après tes réponses ». Je lui ai répondu que j'avais un programme de six jours à accomplir sur place, « et si vous insistez, je viendrai demain, mais ne gênez pas ma vie ici, laissez-moi tranquille, je termine mon programme et je reviens ». Il a accepté le délai de six jours ; je suis rentré en Iran et j'ai constaté que la situation était complètement changée. Presque tous mes camarades journalistes avaient été emprisonnés : Akbar, Shamsolvazein, Djalolipour, etc.

Vous êtes allé au tribunal ?

J'ai été convoqué par le tribunal de la presse et par le tribunal de la révolution. Dans chacun d'eux, j'avais des charges différentes : au tribunal de la révolution, j'étais censé avoir insulté le guide suprême et attenté à la sûreté nationale. Au tribunal de la presse, j'avais 38 plaintes individuelles et institutionnelles. Mais je n'ai pas été emprisonné tout de suite. Quelques mois plus tard, en juillet 2000, je suis allé au tribunal suite à une convocation et, cette fois, j'ai été incarcéré.

Il y a eu procès ?

Oui, et mon avocat est venu. Il a protesté au sujet de la légitimité et de la compétence du tribunal parce que les jurés n'étaient pas présents. J'ai dit au tribunal que je n'avais besoin ni de jury ni d'un avocat parce que mon pauvre avocat risquait d'être arrêté et emprisonné après ce procès et les jurés risquaient de ne pas me soutenir et d'augmenter ainsi le nombre des personnes contre moi, alors que pour l'instant, je pouvais me débrouiller avec un seul juge ! Le juge m'a demandé : « Reconnaissez-vous avoir insulté un député ? » ; je lui ai répondu que je reconnaissais les faits et que j'aimerais savoir combien cela coûtait comme amende car j'avais l'intention de le refaire dans l'avenir ! Le procès est devenu très rigolo et le soir la B.B.C. l'a retransmis sur les ondes dans tout l'Iran. Mais ils ne m'ont pas donné le verdict et je suis resté dans l'incertitude. Ils m'ont libéré après quatre mois. Lorsque j'ai quitté la prison, il y avait une atmosphère sociale décevante, le nombre de ventes de tous les livres était à la baisse, les journaux réformateurs étaient interdits. C'était au début 2001.

Qu'avez-vous fait à votre sortie de prison ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Peu à peu, j'ai commencé à écrire, j'ai publié mes mémoires de prison qui se sont vendues à plus de 5 000 exemplaires et qui ont été rééditées cinq fois. De là, je me suis tourné vers internet et j'ai créé un site web. Parallèlement, je travaillais avec trois journaux qui ont été fermés l'un après l'autre : *Boniân*, après cent numéros, *Hambesteghi*, « *Haiaté no* ». A partir de là, en 2001 et 2002, l'ambiance répressive s'est accentuée et on a arrêté des cinéastes, des blogueurs, et certains ont connu des conditions d'emprisonnement très mauvaises, comme Siamak Poulsan qui a fini par ressembler à un cadavre : il ne pouvait plus communiquer avec personne et restait complètement immobile et isolé dans un coin de la cellule. J'ai eu vraiment peur et je me suis dit qu'il vaudrait mieux émigrer. Je suis parti deux semaines à Bakou en Azerbaïdjan.

Et après votre retour ?

J'ai été convoqué au commissariat pour répondre à des questions concernant un disque vierge que j'avais posté pour eux. En fait, avant mon départ pour Bakou, j'avais été convoqué pour répondre à quelques questions et j'ai pris la décision de partir pour Bakou en leur envoyant un disque vierge prétendant répondre à leurs questions.

Après cette convocation, j'ai pensé que je ne pouvais plus rester en Iran et après, suite à la lettre d'un ami, je me suis rendu en Suède par avion en septembre 2002. Je n'étais pas vraiment bien je me demandais où aller, en Allemagne, au Brésil..., mais au bout d'un mois et demi, j'ai décidé de rentrer en Iran. Le plus drôle est que, à chacune de mes sorties d'Iran, les journaux comme *Kayhan* ou *Jomhourî*, écrivaient que j'étais sorti définitivement d'Iran et que j'étais devenu réfugié politique. Moi, à chaque fois que je rentrais, j'écrivais « je suis là, vous vous êtes trompés ! ».

Ce nouveau retour n'a pas entraîné d'emprisonnement ?

Le commissariat m'a convoqué à nouveau pour que j'explique pourquoi le C.D. était vide. Nous étions dans la période du nouvel an Iranien de 1382 (mars 2003). Je n'étais pas vraiment bien et il y avait une atmosphère de passivité qui régnait partout. Je me suis dit que j'allais partir à l'étranger pour gagner du temps et en finir avec les convocations. J'ai téléphoné au commissariat et j'ai fixé un rendez-vous pour le 12 avril 2003 et j'ai pris l'avion le 11 pour la Belgique.

Pourquoi la Belgique ?

Parce qu'un de mes amis, Farshad Bayan, dirigeait un site iranien d'information dans ce pays, le site *Gooya*. Je me suis dit que, comme journaliste et en l'absence de journaux, il fallait que je m'explique à travers internet et les sites. Je sais que plus on avance en âge, plus il est difficile de s'adapter à internet, mais j'ai essayé de le faire malgré les difficultés.

Votre choix a donc été guidé par l'amitié et la raison professionnelle, choix lié à la théorie du réseau, classique en sociologie de la migration ?

Oui, le site *Gooya* était le plus ardent défenseur du mouvement réformateur en Iran en raison de son important réseau de couverture médiatique de l'information.

J'ai pensé également à un réseau de distribution télévisé qui diffusait des informations de l'étranger vers l'Iran.

Finalement, la situation politique et, plus particulièrement, les convocations du tribunal vous ont poussé vers l'exil ?

Il y avait aussi un problème personnel et sentimental, une histoire d'amour. J'ai eu avec quelqu'un une relation qui a été rompue et cela me perturbait trop. Je prenais beaucoup de médicaments pour me calmer. Lors de mon dernier emprisonnement, mon moral avait été très atteint. Je buvais beaucoup de vin, presque une bouteille par jour, et je voulais vraiment changer d'air.

Cela ne posait aucun problème à votre conscience religieuse ?

Je crois en Dieu et j'ai même été très religieux pendant un certain temps mais, depuis bientôt vingt ans, je ne crois plus à la religion, surtout en ce qui concerne son implication au sein de l'État, j'ai souvent écrit contre cette ingérence de la religion dans l'État.

Il vous reste seulement la foi en Dieu ?

En effet, je ne retiens que l'aspect métaphysique et philosophique de la religion. Je crois aussi aux réformes en religion car si on ne soutient pas le courant de pensée des réformistes musulmans, l'intégrisme et le fondamentalisme nous étouffent. En fait, il faut encourager ceux qui prônent une réconciliation entre islam et démocratie.

En vous écoutant, je m'aperçois que le processus mental de votre sortie d'Iran ne s'apparente pas à celui des exilés des années 1980. Sur le plan comparatif, les exilés de votre vague ont des caractéristiques que je ne trouve pas chez les anciens : un dialogue permanent avec les autorités juridiques et administratives, une sortie légale ou officielle avec le passeport de la république islamique et enfin une activité politique dans le cadre du régime sans confrontation violente. Qu'en pensez-vous ?

J'approuve les deux premières caractéristiques mais en ce qui concerne la troisième, il s'agit d'un type d'expérience que les anciens exilés n'ont pas connu. En 1983, la république islamique avait quatre ans, aujourd'hui, après trente ans, suite aux révolutions de velours dans l'Europe de l'Est, nous avons compris qu'il fallait dialoguer avec les représentants de l'État islamique afin qu'ils prennent leurs distances avec le régime pour créer des fissures au sein de l'État. Ce processus d'érosion éliminerait les supporteurs du régime et ce dernier perdrait peu à peu sa légitimité : par exemple, si en 1983, on comptait 100 supporteurs au sein de l'État, avec ce processus, ils se verraient bientôt réduits à 50. Nous devons également nous servir des moyens légitimes pour dénoncer les abus du régime ; par exemple, si un membre du clergé vient dans notre camp, il peut inciter beaucoup d'individus à prendre leurs distances avec le régime. En résumé, contrairement aux exilés des années 1980, nous ne voulons plus une révolution en Iran, nous voulons des réformes progressives.

D- L'installation

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Quelles difficultés avez-vous rencontrées en Belgique ?

Il y a un concept que j'apprécie et j'aimerais discuter avec vous de sa définition. En Iran, j'avais un bouclier défensif autour de moi qui comprenait la musique, la famille, les amis, les structures familiales, la ville, le quartier, les mœurs, etc. ; ces facteurs sont protecteurs dans la société d'origine. Lorsqu'on s'installe ici, on n'a plus ce bouclier ; le créer, c'est le premier travail difficile à faire. On commence à apprendre la langue, en se sentant fragile et nu et coupé du monde ; l'insécurité financière se fait sentir. Certes, je n'avais plus l'angoisse de Téhéran, mais la nostalgie ressurgit : j'avais gagné la liberté individuelle mais, en contrepartie, j'avais perdu la chaleur sociale et familiale. Lorsque je marchais à Téhéran, je devais dire bonjour à tout le monde, mais ici, personne ne me connaissait. La construction du nouveau bouclier social demande du temps ; de plus, l'adaptation culturelle me hante quotidiennement : nous, les Iraniens, nous sommes dans une schizophrénie culturelle parce que nos sentiments et nos affections sont orientaux mais nos cerveaux sont occidentalisés. Je vois pas mal de gens qui vivent longtemps à l'étranger mais qui véhiculent avec eux les mœurs et les traditions iraniennes.

D'après vous, après sept ans d'exil, ce bouclier social s'est-il reconstitué ?

J'ai pu réaliser tous mes projets ici : finir quelques livres, travailler avec des sites, construire une nouvelle vie familiale avec mon amie iranienne Sanan. Je pense que je suis plus équilibré et que mon moral est meilleur. Pour l'avenir, trois pistes s'ouvrent devant moi : retourner en Iran, vivre comme les amphibiens (moitié ici, moitié en Iran) ou alors m'installer ici. J'ai des idées là-dessus.

Comment expliquez-vous « amphibie », est-ce faisable dans un régime dictatorial ?

Par exemple, je vis trois mois en Iran et trois autres ici. Ou alors, six mois ici, six mois là-bas car le problème le plus important pour moi, c'est celui de mes relations organiques avec la vie culturelle en Iran : publier mes livres, aller au salon du livre, fréquenter les librairies, bref, avoir des contacts quotidiens avec la société. Ce manque m'a fait réfléchir sur mon séjour en Belgique. Certes, internet a largement comblé cette lacune, mais si nous avions eu une société ouverte, j'aurais aimé cette vie amphibie.

Je reviens sur votre bouclier social, comment avez-vous résolu le problème de la langue française ?

J'ai une stratégie un peu différente de celle des autres. En fait, je ne peux pas me résoudre à consacrer toute mon énergie à apprendre une nouvelle langue car cela prendrait beaucoup d'années et m'obligerait à me disperser. J'essaie de me débrouiller avec un vocabulaire utilitaire forcément restreint : je peux faire mes courses quotidiennes, acheter un billet de cinéma, demander un renseignement, etc. A vrai dire, je ne pensais pas rester plus de six mois ici et je pensais rentrer dès que la situation me semblerait meilleure. Mais après deux ans, j'ai constaté que je me faisais des illusions sur les possibilités d'un retour précoce.

Saurez-vous passer de l'état d'exilé provisoire à celui d'exilé permanent ?

Depuis trois, quatre ans, je suis devenu un exilé permanent, mais dès qu'il y a un changement en Iran, le mieux c'est l'alternance : six mois là-bas, six mois ici. Ce qui est important, c'est la langue iranienne et, avec internet, je peux retrouver son originalité comme un technicien retrouve ses outils car la langue iranienne est pour moi le seul outil intellectuel qui me convienne.

Comment gagnez-vous votre vie ?

Dès que j'ai exercé une activité intellectuelle en Iran, je me suis demandé si je serais professionnel ou non. La réponse a été oui, je dois gagner ma vie avec ma plume. Lorsque je suis arrivé en Belgique, je me suis posé la même question et j'ai demandé l'avis de mes amis, ils m'ont eux aussi encouragé dans mon premier choix. Après trois ou quatre mois d'errance, j'ai postulé pour le statut de réfugié politique. Un mois et demi plus tard, j'obtenais ma carte orange et deux mois plus tard ma carte définitive, qui est blanche. Six mois après, j'avais un titre de voyage me permettant d'aller partout en tant que réfugié politique. Il y a une scène qui me plaît bien : lorsque j'ai comparu devant la commission d'admission des réfugiés politiques, en écoutant le récit de ma vie, le responsable de mon dossier m'a dit : « Nous avons l'habitude d'entendre des récits de vie et nous sommes persuadés que la plupart ne sont pas vrais mais, en ce qui vous concerne, je trouve que vous avez tous les critères d'un vrai réfugié politique. Notre problème avec vous n'est pas de vérifier si vous dites vrai ou faux mais d'être certains que quelqu'un d'autre ne vienne pas à votre place pour revendiquer votre identité ». Pour revenir à votre question, j'ai touché pendant trois mois 610 € mensuels d'aide sociale. Ensuite je les ai avertis que je ne voulais plus de cet argent, je voulais gagner ma vie par mon travail.

Quelle sorte de travail avez-vous trouvé ?

J'ai pris un contrat avec la « Radio de la voix de l'Amérique » et j'ai préparé une émission de cinq minutes sur les guignols de la politique iranienne. J'ai aussi travaillé avec une radio allemande.

Gagnez-vous bien votre vie avec ce travail ?

Les deux premières années ont été très difficiles, mais un événement a été pour moi comme un ballon d'oxygène : en janvier 2005, j'ai été désigné pour le prix du « Prince Claus von Amsberg » des Pays-Bas, créé en 1996, et qui, cette année-là, était réservé aux humoristes satiriques. J'ai touché 25 000 € sur mon compte et lorsque la Reine m'a demandé ce que j'allais faire avec cet argent, j'ai répondu que j'allais me débarrasser de toutes mes responsabilités éditoriales pour écrire uniquement ce qui me plaît.

Avez-vous touché des droits d'auteur sur vos livres publiés en Iran ?

Lorsque j'étais en Iran, j'avais une fourchette de 4 à 5 millions de tomân par mois et je gagnais bien ma vie. Mais dès que je suis arrivé ici, comme je vous l'ai dit, ma situation a été très difficile pendant quelques mois avant que je ne retrouve mon métier d'écrivain.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Cette tradition d'écriture existait-elle déjà dans votre famille ?

Non, mais je suis né dans une famille cultivée où tous ont fait des études supérieures. Ma sœur a été dans le premier groupe de formation à l'ordinateur, Mon père était préfet de Rafssanjan, et j'étais le cinquième enfant au milieu de 9 filles et garçons.

À quel âge vous êtes-vous intéressé à l'écriture ?

Lorsque j'ai eu 19 ans, j'ai été vivement intéressé par Poper, Marx et Wittgenstein et j'ai écrit un article de trente-cinq pages sur ces trois philosophes ; c'était très drôle et cela me fait encore rire lorsque j'y pense. J'ai commencé à lire des livres vers douze ou treize ans et j'en empruntais, j'en achetais, et il y en avait toujours dans notre maison. Je pense que le plaisir d'écrire vient d'un concours de circonstances où la révolution iranienne occupe une grande place.

Après sept ans d'exil, quelle influence a eu la société belge sur votre pensée ?

Je crois que cette influence est palpable et significative, à savoir que le fait-même de respirer dans cette société m'a appris quelque chose. Mes pensées, mes croyances et certaines de mes habitudes ont peu à peu changé : par exemple, mon regard sur l'individu, sur la prétendue supériorité de l'homme sur la femme, la famille, l'amour et la responsabilité a considérablement évolué depuis mon séjour en Belgique. J'étais un homme très désordonné, cette société m'a appris la nécessité de l'ordre. Je paie actuellement mes loyers régulièrement. Et peut-être que ma nouvelle situation familiale m'a aidé dans ce sens.

Depuis quand ?

Nous vivons ensemble depuis cinq mois. Sanam et moi étions amis depuis l'Iran et dès mon installation ici, elle est venue me voir deux ou trois fois et nous avons décidé de vivre ensemble.

Vous êtes-vous mariés ?

Non, on a seulement décidé de vivre ensemble.

Comment vous situez-vous dans l'échiquier politique des Iraniens en exil ?

Je suis plutôt un réformiste modéré. Nous avons une réalité devant nous qui est la république islamique, nous pouvons faire des efforts afin qu'elle puisse évoluer vers une république laïque. Cela devrait se réaliser peu à peu avec un mouvement social sans violence. Je pense que la majorité des Iraniens, tant à l'intérieur de l'Iran qu'à l'extérieur, soutient cette idée et cela va garantir la transition démocratique en Iran. Dans cet esprit, j'ai soutenu le mouvement des Verts en Iran dès juin 2009 avec un communiqué, des articles, des émissions de radio et de télévision. J'ai créé sur Facebook un groupe qui pouvait réunir 5 000 personnes. Le mouvement vert sous la direction de Moussavi et Karoubi est devenu une réalité irréversible même si le régime l'a sévèrement réprimé.

Par rapport aux différentes tendances politiques au sein de la diaspora iranienne (royaliste, nationale-religieuse, marxiste-léniniste, etc.) où vous situez-vous ?

Je suis un réformiste modéré car j'aime la tempérance en toute chose. Je ne suis ni royaliste ni autre car je n'ai jamais voulu changer le régime. Un changement progressif pourrait nous amener à une république laïque.

Pendant votre exil, avez-vous eu l'occasion de discuter avec d'autres écrivains européens ?

Oui, de temps en temps. En Italie, j'ai assisté en novembre dernier à la conférence annuelle sur « la deuxième Renaissance » ; j'y participe depuis six ans et j'ai eu l'occasion d'y rencontrer Fernando Arrabal, Marek Halter, Abraham Gog, Carlos Franc et l'écrivaine égyptienne Naval Al Sadavi. Pour moi, c'était une occasion très importante pour les informer de la situation réelle en Iran afin qu'elle soit connue dans d'autres pays. Avec Abraham Gog, le critique israélien, j'ai eu un entretien pour une radio israélienne et cela a bien marché.

Je vous remercie pour cet entretien et j'espère que nous aurons d'autres occasions de nous rencontrer pour approfondir certains points qui méritent des éclaircissements.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

2. Zahra MANSOURI (Présidente d'une association d'entraide)

Zahra Mansouri, née en 1954 à Téhéran, émigrée en Belgique en mars 1986, royaliste. Cette Iranienne arrivée à l'âge de 31 ans en Belgique après l'exécution de son mari militaire et opposant au régime islamiste, était secrétaire militaire et veuve avec un enfant. Elle décide de quitter clandestinement l'Iran après cinq années d'intense surveillance policière. Elle arrive en Turquie par le bus, et après trois tentatives infructueuses de départ vers le Canada, elle choisit la Belgique où elle rencontre très rapidement son futur mari belge, lequel travaille dans le centre d'accueil où elle est prise en charge à son arrivée.

De ce fait, elle régularise rapidement sa situation, entreprend des études d'éducatrice et travaille jusqu'en 2001. Depuis cette époque une maladie invalidante l'empêche d'occuper un emploi et elle décide de créer en 2004 une association iranienne royaliste, soutenant le fils du Shâh. Au travers de l'association qu'elle préside, elle dit poursuivre deux buts : informer les Iraniens sur les impasses du régime actuel, soutenir le retour de la royauté en Iran et aider les exilés iraniens à s'établir en Belgique. Cette resocialisation qui était au début plutôt précaire lui a permis, en Belgique, de recapitaliser et d'augmenter ses acquis initiaux. Son mariage est un facteur lié au hasard qu'on ne prend pas en compte en sociologie de la migration mais qui est pourtant déterminant. L'activité militante intervient dans cette trajectoire de vie comme une alternative à la disparition de sa capacité à travailler.

Date de l'entretien	04/02/10
Durée de l'entretien	1h15
Nombre de rencontres	1
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A- Biographie

Date de naissance	1954
Sexe	F
Situation matrimoniale	Veuve d'un premier mariage, remariée avec un Belge
Profession du conjoint actuel	Fonctionnaire en Belgique
Nombre d'enfant(s)	Un fils de 30 ans
Études	Baccalauréat, études

	supérieures d'éducatrice
Date du départ d'Iran	1985
Lieux du vécu en Iran	Téhéran
Religion	Musulmane chi'ite pratiquante
Profession en Belgique	Aide-soignante
Profession en Iran	Fonctionnaire à l'armée
Tendance politique	Royaliste

B- Le contexte du départ

Quand avez-vous quitté l'Iran et pourquoi ?

En 1985 ; je travaillais dans l'armée et mon mari aussi. À cause du coup d'État de Noujeh¹⁷, ils ont tué mon mari qui avait 29 ans et, après sa mort, les problèmes ont commencé pour moi.

Vous disiez que vous travailliez dans l'armée...

Je travaillais comme civile, je n'étais pas militaire en armes. Suite au coup d'État de juin 1980, mon mari a été exécuté et j'ai commencé à avoir des problèmes à mon travail. J'ai été convoquée au dépôt, à l'idéologie islamique, et ils m'ont fait remplir un formulaire ; j'ai dit la vérité, j'ai expliqué que j'aimais mon mari et à partir de là, j'ai eu des problèmes parce que, pour eux, mon mari voulait faire un coup d'État et ça voulait dire que je le soutenais. Moi j'ai expliqué que mon mari était peut-être un mauvais soldat mais que pour mon fils et moi, il était un bon père et un bon mari et que je l'aimais, c'est tout. À partir de ce moment-là, les problèmes se sont multipliés pendant plusieurs années : des convocations par l'idéologie islamique, des menaces...

Juste un mot sur l'activité de votre mari : il était vraiment dans l'équipe qui avait préparé le coup d'État ?

Oui, il en faisait partie ; j'ai eu la confirmation des détails quand j'étais en Turquie.

Quand êtes-vous allée en Turquie ?

Cinq ans plus tard, à mon départ d'Iran.

¹⁷. Le 7 juillet 1979, un groupe d'officiers des trois forces militaires (forces aérienne, maritime et terrestre) du régime du Shâh, plus particulièrement issus de la force aérienne ainsi que du corps des gardiens du Shâh, a tenté un coup d'État depuis la base militaire de "Noujeh", à l'ouest de l'Iran. Mais, avant même qu'ils ne soient en mesure d'entrer en action, les conjurés avaient été repérés par les services de renseignements du régime. Condamnés à mort sur-le-champ par un tribunal militaire, ils furent à peu près deux cents à être exécutés.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Quand mon mari a quitté la maison, je ne me suis pas rendu compte de ce qui se passait.

Quand a-t-il quitté la maison ?

Le 19 *Tir mah* 1358, (en juillet 1979), il est sorti, il a quitté la maison. Pour moi il partait mais je ne me rendais pas compte...

Vous pensiez qu'il était sorti pour le travail ?

Non, je savais certaines choses ; il m'avait dit, j'étais au courant.

Du coup d'État ?

Oui, il m'avait dit : « si à 3 h du matin, tu vois que les avions ont frappé la radio-télévision, c'est qu'on a réussi mais si tu n'entends rien, ça veut dire qu'ils nous ont tous attrapés ». Mon mari savait qu'ils étaient déjà au courant de tout, mais il ne voulait pas me le dire, il voulait partir, il ne voulait pas abandonner.

Il savait que le régime était au courant de la tentative de coup d'État ?

Oui, il le savait, mais il ne m'avait rien dit, sinon, si j'avais su que le régime était au courant, j'aurais tout fait pour l'empêcher de partir, je l'aurais caché dans un village, quelque part ; il ne m'a rien dit parce qu'il voulait être là, il voulait aller jusqu'au bout. Il m'a seulement dit : « si à 3 h du matin, tu n'entends rien, c'est qu'ils nous ont attrapés » et il est parti. Je n'en avais pas parlé à ma famille, à mes parents, à ma mère, à mes amis. J'étais bouleversée ; ce soir-là, on a même dormi avec des souliers parce que je me disais : « s'il y a des bombardements, comme on habite près de l'aéroport Mehrâbâd, il faut qu'on soit prêt pour partir ». Je n'arrivais pas à dormir, j'attendais, à 3 h et 1 minute, j'ai su que c'était fichu.

Quand a-t-il été arrêté ?

Le soir même.

Le soir même ?

Oui, j'ai su quand j'étais en Turquie comment il avait été arrêté.

Mais le soir il n'est pas revenu à la maison ?

Non.

Qu'est-ce qui s'est passé le lendemain ?

Rien, je savais qu'il avait été arrêté mais je ne savais pas à quel endroit ; je ne savais pas ce que je devais faire ; ça a duré plusieurs jours jusqu'à ce que je le voie à la télévision.

Ils ont montré sa photo à la télévision ?

Oui, ils passaient les interviews des personnes qui avaient fait la tentative de coup d'État. Ils faisaient de la publicité : « à telle heure, on va montrer telle interview ». J'ai reconnu mon mari de dos ; le soir, on était tous devant la télévision et on suivait les interviews.

C'était combien de jours après son départ de la maison ?

Trois ou quatre jours après, je ne me souviens pas bien.

Qu'est-ce qu'il a dit à la télévision ?

On l'a questionné et, d'après tout ce qu'on a pu regarder, c'était la seule personne qui n'ait pas regretté, qui n'ait pas fait des excuses ; et quand on lui a demandé : « d'où viennent les armes ? », il a répondu : « de la main de la population ». C'était quelqu'un de très courageux, il était...

Déterminé...

Oui.

Le lendemain de cette interview, que s'est-il passé ?

On a vu sa photo dans les journaux.

Avez-vous récupéré son corps ?

Oui, heureusement à ce moment là, on a pu l'avoir. Je voulais...

L'enterrer ?

Voilà : quand j'ai voulu aller le voir avant son enterrement, on m'a dit qu'on allait seulement montrer son visage pendant quelques secondes ; alors mes amis ont demandé aux *Pâsdârân* qu'on ouvre le linge blanc couvrant le cadavre pour que sa femme puisse voir sa tête ; j'ai pleuré. Tout à coup, j'ai vu les *Pâsdârân* qui frappaient les gens, mes amis m'ont séparée du cadavre, je voulais voir mon mari mais d'autres personnes sont arrivées et frappaient les gens ; on est parti en voiture.

Vous n'avez donc pas pu voir votre mari...

Si, je l'ai vu quelques secondes quand on a découvert son visage ; mais tout de suite après, un de mes cousins m'a poussée dans la voiture. Quand j'ai demandé pourquoi on n'avait pas attendu, il m'a dit que c'était très risqué de rester.

Ce jour-là, ils ont exécuté vingt et une personnes ; vingt étaient des militaires comme mon mari, et la 21^{ème} personne était très connue, je ne sais pas si c'était quelqu'un des Moudjahedines ou quelqu'un d'autre ; ils avaient peur de mettre son corps avec les autres.

Je n'ai pas compris le rapport entre votre mari et les Moudjahedines...

Ils ont exécuté vingt et une personnes dont vingt qui avaient participé au coup d'État ; et il y avait une personne dont ils voulaient cacher le corps, ils n'osaient pas le montrer car c'était, je crois, quelqu'un des Moudjahedines et ils avaient peur de le montrer aux gens qui le soutenaient.

Et à partir de là ?

À partir de là, on a commencé à avoir une vie sans lui...

Quel était le grade de votre mari ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Il était *oustevâr II* (adjudant) dans l'unité spéciale de l'armée de l'air. À partir de ce moment, nos amis nous évitaient et les gens s'éloignaient car ils avaient peur. Tous ceux qui nous fréquentaient avaient des problèmes, ils étaient suivis ; les collègues avec qui je sortais, ne serait-ce que ceux qui marchaient avec moi pour prendre le taxi, avaient des problèmes. On a supporté tout ça jusqu'à ce que je sois tellement convoquée et menacée que je doive partir.

Quelles menaces avez-vous reçues précisément ?

Par exemple, une fois, ils m'ont dit qu'il fallait absolument que je sois avec « nos hommes » ; j'ai dit : « comment ça avec nos hommes ? » ; ils m'ont dit : « avec les hommes musulmans » ; j'ai dit : « comment ? » ; ils m'ont répondu : « avec le *siré* (mariage temporaire), un jour ici un jour là-bas ». J'ai dit : « excusez-moi, mais ça c'est une pute. Si je ne me suis pas remariée c'est parce que je dois trouver quelqu'un qui aime mon fils, je ne suis pas toute seule ». Pour eux, le fait que je ne sois pas remariée, cela voulait dire que j'avais suivi le chemin de mon mari ; ils m'ont menacée en disant que le fils du Shâh allait enlever mon fils ; j'ai répondu : « ça n'a rien à voir, le fils du Shâh ne sait même pas qui je suis, je suis une simple employée, de toute façon, vous êtes tout le temps en train de me suivre, de suivre mes amis, ma famille, vous savez très bien que je ne fais rien, et ce, parce qu'on a tué mon mari ; si je fais quelque chose, c'est seulement pour éduquer mon fils ». Ils m'ont dit : « non, ils vont enlever ton enfant pour que tu sois forcée de travailler avec lui ».

Qui « ils » ?

Le chef de l'idéologie islamique.

Sur votre lieu de travail ?

Oui.

D'accord, j'ai compris ; vous continuiez de travailler à Téhéran ?

Oui, presque chaque quinzaine, j'étais convoquée ; par exemple ils me disaient : « quand vous marchez avec des petits talons, ça fait tap tap tap » et ils disaient qu'avec ça, le cœur des hommes battait. Je répondais : « excusez-moi, mais ce ne sont pas des hommes normaux, ce n'est pas ma faute ». Ils nous convoquaient pour dire n'importe quoi, par exemple si on mettait du parfum ! il y avait toujours quelque chose : ils demandaient avec quelle collègue je sortais, dans quel restaurant j'allais. Quand je demandais un passeport, ils refusaient systématiquement. Un jour, je leur ai dit : « mais moi, j'ai envie de sortir un peu, j'ai de la famille à l'étranger, je veux les voir ! ». Ils m'ont répondu : « non, si tu sors, on ne peut plus te surveiller ». Quand je donnais ma démission, ils refusaient car si on démissionnait, on n'était plus dans leur entourage ; mais j'ai quand même démissionné, en trichant, et ils ont été obligés de me dire : « ok, tu peux partir ».

Comment avez-vous fait ?

Je ne peux pas vous le dire...

Ce n'est pas grave, on passe...
Parce que je n'étais pas en sécurité...

Quand avez-vous démissionné ?
Après cinq ans.

Cinq ans ?
Oui. Ils ne voulaient pas me laisser partir.

Et pendant cinq ans, vous êtes allée au travail...
Et à la fin, des menaces...

Quelles menaces par exemple ?
Quand ils disaient : « le fils de Shâh va enlever ton fils pour que tu collabores avec lui », ça pouvait vouloir dire qu'eux allaient le faire. Si on m'enlevait mon fils, vers qui je pouvais me tourner ? Si je refusais de coucher avec des muezzins pendant des années et des années, est-ce qu'on allait me tuer ? Un jour, quand mon fils avait 8 ans, c'était en mai, au milieu de l'année, on voulait l'inscrire à l'école : ma mère est allée pour l'inscrire et ils ont refusé. Quand on a demandé pourquoi, deux ou trois femmes en tchador noir ont répondu : « on ne peut pas l'inscrire parce que le sang de son père est sur ses mains ». Je leur ai dit que son père était militaire, que ça n'avait rien à voir et que cet enfant avait 4 ans quand son père avait été tué.

C'est vrai ? Ils ont répondu aussi catégoriquement ?
Oui. Quand je suis rentrée à la maison, comme ma mère ne l'avait pas inscrit, je suis repartie à l'école avec mon fils : « pourquoi un enfant qui avait quatre ans à la mort de son père serait-il refusé à l'école à 8 ans ? il va grandir en haïssant le régime et, à 12 ou 13 ans, il risque de faire une bêtise ». Ce refus de l'école, avec tout le reste..., je me suis sentie obligée de partir ; si je restais un jour de plus, je mettais en danger ma vie et celle de mon fils. Alors je suis partie.

C. Le déplacement

Comment êtes-vous sortie d'Iran ?
Comme tout le monde en essayant d'arriver en Turquie par tous les moyens.

Par exemple ?
Avec des trafiquants...

Avec des passeurs ?
Des faux passeports ...

D'accord, combien ça a coûté ?
Beaucoup.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Combien ?

À ce moment-là, le dollar valait 60 toumân, ce n'est pas comme maintenant, mais quand même, pour nous c'était trop cher.

Une petite idée de la somme ?

Je ne sais plus, on a payé au fur et à mesure, jusqu'à l'arrivée en Turquie où on a vécu caché, fabriquant des faux passeports.

Vous êtes arrivée à quelle frontière ?

La première ville, c'était *Van*.

Et en Iran ?

En Iran, on a passé toute la nuit dans un bus, on est passé par Tabriz, etc. On est arrivé dans un endroit où on nous a dit qu'on était près de la frontière ; à ce moment-là, on est descendu du bus, on est parti avec quelques personnes dans un petit véhicule.

Et vous êtes arrivée à Van, c'est ça ?

Oui, on est resté plusieurs jours à Van, parce qu'on était épuisé avec l'enfant ; ensuite, on nous a mis dans une voiture pour aller à Istanbul, on avait un faux passeport pour pouvoir passer quelques mois dans un hôtel. Mais avec une femme qui avait des enfants, on a pris une maison en Turquie et on est resté caché, c'était plus sécurisant que d'être dans un hôtel et, de plus, on n'avait pas les moyens de rester plus longtemps : il fallait toujours payer les passeurs. À ce moment-là, le trafiquant nous a relâchés ; il y avait deux jeunes filles avec nous, qui étaient des personnes très bien, elles m'ont dit qu'elles connaissaient un trafiquant qui était honnête. Moi, jusque là, j'avais vu des tas de trafiquants, j'avais peur de tout le monde. Elles ont tellement insisté que j'ai accepté d'aller le voir ; rien qu'en le voyant, on sentait que c'était quelqu'un d'honnête, d'humain, qui inspire confiance et je me suis tout de suite sentie en sécurité avec lui. Comme il ne voulait pas parler devant les gens, on est allé dans un endroit un peu plus loin et il m'a demandé pourquoi je voulais quitter l'Iran. Je lui ai expliqué, il m'a demandé le nom de mon mari et je le lui ai dit. Sur le coup, il n'a pas eu l'air de réagir mais il m'a dit : « est-ce que tu peux venir demain ? » ; j'ai accepté et le lendemain, il y avait beaucoup de monde, j'ai commencé à être inquiète, parce qu'il y avait un monsieur qui était là. Quand les gens furent tous partis, le passeur m'a demandé si je connaissais le monsieur en question ; j'ai répondu que non. Le monsieur m'a dit : « moi, je te connais très bien ». C'était un collègue de mon mari qui vivait en France !

Quelle coïncidence !

Il était venu en Turquie exprès pour m'aider. Il me connaissait car on habitait dans les immeubles de Bâgh-e Shâh. Il m'a dit : « je me souviens quand tu partais au travail ». Mais moi, je ne pensais pas qu'il puisse me connaître car je ne le connaissais pas. Il m'a dit : « à partir de maintenant, on prend tous tes frais en charge ». Il m'a emmenée dans un hôtel très chic, très bien et, pour les dépenses

de nourriture et de logement, il n'y avait aucun problème ; heureusement car on en avait besoin financièrement après plusieurs mois en Turquie.

Vous étiez à sec !

Oui. Ensuite, ils m'ont aidée à quitter la Turquie ; je devais aller au Canada ; on a fait trois tentatives. Le premier essai n'a pas marché, le deuxième non plus. La troisième fois, on est parti par Izmir et on est arrivé en Belgique. Là, ils m'ont dit que c'était très difficile pour le Canada car, en 1986, il y avait un afflux de personnes et c'était difficile. Alors il nous a proposé : « Allemagne ou Belgique ». On s'est dit : « l'Allemagne, non, et on a choisi la Belgique ».

D- L'installation

Vous décision de choisir la Belgique était due à quoi ?

On s'est dit que c'était un pays royaliste ; on a vécu sous la période du Shâh, on a bien vécu. C'est pour ça qu'on a choisi la Belgique, on ne regrette pas !

Donc, le Canada, ça a échoué...

Oui, on avait le choix entre la Norvège, l'Allemagne et la Belgique.

Vous aviez un visa pour la Belgique ?

C'est lui qui s'en est occupé. Je ne sais pas s'il a fait un faux visa ; à ce moment-là, je ne connaissais rien, je ne savais pas un mot, j'avais peur.

Il a tout fait ?

Oui, il a tout fait

À quelle date êtes-vous arrivée ?

Le 25 mars 1986.

Après environ six mois en Turquie...

9 mois.

Par l'intermédiaire d'un ami dont vous avez parlé tout à l'heure...

Cet ami, enfin, ce collègue de mon mari, c'est lui qui m'a expliqué le jour où je l'ai rencontré dans le bureau du trafiquant, comment ça c'était passé pour mon mari. C'est là, en Turquie, que j'ai tout appris ... Il m'a dit : « ton mari est un héros, on lui doit notre vie, c'est lui qui nous a sauvé la vie et si un jour on rentre en Iran, tu verras que tu seras remerciée. Parce qu'il a donné sa vie pour nous ». Il m'a dit que le soir du coup d'État, mon mari était parti à la base de Shâhrokhi Hamedân, à l'ouest du pays, pour piloter son avion de bombardement. Les *Pâsdârân* les attendaient et chaque pilote était attrapé en arrivant dans l'avion. Entre les *Pâsdârân* et eux il y a eu une fusillade. Mon mari a été blessé par balle à un rein. Quand les collègues de mon mari ont dit qu'ils devaient partir, mon mari leur a dit : « si vous partez avec moi, je vais vous ralentir dans votre fuite ! Partez et moi je reste ». Ils ont refusé, sont allés chercher une voiture avec les phares éteints et sont revenus là pour prendre mon mari, mais apparemment, mon mari

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

était parti plus loin, ils n'ont pas eu le temps d'aller le chercher et ils sont repartis. Ils m'ont expliqué qu'ils avaient bien conscience que mon mari n'avait pas voulu partir avec eux parce qu'il était blessé, pour ne pas les ralentir ; ainsi il leur avait sauvé la vie.

En ma présence, ils ont contacté le bureau de Bakhtiar pour demander qu'il fasse quelque chose pour mon fils et moi-même. À ce moment-là, Bakhtiar n'était pas là, c'était son assistant et il a carrément refusé. Les collègues de mon mari ont dit : « ça ne fait rien, on va la prendre en charge ». Mais une semaine ou deux après, ils m'ont annoncé que l'assistant de Bakhtiar avait été tué.

L'assistant de Bakhtiar a été tué...

Ils m'ont dit : « tu vois il n'a pas voulu t'aider et il est mort ». Je leur ai répondu : « ça ne fait rien, parce que je suis là, maintenant ». Et ce sont eux qui m'ont aidée.

Comment l'arrivée à Bruxelles s'est-elle passée ?

Mon fils était malade, il avait de la fièvre ; ce jour là, je ne l'oublierai pas ; il était dans mes bras, il était lourd, et j'avais une valise. On était cinq Iraniens à être partis de Turquie par avion. Quand on est arrivé, on nous a envoyés à la Croix-Rouge ; on s'est présenté au bureau des Nations unies, à ce moment là, il n'y avait pas de commissariat général ; on était bien respecté en tant qu'Iraniens, ils nous accueillait très bien.

À Bruxelles ?

Oui. À l'aéroport, quand on est arrivé devant les policiers, on a dit : « on n'a pas de passeports, on est réfugié ». Ils nous ont conduits au bureau de police, ils ont pris nos empreintes, ont fait les photos et ils nous ont emmenés dans une maison pour la nuit : on était au chaud, on avait à manger, on a dormi. Le lendemain, quelqu'un est venu nous chercher et nous a conduits aux Nations unies. Quand c'était mon tour, j'expliquais mes fonctions en Iran, mon nom, l'histoire de mon mari, je pense que ces gens des Nations unies avaient déjà son nom dans l'ordinateur ; ils ont téléphoné à un centre pour réfugiés et ont demandé un logement : on y a été conduit.

Comment connaissaient-ils votre mari ?

Je pense qu'ils avaient dans leur ordinateur le nom des gens qui avaient été exécutés.

Ici, aux Nations unies ?

Oui. La seule chose qu'ils m'ont demandée, c'est pourquoi j'étais partie après cinq ans. J'ai expliqué que j'étais une femme seule avec un enfant, que je ne connaissais aucune langue étrangère, que c'était donc difficile de quitter mon pays et que j'ai essayé de rester y vivre, d'autant plus que, s'il m'arrivait quelque chose, ma famille et la famille de mon mari pourraient s'occuper de mon fils.

Ils m'ont demandé si j'avais un document qui prouvait que c'était bien mon mari. J'ai dit : « non, je n'ai rien avec moi, je suis partie sans aucun document ; que

vous me croyez ou non, je suis sa femme et c'est bien son fils ». Ils ont accepté facilement et ils ont vu que c'était...

La vérité... A cette époque, vous étiez seule, vous ne vous étiez pas remariée ?

Non.

À quelles difficultés avez-vous été confrontée en arrivant ici ?

On peut dire que j'ai eu beaucoup de chance ; je n'ai pas eu les difficultés des autres réfugiés grâce au réseau d'accueil dans lequel j'étais. Un mois après mon arrivée, mon mari actuel a insisté pour que j'aie à vivre chez lui ; j'ai refusé pendant deux mois car ma situation n'était pas claire et je ne voulais pas aller ainsi chez quelqu'un. Après deux mois j'ai accepté, il voulait se marier avec moi mais je voulais absolument attendre d'être reconnue comme réfugiée car sinon, on allait croire que c'était pour les papiers. J'ai en fait attendu cinq ans, j'ai attendu que mon fils grandisse pour voir s'ils s'entendaient bien.

Votre mari est la personne qui vous a aidée en Turquie ?

Non, c'était quelqu'un qui travaillait à la maison d'accueil pour les réfugiés.

À Bruxelles ?

Oui.

Et la personne qui était en Turquie et vous a aidée. En avez-vous eu des nouvelles ?

Non, je ne l'ai jamais revu ! On dit parfois que Dieu met quelqu'un sur le chemin pour nous aider ; moi, ça s'est passé comme ça. Heureusement, je n'ai pas eu autant de difficultés que beaucoup de gens, mais j'étais bien consciente de leurs problèmes, je les connaissais bien.

Et vous avez attendu cinq ans pour recevoir vos papiers ?

Non, j'ai été reconnue.

Vous avez eu vos papiers ?

Oui, mais j'ai attendu cinq ans pour me marier. Je ne connaissais pas la langue.

La personne qui était à l'accueil était iranienne ?

Non, c'était un Belge.

C'est un Belge chez qui vous êtes allée ?

Oui.

À quelles difficultés avez-vous été confrontée ?

Je vous l'ai dit, je n'ai pas eu de difficultés.

Aucune ? Vous êtes un ange dans le ciel ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Je vous assure ; comme je suis quelqu'un qui aide beaucoup de gens, on me dit que Dieu m'a aidée pour que je puisse venir en sécurité ici. Je me rappelle encore bien, après vingt-cinq ans, la sécurité qu'on a eue quand on a dormi la première nuit dans la maison d'accueil ; je vous en parle maintenant comme si j'y étais encore. La chaleur, on a dormi des heures sans se réveiller, on se sentait vraiment en sécurité. Bon, on n'a pas eu de difficultés parce que, je vous ai dit, mon mari actuel chez qui j'ai été avec mon fils, nous a protégés. Mais j'ai eu, bien sûr, des difficultés dans le sens où je devais apprendre la langue.

Par exemple, quelle difficulté ?

Il fallait apprendre le français, j'avais des contacts avec mes voisins, avec la population, j'étais encore à l'âge d'apprendre.

Vous êtes née en quelle année ?

Je suis née en 1954, en octobre 1954.

Et au moment où vous êtes arrivée ici...

J'avais 31 ans. J'aimais les contacts avec la famille, les amis, aller dans un bureau, savoir parler, se débrouiller. Être iranien ce n'est pas être lâche, être réfugié ce n'est pas être lâche ! J'ai voulu montrer qu'on est des gens bien. J'ai repris des études.

Vous avez repris vos études ?

Oui.

Qu'est-ce que vous avez fait ?

J'avais mon diplôme humanité.

Qu'entendez-vous par humanité ?

C'est à dire l'examen de fin du secondaire. J'ai travaillé et ici, j'ai fait trois ans de plus.

Humanité, c'est la première fois que j'entends ce terme.

On dit diplôme humanité.

Le Baccalauréat ?

Oui, ici on dit diplôme général ou humanité, ça n'a rien à voir avec le terme *humanité*.

D'accord !

Ici, j'ai fait trois années d'études supérieures.

Dans quel domaine ?

Éducatrice ; car j'avais vu qu'avec la guerre, il y avait beaucoup d'enfants abandonnés dont personne ne s'occupait et ça m'attristait beaucoup. Et puis, j'ai

travaillé avec les réfugiés, comme collaboratrice de la Croix-Rouge ; j'ai essayé de trouver des branches qui correspondaient à mes études.

Et vous avez commencé à travailler dans cette branche ?

Au début, j'ai travaillé dans les maisons de retraite car je ne connaissais pas assez bien le français pour avoir un diplôme élevé ; mon handicap, c'était le français. J'ai commencé quelques années dans les maisons de repos, puis à la Croix-Rouge, puis dans un autre centre. Ensuite, j'ai été très malade, on m'a obligée à m'arrêter de travailler : depuis 2001, je ne travaille plus, je suis en partie invalide, à cause de mon dos, c'est assez grave, on ne peut pas m'opérer, je dois vivre avec.

Depuis 2001, vous ne travaillez plus ?

Non.

Vous touchez une pension en raison de votre maladie ?

Oui.

Et vous êtes toujours avec votre mari.

Oui.

Et vous êtes heureuse ?

Oui, très bien.

Est-ce que votre unique orientation professionnelle est celle d'éducatrice ?

J'ai le diplôme d'éducatrice mais avec ça, j'ai travaillé dans beaucoup de branches : maisons de repos, Croix-Rouge... Comme je ne travaille plus depuis 2001, j'aide les Iraniens.

Qu'est-ce que vous faites ?

Comme je suis passée par-là, je connais le problème iranien ; j'ai été réfugiée, même si je n'ai pas eu les problèmes des réfugiés, j'ai senti et côtoyé ces problèmes ; alors j'ai décidé de les aider. J'ai monté une association d'aide, j'ai une église rien que pour les réfugiés iraniens ; dans mon village, les Iraniens ont toujours été bien accueillis, j'ai vécu des années dans ce village et tout le monde me connaît.

Dans quel village ?

Ecosine.

C'est dans la banlieue de Bruxelles ?

Non, c'est très loin de Bruxelles.

À combien de kilomètres de Bruxelles ?

340 km.

Quel est le nom de votre association ?

C'est le parti international de *hezbe maihan*, royaliste.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

De quelle tendance ? du fils du Shâh ?

Du fils du Shâh.

Vous êtes sa représentante ici ?

Oui.

Depuis quand ?

Depuis 2004 ; ça a été officialisé, c'est passé dans « Moniteur belge ».

C'est-à-dire ?

Moniteur belge, c'est le journal qui publie les créations d'associations ; à partir de là, on est officiellement reconnu sur le plan international.

Vous avez officialisé votre association ; comment est-elle intitulée en français ?

Parti « modern line » iranien.

Elle représente le fils du Shâh ?

Sans avoir de contact direct avec le fils du Shâh. Je n'ai aucun contact avec lui mais je suis pour lui, je suis avec les réfugiés royalistes.

Sans aucun contact ?

Oui.

C'est vrai ?

Oui.

Pourquoi ?

Parce que j'aime ce régime royaliste.

Oui mais pourquoi ne pas avoir de contacts ?

Pourquoi est ce que je devrais avoir des contacts ? Je n'ai jamais eu de contacts avec eux.

Le fils de Shâh est actif, il a un bureau.

Il est actif. Moi, je suis pour lui, mais je ne veux pas m'imposer à lui, ça n'a rien à voir avec sa personne en elle-même, je l'adore, pour moi il est toujours *notre prince*, c'est comme ça que je l'appelle. J'ai suivi son chemin en faisant mon travail ailleurs, pourquoi devrais-je avoir des contacts directs avec lui ? Je ne demande aucune instruction, il ne me dit pas : « il faut faire ci, il faut faire ça ». Je sais ce que je dois faire, je suis pour ce régime et je le défends.

Comment voyez-vous l'avenir de l'Iran ?

Moi, mon rêve c'est qu'il revienne, mais est-ce que ce sera possible, est-ce que les Iraniens le voudront ? Je vous ai dit que, quand j'étais à l'église, personne ne

savait que j'avais une association pour le Shâh. Quand ils l'ont appris, ils m'ont demandé pourquoi je n'avais rien dit. J'ai répondu que j'avais vu les autres partis demander : « allez, viens nous rejoindre et je te donne une attestation ». Moi, je fais des attestations sans demander aux gens qu'ils rejoignent mon parti parce que je dis toujours qu'il faut que les gens aiment ce parti. Je ne fais aucune publicité.

Vous avez créé votre association à quelle date ?

En janvier 2004.

Combien de personnes ont constitué le noyau dur ?

Cinq personnes.

Vous-même, et les quatre autres personnes ?

Mon fils et trois personnes, trois Iraniens. Au total, trois hommes et deux femmes.

Qui est le président de l'association ?

On a choisi le président, c'est moi ; mon fils est économiste.

C'est-à-dire ?

Il est responsable par exemple de l'achat du papier, de tout ce dont on a besoin pour le bureau. On a quelqu'un pour la communication, pour la comptabilité, pour le secrétariat. À nous cinq, on peut organiser une réunion. Je n'ai jamais ouvert un compte bancaire pour l'association, parce que je n'ai jamais voulu que les gens croient que cette association reçoit de l'argent. Jusqu'à maintenant, ce qu'on a dépensé, c'était de notre poche.

Mais, dans toute association, il y a une trésorerie.

Oui, mais on n'a rien parce qu'on ne reçoit rien, aucune aide ; on n'a jamais dit : « venez nous rejoindre, aidez ce numéro de compte » car on n'a jamais voulu que les gens pensent que nous recevions de l'aide. Et on continue d'agir avec notre argent.

Que faites-vous concrètement ?

On a deux idées importantes : la première c'est d'informer l'opinion belge sur les Iraniens, pour montrer ce qui s'est imposé à nous et que nous n'avons pas choisi. La deuxième est d'aider les Iraniens en exil, pour que cet exil leur soit plus facile à vivre ; c'est très dur de vivre en exil : pour aller voir un avocat, vous avez besoin d'un traducteur ; nous, on est là. Si vous avez besoin de quelqu'un qui traduit pour aller à l'hôpital, on est là. Sans rien demander, ni essence, ni argent, ni frais de déplacement, ni billets de train, etc. On essaie d'aider nos compatriotes, c'est tout.

Avez-vous un troisième objectif ?

Non, c'est tout. Sensibiliser l'opinion belge par rapport à ce qui se passe ; par exemple, quand une femme explique au commissariat le port du voile, la lapidation, on explique qu'on n'avait pas ça, ça fait trente ans qu'on nous impose la lapidation mais on ne savait pas ce que c'était ; il y a beaucoup de choses qu'on

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

n'avait pas auparavant. Moi, c'est surtout par mon discours que j'agis, plus que par mon association ; j'ai facilement des contacts avec des Belges, j'ai des amis sénateurs, bourgmestres qui m'aident parfois pour certaines choses. C'est avec mon discours que j'agis : les voisins, les pharmaciens, les médecins, sont sensibilisés par notre discours.

E- Le mouvement de juin 2009

J'ai bien compris votre engagement associatif, il est appréciable et courageux. J'aimerais savoir aussi ce que vous avez-vous fait pendant les manifestations en juin 2009 ?

Ah ! J'ai organisé beaucoup de manifestations.

Par votre association ?

Oui.

En partenariat avec d'autres associations ?

Oui, on participait parfois avec les autres.

Avec qui ?

Avec les Moudjahedines, par exemple. Parce que quand il y a des manifestations, il faut à mon avis, que tout le monde y aille ; ça n'a rien à voir avec l'appartenance aux partis politiques parce qu'il faut montrer qu'on est contre le régime. Quand ils font des exécutions, que ce soient des royalistes, des Moudjahedines ou n'importe qui, ce sont des Iraniens.

Parce qu'il y a eu ici trois mobilisations différentes : le mouvement d'Europeuse, les communistes et les Moudjahedines.

Je participais à tout et mon équipe participait à tout : quand il y a une manifestation, mieux vaut être 200 que 50 personnes par-ci et 20 personnes par-là.

Vous étiez active dans toutes les manifestations au nom de votre association ?

Oui.

Et vous portiez la photo du Shâh ?

Oui.

On ne vous a pas demandé : « pourquoi la photo du Shâh ? »

Non !

Et ça a été ?

Oui.

C'est vrai ?

En fait, dans certaines manifestations, il ne fallait pas de photos ; personne n'en montrait et ce n'aurait pas été juste si telles personnes avaient eu des photos,

d'autres non. Il y a des manifestations sans photos, il y en a eu beaucoup où j'allais sans rien, j'estime qu'il faut défendre les Iraniens, montrer qu'on est beaucoup, qu'on est solidaire, qu'on dépend des Iraniens qui sont là-bas. C'est ce que j'expliquais chaque fois dans les manifestations : ce n'est ni toi ni moi qui décidons, ce sont eux qui choisissent et nous on accepte ; nous ici, on est tranquille, on fait une manifestation, mais là-bas, leur vie est en danger. Par rapport à ça, il y avait aussi parfois des discussions entre les gens et je leur expliquais que nous ne pouvons pas décider du destin des gens là-bas.

F- Le retour en Iran.

Et vous n'êtes jamais retournée en Iran depuis ?

Jamais.

Pourquoi ?

Je déteste.

Pourquoi ?

Parce que je déteste ! Je ne supporte pas ce qui arrive à mes compatriotes. Comment voulez-vous que je rentre là-bas et que la première personne que je rencontre à l'aéroport me dise : « allez, remets ton foulard, allez va par-là ! allez, c'est comme ça ! » ; on ne peut même pas dire quelque chose qu'on est en prison. Peut-être que j'exagère mais le jour où je suis partie, je me suis dit : « tu n'y retourneras pas avant que tout aille bien ». Et si le fils du Shâh retourne en Iran, je serai la première à le suivre.

Quand pensez-vous qu'il retournera en Iran ?

Quand je vois d'ici ce qui ne va pas en Iran, parfois, je me dis que je vais les rejoindre. Mais comment ? Je suis sûre que, sitôt débarqués à l'aéroport, on nous mettra directement en prison avant même qu'on puisse les aider. Ce serait mon rêve d'aller les rejoindre, c'est maintenant qu'il faudrait rejoindre les Iraniens.

Quand ? Avez-vous une date ?

Non, personne n'a de date.

J'ai une autre question Madame, pardonnez-moi si elle vous dérange : il y a quand même eu une révolution contre le régime du Shâh. Comment voyez-vous ce régime ? comme un régime démocratique ?

Il était bien. Moi, à ce moment-là, dans ma famille, ils étaient tous militaires dans la marine, dans l'armée de l'air, de terre, oncles, père, frères.

Votre papa était dans l'armée ?

Tout le monde.

Votre père était militaire ?

Il était dans la marine.

Quel grade ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Ostevar ekom (Adjudant-chef)

C'est la raison pour laquelle vous défendez le régime du Shâh ?

Non ! C'est parce que je vivais bien : je m'habillais comme je voulais, je faisais mon ramadan comme j'en avais envie, ma prière quand j'en avais envie, je ne la faisais pas si je n'en avais pas envie ; personne ne m'obligeait. J'allais en discothèque, aux cours du soir, sans avoir peur dans la rue.

Vous étiez musulmane ?

Je suis toujours musulmane et mon mari est catholique.

Vous êtes pratiquante ?

Franchement pour vous dire, ici, j'ai eu un problème pendant quelques années et j'avais fait une prière, un vœu : si mon vœu était réalisé, je m'étais promis de garder le foulard pendant deux ans. Mon vœu s'est réalisé, j'ai gardé le foulard sur la tête pendant deux ans. Les gens, même des amis, dans la rue, tiraient sur mon foulard. J'ai téléphoné à ma mère, en Iran, pour lui dire qu'ici j'avais un problème par rapport à ça ; je lui ai raconté, qu'une fois, je marchais le long d'une route et que quelqu'un, d'une voiture qui passait, avait tiré sur mon foulard. Mon mari ne disait rien, il accepte ma religion.

Ah oui !

C'étaient des amis de mon mari qui étaient sortis de la voiture.

Pourquoi ? Pour rigoler ?

Oui. Personne n'y croyait : un mari catholique, une vie ici, deux chiens dans la maison et un foulard sur la tête ! Mais il se trouve que j'ai gardé mon foulard sur la tête pendant deux ans ; les gens devenaient fous !

Je reviens sur ma question : vous étiez à l'aise au temps du Shâh, mais il y avait quand même un malaise, une révolution.

Vous croyez qu'il y avait autant de malaise que maintenant ?

Non, mais....

Que le mot « exécution » était tous les jours dans les journaux ?

Ce que je voudrais connaître, c'est votre opinion par rapport à l'état général.

Tout ce que je voyais autour de moi, je parle de moi, n'importe où j'allais, je voyais que les gens vivaient bien. Maintenant, j'entends même des gens qui étaient contre le Shâh, qui disent que, quand même, on vivait bien par rapport à ce qu'on a avec le régime islamique.

Madame, je vous remercie d'avoir accepté cet entretien que j'ai trouvé très riche. Et pardonnez-moi pour mes questions sur votre vécu douloureux suite à l'exécution de votre mari.

De rien.

Ça devait être dur de se remémorer.
Il le fallait, ça restera dans l'histoire !

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

3. Khosro KHAZAI (Président d'une association zoroastrienne)

Le récit de vie de Khosro Khazai (pseudonyme *Paradis*), né en Iran, expatrié depuis 1979 en Belgique, directeur du Centre européen d'Études zoroastriennes retrace un parcours original.

Les deux trajectoires précédentes concernaient des migrants investis dans des activités politiques et associatives ; le récit de vie que nous présentons maintenant propose une nouvelle interprétation de l'identité iranienne à travers l'étude de la religion zoroastrienne. Après une formation en Belgique et l'obtention d'une thèse en archéologie et histoire des civilisations, ce migrant retourne quelques mois en Iran en 1978 et commence à enseigner à l'Université Pahlavi (Chiraz). Peu de temps après, les prémices de la révolution islamique se font sentir et il choisit de retourner vivre en Belgique où sa femme suédoise l'attend. Dès son retour en 1979, il fonde le Centre européen d'Études zoroastriennes et trouve l'approche européenne de la situation en Iran pour le moins surprenante.

Ce migrant va donc transposer son capital d'origine et sa qualification universitaire acquise à l'étranger pour les investir dans des structures universitaires et des manifestations culturelles du pays d'accueil, mais également pour se mettre au service d'une analyse nouvelle de l'identité iranienne à travers l'étude de la philosophie zoroastrienne.

Date de l'entretien	07.01.2010
Durée de l'entretien	Deux heures
Nombre de rencontres	Une
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A- Biographie

Date de naissance	1949
Lieu de naissance	Iran
Sexe	M
Situation matrimoniale	Marié à une Suédoise
Profession de la conjointe	Administrateur de société
Nombre d'enfants	Aucun
Études	Doctorat en archéologie et histoire des civilisations
Date de sortie d'Iran	Une première fois en 1967, la seconde en 1979

Religion	Adepte de la philosophie zoroastrienne
Profession en Belgique	Chercheur scientifique à l'université de Bruxelles et à l'université de Gand (Belgique) Visiting professor à l'université de Sydney Chercheur scientifique à l'Institut royal du Patrimoine artistique Directeur du Centre européen d'Études zoroastriennes
Profession en Iran	Professeur d'archéologie et d'histoire des civilisations
Tendance politique	Monarchie parlementaire

B-Le contexte du départ

D'après mes informations vous avez fait vos études à Bruxelles. À quelle époque ?

J'ai fait mes études universitaires en Belgique. En 1969, j'ai commencé mes études de licence en archéologie et histoire des civilisations à l'ULB¹⁸ et en 1973, j'ai terminé ma licence. J'ai ensuite entrepris une thèse de doctorat que j'ai présentée en 1978 à l'université de Gand, située à 50 km de Bruxelles. Elle a la meilleure section d'iranologie, d'archéologie du Proche-Orient et d'étude de l'Iran. Après avoir terminé ma thèse en janvier 1978, je suis rentré en Iran et suis devenu professeur associé à l'université de Chiraz-Pahlavi. J'ai été nommé en février 1978 et j'ai été chargé de fonder une faculté d'archéologie parce qu'à l'époque il n'y en avait pas. Quelques mois plus tard, il y eut la révolution islamique : l'université a été attaquée et il y a eu des destructions.

Comment avez-vous vécu la révolution ?

Je savais dès le début que cette révolution allait tourner vers un désastre, car il était évident que les religieux islamiques, bien organisés, ayant des milliers de mosquées à leur disposition, allaient rapidement évincer les autres courants souvent disparates et anarchiques. Mes arguments avec un certain nombre de mes collègues sur les événements avaient du mal à aboutir. Ils étaient naïvement pour cette révolution et ma position devenait de plus en plus intenable. Les étudiants aussi, manipulés et excités par l'ambiance, étaient pour la plupart pour cette révolution. Que pouvais-je faire face à tant de naïveté, d'arrogance et de désinformation ? Tous les jours il y avait de la violence à l'université. Les étudiants avaient attaqué l'université et avaient tout brisé ; certaines bibliothèques flambaient, il n'y avait plus de cours, l'université était fermée, désorganisée. Tout le monde était perturbé ; je voyais une désorganisation complète de la société ; rien n'allait. Mon univers était exclusivement un univers universitaire et l'université n'existait pratiquement plus. Désormais, l'Iran n'était plus ma place d'autant plus que ma vie était sérieusement en danger. J'ai alors décidé de partir.

¹⁸. Université Libre de Bruxelles.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

C- Le déplacement

À quelle date exactement ?

J'ai quitté l'Iran au début de 1979, Khomeiny venait juste d'arriver en Iran. Je pensais partir « pour quelques mois jusqu'à ce que les choses se clarifient ». J'ai quitté le pays d'autant plus facilement qu'une partie de ma vie était restée en Belgique : mon épouse, qui est suédoise, était toujours en Belgique. J'étais allé en Iran pour préparer une installation, prévoir une maison, etc. Malheureusement, les événements ont été tels que je ne pouvais pas m'y établir et, finalement, je ne suis resté que neuf mois puis j'ai quitté mes parents, tous mes biens et je suis parti avec une valise. Je suis revenu en Belgique juste avant la révolution, quand le Shâh était déjà exilé.

D- L'installation

Qu'avez-vous fait à votre arrivée à Bruxelles ?

Dès mon arrivée en Europe, j'ai été extrêmement surpris de voir les éloges et les déclarations pleines d'admiration que certains hommes politiques, journalistes et universitaires européens prodiguaient à l'égard de la première république de l'Islam fondamentaliste des temps modernes. Aujourd'hui cette période semble lointaine, on l'a presque oubliée. En fait, ici, en Belgique comme dans presque toute l'Europe, à des milliers de kilomètres de l'Iran, innombrables étaient ceux qui voyaient en Khomeiny un nouveau Gandhi qui allait ouvrir une ère lumineuse. Les coupures de journaux de l'époque que j'ai conservées dans mes archives sur ces déclarations sont impressionnantes et surtout ahurissantes, désolantes.

La télévision belge RTB était devenue la championne toutes catégories de la propagande pour le régime islamiste. Parfois même elle dépassait la télévision iranienne ! En effet, le mari belge d'une Iranienne proche du régime islamiste était devenu journaliste et présentateur à la télévision, il était désigné au public comme un spécialiste de l'Iran et chaque soir, à l'heure de grande écoute, il faisait sans la moindre gêne ni nuance l'apologie des mollahs et de leur idéologie « humaniste ». Des milliers d'Iraniens qui fuyaient l'Iran, souvent dans des conditions très difficiles, n'en revenaient pas. Même l'arrivée d'informations sur la première lapidation d'une femme par les mollahs, l'exécution de centaines de personnes, l'obligation du port du voile, la destruction des écoles de musique, des cinémas et des cafés servant de l'alcool, n'ont pas réussi à atténuer la propagande pro-islamiste de certains journalistes.

C'est dans ce contexte que, contre vents et marées, j'ai écrit un article dans le journal belge *Le Soir* du 12 février 1982 sous le titre « Les visées de l'intégrisme musulman » ; cet article, publié en première page expliquait sans détours l'idéologie de l'Islam intégriste et ses objectifs. Allant à contre-courant de tout ce qu'on avait dit et écrit, il a secoué quelque peu la classe politico-intellectuelle du pays. Pendant la même période j'ai été amené à donner une centaine de conférences sur le sujet dans toute l'Europe et à écrire des publications pour des organismes tels que Amnesty International. Conséquence : mon passeport iranien

que j'avais déposé à l'ambassade d'Iran pour une prolongation a été confisqué et la sécurité belge m'a signalé que j'étais la première personne inscrite sur une liste d'élimination. Elle m'a alors proposé sa protection et je tiens à remercier ici les agents de la sécurité qui, pendant deux années, m'ont aidé à voir plus clair autour de moi.

À l'époque, il y n'avait que des monarchistes exilés, mais ils ont été rejoints très vite par ceux qui avaient aidé le régime islamiste à s'implanter et à réussir, par ceux qui avaient embrassé la main de Khomeiny, tels que des moudjahédines, des communistes, des mossadeghistes du front national, etc. Pendant ce temps, j'ai fondé plusieurs organisations pour contrer cette révolution qui montre dès le premier jour son vrai visage : anti-humaine, anti-liberté, anti-joie, anti-femme, anti-art et, en résumé, anti-vie. Je cherchais ma direction et des instruments appropriés capables de combattre l'idéologie de l'islam intégriste solidement implantée. Mais j'étais indécis : quelle orientation fallait-il prendre ?

Il m'a fallu cinq ans pour distinguer la direction à suivre : je voyais qu'il y avait un gouvernement religieux, c'est-à-dire idéologique, en Iran ; or, une idéologie ne peut pas être combattue par des partis politiques et des courants politiques ; une idéologie doit être combattue par une autre idéologie. La nature de l'idéologie qui prévalait en Iran était nette : c'était une culture imposée à l'Iran au 7^e siècle par les Arabes islamisés et parfaitement étrangère à la culture iranienne. L'islam a pu dominer parce que la culture persane était désintégrée, entraînant ainsi une identité brisée. Par conséquent le peuple iranien était désarmé du point de vue idéologique. À l'époque du Shâh, il y avait eu un mode de vie occidental et américain, plus personne ne savait de quoi était constituée la culture iranienne, une culture plongeant ses racines dans une histoire plusieurs fois millénaire. On se racontait des poésies de Ferdowsi, de Hafez et de Khayyâm pendant des soirées poésie autour d'un verre de vin ou de vodka, mais ces poésies, qui sont excellentes et même enivrantes, ne pouvaient pas être vécues, elles n'étaient que racontées. Il y avait un grand fossé entre cette littérature, cette philosophie et le peuple. Donc, nous avons une culture et une identité brisées et qu'il fallait reconstituer, d'où l'idée de constituer une organisation et un centre de recherche pour réaliser cet objectif. C'est dans ce cadre que j'ai fait appel aux meilleurs cerveaux iraniens éparpillés dans le monde.

À vous écouter, il me semble que vous avez changé votre orientation en exil ?
Oui ! J'ai changé surtout le sens que je donnais à l'histoire et au mot « culture ». En Iran, je donnais des cours sur les bases que j'avais apprises dans les universités européennes, mais la révolution et cette période de cinq ans de réflexion m'ont donné une nouvelle conscience : j'ai compris que je ne pouvais pas donner des cours sur l'histoire de l'Iran comme un Français ou un Américain, c'est-à-dire de manière lointaine et dégagée ; désormais, j'étais culturellement engagé, il me fallait descendre dans les profondeurs de plus de 4000 ans d'histoire pour chercher les valeurs humanistes et progressistes de cette culture, la nettoyer des poussières de l'histoire, lui injecter de la vie et de l'énergie et la reconstituer en tant qu'idéologie puissante et bien structurée. Tout ça s'est passé après la

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

révolution, je pensais autrement avant la révolution mais elle a entraîné un changement de point de vue.

La création de votre centre reflète-t-elle ce besoin ?

Dès mon arrivée en Belgique, en 1979, j'ai créé le « Centre européen d'Études zoroastriennes », un centre laïc et de libre-pensée. La création de ce centre remonte donc à une trentaine d'années. Au début, j'ai demandé l'appui de quelques amis qui m'ont aidé financièrement, manuellement et intellectuellement ; le gouvernement belge n'a pas donné un sou pour son financement, alors que nous faisons un travail extrêmement important pour l'intégration des milliers de réfugiés iraniens qui fuyaient le régime islamiste et venaient en Belgique. C'est donc nous qui finançons ce centre et on y travaille bénévolement. Le fonctionnement se fait grâce à des donations d'Iraniens d'Amérique et d'Europe et à la cotisation des membres : à l'heure actuelle nous avons 535 membres qui donnent une cotisation annuelle de trente € ; c'est peu, c'est symbolique. Parmi ces 535 adhérents, 40% environ sont des Belges aussi bien francophones que néerlandophones ou autres et 60% sont des Iraniens ; les Iraniens ont généralement entre vingt et quarante-cinq ans, les Belges sont plus âgés, ils ont quarante-cinq ans et plus. Parallèlement, nous avons d'innombrables sympathisants dans le monde entier. Nous recevons chaque mois un très grand nombre de messages électroniques dont plus de mille en provenance d'Iran. Tous les soirs, y compris les week-ends, souvent jusqu'à une heure et demie du matin, nous répondons à ces mails.

Quel objectif ce centre poursuit-il ?

En deux mots, l'objectif de ce centre est fondé sur deux fondements.

Si l'Europe, en réaction à l'obscurantisme et à l'intolérance du Moyen-Age, s'est acheminée vers la Renaissance en recherchant ses origines et ses références culturelles dans les civilisations grecque et romaine, l'Iran peut aussi plonger dans son prestigieux passé pour rechercher ses origines, ses valeurs et ses références culturelles dans sa civilisation persane pré-islamique et s'acheminer ainsi vers sa renaissance.

Voilà l'idée de base.

La Renaissance européenne a pris plus de quatre siècles pour se réaliser, mais nous qui vivons à l'époque de l'internet, de la télévision, de la radio et de la communication de masse, nous pouvons réaliser cette renaissance beaucoup plus rapidement. L'objectif final pour notre mouvement concerne la reconstitution de l'identité et de la culture de l'Iran qui ont été détruites par l'invasion musulmane du 7^e siècle.

Cet objectif a constitué le but de tous les grands poètes et philosophes persans depuis plus de mille ans, de Ferdowsi à Hafez, le but aussi des mouvements de résistance tels que « Shaoubié » ou « Hezar farzanegan ». Mais pour eux le temps n'était pas encore propice ; aujourd'hui les Iraniens qui ont fait l'expérience de l'islam intégriste sont beaucoup plus enthousiastes et même proactifs.

Quelles sont les réalisations de ce centre jusqu'à maintenant ?

Pendant ces trente dernières années nous avons suivi notre objectif, sous forme de recherches, de publications (74 livres collectifs et personnels), de conférences (près de 230 dans toute l'Europe, aux États-Unis, en Australie, au Canada, etc.), de congrès internationaux (7 congrès en Europe, aux États-Unis, en Australie et au Tadjikistan) et d'articles publiés (près de 1300 articles en persan). En 2004, rien que pour le congrès international de dix jours que nous avons organisé à Bruxelles sur la reconstitution identitaire et culturelle de l'Iran, nous avons invité 84 orateurs de 23 pays des cinq continents. Et nous avons organisé six autres congrès de ce type, notamment à Amsterdam, Paris, Hambourg, Göteborg en Suède et Sydney.

Personnellement, j'ai publié neuf livres parmi lesquels je peux citer :

Naissance et Évolution de l'Écriture, en 1985, un ouvrage de 350 pages, réimprimé sept fois, avec la préface de Pierre Amiet qui est conservateur en chef du département oriental du Musée du Louvre à Paris ; il a été aussi traduit en néerlandais.

De Sumer à Babylone, un livre de 200 pages sorti en 1983 et réimprimé six fois ; il est également préfacé par Pierre Amiet et a été également traduit en néerlandais. En 1990, j'ai rédigé en persan un ouvrage de 200 pages intitulé *Le livre de l'Existence, voyage dans les profondeurs de la philosophie existentielle de Zarathoustra* ; son sujet est centré sur l'auto connaissance, l'auto libération et l'auto création. La même année est sorti en français à Paris *Les voyageurs d'Arta, voyage dans les profondeurs de la philosophie existentielle zoroastrienne*.

En 2007, est sorti à Bruxelles *The Gathas ; The Sublime Book of Zarathustra*. Ce livre de 180 pages a d'abord été publié en persan en 2006, trois fois réédité en six mois et a été traduit en anglais aux États-Unis ; sa traduction française est déjà terminée et celle en espagnol est en cours. J'ai mis cinq ans pour traduire ce livre fondamental, reconnu comme un trésor de la culture universelle, de la langue originale de Zarathoustra vieille de près de 4000 ans, en persan moderne, puis en anglais ; l'édition française sortira dans un mois.

Mais comment avez-vous gagné votre vie ?

Pour les trente dernières années, j'ai été chercheur scientifique et enseignant à l'université de Gand, en Belgique, à l'université de Shiraz, en Iran, à l'université australienne de Sydney, au Centre royal du Patrimoine artistique à Bruxelles, aux Musées royaux d'Art et d'Archéologie de Bruxelles et, en même temps, j'étais concepteur et organisateur d'importantes expositions culturelles financées par les grandes banques belges. Dans ce cadre j'ai réalisé des expositions telles que « De Sumer à Babylone » avec 300 pièces principales du Musée du Louvre, l'exposition « Naissance et évolution de l'écriture » avec 320 pièces du Musée du Louvre et d'autres collections. Ces expositions ont accueilli respectivement 200 000 et 300 000 visiteurs avec des budgets de plusieurs millions de francs belges. Je possède un *Press Book* de plus de 400 articles de journaux internationaux sur mes réalisations.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Je travaillais un an ou un an et demi sur chaque exposition et, en même temps, je travaillais au Musée et faisais des recherches. Mais, tout ça, bien qu'extrêmement intéressant, ne me satisfaisait pas vraiment : c'était peut-être flatteur au niveau du prestige parce que beaucoup de personnes m'écrivaient, m'écoutaient le soir à la télévision ou à la radio - et pas seulement le public belge -; des cars entiers venaient d'Allemagne, de France, de Hollande, etc., mais ça ne me satisfaisait pas réellement.

Ces activités culturelles et politiques ne vous posaient-elles pas quelques problèmes ?

Oui, deux catastrophes dans ma vie m'ont profondément marqué.

En Iran, j'ai perdu brutalement mes parents à cause de la révolution. En 1983, mon père est mort. Il faut préciser que ni mon père, ni ma mère n'ont été mêlés à la politique à l'époque du Shâh. En 1985, ma mère était sur le point de venir me voir en Belgique ; je l'ai attendue à l'aéroport de Zaventem mais elle n'était pas dans l'avion. J'ai téléphoné chez elle en Iran et elle m'a expliqué qu'à l'aéroport de Téhéran, on lui avait dit qu'elle était frappée d'une interdiction de sortir ; elle ne savait pas pourquoi. Le lendemain, elle a été assassinée ; nous étions sans aucune nouvelle et il a fallu à ma famille restée en Iran deux mois de recherches pour retrouver le corps.

En Belgique, l'ambassade d'Iran a refusé de me donner des documents nécessaires pour pouvoir partir en Iran à sa recherche. L'enfer que j'ai vécu à cette période de ma vie est indescriptible. Ceci m'a confirmé à nouveau, si besoin était, la justesse de ma lutte.

Une autre perte importante pour moi est liée à l'assassinat, à Paris en 1996, de mon compagnon de lutte Kourosh Aryamanesh. Il était l'un des plus grands penseurs et héros de notre temps ; il avait été vice-ministre de la culture en Iran avant la révolution islamique et professeur à l'université de Téhéran pendant des années. Son assassinat, qui avait été programmé à Téhéran, a eu lieu le 26 mai 1996 ; quelques heures avant qu'il soit assassiné chez lui par deux tueurs dont l'un était arrivé d'Iran la veille, j'étais encore avec lui parce qu'on avait une réunion pour organiser notre voyage au Tadjikistan sur l'invitation du président et du gouvernement de ce pays.

Il écrivait dans le journal *Payam-e Ma Azâdegân* (Le message des partisans de la liberté) qui cassait radicalement et courageusement les tabous religieux. Tout le monde savait qu'il serait assassiné un jour ou l'autre mais il disait qu'il vaut mieux mourir au champ de bataille que dans un lit d'hôpital. Il était fondateur de l'organisation « Les gardiens de la culture iranienne », une organisation qui publiait non seulement des livres fondamentaux et un hebdomadaire mais qui avait constitué des réseaux partout dans le monde. Il émettait des cartes d'identité et encourageait les Iraniens qui portaient des noms islamiques à les changer contre des noms persans.

De son vrai nom, il s'appelait Reza Mazluman mais il a commencé par changer son propre nom et a pris le nom de Kourosh Aria Manesh. Il disait : « désormais, il n'y a plus que mes ennemis pour m'appeler Reza Masluman ».

Sait-on qui était derrière cet assassinat ?

Six mois après son assassinat, la police allemande a arrêté à Bonn un certain Ahmad Jeyhouni qui s'était infiltré dans le mouvement de « Pasdarané Farhangé Iran »¹⁹ dont Kourosh était le représentant. Ce Jeyhouni était entré dans le mouvement en lui faisant cadeau d'un ordinateur et d'un répondeur téléphonique : il s'est avéré ensuite qu'il s'agissait d'un appareil permettant à une tierce personne d'écouter subrepticement la conversation téléphonique entre deux personnes. Ainsi, toutes les conversations téléphoniques de Kourosh avec les militants pouvaient être écoutées.

La plupart des militants iraniens assassinés par le régime islamique l'ont été par un procédé identique : quelqu'un s'infiltré dans le mouvement, puis en amène un autre pour exécuter. Il avait réussi à entrer dans le mouvement en prenant les journaux « Payam-e Azâdegân » et en disant qu'il les distribuerait quand il irait en Iran.

Et qu'est-ce qui s'est passé après le procès ?

Ahmad Jeyhouni arrêté en Allemagne avait un magasin de cassettes vidéo dans ce pays ; la nuit de l'exécution il emmène avec lui un garçon de vingt-deux ou vingt-trois ans qui était arrivé d'Iran peu de temps avant ; c'est précisément ce garçon qui tire trois balles sur Kourosh alors que Kourosh leur servait du café. Le garçon est reparti le soir même pour l'Iran par le vol d'Iran Air mais l'autre a été arrêté par les Allemands six mois plus tard, envoyé en France et emprisonné. J'ai assisté à son procès qui a duré une semaine et a été extrêmement méticuleux : pour une fois, j'ai vu un jugement qui se déroulait dans de bonnes conditions. J'y assistais tous les jours de huit heures du matin à huit heures du soir ; c'était traumatisant. Jeyhouni a été condamné à dix-sept ans de prison ; on voyait que le gouvernement islamique l'avait lâché parce que les assassins de Bakhtiar et de Fereydouné Farokhzad et bien d'autres sont facilement repartis en Iran. Jeyhouni est mort en prison en France il y a quelques années.

Je reviens sur les activités de votre centre. Je vois que votre local comprend un bureau, un salon de conférence pour le public et une salle de réunion dans l'endroit le plus prestigieux de Bruxelles. Les gens viennent-ils ici pour des cérémonies religieuses ?

Non. Comme je l'ai dit précédemment, nous ne sommes pas un centre religieux mais un centre laïc de recherches et d'études. Mais en dehors des activités de recherche, des conférences et des congrès, nous organisons des cérémonies « d'initiation ». Ce qui veut dire que pour ceux qui voudraient quitter la religion

¹⁹. Les gardiens de la culture iranienne.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

musulmane pour rejoindre la philosophie zoroastrienne, nous organisons une cérémonie qui s'appelle « sedreh poushi ». Au cours de cette cérémonie qui dure une demi-heure, le candidat exprime son souhait de vouloir devenir librement et parfaitement conscient, zoroastrien. Ce n'est pas une attitude « anti-islamique », mais c'est une expression du libre choix. Pendant les quelques dernières années, plus de 1100 Iraniens femmes et hommes, venus pratiquement de tous les pays européens, sont passés par cette initiation. En Iran une telle initiation est impossible ; elle est passible de la peine capitale !

Je vais vous raconter une histoire qui est très surprenante. Il y a deux ans au mois d'août, quelqu'un me téléphone d'Iran, me dit son nom et déclare qu'il voulait venir avec sa famille pour s'initier au zoroastrisme. Je lui ai demandé : « Pourquoi voulez-vous faire un trajet si long pour une cérémonie qui dure trois quarts d'heure à une heure. Vous n'avez pas besoin car, dès que votre cœur et votre pensée s'ouvre à cette philosophie, vous êtes déjà zoroastriens, vous n'avez pas besoin de faire cette cérémonie, c'est une formalité ». Il m'a répondu que c'était psychologiquement nécessaire pour lui, sa femme et sa fille. Je les ai laissés libres de choisir, j'ai fixé un rendez-vous et, un mois après, ils sont arrivés par avion. Comme il n'y avait pas d'avion direct entre Téhéran et Bruxelles, ils sont passés par Vienne où ils ont eu une correspondance pour arriver ici à 13h30. La femme était épuisée de fatigue ; on a mangé, ils ont parlé, ont pris part à la cérémonie et ils se sont initiés au zoroastrisme. Ensuite, je leur ai proposé d'aller visiter la Grand-Place de Bruxelles qui est à deux pas de notre centre, mais ils ont dit : « on n'a pas le temps, il faut repartir en Iran ! ». J'ai dit : « comment ? Vous venez d'arriver ici après avoir parcouru des milliers de kilomètres ; restez au moins ce soir, on peut préparer un lit pour vous ». Il m'a dit : « non, demain je travaille, je dois partir », c'était un industriel. Je les ai conduits à l'aéroport et ils sont repartis pour l'Iran.

Combien y a-t-il de zoroastriens en Iran ?

On ne peut pas chiffrer exactement parce que quand on dit « zoroastriens », il y a toujours une confusion ; il existe une communauté de religion zoroastrienne traditionnelle avec, probablement, 140 000 ou 150 000 personnes, mais il y a aussi des néo-zoroastriens, ceux qui sont déçus de l'islam, veulent revenir à leurs valeurs persanes et qui s'initient en masse tous les jours au zoroastrisme. Une enquête non officielle mais assez fouillée donne le chiffre d'environ 12 millions. Évidemment, pour des raisons de sécurité, les gens n'osent pas dévoiler ouvertement le fond de leur cœur et de leurs pensées. Nous avons fait notre propre enquête avec les gens que nous connaissons en Iran, dans six villes, trois grandes villes comme Shiraz, Ispahan et Téhéran et trois villes de taille moyenne. Nous avons posé lors de cette enquête clandestine la question suivante : « Si vous viviez dans un pays où vous pourriez changer de religion sans danger, quelle philosophie ou religion vous choisiriez ? ». Nous avons publié les résultats: 28% ont répondu « zoroastrien », ce qui fait un chiffre assez important sur une population d'environ 70 millions, ça fait environ 20 millions de personnes. Nous estimons que ce chiffre est beaucoup en dessous de la réalité si on tient compte de

la peur des personnes interrogées pour s'exprimer. Lors de la libération du peuple iranien, qui viendra tôt ou tard, nous verrons la grande majorité aller vers le zoroastrisme pour retrouver sa propre histoire et sa propre culture brisée depuis 1400 ans.

Justement, il y a une controverse sur l'arrivée de l'islam en Iran chez certains historiens : si l'islam s'est installé en Iran c'est parce qu'il y avait des problèmes dans la religion zoroastrienne qui n'était pas en mesure de résister aux slogans de l'islam.

La vérité est qu'à cette période, à l'époque de l'empire des Perses sassanides, le zoroastrisme tel que nous le connaissons aujourd'hui s'était peu à peu effacé au profit d'une religion pré-zoroastrienne appelée le « zorvanisme ». La langue des Gathas de Zarathoustra, c'est-à-dire le seul livre qui restait de Zarathoustra, était oubliée et les gens mélangeaient le zoroastrisme avec d'autres courants idéologiques tels que le zorvanisme, le manichéisme, le mazdéisme, le christianisme et même le bouddhisme.

Cependant, en l'année 610, les Sassanides conquièrent l'Égypte et étendent les frontières de l'empire perse de la Chine à l'Égypte. Ils étaient à cette époque la principale force dans le monde : ils avaient en effet battu neuf fois l'empire romain, avaient faits prisonniers trois empereurs romains et avaient amené la croix du Christ de Jérusalem en Iran.

En 610 aussi, Mahomet, le prophète de l'islam essayait de réunifier les 360 tribus arabes dans le désert d'Arabie, avec le slogan *Allah Akbar*, c'est-à-dire que le dieu de sa tribu « Qoreiche » est le plus grand. On connaît la suite.

L'islam a non seulement réussi à s'installer en Iran, mais aussi dans tout le Moyen-Orient, en Égypte, en Afrique du Nord, en Espagne et jusqu'à Poitiers dans le centre de France. Et si les Arabes avaient eu la logistique nécessaire, ils auraient pu envahir toute l'Europe.

Sur les raisons de leurs succès et sur la défaite de l'empire sassanide, j'ai fait cinq années de recherches. Les résultats ont été publiés (en persan) dans une dizaine de revues européennes et aux États-Unis et ont fait l'objet d'innombrables interviews dans différentes radios du Canada, des États-Unis et d'Europe.

Il y a quand même eu un mouvement réformateur comme celui de Mani qui voulait réformer la religion zoroastrienne.

Au 3^e siècle, avec le mouvement de Mani, il y a eu un mélange entre zoroastrisme, christianisme naissant et bouddhisme ; la philosophie de Mani, c'est ça, mais la plus grande partie de sa philosophie vient du zoroastrisme, c'est-à-dire qu'il y a une lutte entre le bien et le mal dans le monde d'après le zoroastrisme. Zarathoustra avait découvert une loi fondamentale de l'existence : dans le monde, aucun phénomène ne peut être défini sans son contraire, par exemple, l'amour sans la haine n'a aucun sens ; la haine existe parce que l'amour existe et vice versa. Le bonheur sans le malheur n'a aucun sens et c'est vrai aussi au niveau des phénomènes naturels : le froid sans le chaud n'a pas de sens, chacun se définit par son contraire. Il a classé tous ces phénomènes : ce qui tire les gens vers l'avant, vers le bonheur, il dit que c'est le bien et ce qui empêche de réaliser le bonheur

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

sur terre, il dit que c'est le mal. Il y a donc une lutte entre le bien et le mal et les gens ont le choix, la liberté de choisir entre l'un et l'autre ; ils sont donc responsables de leur état puisqu'ils ont le pouvoir de choisir.

Par exemple, les Iraniens d'aujourd'hui ont choisi de pleurer, d'être en deuil, de se faire mal parce qu'il y a un Arabe, il y a 1400 ans, qui a été tué par son cousin ; c'est leur choix, ils le veulent. Mani est venu faire une réforme à propos du bien et du mal, cette idée humaniste logique et scientifique, alors qu'il n'y avait pas besoin de réforme. Il a dit qu'il y a le mal et le bien propre à la vie et à l'existence et que le bien ne peut jamais avoir la victoire sur le mal, d'où la théorie et le mot manichéisme. En français ou en n'importe quelle langue, ça signifie l'opposition totale, l'irréconciliable. Il a donné au mal et au bien une existence extérieure à l'homme alors que pour le zoroastrisme, le bien et le mal sont un produit de la pensée. Pour le zoroastrisme il n'y a pas de bien ou de mal sur la lune parce qu'elle est inhabitée, ça n'a aucun sens d'aller là-bas. Le bien et le mal se définissent par rapport à ce que nous pensons : ce qui est bien dans une culture est peut-être mal dans une autre. Voilà l'opposition qui commence avec Mani qui a introduit aussi le christianisme.

C'est la raison pour laquelle le mouvement a été réprimé ?

Non, Mani n'a pas été réprimé. Au 4^e siècle de l'ère chrétienne le zoroastrisme disparaît en Iran ; en général, tous les mouvements avant l'islam, on les appelle zoroastrisme. Le zervanisme était une religion d'avant le zoroastrisme, les parents de Zarathoustra et lui-même étaient zervanistes ; *Zrvan* veut dire le temps, et les mages de cette religion étaient tout à fait différents des mages zoroastriens, qui eux, essayaient de comprendre le sens de l'existence par la sagesse et la raison. Des mages qui habitaient dans l'actuel Kurdistan et dans le nord de l'Azerbaïdjan étaient zervanistes et existaient avant Zarathoustra. Jamais combattus, ils ont pénétré dans la société iranienne, surtout à l'époque sassanide, alors que le zoroastrisme existait déjà. À partir du 4^e siècle, le zoroastrisme disparaît au point qu'on ne saura plus ce qu'a dit Zarathoustra.

Après trente années en Belgique, avez-vous atteint votre but ? Quel trajet avez-vous parcouru ? Quels changements se sont opérés au niveau de votre comportement, de vos idées, de vos intérêts, etc. ?

Le changement a été profond : premièrement, ma vision de l'histoire et de la culture iraniennes est complètement changée. Avant, je pensais de façon traditionnelle et académique ; je suis sorti libéré de cette pensée académique qui, finalement, était utile dans ma profession mais inutile en dehors d'elle. J'ai adopté une autre vision de l'histoire et de la culture plus vivante, plus active, une vision qui soit applicable à notre monde en 2010. Dans le monde académique, la rigueur telle qu'on l'entend dans les sciences humaines n'est pas applicable ; parfois, on a tendance à rationaliser à outrance mais ça ne fonctionne pas toujours comme ça. Quand les gens voient les choses dans la réalité quotidienne, dans le mouvement de l'histoire, ils s'aperçoivent que ce n'est pas ce qu'on leur a enseigné à l'université parce qu'un universitaire doit se justifier avant tout dans le cadre de

son travail car il est rémunéré pour ça ou, encore, il va écrire un doctorat pour réussir une carrière universitaire. Maintenant, moi je vois que cette structure est trop étouffante pour moi. Je me suis débrouillé et, quand je parle avec mes anciens collègues universitaires, ils sont d'accord, mais ils ont une profession qui fait qu'ils doivent justifier ce qu'ils font.

Et d'ailleurs, dans un livre que j'ai écrit en français en 1992 et qui s'appelle « Les voyageurs d'Arta ; un saut dans les profondeurs de la philosophie existentielle de Zarathoustra pour l'auto connaissance, l'auto libération, et l'auto création », j'ai expliqué mon point de vue sur l'enseignement universitaire et pourquoi et comment j'ai changé, c'est un peu une biographie.

Il existe cinq tendances au sein de la diaspora iranienne dans le rapport à l'État iranien : la tendance royaliste, la tendance nationale religieuse (islamique), la tendance de gauche avec les différentes fractions de la gauche radicale et réformiste, la tendance mossadeghiste (centriste en Europe) et enfin celle représentée par les verts.

Nous sommes au-dessus de toutes ces tendances, au sein de notre centre elles sont toutes représentées : il y a des communistes, il y a des Moudjahedines, cinq sont même venus s'initier au zoroastrisme, il y a des royalistes (beaucoup), il y a de toutes les tendances. Nous essayons de rester au-dessus de toutes les tendances politiques. Les personnes peuvent venir ici communiquer leurs points de vue courtoisement et dans le respect de la libre pensée de chacun.

E -Le retour

Quel est votre projet par rapport au retour ? Êtes-vous retourné en Iran ou non ?

Non. Ça fait trente et un ans que je n'y suis pas retourné. Nous faisons tout pour qu'il y ait un retour. Il y a des gens qui vont et viennent mais moi je ne peux pas y aller (rires).

Avez-vous des enfants qui veulent y aller ?

Je n'ai pas d'enfants.

Mettez-vous une condition particulière pour un éventuel retour ?

Nous faisons tout pour qu'il y ait un retour, mais dans des conditions qui nous permettent de créer et recréer la culture iranienne authentique, c'est-à-dire dans une société qui admet l'égalité entre femme et homme, qui admet la liberté de pensée et de parole, qui se fixe comme but la réalisation d'une vie heureuse et joyeuse sur cette terre, non seulement pour les humains mais aussi pour les animaux et pour les plantes. Nous pensons que dans une société islamique telle qu'elle se pratique en Iran, parler des droits de l'Homme et de liberté d'expression est un mensonge ; ceux qui parlent de droits de l'Homme ont pris des concepts inventés en Occident pour les instrumentaliser mais qui ne sont en aucune manière applicables à ce pays tant qu'il n'y aura pas une renaissance culturelle iranienne profonde.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Comment réaliser cette renaissance ?

Pour que cette renaissance ait lieu, il faut replonger dans les 4000 ans de l'histoire iranienne et rapporter au 21^e siècle les valeurs progressistes, progressives et humaines de cette culture. De la même manière que les Européens l'ont fait au 14^e siècle ; le mouvement de la Renaissance a commencé en opposition à l'autoritarisme de l'Église catholique ; pour cela il a dû plonger dans la culture gréco-romaine pour en rapporter ses valeurs.

C'est ça la solution et nous irons en Iran quand nous pourrons rapporter là-bas ces changements. Je pense que c'est très proche parce que le mouvement de juin dernier va exactement dans le sens de notre pensée. C'est vraiment le terrain idéal où nous pouvons agir et réussir, ce mouvement représente la maturité politique de la jeunesse iranienne qui doit provoquer une division entre les classes dirigeantes. Nous avons organisé des manifestations avec d'autres associations, avec tout le monde. Il faut dire que la plupart des associations ici sont composées de une, deux ou trois personnes, la plupart des autres sont virtuelles, ce ne sont pas de véritables associations.

Que pensez-vous du mouvement protestataire de juin 2009 ?

Nous sommes à cent pour cent pour le mouvement du 12 juin dernier parce que nous savons qu'avec une grande maturité politique les jeunes sont entrain de diviser les dirigeants et les classes du gouvernement islamiste. Avec leurs propres armes, comme « Allah akbar », ils vont leur faire la guerre et ça c'est la première phase. La deuxième phase sera le retour à sa propre culture, c'est maintenant le slogan que j'entends en Iran. Nous sommes très proches, nous sommes les fils de Cyrus, de Kourosh. Ce qu'ils ont vu de l'islam pendant trente ans est déterminant.

Certains voient le retour du roi...

Moi, je n'y vois pas d'inconvénient dans la mesure où le roi reste un symbole comme en Belgique. L'Iran est un pays où il y a une multitude d'ethnies et de cultures : pour tenir toutes ces ethnies iraniennes ensemble il faudra un symbole, un symbole tel qu'un souverain libéral, mais le pouvoir doit être dans les mains du gouvernement et des représentants élus par le peuple, ça c'est une chose. Ensuite, pour moi une république est néfaste pour cette région : il faut comparer des choses comparables et, dans la région, chaque fois qu'il y a un président qui est élu, c'est quand même le fils du président précédent. Regardez la Syrie, l'Égypte : Moubarak est élu depuis trente ans et il prépare son fils. En Irak, si Saddam Hussein était toujours là, c'est son fils qui serait devenu président ; c'est pareil au Tadjikistan et en Ouzbékistan, ils sont toujours présidents ! Donc, dans ces régions, il est impossible de déloger quelqu'un une fois qu'il est élu ; c'est illusoire.

L'Inde pourrait être un contre-modèle ?

L'Inde et la Turquie sont les seules à ne pas suivre cette règle, mais l'Inde n'est pas musulmane et en Turquie, que j'ai bien étudiée, c'est l'armée qui dirige ;

l'armée a fait quatre coups d'État depuis 1964, sinon les islamistes auraient pris le pouvoir. En plus, avec l'union européenne, ça la met un peu à part. L'Inde n'est pas un pays musulman et Israël non plus. Moi je parle des pays limitrophes musulmans, des pays qui n'ont pas la capacité d'accepter le changement. Dans les pays musulmans, la structure dictatoriale est née avec les gens et a grandi avec eux ; c'est cela que nous combattons tous les jours. C'est ce que je vous disais, il y a une différence entre ce qui est vécu dans le monde académique et ce que l'on voit quand on est en face des gens vivants, dans la réalité.

Je vous remercie de m'avoir reçu pour cet entretien.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

III. Resocialisation par transposition du capital d'origine

À mesure que notre enquête avançait, l'hypothèse du rôle déterminant du travail dans la réussite de la socialisation des individus dans le pays hôte s'est précisée²⁰. Dans cette catégorie relevant du travail en tant que grand socialisateur, nous allons analyser les récits de six migrants dont les capitaux culturels, les « savoir-faire » et acquis professionnels d'origine sont compatibles et plus ou moins transposables avec ceux du pays hôte. Ce qui est notable dans cette catégorie, c'est que certains métiers ne nécessitent pas de compétence linguistique forte ; en fait, la qualification professionnelle acquise dans le pays d'origine est un atout pour contourner le handicap linguistique, ce que confirment d'autres études : « Avec l'idée de métier ou de profession se dessine l'hypothèse qu'il faut que le migrant possède certaines compétences qui le qualifient comme étant plus ou moins apte à se lancer dans l'activité migratoire »²¹. L'essentiel des ressources que le migrant réinvestit dans sa socialisation provient alors de ses capitaux culturels et économiques d'origine.

À l'appui de cette hypothèse, voici le récit de vie de Siamac Farid, né à Téhéran en 1956, exilé depuis 1986 en Belgique, technicien en électricité. Cet Iranien activiste de 25 ans a réussi à transposer son capital professionnel de départ (technicien en électricité) grâce à une acquisition moyenne de la langue française et au mariage qu'il a fait avec une Franco-Marocaine, vivant en Belgique, rencontrée lors d'un stage de langue flamande. Il est employé dans une société francophone de maintenance en électricité et père de deux enfants. Dans cette trajectoire, il semble que la solidité du couple et la transposabilité du capital d'origine aient été les deux facteurs favorables à la réussite de la migration.

Rappelons que dans les flux migratoires Sud/Nord, les migrants qualifiés et d'âge moyen ont plus de chance de trouver un travail dans le pays d'installation qu'une main d'œuvre peu qualifiée de manœuvres²².

D'autres exemples corroborent l'importance de la transposition du capital d'origine : ainsi celui de Saïd Panahi, né en 1974 à Téhéran, immigré depuis 2002 en Belgique, commerçant en textile et celui de sa femme, Parvaneh Panahi, née en 1982 à Téhéran, immigrée depuis 2008 en Belgique, sont des témoignages d'une transposabilité professionnelle qui s'opère sans difficulté²³.

²⁰. Voir le premier chapitre "Le travail grand socialisateur".

²¹. Marco Martiniello, Andrea Rea, Des flux migratoires aux carrières migratoires, Éléments pour une nouvelle perspective théorique des mobilités, <http://sociologies.revues.org/3694?&id=3694>, 11 04 2012.

²². Douglas S. Massey. & al, *Theories of International Migration*: op. cit. p. 431-466.

²³. Entretiens à Liège, le 21.08.2009.

La motivation de Saïd pour quitter l'Iran était un profond souhait de découvrir l'Occident et de nouveaux modes d'existence lui permettant de vivre de manière plus autonome et éloignée du cadre familial. Titulaire d'un baccalauréat en électricité et vendeur de luminaires dans le magasin de son oncle, il s'estime sous-payé et émigre de façon légale sur le territoire français à l'âge de 29 ans, avant de partir en Belgique où réside un de ses amis. Ne disposant pas d'un réseau social très développé, il apprend la langue française, fait du bénévolat et accroît son cercle relationnel. Après avoir occupé divers emplois, il décide de créer sa propre entreprise dans la vente de textile et remobilise ainsi son expérience professionnelle antérieure. En 2008, après la régularisation de son statut juridique, il part se marier en Iran (40% des hommes de la diaspora iranienne procèdent ainsi) ; le couple vit en Belgique où il exerce son activité commerciale.

L'épouse, Parvaneh, est arrivée en Belgique dans le cadre du regroupement familial et elle n'avait pas pour intention première de s'exiler : elle avait en effet effectué des études de musicologie et travaillait dans une entreprise à Téhéran. Elle constate que sa position sociale en Belgique a régressé par rapport à son statut antérieur et à sa formation ; aider son mari à tenir le commerce n'est pas un avenir professionnel qui lui plaît particulièrement mais elle semble miser sur le futur pour assurer sa promotion matérielle et familiale. Globalement, pour le couple, en dépit des restrictions posées par l'épouse, nous pouvons repérer un cas emblématique d'une mobilité sociale adaptée aux exigences de la migration et entièrement transposable en pays hôte.

Dans les cas précédents la transposabilité du capital a été possible, voire assez facile, mais certains ont eu beaucoup plus de mal pour transposer le capital d'origine et peuvent se trouver dans la « galère ». Même si la situation matérielle d'origine du migrant lui a permis de venir en Belgique clandestinement, il a eu du mal à décrocher un travail dans le pays d'accueil, c'est ce que montre le récit de vie de H. K., né en 1957 à Téhéran, exilé depuis octobre 2000 en Belgique, demandeur d'emploi. Le capital social de départ n'était pas négligeable (H. était initialement comptable en Iran), même si des incarcérations répétées, liées à son activisme politique, avaient perturbé sa vie professionnelle en Iran²⁴. Il décide de quitter l'Iran par avion et arrive en Bosnie d'où il tente de partir pour l'Italie et l'Angleterre ; finalement, il transite par Paris avant d'arriver en Belgique. Il ne réussit pas à remobiliser son capital et « gagne sa vie avec l'aide sociale » ; il obtient que sa fille, après le décès de la mère, le rejoigne dans le cadre du regroupement familial. Il estime que son âge (46 ans) a été un handicap certain, auquel il faut peut-être ajouter la solitude, pour expliquer sa resocialisation non aboutie.

Dans les trois exemples donnés, les processus de professionnalisation et de stabilisation du statut social par les métiers pratiqués n'exigeaient pas de grandes compétences linguistiques ; les deux récits qui sont proposés maintenant

²⁴. Entretien avec H.K., à Bruxelles, le 11.12. 2009.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

soulignent au contraire la force des contraintes linguistiques et scientifiques pour certaines professions.

1. Sara POURNESHAT (Dentiste)

Née en 1962 à Téhéran, expatriée depuis 1988 en Belgique, dentiste ; ancienne sympathisante du parti communiste iranien (*Toudeh*).

Cette migrante iranienne et son mari connaissent des difficultés en Iran après la répression massive de 1981 : tous deux étudiants en dentaire et militants communistes à l'université, ils décident de fuir l'Iran en deux temps. Le mari part d'abord seul en 1984 au Pakistan et elle le rejoint deux ans plus tard avec leurs deux enfants. En 1988, ils sont redirigés par les autorités de l'ONU vers la Belgique où une partie de sa famille vit en exil (sa mère, son frère et ses oncles maternels). Leur arrivée est difficile mais ils obtiennent assez rapidement un statut de réfugiés et s'installent dans une petite maison.

Ils y organisent leur nouvelle vie et décident de poursuivre leurs études : « Au départ, moi je voulais rester à la maison pour m'occuper des enfants et que mon mari aille à l'université, pour qu'il finisse ses études puisqu'il avait déjà fait trois ans. Mais malheureusement, ça ne s'est pas passé comme ça : après un an de cours, il est allé s'inscrire à l'université mais les résultats des examens ont été catastrophiques. Il a échoué à sa première année avec de mauvaises notes dans toutes les matières. Pendant le temps où il allait à Bruxelles, quand les enfants n'étaient pas là, j'allais à l'université pour continuer en chimie et avoir une équivalence de mes diplômes. De septembre à décembre, j'ai suivi des cours et on m'a dit que je pouvais passer les examens et qu'en fonction de mes résultats, on me mettrait dans telle ou telle année. Entre-temps, mon mari a recommencé ses études en première année ; j'ai dit : « ça ne va pas, il ne va pas réussir comme ça ». L'année suivante, nous nous sommes donc inscrits à l'université tous les deux, mais c'était moi qui suivais les cours et faisais le trajet aller-retour ».

La vie de couple se détériore et le divorce est prononcé. Sara décide alors de retravailler, ce qui se fait sans difficulté particulière compte tenu de ses qualifications professionnelles. Elle crée par la suite son propre cabinet dentaire : « J'ai mis cinq, six mois pour trouver du travail, puis j'ai trouvé tout d'un coup deux postes en même temps ; c'était une demi-journée ici et une demi-journée ailleurs. Je dois dire que je ne me suis jamais sentie être une étrangère. Puis, j'ai travaillé à plein temps. Actuellement, je travaille à mon compte ».

La trajectoire de cette femme de 47 ans, dotée d'un réseau de connaissances familiales important, consacre la transposition d'une qualification universitaire, initiée en Iran puis poursuivie dans le pays d'accueil, qui débouche sur une réalisation professionnelle positive en dépit d'une situation familiale délicate que la migrante a eu à affronter durant cette période.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Durée de l'entretien	59 minutes
Nombre de rencontres	Une
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A. Biographie

Date de naissance	1962
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	F
Situation matrimoniale	Divorcée depuis 1995 (mariée en 1981)
Profession de l'ex-conjoint	Dentiste
Nombre d'enfants	Deux
Études	Médicales
Date de sortie d'Iran	1988
Religion	-
Profession en Belgique	Profession indépendante
Profession en Iran	Étudiante ; professeur privé (cours particuliers)
Tendance politique	Parti <i>Toudeh</i>

B. Le contexte du départ

Pourquoi avez-vous quitté l'Iran ?

Moi, mon mari et mes deux enfants, nous sommes partis en deux étapes ; c'était après le coup d'État de 1981. Mon mari était étudiant à l'université de Téhéran et, alors qu'il était en troisième année, ils l'ont renvoyé. On s'est marié au mois d'août 1981 et une semaine plus tard, à la fin août, ils l'ont renvoyé. Nous sommes restés plusieurs années en Iran pour essayer qu'il retourne à l'université, mais ça n'a pas marché. Et la vie était devenue très difficile en Iran vu que mon mari vivait dans une situation de précarité sans avoir la possibilité de travailler : on arrêtait les jeunes hommes pour les envoyer au service militaire et au front ; en plus, nous avons deux enfants et, du fait que mon mari avait été renvoyé de l'université, on craignait qu'ils l'envoient sur le front de guerre - la guerre Iran-Irak - et qu'ils le descendent par derrière. On avait entendu parler de ce genre de choses, alors, avec beaucoup de difficultés, on a décidé de quitter l'Iran compte tenu de ces circonstances.

À ce moment-là, j'étais étudiante à l'université de « Tarbioat-moalem » : j'avais commencé mes études en janvier 1982 et je les ai finies au mois de janvier 1986. Pendant que je terminais mes études, mon mari est sorti d'Iran clandestinement par la frontière de Karachi. Je suis restée en Iran avec les deux enfants et, comme il était sorti de manière illégale, on attendait que sa situation soit en ordre pour le rejoindre à Karachi. Ça a pris deux ans : on était un groupe d'Iraniens voulant partir pour Karachi, tous plus ou moins dans la même situation ; je pense qu'il y

avait vingt-cinq ou trente jeunes Iraniens du même âge, plus des étudiants expulsés de l'université ; tous plus ou moins de la même tendance politique.

Au mois de mars 1986, j'avais fini mes études, c'était la fin de l'année iranienne, nous sommes partis pour Karachi, mes deux enfants et moi, par avion, avec des billets et de manière légale : j'avais mon passeport. Nous sommes restés six mois à Karachi : mon mari était déjà réfugié de l'ONU et nous sommes restés jusqu'à ce qu'on nous achète des billets, parce que là-bas, à Karachi, ils achetaient des tickets et nous envoyaient directement où bon leur semblait. En fait, tout le groupe de là-bas est parti pour le Canada, sauf nous qui sommes allés en Belgique parce que ma mère et ma famille maternelle étaient déjà en Belgique depuis des années. Ils nous ont envoyés en Belgique parce qu'on y avait de la famille ; très peu de personnes partaient pour l'Australie. De toute façon, ce n'était pas nous qui décidions, c'était l'ONU.

Votre mari a été renvoyé et cela a déclenché son départ d'Iran. C'est le motif principal ? Est-ce qu'il y a eu d'autres motifs ?

Au départ, on avait essayé de rester en Iran : je n'avais pas du tout envie de partir avec deux enfants, mais ça devenait de plus en plus difficile de rester en Iran. Surtout pour un jeune homme parce que c'était la période de la guerre Iran-Irak : alors, ils prenaient les gens dans la rue, s'ils avaient leur carte de l'armée, c'était bon, sinon, ils les embarquaient directement pour le service militaire. Et puis, mon mari ne pouvait pas travailler, ça c'était aussi un problème, il ne pouvait être engagé nulle part puisqu'il était censé être soldat et qu'il ne l'était pas. Il ne pouvait participer à cette guerre fratricide contre la révolution iranienne. Voilà, tout ça nous a obligés à quitter l'Iran, parce qu'on avait des pressions politiques, des pressions sociales. Il y avait toujours un stress même si nos familles nous aidaient ; mon mari ne pouvait pas rester vingt-quatre heures à la maison. Donc, après deux ans, cet ensemble de conditions nous a amenés à prendre la décision du départ.

Et comment gagniez-vous votre vie ? Vous continuiez vos études en même temps ? Vous aviez les enfants...

Oui parce que, heureusement, mon mari avait une famille très compréhensive qui nous a beaucoup aidés. En fait, on habitait un appartement qui appartenait aux parents de mon mari ; quand mon mari est parti, nous avons déménagé à l'étage supérieur occupé par ses parents et on a loué l'appartement du bas, donc, c'était un revenu. Mon père aussi nous aidait financièrement. Mes beaux-parents gardaient aussi les enfants quand j'étais à l'université pendant la journée. Voilà, c'était pas facile, mais heureusement, avec ces aides on a pu s'en sortir. Quand nous sommes arrivés en Belgique, nos enfants avaient alors deux et trois ans. Quand leur papa était parti, deux ans auparavant, le petit commençait à marcher et l'aîné devait avoir un an et demi ou deux ans, quelque chose comme ça. Je dois dire que cette première séparation de mon mari avec nous a vraiment perturbés et, par la suite, nos relations ne sont jamais redevenues comme avant.

C.Le déplacement

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Votre mari est parti au Pakistan ; après, il a reçu la réponse positive de l'ONU et, à ce moment là, vous vous êtes rendus là-bas...

Non, il ne l'avait pas encore ; en fait, ils nous ont acceptés comme réfugiés politiques. Mais, ça prenait du temps pour dispatcher tout le monde vers les pays de destination. Mais moi, quand j'ai eu fini mes études, je n'avais plus de raison de rester en Iran et c'était presque la fin de la procédure pour mon mari ; on a su qu'on allait en Belgique une fois qu'on était à Karachi. Parce que par hasard, dans les interviews, mon mari avait dit que ma mère, mes oncles et ma famille vivaient en Belgique. Ils ont donc décidé de nous envoyer dans ce pays ; c'était vrai, ma mère était déjà en Belgique, mon frère aussi et mes deux oncles avec leur famille. Ma mère avait quitté l'Iran cinq ans plus tôt, pas à l'époque du Shâh, mais après la révolution. Elle était déjà en retraite et ses frères étaient également ici. Ma mère vivait toute seule avec mon frère, elle n'avait pas beaucoup d'attaches en Iran, elle n'aimait pas la révolution, etc. Comme elle avait les moyens, elle était partie avec mon frère. Et puis, il y avait les soucis pour les garçons : mon frère avait environ douze ans à l'époque. Ils disaient : « si on reste, il devra aller faire son service militaire » et des choses comme ça.

Quel était le mouvement politique auquel vous aviez participé ?

C'était dans le mouvement du parti communiste iranien, le parti Toudeh. Mais mon mari n'était pas très actif et il a été dans les derniers parmi ceux qui ont été expulsés de l'université. En 1981, quand on s'est marié, il était encore étudiant. Je pense que c'était dans la politique de l'université de mettre dehors tous ceux qui n'étaient pas musulmans à cent pour cent. De toute façon nous étions très contents d'avoir pu sauver notre vie qui était en danger.

D. L'installation

Après avoir rejoint votre mari, vous êtes tous venus en Belgique ?

Où, c'est ça, c'était le 23 juin 1988. Nous sommes venus en Belgique via Amsterdam. L'ONU nous a envoyés à Bruxelles, moi, ça m'était égal. Quelque part, je me disais : « peut-être que c'est mieux d'être en Belgique plutôt que d'aller tout seuls au Canada ».

Quel genre de difficultés avez-vous rencontré à Bruxelles ?

Beaucoup de difficultés. Par exemple, on a d'abord eu un transit à l'aéroport d'Amsterdam : là, il y avait des gens avec des pancartes qui nous attendaient et nous ont aidés pour reprendre les bagages, parce qu'on ne comprenait rien ; on était perdu avec les deux enfants. Ils nous ont conduits là où on devait partir. On attendait la même chose en Belgique.

Eh bien ! En Belgique, il n'y avait rien : quand nous sommes arrivés, si ma mère n'était pas venue nous chercher, il n'y aurait eu personne pour nous attendre. Ils ont juste pris rapidement des photos et les empreintes digitales de manière vraiment désagréable ; je m'en souviens encore. Et puis, ils nous ont laissés comme ça, c'était en pleine nuit, vers minuit. Nous sommes allés chez ma mère, sinon, je n'aurais pas su quoi faire avec deux enfants ; il n'y avait personne.

Après, on a eu des difficultés pour contacter les associations d'aide aux réfugiés ; il n'y avait rien, on était laissé comme ça dans la nature. Ils nous ont dit qu'on devait aller au Petit Château et quand on s'y est installé, de fil en aiguille, on a trouvé des associations qui aidaient les réfugiés. Mais la situation au Petit Château était vraiment difficile : c'était un centre pour réfugiés, mais ils mettaient tous les gens ensemble ; ce n'était pas un endroit très agréable pour les familles, il y avait des gens différents, des cultures différentes. De plus, ils nous ont dit qu'ils ne savaient pas ce qu'était un réfugié de Karachi et on a dû introduire de nouveau la demande pour être considérés comme des réfugiés. Ils ne connaissaient rien des cartes qu'on leur montrait et n'avaient aucune idée de ce que c'était. En Belgique il n'y a pas de différenciation entre les réfugiés politiques et les immigrants économiques. Finalement, avec l'aide d'une association, on a déposé notre nouveau dossier ; alors, c'était très, très, très stressant parce qu'on ne savait pas comment ça allait se passer. À Karachi, les gens qui nous interviewaient étaient parfaitement au courant des choses qui se passaient en Iran, mais ici, c'était une situation vraiment aberrante. Finalement, nous avons eu les papiers mais c'était très, très stressant. Ça a été une période très difficile, il fallait tout recommencer. La répression en Iran était telle que, même dans le pays d'accueil, cette psychose nous submergeait et nous craignions que l'État belge nous renvoie vers l'Iran. On est resté au centre Petit Château dix jours seulement, heureusement : le soir, il y avait des gens qui buvaient, c'était vraiment une ambiance très particulière, il y avait des souris dans les chambres. La journée, on restait chez ma mère, mais on y retournait le soir pour garder notre statut de réfugié. Nous avons contacté un CPAS²⁵ : ils avaient une petite maison pour une famille et on s'est installé. On a mis les enfants à l'école, c'était au mois de juin. En septembre, on a vraiment commencé les choses : l'école pour les enfants et mon mari et moi, nous sommes allés nous inscrire tous les deux au cours de langue. C'était très facile parce que c'était dans la même école que celle des enfants.

À ce moment-là, aviez-vous obtenu le statut de réfugié ?

Ça, je ne peux pas vous le dire de mémoire. Notre affaire était en route ; en fait, on était pris en charge par le CPAS, donc, on avait une maison et on recevait de l'argent ; par conséquent pas de souci pour le quotidien, les enfants allaient à l'école. Je ne me rappelle pas quand nos cartes ont été en ordre parce que ça n'avait pas d'importance, puisqu'on bénéficiait déjà de la situation de réfugié. En plus, on a eu des gens très, très sympas qui nous ont bien pris en charge et bien aidés. Après tous ce stress, c'était bien.

Avez-vous rencontré d'autres difficultés, comme la langue...

Pour la langue, c'était difficile. Mais bon, on le savait depuis le départ puisqu'on n'avait jamais appris à parler français. Quand on était à Karachi, on avait eu des cours de langue : on allait aux cours de français, mais apprendre le français en quelques mois n'était pas possible. Donc, pendant un an, nous avons suivi des cours de langue, par facilité, nous sommes restés sur place. Il y avait des cours beaucoup plus poussés et avancés à Bruxelles, mais avec nos enfants, ça nous

²⁵. Centre public d'action sociale

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

arrangeait bien de rester sur place pour suivre des cours. La langue était une difficulté mais, par rapport aux choses qu'on avait vécues, ça c'était pas un grand souci (rire). La carte de séjour était en route, pendant une certaine période, on était stressé mais après, c'est devenu la routine. Le problème c'est qu'on était très seul parce que ma mère habitait Bruxelles et entre-temps, elle s'était mariée et avait ses préoccupations à elle. Donc, on était vraiment très seul et, surtout pour les enfants, on trouvait ça un peu triste.

Vous dites : « avant c'était difficile et après ça allait ». Quel évènement distingue clairement cet avant de cet après ?

En fait, a posteriori, on facilite les choses, mais sur le moment... Je pense que les choses ont évolué petit à petit. À Karachi, on était dans une équipe avec des gens très proches et la rupture avait déjà été dure. Ça nous rappelait la séparation d'avec la famille et la séparation de deux ans entre mon mari et nous qui avait été très difficile. Mais, je pense qu'on s'est habitué peu à peu et puis, il y avait tellement de choses qui nous occupaient : la langue, les enfants. Cependant, ce sentiment de l'époque est toujours resté dans nos mémoires au point que, même maintenant, la frustration de cet au revoir reste toujours vivante en moi. Finalement, quand je regarde actuellement cette époque, je dis que ça allait mais quand on était dedans, c'était différent.

Quel travail avez-vous cherché ?

Au départ, moi je voulais rester à la maison pour m'occuper des enfants et que mon mari aille à l'université, pour qu'il finisse ses études puisqu'il avait déjà fait trois ans. Mais malheureusement, ça ne s'est pas passé comme ça : après un an de cours, il est allé s'inscrire à l'université mais les résultats des examens ont été catastrophiques. Il a échoué à sa première année avec de mauvaises notes dans toutes les matières.

Pendant le temps où il allait à Bruxelles, quand les enfants n'étaient pas là, j'allais à l'université pour continuer en chimie et avoir une équivalence de mes diplômes. De septembre à décembre, j'ai suivi des cours et on m'a dit que je pouvais passer les examens et qu'en fonction de mes résultats, on me mettrait dans telle ou telle année. Entre-temps, mon mari a recommencé ses études en première année ; j'ai dit : « ça ne va pas, il ne va pas réussir comme ça ». Donc, on a décidé de faire tous les deux les mêmes études et on a fait une petite division de travail : lui, il restait à la maison, il avait déjà pris l'habitude de rester à la maison en Iran ; il disait qu'il restait à la maison pour s'occuper des enfants et que moi j'allais à l'université pour prendre les notes et qu'on étudiait ensemble. L'année suivante, nous nous sommes donc inscrits à l'université tous les deux, mais c'était moi qui suivais les cours et faisais le trajet aller-retour.

Pour vos études, vous êtes allée jusqu'où ?

J'ai toujours été studieuse. Malheureusement, mon mari a mis beaucoup de temps pour finir ses études ; en fait, après avoir quitté l'Iran, il a eu petit à petit une dépression très profonde. Je pense qu'au départ je ne m'en suis pas rendu compte, je l'ai remarqué avec le temps. Il ne voulait plus sortir de la maison.

Mais là, les problèmes entre nous devenaient vraiment importants ; j'ai décidé de me séparer de mon mari. En fait, moi et mes enfants nous sommes restés à la maison et mon mari a pris une chambre pour quelque temps et, après, c'est devenu définitif. Donc, nous nous sommes séparés sept ans après notre arrivée en Belgique et nous avons entamé une procédure de divorce.

Comment s'est passée votre insertion professionnelle ?

J'ai mis cinq, six mois pour trouver du travail, puis j'ai trouvé tout d'un coup deux postes en même temps ; c'était une demi-journée ici et une demi-journée ailleurs. Je dois dire que je n'ai jamais senti être une étrangère. Puis, j'ai travaillé à plein temps. Actuellement, je travaille à mon compte.

Comment voyez-vous votre rupture avec votre mari ? Pouvez-vous décrypter les raisons de cette séparation ?

On s'est connu en Iran : nous étions tous les deux politiquement actifs et c'est au cours de ces activités qu'on s'était connu, deux ans avant notre mariage ; notre mariage a été notre décision commune contre l'avis de nos parents, il y avait une entente parfaite entre nous. Maintenant, quand je regarde en arrière, je dirais que l'accumulation d'une série de problèmes a fait qu'à un moment donné, je n'en pouvais plus. En fait, mon mari était devenu un poids pour notre famille, aussi bien pour moi que pour mes enfants.

Mais je pense maintenant que si j'avais eu une aide ou une protection familiale, comme cela se fait en Iran, peut-être que ces problèmes ne seraient pas arrivés à ce stade-là ; ou si on n'avait pas eu autant de pressions extérieures et de stress accumulés, et des non-dits, pendant des années ou si j'avais eu un peu plus de patience, je ne sais pas. À un moment donné, il y a eu un effet de ras le bol et j'ai voulu sortir de cette situation. Je dois dire que mon mari ne m'aidait pas du tout, il était dans une situation ! en fait, il se laissait aller, ce que je ne lui ai jamais pardonné. Déjà en Iran, il ne travaillait pas, moi, je travaillais, j'étais étudiante. J'étais quelqu'un qui avait beaucoup d'énergie et ça ne me dérangeait pas de travailler dur. C'était lui qui s'occupait des enfants, qui changeait le linge et ce n'était pas un problème. Mais je pense qu'ici, il s'est complètement laissé aller ; peut-être que c'était quelqu'un de très sensible qui ne supportait pas cette séparation de sa famille, de l'Iran, il est quelqu'un de très affectif en fait. De plus notre génération a subi un échec idéologique avec l'effondrement de tous nos idéaux, ça a été très difficile à encaisser car les premières interviews à la télévision de nos dirigeants arrêtés et emprisonnés ont été vraiment traumatisantes pour nous.

Je ne regrette pas la séparation, je me dis que ça aurait peut-être été mieux qu'on reste ensemble, mais dans la situation où il était à ce moment-là c'était vraiment impossible à vivre. Il ne s'est pas remarié, il vit toujours en Belgique, il a fini ses études et travaille dans une autre ville ; apparemment, ça marche très bien. Et moi, je ne me suis pas remariée.

Je reviens sur une autre hypothèse au sein de la diaspora iranienne, surtout chez les femmes : à partir du moment où une femme arrive dans un pays démocratique comme la Belgique, elle peut gérer sa vie personnelle...

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Non, non, parce que je suis issue d'une famille..., ma mère était déjà une femme divorcée. Elle était indépendante en Iran, elle travaillait et on vivait avec elle. Je travaillais aussi en Iran tout en préparant mon diplôme, je donnais des cours particuliers ; j'étais indépendante financièrement et mon père m'aidait aussi ; chaque mois, il me donnait quelque chose.

Ce que vous dites est peut-être vrai pour une partie de la population iranienne mais, dans mon cas, la vie que je mène ici n'est pas tellement différente de ce que je vivais en Iran. Évidemment, après la révolution ça a changé, mais pour nous, la façon de vivre n'est pas tellement différente ; par exemple, ma sœur, ça fait trente ans qu'elle vit et travaille aux États-Unis, dans notre famille, il y a beaucoup de cas comme ça, des filles ou des femmes chefs de famille qui ont fait des études, vivent seules et se débrouillent. Non, dans mon cas ça n'a pas été une libération ou une découverte soudaine de la féminité, pas du tout. Notre problème était un peu particulier, je pense que c'était vraiment le problème de mon mari ; avant qu'on se sépare, je lui ai demandé : « soit, tu vas te soigner, soit on se sépare » ; il dormait toute la journée et marchait toute la nuit, alors, il ratait ses études. Il avait commencé à apprendre l'allemand et tous les soirs, il allumait la radio et mettait les radios allemandes ; il faisait des choses bizarres, moi je ne savais pas l'aider et il refusait catégoriquement que quelqu'un nous aide.

Le schéma que vous décrivez, je le vois dans certaines familles, mais mon cas était particulier ; j'ai toujours travaillé ; dans notre famille c'était comme ça.

Que faisaient vos parents dans la vie ?

Ma mère était dans l'éducation, elle était prof dans le secondaire. La dernière année de ses études, elle donnait aussi des cours à l'université, des cours de langue. Et mon père travaillait dans un ministère, c'est quelqu'un de très intellectuel et ouvert. Par exemple, moi et ma sœur, on a vécu souvent avec mon père, on était très libre, on n'avait pas les problèmes des familles traditionnelles. Je suis née en 1962 et j'avais huit ou neuf ans au moment de la séparation de mes parents.

Quel a été le moment saillant dans votre trajectoire ?

Je dois dire que les événements se sont enchaînés, les uns après les autres, il y a eu des hauts et des bas. J'avoue que pendant longtemps on n'avait pas le contrôle de notre vie, on survivait seulement et on surmontait les problèmes. Je suis quelqu'un de très exigeant pour moi-même ; il y a environ un an, je me suis dit : « ouf ! Je m'arrête, c'est bon, ça suffit ». Je pense que c'est mental, j'avais le sentiment de vieillir, de ne plus avoir l'énergie et le punch d'avant. J'arrête de voir la vie comme un challenge continu, j'essaye de profiter du moment présent sans toujours me stresser pour m'angoisser pour aller plus loin. En fait, il y a deux ans, je suis tombée malade, vraiment malade pendant deux mois. C'était un mélange de fatigue physique et morale en même temps. Après ça, je me suis rendu compte que, dans ma tête, j'allais encore vite mais que physiquement, je ne suivais plus, je n'arrivais plus à faire trente-six choses par jour. Petit à petit, j'ai commencé à réduire les activités, au départ, ça m'angoissait mais après, je me suis dit : « je ne suis pas allée à cette réunion, je ne suis pas obligée d'être

toujours présente ». Je pense que je suis arrivée à une certaine limite physique et que mon mental s'est adapté à ce rythme-là et que je me sens bien (rire).

Après vingt ans, comment voyez-vous votre identité ? Vous êtes plutôt belge ou plutôt iranienne ?

Au départ, quand je suis arrivée ici en Belgique, j'étais à la recherche de savoir ce qu'était un Belge. Je n'avais jamais pensé à ce que veut dire « être une Iranienne » mais je savais que j'avais été une Iranienne. Qu'est-ce que ça signifie être belge ? Surtout connaître la langue et avoir une proximité avec les gens du pays, mais curieusement, plus j'apprends la langue, plus je connais la société et plus je me sens différente. Au départ, je ne ressentais jamais que j'étais étrangère ici mais, ces dernières années, je sens les différences. Parce qu'avant j'étais en train de découvrir les limites : Qui sont-ils ? Qui suis-je ? En un mot, je me sens actuellement plus étrangère qu'il y a vingt ans, même si je cerne mieux la situation et si je suis bien intégrée.

E. Le retour

Vous pensez qu'un jour vous retournerez en Iran ?

Avant, comme dit Hady Khorsandy : « Comme tout le monde, je voulais aller mourir en Iran » (rire). Mais maintenant, je pense que non. En fait, ma mère est décédée il y a cinq ans et elle a voulu qu'on l'enterre ici, en Belgique, ça m'a fait un coup et ça m'a mise devant la réalité qu'on vit ici et qu'on mourra ici. Je ne fais pas de programme pour ma vie : je suis là, je vis et on verra. J'aimerais bien faire un voyage en Iran surtout avec mes enfants, il y a longtemps qu'on en parle, tous les trois ensemble : l'Iran que moi je connais et pas l'Iran qu'ils vont voir chez les uns et les autres. Mais pour y vivre, non, je ne pense pas. En Iran, ça doit être très difficile pour une femme seule. En tout cas, l'image que je garde de la dernière fois est celle d'une société très violente, une jungle. Ça ne m'a pas donné envie, l'agressivité m'a choquée.

Et même s'il y a un changement ?

Je ne suis pas si optimiste que ça. Je pense que le processus qui a commencé en Iran va prendre du temps ; il est très lent et doit aboutir à un changement profond de la société. Finalement, je me dis que je suis bien ici : je n'ai pas de problèmes, ma vie est sur les rails, je peux toujours aller faire une visite en Iran. De toute façon, je suis à l'âge actif et, financièrement, je n'ai pas intérêt à partir.

Est-ce que vous avez participé aux derniers mouvements qui se sont produits en Iran ?

Oui, j'ai participé, mais avec un fond d'amertume. Je trouvais injuste que les gens n'aient pas fait la même chose pour les coups d'État des années 1981. On était alors sous une pression énorme, ils ont sauvagement tué beaucoup de gens et personne n'a bougé. Même dans notre famille, parmi nos proches, les gens qui nous entouraient avaient comme seul objectif de protéger leur personne. Qu'on ne se mêle pas à des choses politiques : « Rentrez dans vos maisons, fermez les

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

portes et laissez-les faire ce qu'ils veulent de votre génération ». Ils ont tué l'idéalisme en Iran.

Je suis très contente que ces événements soient arrivés, malheureusement, ça a tourné à la violence. Il y a des jeunes avec des idées très intéressantes et très différentes de celles de notre jeunesse.

De tout mon cœur, j'ai participé, je voulais que ça réussisse, mais j'étais quand même un peu pessimiste. Non pas parce que ça n'avancait pas, il faut savoir que les choses n'avancent pas si vite. Une chose qui a commencé il y a cent ans avance petit à petit, sous un angle historique, elle avance. Je n'ai jamais imaginé que les choses allaient s'arranger du jour au lendemain. Et je pense que plus ça prend du temps, mieux c'est parce qu'il faut acquérir une certaine maturité. On a eu une explosion dans notre génération, elle n'a pas donné de bons résultats. Il vaut mieux que ça prenne plus de temps et que ce soit plus profond.

Vous avez la même tendance politique qu'il y a vingt ans ? N'y a-t-il pas eu une évolution de votre pensée politique ?

Maintenant, je côtoie beaucoup de gens de différents horizons politiques et les gens sont plus ouverts, ils parlent et se critiquent plus facilement. Quand je lis les journaux sur Internet, il y en a un qui reflète ma façon d'analyser les choses qui reste toujours la même. Maintenant, vous savez que le parti Toudeh est aussi divisé, mais il existe une tendance que j'estime être la plus logique et la plus cohérente. Mais je ne veux plus avoir d'activité engagée et partisane, de ce côté, les choses ont changé. De même, au niveau de mon idéologie : je ne suis plus engagée politiquement, c'est mon avis personnel qui compte ; le changement le plus profond c'est que je n'appartienne plus à un grand « Nous » mais que je sois moi-même. Je continue avec ce courant politique tant que je suis sur la même longueur d'onde mais je n'y prends pas d'activité.

Comment vos enfants vivent-ils leur immigration en Belgique ?

Mon fils aîné a vingt-six ans, il est en train de faire sa thèse et en même temps il travaille ; il se sent bien, il se sent heureux dans les choses qu'il fait. Mon second enfant a fini ses études et il travaille.

Mon fils aîné ne s'intéresse pas à la politique Le cadet est plus intéressé, il a beaucoup d'amis iraniens, il suit les événements. Il est généralement intéressé par la politique mais, quand je raconte quelque chose, il me regarde un peu avec distance : « qu'est-ce qu'elle raconte encore ? » (rire). Pour eux, je vis dans un autre monde, avant le Mur de Berlin. D'ailleurs, mon fils aîné me dit : « maman, tu crois toujours que les Américains sont méchants... » (rire). Mais le cadet est très intéressé par les événements qui se passent en Iran, il les suit avec vigilance ; chaque semaine quand il revient : « Maman ! Qu'est-ce qui s'est passé en Iran ? Ils ont exécuté... Qu'est-ce que tu en penses ? ».

Je vous remercie. Avez-vous d'autres choses à ajouter ?

Je pense que le moment le plus difficile à vivre à l'étranger a été celui où je me suis rendu compte que j'étais seule ; culturellement, c'était très dur pour moi. Mais, je pense que, petit à petit, je suis en train de m'installer dans l'égoïsme

européen (rire). Il y a eu tout un processus : la partie matérielle était installée depuis un certain temps, puis il y a eu le déclic dans le cerveau, je dirais que ce n'est pas sans relations avec les événements récents en Iran. Avec ces événements, je me suis sentie seule : quand on nous a écrasés, il n'y a eu personne pour bouger. Mais, maintenant, tant pis, malgré tous les problèmes, je me suis débrouillée ; j'ai beaucoup de contacts avec des amis dans ma situation, on est tous pareils et on se dit : « voilà, maintenant, c'est à leur tour de se faire casser la gueule ; nous, on a fait ce qu'on a pu avec beaucoup de sincérité, beaucoup de conviction. C'est notre droit de vivre maintenant notre vie à nous ».

J'ai parlé avec une copine qui m'est très proche, une amie de trente ans et j'ai deux ou trois amis que je connais depuis l'Iran ; on est tous en contact et, pour nous, les événements actuels ont bouclé la boucle. J'avais l'impression qu'on s'était interrompu au milieu du chemin pendant les années quatre-vingts, comme si en courant on avait heurté un mur : on avait des ambitions, mais peut-être que s'ils nous avaient laissé faire, on se serait fatigué et on aurait laissé tomber après quelque temps. Je me sens détachée de tout ça, avant, je n'avais pas ce sentiment, mais maintenant, j'ai le sentiment qu'une chose que j'avais commencée va continuer après nous, peut-être très différente de ce que nous imaginions, mais ça continue. Finalement, que ce soit bon ou mauvais, peu importe, je peux tourner la page. Mais ils n'auront jamais le pouvoir d'arrêter les choses qu'ils ont commencées en Iran : quel aspect ça va prendre, c'est difficile à dire. Est-ce qu'on va devenir un pays comme les autres pays du Moyen-Orient, une dictature militaire comme le Pakistan ou avancer comme la Turquie ? La seule chose positive dans cette région où tout est à feu et à sang c'est que l'Iran demande la paix et la non-violence ; ça c'est la chose la plus importante.

Je vous remercie d'avoir accepté cet entretien que j'ai trouvé très intéressant.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

2. Houshang NAHAVANDI (Professeur d'université retraité, ancien ministre)

Houshang NAHAVANDI est né en 1933 à Rasht (nord de l'Iran), il a été ministre du Développement et du Logement (1964-1968) du Shâh, recteur de l'université Pahlavi (1968-1971) puis de celle de Téhéran (1971-1977). Il a séjourné en France de 1950 à 1958 pour y effectuer ses études supérieures et est devenu exilé politique en juillet 1979 à Paris où il a vécu jusqu'en 1996 avant de prendre sa retraite en Belgique²⁶.

Lors de la chute du régime du Shâh, il est emprisonné mais parvient à s'enfuir en Turquie après s'être caché en Iran pendant plus de six mois :

« Ils m'ont envoyé un costume kurde et je me suis revêtu de ce costume un jour, en juillet, je ne sais plus quel jour, en 1979 ; nous nous sommes donné rendez-vous à 10 heures du matin devant l'hôtel Intercontinental à Téhéran... Je suis monté dans une voiture, une Toyota ; deux personnes étaient dedans, je me suis mis derrière. ... Dans la capitale du pays où je venais d'entrer, Ankara, j'ai eu quelques entretiens politiques avec les dirigeants du pays avant de m'envoler vers Paris ».

Son arrivée à Paris s'effectue sans trop de difficultés en raison d'un puissant réseau politique auquel il a facilement accès :

«...Je suis allé voir mon ami Michel Debré ; ensuite, je suis allé voir mon autre ami, Alain Peyrefitte, qui était ministre de la Justice sous Giscard d'Estaing. Je lui ai dit que j'étais arrivé, Debré l'avait prévenu, et je lui ai demandé ce qu'il fallait faire ; il m'a dit : « ne faites rien, ne demandez pas l'asile politique, ne demandez aucun papier d'identité ; vous restez ici, on ne vous embêtera pas ; mais si quelqu'un vous ennuie, vous appelez mon cabinet, le permanent de mon cabinet sera toujours là ». « Je suis resté un an comme ça sans papiers ».

Il est également propriétaire d'un appartement parisien, parle couramment le français et compte de nombreux amis français qui vont faciliter, alors qu'il est âgé de 46 ans, son retour à l'emploi au sein de l'Université française et sa reprise de contact avec les milieux politiques :

« Bien sûr, c'est difficile. J'avais ma famille qui m'a soutenu moralement ; et puis, j'avais beaucoup d'amis en France qui m'ont aidé moralement, c'est grâce à eux que j'ai pu enseigner ; c'est grâce à eux que j'ai pu prendre contact avec les milieux politiques, surtout avec la presse française ... »

Il dresse un bilan sur ce long exil en France et inscrit sa ligne dans une dynamique d'emploi positive pour lui et également pour sa fille dont nous évoquerons ultérieurement le parcours : « ... je dois vous avouer que notre revanche à moi et

²⁶ Entretien à Bruxelles, à son domicile, le 22.03.2010.

à ma femme, ce sont nos deux enfants qui nous font honneur ; et bientôt, j'espère, les petits-enfants qui vont arriver sur le marché du travail ».

Ce qui distingue sa trajectoire de celle d'autres exilés, c'est qu'il n'a pas été pénalisé par son âge du fait qu'il a pu remobiliser son capital social et culturel quasi immédiatement après son arrivée en France.

Date de l'entretien	22 mars 2010
Durée de l'entretien	Deux heures
Nombre de rencontres	1
Lieu de l'entretien	Bruxelles

B- Biographie

Date de naissance	1933
Lieu de naissance	Rasht
Sexe	M
Situation matrimoniale	Marié à une Iranienne
Profession de la conjointe	-
Nombre d'enfants	Deux filles de 55 ans et 51 ans
Études	Docteur en sciences économiques
Date de sortie d'Iran	1950, 1979
Lieu du vécu en Iran	Rasht, Téhéran, Chirâz
Religion	Musulman laïque
Profession en Belgique	Professeur d'université à Paris et retraité en Belgique
Profession en Iran	Universitaire et homme politique
Tendance politique	Nationaliste

B- Le contexte du départ

Monsieur Nahavandi, je vous remercie de m'avoir reçu pour cet entretien. J'ai deux types de questions à vous poser : les premières sont de type structurel, social et politique et sont liées à l'histoire contemporaine de l'Iran, à la révolution iranienne, etc. Le deuxième type de question tente de cibler votre trajectoire personnelle depuis l'Iran jusqu'à l'exil. Peut-être vais-je donc commencer par une question qui est en lien avec l'entretien de Firouzeh, votre fille, qui m'a dit qu'elle est née à Paris lorsque vous faisiez vos études en France. La première question est donc : « pourquoi avez-vous choisi la France pour continuer vos études ? ».

Quand j'ai terminé mes études secondaires à Téhéran en été 1950, mon frère avait déjà séjourné en France où il avait fait ses études de médecine. Mes parents -mon père- m'ont dirigé directement vers la France et je suis arrivé à Paris le 24 octobre 1950. Le jour charnière de ma vie ! J'ai commencé à faire mes études à Paris, j'ai fait une licence en droit à la faculté de droit d'Assas. Ensuite, j'ai fait mon

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

doctorat en économie, en sciences économiques comme on disait naguère, à Dauphine et puis je suis rentré en Iran. Entre-temps ma femme et moi nous sommes mariés en 1954, en France, mais ma femme est iranienne et Firouzeh est née en 1955, donc un peu plus d'un après. Ainsi, Firouzeh est née en France ; ensuite, nous avons eu une autre fille qui est née en Iran.

Qu'avez-vous fait après vos études ?

Je suis rentré en Iran en 1958, j'ai vécu quelques mois en recherche d'un travail. Je vais vous dire ça très rapidement : je suis entré dans une banque française qui venait de se créer à Téhéran, la Banque *Eatébârât Iran*, Banque iranienne de crédit, qui n'était autre qu'une succursale du Crédit lyonnais. J'y suis resté un peu plus d'un mois, avec mon doctorat d'État, mes prétentions intellectuelles, etc. J'avais été mis derrière un guichet pour contrôler les chèques échangés contre de l'argent liquide, donc je comptais l'argent que je donnais aux clients. C'était un travail qui n'était pas vraiment très gratifiant.

J'ai quitté la banque, c'est très long à raconter : par hasard j'ai fait la connaissance de Hassan Ali Manssour qui était à ce moment-là vice-Premier ministre chargé du Conseil supérieur de l'économie, sous le Docteur Eghbâl et je suis rentré au Conseil économique comme conseiller du Premier ministre et de Hassan Ali Manssour. J'y suis resté quatre ans. Ensuite, pendant le gouvernement de M. Ali Amini, j'ai été désigné comme conseiller économique auprès de l'ambassade d'Iran à Bruxelles et chef adjoint des missions de l'Iran auprès des Communautés européennes ; c'est un poste que je devais créer, parce qu'il n'existait pas, auprès des Communautés européennes comme on les appelait alors. L'Union européenne n'existait pas, pas plus qu'Assas ou Dauphine ! J'y suis resté deux ans et, de là, j'ai été convoqué, enfin plutôt appelé, à Téhéran pour être directeur général de la Société nationale des transactions extérieures, laquelle avait en charge la gestion des affaires de troc avec les pays de l'Est ; j'y suis resté cinq mois.

Quand êtes-vous devenu ministre ?

En mars 1964, je crois, j'ai été appelé à devenir ministre du Développement et du Logement. Quatre ans et demi au ministère ou un peu plus - encore un hasard de la vie - et j'ai été appelé au rectorat de l'université Pahlavi à Chiraz dont le président d'honneur était le roi lui-même. Pendant trois ans j'ai servi au rectorat de l'université Pahlavi avec une mission prioritaire très précise qui était de désaméricaniser cette université, ce qui a été fait sans heurts et sans tapage ; ça faisait aussi partie de ma mission. De là, je suis allé à l'université de Téhéran pendant cinq ans et demi. Un court moment, puis un an et deux mois au cabinet de l'impératrice Farah, sans doute le moment le plus difficile de ma carrière et, ensuite, cinq semaines au ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur duquel j'ai démissionné par voie de lettre, ce que je considère, moi, comme un honneur mais qu'à Téhéran on considère comme la preuve parfaite de mes crimes ; dans le Téhéran actuel, peu m'importe, ils ont récemment publié la lettre, mais sans y toucher heureusement, c'est le texte non censuré : j'y avais prévu tout ce qui s'est passé depuis.

Les six derniers mois ont été très durs ; j'ai essayé de tout faire, premièrement, pour empêcher le roi de quitter l'Iran, deuxièmement pour créer peut-être, ça c'était un rêve - mais les rêves sont ce qu'ils sont – pour créer un mouvement militaire, un mouvement de salut pour empêcher le triomphe de la révolution. J'ai échoué, tous ceux qui étaient dans cette affaire, je n'étais pas le seul, nous avons tous échoué. J'ai été condamné à mort et le reste vous le connaissez ; je me suis caché pendant des mois à Téhéran, passant d'un trou à l'autre et j'ai réussi à quitter l'Iran en juillet 1979. Je suis arrivé à Paris, j'ai galéré un peu et, à partir d'octobre 1982, j'ai commencé à enseigner à Paris dans divers établissements d'enseignement supérieur jusqu'en 1996 date à laquelle j'ai pris ma retraite. Parallèlement aux fonctions que j'avais eues à Téhéran, j'avais enseigné dès 1958, à l'université de Téhéran, puis à l'académie militaire de Téhéran. J'ai enseigné aussi quand j'étais recteur à Chiraz et, naturellement, à Téhéran quand j'étais recteur à Téhéran, même la dernière année, durant la révolution.

Je reviens sur les six derniers mois dont vous avez parlé: on vous adresse des reproches et des critiques pour votre initiative d'empêcher la sortie de Shâh et de préconiser une solution militaire pendant la révolution.

Pourquoi critique ? Je m'en honore ! C'est différent.

C'est vrai ? Quelle était votre analyse à ce moment-là ?

Lorsque nous avons vu que les choses étaient en train de se détraquer, surtout dans les six derniers mois, nous étions un certain nombre de personnes, je n'étais pas le seul et je m'honore d'avoir fait partie de ces personnes, partisans d'une solution de force, c'est-à-dire d'une fermeté éclairée. Nous avons préconisé une prise en main du pays par l'armée ; je n'étais pas le seul et nous étions opposés à ce que le shâh quitte l'Iran. Nous pensions qu'une fois les choses rétablies, les réformes devaient s'appliquer. Parmi ceux qui avaient cette position, il y avait Ardêshir Zahedi qui venait régulièrement, le Dr Aslan Afshar, chef du protocole de sa majesté, le Dr Ghassem Motamedi, recteur de l'université d'Ispahan mais aussi à ce moment-là à Téhéran, le professeur Bahéri ; il y avait beaucoup de noms et tous les chefs de l'armée. Nous étions opposés au départ du roi et nous sommes même allés, en dernier recours, un soir au palais, une quinzaine ou une vingtaine de jours avant son départ, on savait qu'il allait quitter l'Iran.

D'autres personnes étaient là ?

Il y avait le Dr Bahéri, le Dr Motamedi, moi et un certain nombre d'autres personnes qui sont en Iran, et que je ne nomme pas par précaution de sécurité. Nous avons décidé de faire le siège du palais comme Mossadegh l'avait fait naguère. Le Dr Bahéri avait discuté et négocié avec l'ayatollah Khonsari pour qu'un certain nombre de commerçants du bazar, des gens du peuple, si l'on peut dire, aillent chez l'ayatollah Khonsari pour qu'il demande au shâh de ne pas quitter l'Iran. Nous voulions rester au palais à une vingtaine ou une trentaine et que plusieurs centaines aillent chez l'ayatollah Khonsari. Khonsari avait dit : « moi, je ne m'occupe pas de politique mais si les gens viennent ici, je ne peux pas fermer ma porte et je dirai à qui de droit ce que les gens qui sont venus chez moi me demanderont. C'était une acceptation déguisée, polie mais déguisée. Le

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

roi s'est fâché, je me souviens de cette soirée, nous étions une dizaine, Kazem Vadii devait venir mais sa voiture était restée dans la neige et il n'est pas arrivé à temps ; je le dis parce qu'il devait venir aussi. Le roi nous a dit : « Mais maintenant, vous voulez m'apprendre mon métier de roi ! » Il était tellement fâché que nous n'avons pas osé rester ; nous avons eu tort, nous aurions dû rester, ce fut une erreur de nous tous. À un moment donné, également à Téhéran, il était question d'un appel à Monsieur Zahédi qui était l'homme politique iranien de loin le plus influent dans l'armée ; il était parfaitement obéi par les chefs militaires, un peu en raison du souvenir de son père, un peu en raison de son caractère amical et très sociable avec tout le monde, beaucoup le considéraient comme un recours. Il était surtout très encouragé par l'ayatollah Ozma Khoï lequel était très défavorable à Khomeiny ; en fait, il le détestait et le méprisait encore plus qu'il ne le détestait. Il y a des documents qui prouvent tout cela, j'espère qu'il les publiera, ce sont ses archives à lui. Il avait été décidé que lorsque Zahédi prendrait le pouvoir, enfin, serait nommé légalement, Khouï entrerait en Iran par la frontière de Khané Gheyn, il entrerait à pied, dans la vieille tradition chiite.

La solution militaire dont vous avez parlé me rappelle la théorie de l'État en sociologie politique qui va à l'opposé de votre argument. On se souvient bien qu'après septembre 1978 et la période de couvre-feu instaurée par le général Azhari, le régime a testé tous les moyens militaires pour réprimer le mouvement, sans résultats. Parmi les raisons que vous évoquez, ne pensez-vous pas que la raison principale serait plutôt le manque de légitimité sociologique d'une solution militaire ?

La légitimité, excusez-moi, je vais vous choquer, la légitimité sociologique est une notion d'étude, une notion d'intellectuels, mais le pouvoir appartient à celui qui l'a : si quelqu'un avait pris le pouvoir, le peuple l'aurait applaudi, d'autant plus qu'une large partie du clergé était pour cette solution, Khoï et Shariat Madarī, entre autres. Lorsqu'un homme d'État doit faire quelque chose pour sauver son pays, il doit faire son devoir. Je crois qu'ici il y a eu un manquement. Nous savions à ce moment-là que c'est Khomeiny qui avait ordonné à son entourage d'organiser l'incendie d'Abadan. Nous le savions, les preuves existaient, les documents existent toujours, heureusement qu'ils sont en Amérique. Nous commençons à savoir que c'étaient les puissances étrangères qui se trouvaient derrière cette révolution, révolution que les Iraniens souhaitaient aussi, il faut bien le dire ; on souhaitait un changement et on croyait qu'il fallait faire une opération chirurgicale. Je vais vous dire, quitte à vous choquer, mais je dis mon opinion, savez-vous combien de personnes sont allées « prendre la Bastille » comme on dit ?

La Bastille ? Ah, oui !

La prison française ; ceux qui ont pris la Bastille.

Une cinquantaine, une centaine.

Un millier de personnes, un millier.

La révolution est devenue un mythe rétrospectivement.

Oui, Mohammad Rezâ Shâh était un Louis XVI. Il ne faisait pas de réformes quand il le fallait, il ne prenait pas de décisions fermes quand il le fallait, il était malade et il n'avait pas à côté de lui des gens en qui il avait confiance, tout cela se tient. Si le 14 juillet, il y avait eu un escadron de gardes suisses qui était allé mettre de l'ordre, la Révolution française aurait tourné autrement, mais à condition que Louis XVI ait une volonté de réforme, mais il n'avait pas cette volonté.

Il ne l'avait pas.

Il ne l'avait pas ; des réformes à ce moment-là auraient entraîné une évolution de la société française comme pour la société anglaise : une évolution apaisée vers une démocratie. Les guerres napoléoniennes n'auraient pas eu lieu, des centaines de milliers de Vendéens n'auraient pas été massacrés, des dizaines de milliers, peut-être des centaines de milliers de personnes n'auraient pas été guillotines, etc. Évidemment, je suis en train de réécrire l'Histoire à ma manière (rires), je sais bien que vous n'êtes pas d'accord avec moi, mais j'exprime mon point de vue.

Le jour du changement de régime, que faisiez-vous ?

Cinq jours avant la chute du régime, j'ai été arrêté par M. Bakhtiar. C'était une liste établie d'un commun accord par Bakhtiar, Bazargan et quelques autres.

Vous étiez à la prison de Djamchidieh ?

J'ai été à Djamchidieh.

Comme M. Madjidi ?

Comme M. Madjidi et quelques autres. Nous sommes sortis le soir, il y a avait des fusillades autour de Djamchidieh. Et je tombe sur un garçon casqué, hirsute, belle barbe, kalachnikov à la main qui met sa kalachnikov et crie : « haut les mains ! » ; de toute ma vie, je n'avais jamais entendu autant d'insultes et elles m'étaient adressées personnellement.

Il vous a reconnu tout de suite ?

Oui, il m'a reconnu tout de suite. « *Gereftamech, gereftamech !* Je l'ai eu, je l'ai eu ! ». J'ai cru que mon dernier jour était arrivé, j'ai pensé être à l'heure de ma mort.

La foule a attaqué la prison ce jour-là ?

Tout à fait et ce garçon disait : « on va le fusiller tout de suite », il poussait des cris. Je crois que je pleurais mais je n'avais pas de larmes, c'était un sentiment très curieux. Je croyais vivre mes derniers instants et je suis sorti de Djamchidieh. Mais au lieu de me pousser dans un camion des gardiens de la révolution qui conduisait ces gens chez Khomeiny, il m'a poussé de l'autre côté, dans une petite rue noire, *Jenabeh ostad*, « Cher Monsieur le professeur ! ».

Ça a été aussi simple que ça ?

Aussi simple que ça.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Vous l'avez reconnu ?

Il a enlevé le chapeau de fourrure en castor que je portais, il l'a mis sur sa tête et m'a donné son casque d'acier ; il m'a bandé la tête et m'a demandé : « je vous amène où ? ». Je dois dire que j'étais complètement bloqué, je ne savais plus rien.

Désemparé...

Désemparé, je ne savais rien. Il a dit : « alors, marchons un peu pour voir ce qu'on va faire ».

Vous aviez complètement perdu vos repères...

Je ne savais plus rien... Je sais qu'à un moment donné, on s'est retrouvé sur le boulevard Elisabeth, le boulevard Karadj. J'avais deux amis qui habitaient dans les environs ; Il y en avait un dont l'appartement était situé au-dessus d'une clinique, là, il y avait beaucoup de monde. Quant à l'autre, le docteur Kossar, il était parti quelques jours auparavant en Italie. Je savais que je ne devais aller ni chez mon frère ni chez ma belle-sœur. Ensuite, j'ai vu brûler, incendier, une agence de la banque *Saderat*. Cela m'a fait penser qu'un de mes amis habitait près d'une agence de la banque *Saderat*. Imaginez la bêtise ! une agence de banque *Saderat* située à *koui golestan* : tout à fait à l'autre bout de Téhéran, il fallait traverser tout Téhéran ! J'ai dit : « allons-là ! ». Il m'a répondu : « écoutez, mon père est marchand de fruits ; si vous voulez, on peut aller dans son magasin, vous pourrez passer la nuit dans l'arrière-boutique ». J'ai dit : « non, on va là-bas ! ». Il m'a dit : « alors, on va arrêter une voiture ». C'était un combattant de la révolution : il m'a expliqué que sa sœur était à la faculté des lettres de Téhéran, qu'elle avait été arrêtée par la *sâvâk* et que je l'avais sortie de prison, ce que je faisais pour 90% des étudiants qu'on arrêtait.

C'est vrai M. Nahavandi ? Vous interveniez...

Tout à fait, c'était normal, je faisais mon job.

C- Le déplacement

Je reviens sur l'origine de votre départ : dans le cercle royaliste, on dit qu'on ne partait pas d'Iran car dans l'opinion, le shâh reviendrait.

Non, aucunement. On était complètement abandonné par les amis ; d'ailleurs, on ne pouvait avoir de contacts avec personne.

Il n'y avait pas cette idée que le shâh...

Non, j'étais sûr que le roi ne reviendrait pas.

Vous saviez...

J'en étais sûr. Je ne pensais qu'à m'enfuir, pendant six mois, je n'ai pensé qu'à m'enfuir. On a trouvé une solution grâce aux amis kurdes que je connaissais.

Pourquoi cela a-t-il duré aussi longtemps ?

Parce qu'au début, c'était très difficile. Peu à peu, des filières se sont établies. Vous savez, j'avais une tête très connue.

Oui, tout à fait...

Peu à peu, des filières ont été établies. Les gens sortaient par le Baloutchistan ou par la Turquie. Nous avons envisagé plusieurs solutions. Des gens de la garde impériale avec qui mes amis étaient en contact avaient conservé une partie de leur réseau, ils m'avaient proposé de me conduire au Khouzistan. L'amiral Madani était gouverneur du Khouzistan à ce moment-là, je le connaissais bien, je lui avais rendu des services, on l'a contacté, il nous a dit que c'était très dangereux et a conseillé de ne pas venir au Khouzistan. Il y avait une possibilité de monter dans un pétrolier italien à Khorramchahr. Mais comme Madani disait de ne pas venir, je n'y suis pas allé. J'étais dans un coin, je ne voyais personne, je ne téléphonais pas, personne ne venait me voir.

Vous aviez un réseau d'amis...

Oui, par exemple, des Kurdes, parce que je connaissais beaucoup de Kurdes, des célébrités kurdes. Eux avaient l'immunité, au début, on ne touchait pas aux Kurdes. Ils m'ont proposé de m'emmener, on a organisé un départ et je suis parti.

Vous êtes venu au Kurdistan ?

Tout à fait, avec une belle barbe !

Vous n'avez pas une photo ?

Si, mais je ne veux pas la regarder ; je l'ai donnée à ma femme.

C'est vrai ?

Elle m'a proposé plusieurs fois de la regarder, mais j'ai refusé ; elle est là la photo. Ils m'ont envoyé un costume kurde et je me suis revêtu de ce costume un jour, en juillet, je ne sais plus quel jour, en 1979 ; nous nous sommes donné rendez-vous à 10 heures du matin devant l'hôtel Intercontinental à Téhéran. Pourquoi devant l'hôtel Intercontinental ? Parce qu'avec le trafic et tout le va-et-vient, c'était un endroit très peu contrôlé. Pourquoi à 10 heures du matin ? Parce qu'à cette heure-là, on ne contrôlait pas les voitures pour ne pas gêner le trafic. Je suis monté dans une voiture, une Toyota ; deux personnes étaient dedans, je me suis mis derrière. Et deux amis, armés, qui n'étaient pas de la garde, nous suivaient dans leur voiture ; ils nous ont escortés pratiquement jusqu'à Zanjan. Nous avons traversé Gazvin sans encombre, sans aucun contrôle et à partir de Zanjan, nous étions pratiquement dans la région kurde. Entre Zanjan et Bidjar, il n'y avait plus rien. Avant Bidjar, nous sommes entrés dans un *Ghahveh khâneh*, un restaurant, j'ai pris un Coca-Cola, un Pepsi-Cola plutôt, c'était vraiment délicieux ! Le Pepsi-Cola de la liberté ! Puis nous sommes allés à Snandaj et nous avons habité dans une maison attenante à la résidence du gouverneur, et nous sommes allés nous promener dans la ville. Là-bas, les Kurdes dominaient tout ; pour la première fois depuis six mois, j'ai vraiment dormi.

Après six mois !

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Car je dormais, mais je ne dormais pas.

Il y avait l'angoisse...

Il y avait toujours l'angoisse à chaque instant : toutes les sirènes que j'entendais...surtout vers la fin... on dort et on ne dort pas, c'est un état très bizarre. Mais malgré tout ça, je suis sorti d'Iran.

Vous avez passé la frontière ?

Oui.

Comment ? Avec un passeur, avec un cheval ?

Non, en voiture, tout simplement.

Quelle frontière ?

À l'ouest.

Dans quelle ville êtes-vous arrivé ?

Dans la capitale du pays où je venais d'entrer et où j'ai eu quelques entretiens politiques avec les dirigeants du pays avant de m'envoler vers Paris.

D- L'installation

À Paris, quel statut avez-vous pris ?

Au début, rien.

Justement, lorsque j'ai reçu les nombres relatifs aux réfugiés politiques iraniens en France, j'ai constaté que jusqu'en 1980, il n'y avait aucun Iranien qui avait obtenu le statut de réfugié politique. Pourquoi ?

Quand je suis arrivé, je suis d'abord allé me chercher un costume, car je n'avais que des jeans et des chemises ; je me suis habillé convenablement et je suis allé voir mon ami Michel Debré ; ensuite, je suis allé voir mon autre ami, Alain Peyrefitte, qui était ministre de la Justice sous Giscard d'Estaing. Je lui ai dit que j'étais arrivé, Debré l'avait prévenu, et je lui ai demandé ce qu'il fallait faire ; il m'a dit : « ne faites rien, ne demandez pas l'asile politique, ne demandez aucun papier d'identité ; vous restez ici, on ne vous embêtera pas ; mais si quelqu'un vous ennuie, vous appelez mon cabinet, le permanent de mon cabinet sera toujours là ». Je suis resté un an comme ça, sans papiers.

Pourquoi ?

Parce que le gouvernement français ne voulait pas que je sois officiellement en France. J'ai même donné des interviews à France Inter, à la télévision et écrit dans plusieurs journaux.

Pendant cette période ?

Pendant cette période. L'ambassade d'Iran à Paris, pas d'Iran mais de la République islamique, je fais la différence, a protesté mais ils ont dit : « on ne connaît pas ce Monsieur, il n'est pas ici ».

Ils ont nié votre présence ?

Je me promenais partout. On m'avait dit : « surtout, n'allez pas sur les Champs-Élysées, parce qu'il y a beaucoup d'Iraniens qui vous reconnaîtront ». J'ai effectivement rencontré beaucoup d'Iraniens qui m'ont reconnu, mais pas sur les Champs-Élysées. Trois fois, pendant cette même année, j'ai quitté la France et à chaque fois, je téléphonais au cabinet d'Alain Peyrefitte qui prévenait la police, laquelle m'envoyait une voiture avec des inspecteurs qui venaient me chercher chez moi, qui me mettaient dans leur voiture et me conduisaient à l'aéroport, au pied de l'avion et je montais dans l'avion. Officiellement, je ne sortais pas de la France puisque je ne passais pas par la douane. Ils savaient l'heure de mon retour et ils venaient me chercher. Une fois je suis allé au Mexique et deux fois au Caire. Un jour, lors d'une réception chez Paul Vialar, le célèbre écrivain qui était aussi un très grand ami, j'ai rencontré le numéro deux de la préfecture de police, un certain Louis Amade, son nom vous dit peut-être quelque chose.

Non...

Le préfet Louis Amade était un poète célèbre à ses heures, c'est lui qui a fait les chansons de Gilbert Bécaud. C'était au cours d'un cocktail, il me dit, avec un accent gascon très fort : « je sais que vous êtes là ! », je réponds : « oui, puisque vous êtes le numéro 2 de la police ! » ; « mais vous n'avez aucun papier apparemment ? » ; « non » ; « Mais vous conduisez également dans Paris » ; « oui, j'ai un permis international, personne ne m'a jamais contrôlé ». Il continue : « vous croyez qu'en partant de Nice, si les gendarmes vous arrêtent sur la route et que vous leur dites de téléphoner à Alain Peyrefitte, ils vous croiront ? » ; « oui ». Il me dit : « mais non, ils vous arrêteront et vous aurez des ennuis, bon, on vous en sortira, mais ne faites pas ça. Venez demain matin chez moi, je vais vous délivrer un « accordéon » ». L'accordéon, c'est un passeport de courtoisie dans le jargon policier, qui est comme un accordéon, en feuilles cartonnées. Alors, la République française, à titre de courtoisie, décerne à Monsieur Untel ce document qui lui permet de voyager en dehors du territoire national français.

C'était en quelle année ?

Un an après mon arrivée.

C'est-à-dire en...

1980. Après, j'ai régularisé ma situation. Il m'est arrivé de voyager, cette fois-ci officiellement, en Belgique pour voir Firouzeh et des amis. J'ai même été réfugié politique pendant un court moment.

Quand vous êtes arrivé à Paris, vous avez recommencé votre vie à zéro. On entre dans la problématique de la resocialisation ; comment l'avez-vous vécue ?

Bien sûr, c'est difficile. J'avais ma famille qui m'a soutenu moralement ; et puis, j'avais beaucoup d'amis en France qui m'ont aidé moralement, c'est grâce à eux que j'ai pu enseigner ; c'est grâce à eux que j'ai pu prendre contact avec les milieux politiques, surtout avec la presse française ; c'est grâce à Alain Peyrefitte

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

que j'ai publié mon premier article dans *Le Figaro*, en juillet, quinze jours après mon arrivée en France.

Sous votre nom ?

Bien sûr. J'appelais tous les Iraniens à s'unir contre le régime de Khomeiny. Heureusement que nous avions un appartement.

En tant que propriétaire ?

En tant que propriétaire, depuis des années. Et ça s'est passé comme ça.

Le sentiment de déclassement social ne vous dérangeait-il pas ?

Le sentiment de déclassement social ? Non. Le sentiment d'être étranger, d'être exilé, oui, ça existe toujours.

C'est vrai ? Même avec votre capital socio-économique et culturel ?

C'est vrai que j'ai beaucoup d'amis français, même maintenant ; les amis que j'avais en Belgique sont presque tous morts, c'est curieux. J'ai beaucoup d'amis français, certains sont morts : Michel Debré, Alain Peyrefitte, Maurice Druon, Vialar et François Charles-Roux sont morts. D'autres, moins connus sont également décédés : Pierre de Villemarest, Pierre Pugeot, je vous les nomme car ce sont des amis. Non, je ne me suis jamais senti étranger en France en tant qu'étranger, mais je sens l'exil : étranger sur la terre. C'est la vie.

Rétrospectivement, quel bilan culturel et politique faites-vous sur le passé ?

J'ai certainement commis des erreurs dans ma vie politique en Iran.

Par exemple ?

J'ai eu tort, je l'ai dit, d'avoir accepté, bien que le roi l'eût exigé, accepté de devenir directeur du cabinet de la Shahbânou, la reine. J'aurais dû désobéir, j'emploie le mot. Le roi voulait réformer toute l'organisation politique autour de la Shahbânou et il voulait que je le fasse mais je ne pouvais pas parce que les choses qu'il me demandait de faire, c'est lui-même qui aurait dû les faire, mais il ne les faisait pas. J'ai eu tort je crois ; ça c'est la première erreur que j'ai faite. La seconde, c'est probablement le soir où nous étions au palais avec mes amis et les autres, à empêcher le shâh de partir ; là, on aurait dû rester ; la garde impériale nous aurait peut-être chassés, mais nous aurions fait ce que nous aurions dû faire. Malheureusement, on a cédé.

C'est-à-dire, continuer de rester là-bas, c'est bien ça ?

Continuer à rester là-bas et empêcher ce qui s'est passé ; mais ce n'était peut-être déjà plus possible. Les petites erreurs concernant le choix des collaborateurs sont des choses mineures. Les deux grandes erreurs majeures de ma vie ont été ces deux-là.

Ici, j'ai essayé pendant un an, un an et demi, d'avoir un peu d'activité politique avec les groupes d'opposition mais j'ai vu que ça ne pouvait mener à rien. Parce que ces groupes voulaient tous chercher des appuis étrangers ; je sais que sans

appuis étrangers, on ne peut pas renverser un régime mais moi, je ne voulais pas entrer dans ce jeu ; donc j'ai abandonné tous les groupes d'opposition ; je garde de très bons rapports personnels avec eux, par exemple, avec Madjidi, royaliste. Mais ce genre d'activités ne mène à rien, donc, j'écris : j'ai écrit beaucoup de livres, j'en ai sorti deux cette année, j'écris dans la presse, moins maintenant, j'ai beaucoup écrit, notamment, dans le *Quotidien de Paris* quand il paraissait ; dans la *Revue des deux Mondes*, dans *Le Figaro*, etc. Je fais régulièrement sept à huit, voire neuf, conférences par an dans toute la France par des réseaux de relations, devant des publics très différents, sur les problèmes de l'Iran, sur les problèmes de l'islamisme, c'est ce que je peux faire de mieux.

Je reviens sur votre pensée politique. Dans mes études sur les exilés, j'ai relevé globalement cinq tendances politiques : la première est celle des royalistes...

Ah les sociologues !

La deuxième est représentée par le courant de Mossadegh, la troisième tendance est celle des marxistes-léninistes, une quatrième tendance est nationale religieuse et enfin, la cinquième est celle des verts qui s'identifie au réformisme. Comment vous positionnez-vous par rapport à ces tendances ?

Je suis iranien, patriote et nationaliste iranien.

Quel avenir pour l'Iran ? voyez-vous plutôt une monarchie parlementaire, une république ? quel système politique envisagez-vous pour le pays ?

Je pense qu'il faudrait d'abord, selon le proverbe iranien, *aval bayad deh ra gereft va bad kadhoda ra intekhab kard* (tout d'abord, il faut s'emparer du village et ensuite nommer un chef de village), puis renverser le régime ; il faut provoquer un changement de régime ou une évolution du régime ou les deux. Ceux qui se mettent dans les arrières-salles des cafés de Montparnasse pour distribuer des postes de ministre dans un gouvernement imaginaire sont complètement dans le mauvais chemin ; ceux qui se battent contre Rezâ Pahlavi se trompent, ceux qui se battent pour Mossadegh, se trompent, Mossadegh était un symbole comme d'autres l'ont été avant lui. Il faut d'abord un changement de régime ; moi, ce que je fais pour le changement de régime, c'est parler et écrire. Je suis iranien d'abord, il faut créer un gouvernement de transition. Ce gouvernement de transition devra convoquer dans la liberté et la clarté une assemblée constituante qui choisira librement le régime futur de l'Iran ; puis on fera un pacte social pour appliquer les décisions et respecter la volonté librement exprimée des Iraniens. Point à la ligne. Se battre sur l'avenir du régime en tant que monarchiste ou républicain me semble un peu prématuré. Cela étant, je vais être un peu plus direct : je pense que l'Iran a besoin d'un porte-étendard, une sorte de Sardareh Sepah, Rezâ Shâh, et non pas d'une potiche quelconque. Ce porte-étendard qui a toujours surgi dans l'histoire de l'Iran, depuis Cyrus jusqu'à Mossadegh, surgira un jour en politique. Monsieur Vahabi, vous êtes sociologue, l'inattendu arrive quand on ne l'attend pas. Et il arrivera, l'inattendu.

Pensez-vous que le régime va durer encore dix ans, vingt ans ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Non, je crois que le régime est proche de sa fin, ce qui ne veut pas dire qu'il va tomber demain. Ils ont choisi la voie de la brutalité et de la répression. Et vous ne pouvez pas imaginer ce que la terreur peut faire. La terreur peut encore maintenir l'Iran sous sa chape de plomb pendant un certain temps, mais lorsqu'on en arrive à ce degré de crimes et de bêtises, ça ne tiendra pas longtemps.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué rétrospectivement pendant l'exil, d'après vos souvenirs ?

La douleur de l'exil, certainement.

Vous pouvez un peu nous expliquer...

Je parle le français à peu près comme un Français, quand je suis en France, je ne me sens pas du tout étranger, pas du tout ! Ici un peu plus, et encore ; mais ce n'est pas la même chose, ce n'est pas l'Iran : ce n'est pas l'odeur, pas la même langue, pas les mêmes attitudes. Ensuite, je dois vous avouer que notre revanche à moi et à ma femme, ce sont nos deux enfants qui nous font honneur ; et bientôt, j'espère, les petits-enfants qui vont arriver sur le marché du travail.

Et qu'en est-il de votre déménagement de Paris à Bruxelles ?

Nous sommes venus ici parce que nous habitions dans une banlieue, c'était loin, nous étions seuls, et puis, nous voulions vivre en appartement, et on est venu à Bruxelles pour ne pas être très loin de Firouzeh. C'est un choix personnel, puis, Bruxelles, c'est Paris, c'est à côté !

Avez-vous d'autres éléments relatifs à votre exil, des souvenirs, des sentiments ?

Je lis des livres en persan, j'en lis aussi beaucoup en français, parfois en anglais. Je lis surtout des livres en persan, dans mon bureau il y en a dix fois plus ; je lis beaucoup de littérature ancienne et aussi de la poésie.

Française ou iranienne ?

Iranienne. Je lis beaucoup plus Hâfêz, Saadi, etc. qu'avant. C'est peut-être aussi une bonne chose que l'exil, on revient aux sources.

Mes questions sont terminées et je vous remercie. Peut-être que mon assistant a des questions ; je donne la parole à Amir²⁷.

Moi, j'ai des questions mais je ne pense pas qu'on aura le temps...

Juste une petite question pour vous faire plaisir ! Il faut respecter la jeunesse aussi !

Vous qui avez analysé les antécédents de la révolution iranienne, les mouvements contestataires de l'ancien régime, comment différenciez-vous ces mouvements contestataires de l'ancien régime du mouvement vert actuel ; manque-t-il quelque chose à ce mouvement vert ?

²⁷. Amir a été mon assistant durant toute l'enquête.

Un leader charismatique peut-être, à l'intérieur ou à l'extérieur ; et encore une fois, ce leader charismatique apparaîtra quand le moment sera venu.
Je sais que je vous ai choqué...

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

IV. Resocialisation avec rupture professionnelle

Que se passe-t-il lorsque les individus viennent dans le pays hôte et s'aperçoivent que leur bagage professionnel acquis en Iran n'est pas compatible avec le cadre d'emploi du pays d'accueil ? Que font alors les migrants pour parvenir à une insertion professionnelle ? Dans notre enquête, sur trente-huit migrants interviewés, dix sont dans une situation de rupture professionnelle. Cette situation se caractérise par le fait que les capitaux culturels et professionnels des individus ne sont pas reconvertibles dans la société d'accueil contrairement à ce qui se passait pour la catégorie étudiée précédemment. Comme nous l'avons analysé dans le premier chapitre, cette nouvelle structure sociale induit généralement un changement de langue, de culture et de système économique si bien que le migrant ressent le fait que le capital professionnel acquis dans son pays d'origine ne se transfère pas exactement dans le pays étranger. La conscience de cette réalité sociétale et culturelle est à l'origine des grands enjeux de cette étape de la carrière migratoire et les migrants pourront être sanctionnés en fonction de facteurs tels que le niveau d'études et l'expérience professionnelle²⁸.

On entre alors dans une phase de plusieurs chocs biographiques nécessitant à la fois de désintégrer la réalité massive intériorisée au cours des socialisations précédentes et d'intégrer les normes de la société d'accueil pour réaliser une nouvelle insertion professionnelle²⁹. De plus, les migrants doivent se détacher d'une partie de leur subjectivité ressentie comme gênante pour affronter un nouveau rôle dans le pays. Le problème est que l'âge, dans ce processus, constitue un facteur potentiellement handicapant et pouvant restreindre les marges de manœuvre pour l'individu. Ainsi, les migrants dont les récits suivent ont entre 32 et 45 ans et, pour eux, retrouver du travail dans une démarche classique de professionnalisation est pratiquement impossible ; l'enquête a montré qu'ils vont vers des métiers accessibles (formation courte) à une échéance d'une ou deux année(s) : les métiers indépendants de l'artisanat, du commerce et de l'art (taxi, restaurateur, libraire, marchand de biens, artistes...) ainsi que les activités associatives sont généralement choisis. Les capitaux économiques de départ permettent de prendre en charge l'aspect matériel pour débiter l'installation tandis que les réseaux sociaux sont des facteurs d'intégration mis à profit pour faciliter une insertion professionnelle en décalage par rapport à la position sociale d'origine.

Nous entrons là dans un processus de déclassement et de reclassement des individus par rapport à leur situation sociale initiale qui méritera des recherches complémentaires ultérieures.

²⁸. Pour les facteurs de cette compétence professionnelle, cf. Marco Martiniello et al., *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 270-275.

²⁹. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.201-221.

Six récits de vie ont constitué le cœur de l'analyse de cette catégorie. Au fil de nos rencontres avec ces migrants en Belgique nous avons évoqué le parcours d'un enseignant de mathématiques qui ne peut plus occuper le même poste qu'en Iran, celui d'une formatrice d'infirmières devenue directrice d'une association culturelle iranienne, les parcours d'un vice-président des douanes et d'un militaire qui se trouvent obligés de changer complètement d'orientation, le parcours d'un comptable qui ne réussit pas à décrocher en Belgique un job correspondant à son niveau et, enfin, celui d'un chef d'entreprise devenu manutentionnaire.

Par exemple, le récit de vie de M.H, né en 1941 à Semnan, exilé depuis 1985 en Belgique, ancien vice-président de l'Office des douanes d'Iran sous le régime du shâh, devenu chauffeur de taxi, relativise l'influence d'un important capital social antérieur quand la période de migration se situe dans un âge où sa valorisation s'avère délicate³⁰.

Victime des purges de fonctionnaires exercées après la chute du Shâh, il arrive en Belgique par avion, mais sa situation professionnelle antérieure intrigue et ralentit le processus de régularisation juridique dans le pays d'installation. Il n'arrive pas à transposer son expérience de haut-fonctionnaire et devient taximan. Il fait venir une jeune femme d'Iran et l'épouse en Belgique. Il fonde le Front de la République et de la Démocratie pour y exercer des activités politiques modérées et il rejoint ainsi d'une certaine façon une forme de resocialisation militantiste. La resocialisation de ce migrant, bien que marquée par une rupture professionnelle, ne s'avère pas pour autant être un échec puisque la migration lui a permis de s'établir dans une profession indépendante et lui donne l'opportunité de militer politiquement au sein de la diaspora iranienne.

Nous présentons maintenant en détail trois récits de vie : le premier parcours migratoire diffère de celui de M. H. en ce qu'il est composé de plusieurs phases de ruptures professionnelles dues à une mobilité importante du migrant qui vécut plusieurs trajectoires dans différents pays.

³⁰. Entretien à Bruxelles, le 13.11.2009.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

1. Reza MOULAÏ NEJAD (Directeur d'une station essence)

Né à Téhéran en 1938, exilé en 1983 en Espagne, re-immigré en France en 1986, re-immigré pour la dernière fois en 1990 en Belgique, ancien membre des Moudjahidines du peuple.

Après une formation en Iran acquise en 1968, il part compléter sa formation initiale aux États-Unis avec sa famille dans les années 70. Il obtient sa licence en technologie industrielle et travaille en Californie. Rentré en Iran au moment de la révolution islamique avec l'espoir de servir son pays, il travaille à Téhéran de 1980 à 1983 au sein du ministère de l'Industrie comme ingénieur tout en s'engageant dans le mouvement des Moudjahidines du peuple. Lorsque la révolution entre dans sa phase de répression à partir de 1981 et commence « à manger ses enfants », son organisation est sévèrement réprimée par le régime, ce qui déclenche son départ. Sur l'ordre de cette organisation, il part au Kurdistan iranien puis en Espagne ; trois ans plus tard il s'installe en France. Dix années après, il quitte le mouvement et s'installe définitivement à Bruxelles en Belgique à l'âge de 45 ans. Il fait une demande d'asile politique qu'il obtient rapidement, passe une licence de taxi et s'installe à son compte. Puis il travaille comme technicien pour une firme flamande qui le place en préretraite et lui donne la concession d'une station essence dans laquelle il travaille avec sa femme.

Cette trajectoire est le cas emblématique d'une vie « mosaïque » construite au fil de recommencements multiples et caractérisée par une resocialisation qui passe par une rupture professionnelle nécessitant l'acquisition d'un nouveau capital culturel dans chaque pays d'accueil.

Date de l'entretien	11 décembre.2009
Durée de l'entretien	1 heure 30
Nombre de rencontres	Une
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A. Biographie

Date de naissance	6 avril 1938
Lieu de naissance	Téhéran
Sexe	M
Situation matrimoniale	Marié
Profession de la conjointe	Conjoint assistant
Nombre d'enfants	Un fils de 34 ans
Études	Master II en Gestion industrielle

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Date de sortie d'Iran	1982
Religion	Musulman non pratiquant
Profession en Belgique	Patron d'une station d'essence de Total Company
Profession en Iran	Chef d'entreprise
Tendance politique	Ancien activiste des moudjahidines

B. Le contexte du départ

Quand avez-vous quitté l'Iran ?

Je suis parti au mois de septembre 1982. Je suis d'abord allé au Kurdistan où je suis resté environ six mois dans la région d'Hassanī, au nord du Kurdistan. De là, je suis allé en Turquie et j'ai vécu quatre, cinq mois à Istanbul. En Turquie, j'ai obtenu un visa espagnol et je suis resté quatre ans en Espagne. De là, je suis allé en France où j'ai résidé pendant cinq années, jusqu'en 1993. Ensuite, je suis venu en Belgique.

Pourquoi avez-vous quitté l'Iran ?

J'étais membre actif d'une organisation politique, l'organisation des Moudjahidines du peuple, qui nous a donné l'ordre de quitter l'Iran quand les conflits armés se sont déclenchés après septembre 1982.

Quelle était votre profession en Iran ?

J'avais obtenu ma licence en Gestion bancaire à Téhéran, mais ce n'était pas à l'université de Téhéran. C'était dans une faculté appartenant à la fois à la Banque Melli Iran (Banque nationale d'Iran), à la Banque Sāderāt Irān (Banque d'export de l'Iran) et à la Banque Bazarganī (Banque de commerce). Elle formait des licenciés pour les banques et j'ai obtenu ma licence en 1968. Je suis né le 6 avril 1938 à Téhéran. Après ma licence, j'ai commencé à travailler à la Banque Sāderāt Iran, mais je préférais un travail technique et manuel. C'est pourquoi j'ai décidé de partir en Amérique en 1972-1973. Je suis parti aux États-Unis dans le but de faire des études dans le domaine des techniques industrielles ; je souhaitais travailler en tant qu'ingénieur et un de mes amis proches m'a encouragé à le rejoindre. J'avais un peu d'argent et, en plus à l'époque, la vie n'était pas chère du tout aux États-Unis.

Étiez-vous marié à cette époque ?

Oui. Je suis d'abord allé à l'ambassade des États-Unis avec mon fils ; ça a été très simple : l'ambassadeur m'a demandé pourquoi je voulais aller aux États-Unis, je lui ai répondu que je travaillais en Iran, que je n'aimais pas mon travail et que je voulais aller faire des études. Il m'a accordé le visa et je suis rentré à la maison ; aussi simple que ça. J'ai dit à ma femme que j'avais obtenu le visa pour les États-Unis, mais je ne connaissais rien des États-Unis et ma femme était contre, disant que ce n'était pas la bonne façon et que ce n'était pas bien pour notre fils. J'étais

de toute façon décidé à y aller et je lui ai dit d'essayer aussi d'obtenir un visa ; elle s'est présentée à l'ambassade avec notre fils et a dit : « le papa de ce garçon a eu un visa pour l'Amérique ; il tient beaucoup à son fils et moi, j'aimerais bien les accompagner, etc. ». L'ambassadeur lui a répondu qu'il se souvenait de moi et que je lui avais paru être un homme sincère ; ma femme lui a promis qu'on rentrerait en Iran et qu'on n'avait pas l'intention de rester là-bas à vie ; bref, elle a eu son visa. On avait un peu d'argent de côté.

On est parti en Amérique. On a suivi des cours de langue pendant quelques mois ; quand je vivais à Téhéran, j'avais déjà un anglais correct, d'autant que certains de nos cours étaient donnés en anglais. Je me suis inscrit à l'université de Long Branch au sud de la Californie et j'ai commencé mes études d'ingénieur en construction ; après quelques semestres, en 1975, je me suis rendu compte que ce n'était pas ce que je voulais faire et j'ai changé pour ingénieur industriel. La licence en gestion bancaire ne m'a servi à rien pour avoir des dispenses, je ne l'ai même pas présentée puisqu'elle n'avait rien à voir avec mes études. J'ai dû tout recommencer et je me suis retrouvé en première année. Je me souviens que c'était durant la présidence de Carter ; Reagan était gouverneur de Californie, il a augmenté le coût des études. J'ai fait mes études en trois ans et demi ; je passais des crédits même pendant les vacances d'été ; je prenais deux ou trois cours en même temps parce qu'au total je devais passer cent vingt crédits. J'ai fini mes études avec de bons résultats, j'ai eu un B+ et j'ai donc obtenu ma licence en technologie industrielle. Il y a une grande entreprise au sud de la Californie qui construit des forêts au diamant qui servent dans l'exploitation du pétrole dans tous les pays pétroliers. J'avais un maître de stage y qui travaillait, c'était un Polonais, un homme vraiment bien. Il connaissait ma situation, il savait que j'avais un fils en bas âge, que j'avais besoin de travailler et il m'a trouvé du travail dans cette entreprise. J'ai donc commencé à travailler dans l'entreprise Smic Tool en tant qu'ingénieur sans aucune expérience.

Étiez-vous satisfait de votre salaire ?

J'avais un bon salaire, c'était bien. J'ai commencé avec 1450 \$. Je louais un petit appartement de deux chambres dans une région idéale, à Anaheim, au sud de la Californie, pas très loin de Disney Land. C'est une région luxueuse du sud de la Californie, je payais 270 \$ de loyer et on dépensait au maximum 50 \$ pour la nourriture.

C'est-à-dire que vous donniez seulement un huitième de votre salaire pour le loyer ?

Oui, c'était comme ça. Ensuite, ma femme a fait des études de coiffure, elle a eu son diplôme, mais elle n'a pas aimé le métier. C'est pourquoi elle a trouvé du travail dans une compagnie d'assurance qui assurait uniquement des motos. Elle aimait bien son travail et au travail, ils étaient très contents d'elle.

Quand et pourquoi êtes-vous retournés en Iran ?

J'étais en Amérique pendant la révolution et je ne suis pas allé en Iran au début de la révolution. En fait, après six mois de travail, j'ai décidé de reprendre des études

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

et de faire un master de science. Je me suis donc inscrit en gestion Industrielle et j'ai terminé le doctorat en deux ans et demi ; mon promoteur m'a vraiment aidé. La révolution a eu lieu en 1979 et j'ai fini ma thèse en 1980 ; c'était un Master science. Je voulais déjà rentrer en Iran même avant la fin de mes études, mais c'était ma femme qui insistait pour que je finisse d'abord ma thèse. Bref, j'ai fini mes études et nous sommes rentrés en Iran en 1980 parce qu'il y avait eu la révolution et qu'on se disait qu'il fallait commencer à servir son pays.

Mais vous n'aviez pas quitté l'Iran pour des raisons politiques ? Vous étiez partis pour faire des études ?

Oui, mais quand j'étais en Iran je restais malgré tout un activiste politique ; je suis né dans une famille activiste, mon père avait été un des prisonniers du Shâh. Il était partisan de Bazargan et de Nehazate Azadi et il a été emprisonné au secteur 4 de la prison de Ghassr³¹ de 1964 à 1970.

Après l'arrestation des dirigeants du mouvement de Nehzate Azardi ?

Oui. À ce moment là, l'imprimerie de Nehzate Azadi avait été dénoncée et ils ont été arrêtés. Bref, quand on est rentré en Iran, plus personne ne nous connaissait. Mon père était toujours vivant à l'époque, il m'a présenté à M. Sazagara qui était le sous-directeur de l'Institution des industries nationales ; actuellement, il se trouve aux États-Unis. Je suis allé à l'Institution des industries nationales pour un entretien avec lui. Ceci dit, quand j'étais en Amérique, avant la révolution, j'étais partisan des Moudjahidines et lui, il était partisan du Docteur Yazdi ; c'est comme ça qu'on se connaissait de loin. Je participais à des activités politiques, par exemple à une conférence avec les partisans des Moudjahidines. M. Majid Sharif et un certain nombre de ses amis ont été tués dans une série de meurtres.

Bref, j'ai eu mon entretien et M. Sazagara m'a engagé. Il m'a dit que la situation de la douane était catastrophique et qu'ils ne savaient pas quoi faire ; il m'a proposé de rédiger un projet pour résoudre ce problème. J'ai travaillé dix jours sur un projet et je lui ai expliqué que si j'avais une équipe de dix personnes dont deux ou trois techniciens, par exemple un technicien de produits chimiques, on pourrait faire une évaluation de la situation de la douane. En fait, il y avait beaucoup de matériaux à la douane qui étaient là depuis très longtemps ; il fallait les tester pour voir s'ils étaient toujours utilisables par les usines ; beaucoup de directeurs d'usine avaient quitté l'Iran. Mon projet a été accepté et nous avons constitué une équipe avec le Docteur Zolfaghari qui était marxiste, il avait fait son doctorat en Grande-Bretagne, était rentré en 1974 et avait été engagé comme professeur par l'Université Nationale. En 1975, ils avaient appris qu'il était communiste et l'avaient mis en prison ; c'était un homme vraiment bien.

Vous étiez dans un ministère ?

³¹. Le secteur 4 était réservé aux prisonniers politiques.

Au ministère de l'Industrie. Enfin, on est allé à la douane de Julfa pour visiter ses entrepôts ; il s'est passé beaucoup de choses là-bas mais je pense que ça ne vous intéresse pas. J'étais au ministère jusqu'en 1983.

Et pendant ce temps-là vous participiez toujours à des activités politiques ?

Oui, j'entretenais des relations avec les Moudjahidines. Après 1981, la lutte armée a commencé ; en fait, à partir du moment où M. Rajavi et M. Bani Sadr sont venus en France, les Moudjahidines ont fait partir peu à peu leurs cadres et leurs fonctionnaires pour les mettre en sécurité. En octobre 1982 ils m'ont dit de quitter l'Iran avec ma famille car la situation devenait dangereuse : ils avaient déjà arrêté deux ou trois personnes qui risquaient de nous dénoncer sous la torture. Bref, j'ai été licencié et je suis parti.

Et vous, vous êtes-vous senti en danger ?

Non, moi je ne me sentais pas en danger ; je travaillais à la fois à l'Institut de l'industrie et dans l'entreprise Bohler Pneumatique, en tant que directeur. Bohler Pneumatique était une entreprise qui appartenait au cousin du Shâh, c'est-à-dire M. Khajeh Nourih ; cette entreprise que je dirigeais avait une usine à Ghaspine. Ils ont appris que j'étais parti d'Iran deux ou trois jours après mon départ, je ne sais pas comment ; le ministère du renseignement me recherchait. Je suis allé au Kurdistan.

Qu'est-ce que vous avez fait de votre travail, de vos biens ?

J'ai tout laissé. Ma maison, qui est située derrière l'institut des sciences technologiques, est encore occupée par les gardiens de la révolution. Je m'étais construit une maison qui est partie comme ça ; c'était une maison avec une petite cour, une petite villa quoi ; je ne l'ai même pas vendue, je l'ai laissée avec toutes nos affaires ; c'était en octobre 1982. Au départ, je pensais revenir en Iran après un certain temps ; c'est pourquoi on avait confié la maison à une vieille dame environ huit mois avant notre départ ; elle a vécu dans la maison pendant un an. Depuis son décès, les gardiens de la révolution occupent la maison. Je ne sais pas comment ça s'est fait exactement, mais elle a été dénoncée.

Quand et comment a-t-elle été dénoncée ? Lorsque vous étiez déjà partis ?

À vrai dire, je ne sais pas vraiment. Je sais seulement qu'en face de chez nous, il y avait une famille du nom de « Tahssili ». Ils étaient les neveux de l'ayatollah Anvari ; l'ayatollah Anvari était un type qui a passé à la TV en 1976 avec Askare Oladi, Lajevardi et Rajaï pour dire « vive le Shâh » ; ils ont été libérés ensuite. Toute cette famille qui vivait en face de notre maison était des Moudjahidines ; quatre enfants avaient été exécutés : Hussein, qui avait un DEA de l'université de Téhéran, sa sœur Fatemah, qui était médecin, le petit frère Hamid et la petite sœur dont j'ai oublié le nom. Les quatre enfants ont été exécutés et je pense que c'est cette famille qui nous a dénoncés. Enfin, bref, on a perdu notre maison, elle a été saisie. Il y a six ans, mon fils est allé en Iran pour essayer de la récupérer grâce à un piston qui travaillait au Tribunal révolutionnaire mais on lui a dit de ne plus courir après ce dossier. À l'époque, quand on avait acheté cette maison, elle ne coûtait pas trop cher, environ 500 000 ou 600 000 toumân. Maintenant, il y a un

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

métro et un boulevard qui passent à côté ; je ne sais pas trop, ça fait trente ans que je n'y suis pas allé.

C. Le déplacement

Revenons à votre immigration !

Ma famille et moi, nous sommes partis jusqu'au Kurdistan ; j'avais mon fils à l'époque, je n'ai toujours qu'un seul fils. Du Kurdistan, on est allé en Turquie, de Turquie, en Espagne et de l'Espagne, on est allé en France. Ma femme ne voulait plus travailler avec l'organisation pour certaines raisons, elle est venue en Belgique en 1990. On a choisi la Belgique parce que j'avais un cousin qui y habitait, il avait un fils et ma femme voulait que notre fils ait un copain de jeu. Mon cousin est décédé d'une crise cardiaque il y a huit ans à Bruxelles, son fils est du même âge que le mien. Ma femme a d'abord émigré et, deux ans plus tard, je l'ai rejointe. On est venu pour que ces deux garçons se familiarisent et fassent leurs études ensemble.

Ce n'était pas pour une raison culturelle, comme par exemple la langue française, que vous avez choisi la Belgique ?

Le français ? On ne parlait pas le français ; on n'en avait rien à faire. Parce qu'on travaillait tout le temps pour l'organisation. Je n'ai même pas travaillé un seul jour en France avec les Français. Je me rappelle juste une fois, je suis allé acheter un melon dans une épicerie (rires).

Vous aviez fait une demande d'asile en France et dans d'autres pays? et en Belgique ?

Non, en France, je m'étais présenté avec un faux nom. J'ai déchiré le passeport et je l'ai jeté. Quand je suis arrivé en Belgique, j'ai fait une nouvelle demande d'asile avec mon vrai nom sans dire que j'avais été en France. J'ai commencé à zéro en Belgique.

Vous leur avez raconté que vous êtes venu directement d'Iran jusqu'ici ?

Oui, à peu près. Entre le jour où j'ai été interviewé au service de l'ONU et le jour où j'ai obtenu ma carte de résidence, il n'y a eu que sept ou huit mois. C'était en 1991, c'était très facile, j'ai rapidement obtenu une carte de cinq ans. Ensuite, après un certain temps, j'ai demandé la nationalité belge que j'ai obtenue peu après.

D. L'installation

À quel genre de difficultés avez-vous été confronté pendant votre résidence en Belgique ?

Au niveau de l'intégration, je n'ai pas rencontré de difficultés. C'est la vérité. Pourquoi ? Le sous-directeur de l'entreprise Bohler me connaissait parce que j'avais déjà voyagé en Autriche dans le cadre de mon travail. En fait, 49% des actionnaires étaient autrichiens et 51% iraniens. Une dizaine de mois après avoir

quitté l'Iran, je me suis retrouvé en Espagne. J'ai décidé de contacter le ministère du Commerce autrichien en Espagne. J'en ai parlé avec ma femme. Je voulais être autonome sur le plan financier, mises à part mes activités politiques. Bref, je me suis présenté au ministère du Commerce. Ils m'ont bien accueilli et m'ont demandé de leur laisser mes coordonnées en attendant que le sous-directeur de l'entreprise Bohler me fixe un rendez-vous. Je leur ai raconté que je travaillais pour cette entreprise en Iran. Heureusement, ils m'ont contacté en moins de 24 heures pour me fixer un rendez-vous au ministère du Commerce. J'ai parlé au téléphone avec le sous-directeur de l'entreprise Bohler ; il m'en voulait parce que ça faisait dix mois que j'étais parti sans donner de nouvelles. Je lui ai raconté l'histoire. Ils me connaissaient bien, ils connaissaient mes compétences en tant que gestionnaire industriel et ils étaient très contents de mon travail ; c'est pourquoi ils m'ont proposé d'aller en Autriche afin de travailler pour eux. À l'époque, j'étais avec les Moudjahidines, en Espagne, je vivais avec eux dans des maisons communautaires. J'en ai parlé avec les amis, l'un d'entre eux a cherché à me persuader de ne pas y aller en disant que l'organisation avait besoin de moi et que nous allions rentrer bientôt en Iran.

Je ne suis donc pas parti en Autriche à cause de certains empêchements et je suis arrivé en Belgique ; mais je ne savais plus rien faire, ça faisait plusieurs années que je n'avais pas travaillé et je n'étais plus à jour sur le plan professionnel. Je voulais être autonome sur le plan financier ; je suis resté à la maison pendant deux mois. Ma femme était déjà arrivée en Belgique deux ans auparavant, elle recevait l'aide sociale du CPAS ; on avait un modeste appartement à Bruxelles, je n'en suis pas sorti pendant plus de deux mois. Je me suis procuré le livre de l'examen de taxi auprès de l'agglomération bruxelloise, je l'ai étudié à la maison pendant ces deux mois et j'ai réussi l'examen.

Et la langue française ?

J'ai suivi des cours de français. Mon français n'est pas si mauvais que ça, mais je n'arrive pas à exprimer mes sentiments en français. C'est ça le problème. Pendant quelques mois j'ai suivi des cours de français dans la même école que mon fils, jusqu'au niveau F4 ; j'ai appris plus ou moins bien le français. Bref, j'ai réussi l'examen de taxi et j'ai commencé à travailler pour quelqu'un pendant un an et demi ou deux ans. À l'époque, une plaque de taxi ne coûtait pas trop cher ; j'ai fait une demande de crédit à la banque ; je me suis acheté une plaque de taxi et je me suis mis à travailler. Mais ça n'a jamais été un travail qui me convenait vraiment, mais bon, qu'est-ce qu'on pouvait faire ? Mon fils faisait ses études pour obtenir son baccalauréat ; mon cousin, M. Firouzfard dont j'ai parlé, travaillait chez Esso ; il m'a suggéré de faire une demande pour tenir une pompe à essence. J'ai fait plusieurs demandes, y compris chez FINA qui s'appelle actuellement Total. Ils ont accepté : j'ai été reçu par un homme qui, par la suite, a pris sa retraite, et au cours de l'entretien, je lui ai présenté mes diplômes. Quand il les a vus, il s'est étonné et m'a dit : « Monsieur, pourquoi voulez-vous travailler dans une pompe à essence ? ». Je lui ai raconté mon histoire et il m'a dit d'attendre une semaine pour qu'il puisse voir ce qu'il pouvait faire pour moi ; il m'a précisé que, de toute façon je pouvais tout de suite commencer à travailler

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

dans une pompe à essence mais que cela était dommage. Une semaine plus tard, il m'a dit que je pouvais travailler pour FINA à Anvers ; j'ai accepté et ils m'ont envoyé à Anvers ; ce n'était pas facile : je n'avais pas de voiture et je faisais tous les jours le trajet en train. Après un certain temps, je me suis procuré une voiture et j'ai travaillé à Anvers pendant un an et demi.

Quel était votre poste là-bas ?

Je travaillais comme technicien.

C'est donc le diplôme que vous aviez obtenu en Amérique qui vous a servi ?

Oui, il m'a servi. Mais mon problème était que je ne parlais pas bien flamand ; Anvers est une ville flamande, les directeurs de Total étaient tous flamands. Parmi eux, il y en avait beaucoup qui ne savaient pas parler le français. Je suis arrivé à l'âge de 62 ans. Le même responsable qui m'avait interviewé au départ, M. Delflask m'a convoqué : il m'a dit qu'il avait une nouvelle à la fois bonne et mauvaise pour moi. Il a expliqué que si je devais normalement prendre ma retraite dans quelques années, cela allait coûter à l'entreprise, donc, il valait mieux que je prenne ma pré-pension, étant donné que j'étais déjà suffisamment âgé. Bref, ils m'ont respectueusement renvoyé mais ils m'ont dit qu'ils voulaient bien m'accorder la gestion d'une pompe à essence. Ce que j'ai accepté. Ils voulaient, en quelque sorte, me consoler avec cette nouvelle proposition et depuis, je travaille dans ce domaine.

Vous m'avez parlé de votre malaise dans votre profession en tant que taximan ? Pourriez-vous m'en parler davantage ?

Ce n'était pas à cause de la profession proprement dite ; ce qui me dérangerait était la mauvaise réputation des taximans iraniens à Bruxelles à cause du vol et des facturations excessives aux clients. C'était une spécialité des Iraniens ; ils le faisaient beaucoup plus que les autres nationalités travaillant dans ce domaine.

Est-ce que ce n'est pas une sorte jugement envers ce groupe iranien qui a choisi à l'étranger ce travail difficile par défaut ? Votre regard n'est-il pas la traduction d'une certaine subjectivité liée à votre expérience peu satisfaisante ? Ne s'agit-il pas d'une médisance, d'une accusation courante parmi les immigrés iraniens eux-mêmes ?

Non, non, ce que je dis n'est pas imaginaire. J'ai travaillé dans ce domaine et j'ai vu ça de mes propres yeux. Il y a une multitude d'exemples : ainsi, je me rappelle un groupe de six ou de huit Américains qui avait besoin de deux taxis. Moi et un autre taximan les avons pris ; mon compteur a indiqué 300 BEF³², le compteur de l'autre a indiqué 800 BEF. Un gars a demandé à ses amis ce qu'ils avaient payé, ils lui ont répondu « 300 BEF », l'autre disait « 800 BEF » et ils ont commencé à se disputer. Ce n'est pas une chose qui s'est passée une ou deux fois ; j'ai été pas mal de fois témoin de ce genre de situation.

³². BEF était le sigle du franc belge, l'unité monétaire qui a précédé l'euro en Belgique.

Un autre exemple : il y a avait un taximan qui travaille toujours à Louben. Je me rappelle qu'on a chargé quelques Américains ; ils nous ont indiqué l'hôtel où ils voulaient aller ; l'hôtel en question avait une filiale tout près de l'aéroport et l'autre tout près de la place Louise. J'ai pensé qu'on allait à l'aéroport ; nous avons roulé un certain temps et le client, qui était quelqu'un de très poli, m'a alors dit que la dernière fois le trajet n'avait duré que cinq minutes. En parlant un peu, je me suis rendu compte qu'ils voulaient aller à l'hôtel de la place Louise. J'ai dit : « ce n'est pas grave ; c'est moi qui me suis trompé ». J'ai mis le compteur à zéro ; mon collègue qui me suivait s'est arrêté et je lui ai raconté l'histoire, mais il n'a pas voulu remettre son compteur à zéro ; on s'est disputé ; je pense que c'était vers 1997-1998 ou 1995-1996, je ne me rappelle pas très bien, mais il y avait une différence de 500 ou 600 BEF entre nos deux prix. Finalement, ils n'ont même pas payé l'autre taximan, par contre, ils m'ont remercié et m'ont payé le trajet. Le gars s'est fâché, a claqué la porte de son taxi et est parti. On voit l'image sociale de cette profession dans cette histoire ; c'est pour ça que je dis qu'elle ne me convenait pas.

Comment avez-vous vécu votre déclin social ?

En fait, je suis matérialiste. Je n'aime pas idéaliser et conceptualiser les problèmes, je préfère les résoudre de manière réaliste. C'est ma méthode.

Comment vous avez géré cette tension professionnelle ?

Je parlais de méthode. En fait, quand je voyais ce genre d'anomalie, je l'évaluais sur le plan social ; par exemple, quand je parlais avec mes collègues iraniens, je me rendais compte qu'ils n'avaient pas fait d'études et avaient un faible statut social, peu importe les raisons pour lesquelles ils avaient émigré. Je connaissais deux ou trois Iraniens qui avaient fait des études ou qui faisaient encore des études en Belgique ; il y en avait un qui faisait son doctorat. Cette catégorie érudite était très différente, dans ses comportements, des taximans. À vrai dire, je me voyais d'une autre classe sociale, je n'arrivais même pas à les fréquenter. Par exemple, si tout le monde se rassemblait à la station de taxi pour parler sur les autres, s'insulter, déconner, etc., je restais dans mon taxi à lire un journal ou un livre ou à ne rien faire ; mais je ne les rejoignais pas, même s'ils me qualifiaient d'égoïste et de prétentieux.

Votre passé, votre statut social supérieur en tant qu'ingénieur ou directeur vous dérangeait ?

Exactement, ça me dérangeait. C'était une pression psychologique.

Comment gériez-vous cette tension ?

Comment dire ? J'essayais de ne pas transmettre ces problèmes à ma famille, je me repliais sur moi-même et j'essayais de gérer ces pressions, de prendre sur moi. Je n'aimais pas les ramener à la maison ; en fait, je vais vous dire quelque chose : ça fait quarante ans que je suis marié, mon fils a 34 ans. J'ai une très belle famille et j'en suis très content ; ma femme est comme un bouquet de fleurs, quand elle est assise dans un fauteuil et que je travaille sur l'ordinateur ou que je regarde la TV, je la regarde en même temps, je vois des rides sur son visage. J'ai un

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

sentiment très bizarre : je me dis que c'est à cause de moi, parce que je n'ai pas pu lui offrir les conditions d'une vie meilleure ; j'ai l'impression que c'est de ma faute ; c'est cruel, ce n'est pas qu'à cause de moi.

C'est aussi naturel, quand on vieillit, on a des rides. Pourquoi cela vous dérange-t-il ? Tout le monde vieillit.

C'est vrai, mais c'est un autre type de sentiment. Par exemple, j'ai deux petits-enfants de onze et douze ans ; l'une est en septième, l'autre en huitième. Ni mon fils, ni moi, nous ne pouvons plus nous séparer, on vit dans le même bâtiment, nous habitons un étage et eux les deux autres étages. Si un jour je ne vois pas mes petits-enfants, ma vie ne tourne plus, ils sont devenus la source de ma vie. C'est ainsi qu'est ma situation familiale, par exemple, ça fait des années que ma femme travaille avec moi à la pompe à essence ; si ça lui arrive de travailler plus que moi, ça ne lui arrive jamais de travailler moins : maintenant, pendant que je parle avec vous, elle travaille là-bas. J'aime ma famille, c'est pourquoi j'ai toujours essayé de ne pas transmettre mes problèmes extérieurs à l'intérieur de ma famille. Je les gardais pour moi parce que je pensais que ça ne servait à rien, pourquoi attrister ma femme ? elle aurait pu se dire : « si j'étais la femme d'un ingénieur, j'aurais un conducteur qui viendrait me chercher à la maison (rires) ; maintenant, je suis dans une situation où je dois mettre de l'essence dans les voitures des autres femmes ». Bref, j'essayais de garder ces problèmes pour moi.

Et ces tensions sont restées au même stade ? Vous n'avez pas fait de dépression ?

Non, c'est resté au même stade. Je vais vous donner un autre exemple de cet amour envers ma famille : je fumais deux paquets de cigarettes par jour jusqu'il y a sept ou huit ans ; ma petite-fille était petite et leur mère amenait les enfants tous les jours chez nous. Heureusement, ma belle-fille est vraiment bien, elle est iranienne. Elle les amenait chez moi à la pompe à essence qui se situe dans un quartier de luxe, sur un boulevard où il y a un shopping ; je promenais les enfants et leur achetais une glace. Une fois j'ai pris dans mes bras la plus grande et nous sommes allés dans le shopping, je lui ai fait un bisou et elle m'a dit : « Papi, tu sens le tabac ! ». J'ai dit : « j'arrête de fumer juste pour toi ». Croyez-moi, j'ai jeté le paquet de cigarettes dans la poubelle au shopping et depuis ce moment, environ huit ans, j'ai arrêté de fumer. Aussi simple que ça ; mais en fait, ça n'a pas été simple : j'ai souffert pendant trois, quatre semaines, parfois, j'en avais marre...Bref, ça ne s'est pas passé facilement mais j'avais pris une décision forte et j'ai tenu parole (rires). Ma situation de santé actuelle n'est pas du tout comparable avec celle de l'époque, j'ai totalement arrêté jusqu'à aujourd'hui, même si ma femme fume toujours, mais pas autant que je fumais. Enfin, ça ne me dérange pas.

C'est donc cet amour pour votre famille qui a favorisé des conditions psychologiques pour supporter votre situation. C'est cela ?

Oui, exactement, c'est exactement ça. Si je veux expliquer ma vie, les questions matérielles ne m'intéressent qu'au deuxième ou troisième degré. Mais cela ne

veut pas dire qu'il n'y ait aucun conflit et aucune dispute entre nous ; il arrive que je me fâche et que je lève la voix ; mais tout ça est encadré et mis à l'écart dans le but de protéger le centre et la racine de la famille ; aussi bien moi que ma femme, nous procédons ainsi.

Depuis que vous avez la pompe à essence, vous-vous sentez mieux par rapport à votre statut social et votre ancienne profession ?

Non, en vérité, ce sentiment persiste toujours ; je ne pense pas que j'ai retrouvé ma place. Même maintenant, il m'arrive fréquemment de me fâcher parce que, dans mon milieu de travail, je rencontre beaucoup de personnes sans manières. Même les Européens ne se distinguent pas des autres ; nous rencontrons entre cent et cent cinquante personnes par jour pendant deux ou trois minutes ; il y en a beaucoup qui ne comprennent rien, qui sont exactement comme un cheval avec des œillères et qui ne prennent aucune initiative. Tout ça me fait de la peine, mais on ne peut rien y faire. Il y a quelque temps, un ancien ami m'a téléphoné d'Iran en me disant : « j'espère que la situation en Iran va s'améliorer et comme ça tu pourras enfin rentrer, nous avons besoin de toi ». J'ai dit : « mais de quoi avez-vous besoin ? je ne suis plus à jour, je ne sais plus grand chose, je suis à l'âge de la retraite ».

Après ce passé comment voyez-vous votre identité musulmane ?

Je l'étais, mais plus maintenant, je ne suis plus musulman. Je ne suis pas non plus athée, mais je ne crois plus à l'islam, même si je crois en Dieu au plus profond de moi. Je n'ai pas écarté Dieu de ma vie, mais j'ai écarté l'islam de ma vie.

E. Le retour

Vous êtes déjà retourné en Iran ?

Je ne suis jamais retourné en Iran pour deux raisons. La première raison est politique : je suis l'ennemi de ce régime et non pas seulement un opposant, je suis l'ennemi du régime de la République islamique.

Pourquoi ?

Pour sa politique. Si un jour, je prends un hélicoptère pour me déplacer d'ici jusqu'au centre de Téhéran, je n'aurai aucun ami chez qui aller, bien que je sois un Téhéranais. J'ai fait l'inventaire de mes amis, ils ont tous été exécutés, environ dix-sept personnes. Il s'agissait de mes camarades activistes, de mes camarades d'école, du voisinage et de la famille. Ça c'est la première raison ; la deuxième raison en vérité est la peur. Figurez-vous que je rentre en Iran et qu'à l'aéroport ils voient mon nom indiqué sur le passeport et qu'ils me reconnaissent. Qu'est-ce que vous voulez que je fasse dans un pays qui n'est pas un pays de droit ; il se peut qu'ils m'emprisonnent, comme d'autres pour six mois ou un an.

Sinon, à part cela, il n'y a aucune autre raison qui vous empêche de rentrer en Iran ?

Non, il n'y a que ça.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Mais on dit que depuis 1998, l'ambassade garantit qu'ils ne feront rien de mal à ceux qui veulent retourner en Iran...

Je sais, je connais tout ça. Mais, en vérité, je répugne à aller à l'ambassade de la République islamique à laquelle je ne reconnais aucune légitimité. Beaucoup de ceux qui ont des postes importants dans ce régime de République islamique ont été mes camarades aux États-Unis. Beaucoup d'entre eux n'ont même pas une licence ; par exemple, le frère de M. Hachémi Rafsandjani, Mohammed Hachemi qui, pendant une époque était sous-directeur de la radio télévision, un autre exemple est M. Shaykh Eslami qui est, figurez-vous, le responsable du Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères ; ce type venait du Bazar en Amérique, il s'était marié avec une petite fille de quinze ans alors qu'il en avait lui-même trente-cinq, il n'a pas été admis à l'université, c'était un ignorant. À l'époque, il était très maigre, mais il y a deux semaines, je l'ai vu à la TV, il est devenu mashallah, très costaud. Pour tout ça, je n'ai pas envie d'y aller ou, plutôt, je dédaigne d'aller au guichet de l'ambassade de la République islamique.

Vous ne pensez pas que votre attitude de refuser d'aller en Iran est influencée par votre passé avec les Moudjahidines ?

Écoutez ! Je dois m'exprimer très théoriquement ; je ne pense pas que ce refus soit lié à ce passé. Eux, ils le savent bien, vous avez raison. C'est un principe personnel comme quoi je considère ce régime comme l'ennemi de notre peuple ; je ne vais donc pas frapper à la porte de l'ennemi en disant : « mon seigneur, donnez-moi un visa pour que je puisse entrer ! ». Non ! bien que j'aimerais beaucoup y aller. Mon père et ma mère sont décédés en Iran il y a déjà quelques années ; ils ne sont pas venus me voir ici. Je les ai vus pour la dernière fois quand j'étais en Amérique ; j'ai vu mon père quand j'étais en France mais ma mère est décédée quand j'étais en Turquie. J'avais téléphoné à la maison et mon frère m'a dit que c'était le quarantième jour du décès de ma mère.

Que Dieu les bénisse ! Laissez-moi revenir sur votre identité sociale en exil : vous disiez que vous n'étiez pas athée ; comment voyez-vous le changement de votre identité en fonction de vos structures de pensée ? Vous disiez que vous aviez eu une pensée islamique mais que vous ne l'aviez plus maintenant...

Écoutez ! Quand je dis que j'avais une pensée islamique, je m'identifie à tous les Iraniens, et ils sont nombreux, qui sont musulmans par tradition. Notre famille était musulmane ; nous sommes tous devenus musulmans ; en même temps, mon père était quelqu'un de très démocrate, il ne m'a jamais dit de faire la prière. Mais pendant une époque, à force de fréquenter les Moudjahidines, sous l'influence de mes relations et de la publicité, la pensée musulmane a été renforcée en moi : on avait des discussions, pas d'une ou deux heures, parfois, il nous arrivait d'en discuter pendant treize ou quinze heures.

Par la suite, j'ai constaté une certaine discrimination au sein de l'organisation et je m'en suis séparé. Je me suis mis à étudier et j'ai trouvé les causes de la discrimination dans leur idéologie ; on ne va pas entrer dans un débat sur les Moudjahidines, mais on peut dire qu'ils pensent l'islam et le Coran d'une façon

totalelement différente de celle des clergés iraniens. Ils ne croient pas en une bonne partie du Coran, d'après eux, l'expression islamique est abrogée, abolie. Je me suis mis à étudier et je sais bien lire et interpréter le Coran. Plus j'ai avancé, plus je me suis rendu compte que les expressions du Coran sont interprétables de différentes façons et que ce sont ces différentes interprétations qui sont à l'origine des variétés de l'islam dans le monde musulman et de ses problèmes. Je ne crois donc pas que l'islam puisse résoudre les problèmes de société en tant que religion. Chaque être humain a sa propre croyance qui est respectable, mais j'estime qu'il est irréaliste que cette croyance se mêle à la politique et que des croyants prétendent pouvoir résoudre les problèmes humains du XXI^e siècle. C'est pourquoi j'ai mis à l'écart de ma vie cette pensée, cette idéologie, ce chemin, cette manière, enfin, peu importe comment on l'appelle.

Est-ce que ce ne sont pas les nouvelles structures sociales que vous avez découvertes à Bruxelles qui ont influencé votre pensée, votre attitude et vos comportements ?

C'est vrai. Laissez-moi répondre à cette question à l'aide d'un exemple : nous sommes des amis, nous nous parlons et nous nous écoutons ; nous nous influençons mutuellement à travers nos propos et nos idées. Quand vous parlez, je me fais un avis sur vous et vous aussi sur moi. Mais quand nous entrons dans le monde matériel, un faux pas et c'est le gouffre. C'est là où je peux vraiment évaluer votre amitié en fonction de votre réaction, ça c'est la transformation de l'idée en réel. Quand mon avis reste dans l'ordre des idées, tout se passe bien, le monde est monde de justice et de justice sociale, mais quand cette justice sociale veut prendre des formes matérielles, j'y vois des discriminations. Je vois qu'une idée qui se transforme en action ne ressemble plus à l'idée de départ, elle devient autre chose.

Je vais vous donner un exemple : il y avait une époque où il existait une hiérarchie entre les membres de l'organisation des Moudjahidines, par exemple la catégorie des membres du bureau politique, la catégorie des adjoints du bureau politique, la catégorie des responsables de l'organisation, la catégorie des adjoints des responsables de l'organisation et ainsi de suite. Ces différentes catégories avaient à leur disposition différents modèles de voiture ; le responsable de l'organisation avait une voiture française, en l'occurrence une Renault 19 ; son adjoint ne pouvait pas conduire une Renault 19, il avait donc une Renault 17 ou encore une Citroën. Mais celui qui était membre du bureau politique devait absolument avoir une Mercedes ; on voit bien que cette discrimination sort de la pensée ; c'est pourquoi il faut prendre ses distances pour s'apercevoir de la réalité ; vous vous rendez mieux compte de la grandeur de la montagne lorsque vous vous éloignez d'elle que si vous êtes à son pied. J'ai donc pris mes distances et j'ai commencé à lire et c'est comme ça que je suis arrivé à la conclusion que cette religion ne pourrait pas résoudre les problèmes sociaux car c'est une religion discriminatoire qui n'est, en aucun cas, réformable. Je ne pouvais pas lire d'autres livres et journaux que ceux de l'organisation à l'époque de ma participation et j'ai même été sanctionné à plusieurs reprises, par exemple, pour avoir écouté dans ma

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

chambre de la musique classique que j'adore. En Belgique, j'ai enfin pu lire et me documenter.

Comment la structure sociale belge a-t-elle influencé votre évolution de pensée ?

Vous savez, les Européens ont une qualité qui m'a beaucoup influencé car, après tout, je les fréquente, je participe à leurs réunions. Ils ne parlent pas beaucoup, mais dans le peu qu'ils disent, il y a mille points à découvrir. Nous les Iraniens, on parle beaucoup, mais si on doit résumer ce qu'on a dit, ça ne fait pas grand chose, il n'y a pas assez de contenu. Cette attitude m'a beaucoup influencé. Pour donner un exemple, un ami belge m'a présenté quelques livres en anglais, l'un d'entre eux s'appelait « Tuesday with Mary », c'est l'histoire d'un professeur iranien qui a enseigné pendant des années la sociologie à l'université. Vous l'avez déjà lu ?

Un ami me l'a raconté : c'est l'histoire de quelqu'un qui est en train de mourir et qui raconte sa vie à quelqu'un d'autre. Vous l'avez lu en anglais ou en persan ?

En anglais. Ce livre m'a beaucoup touché.

L'anglais est votre langue intellectuelle ?

Je ne veux pas prétendre la maîtriser parfaitement, mais je m'en sors ; à l'époque où je travaillais dans l'organisation, j'étais traducteur. Ceci dit, ces dernières années ma connaissance de la langue s'est détériorée parce qu'elle n'est pas notre langue maternelle. Le livre m'a beaucoup touché, je pense que la pensée profonde de ce livre était religieuse, une pensée religieuse en contradiction avec la nôtre. Une signification essentielle dans le christianisme c'est que le sang de Jésus a été versé pour que les hommes soient pardonnés lorsqu'ils doivent quitter ce monde ; c'est pourquoi la mort est quelque chose de plus tangible et réaliste pour les chrétiens que pour les musulmans ; le gars paye une assurance-vie pour sa mort.

Il y a peu de temps, il y avait une exposition sur les funérailles et la mort à l'hôpital d'Ixelles de Bruxelles, c'était une exposition étrange : chacune de ses parties était consacrée à une thématique ; par exemple, il y avait des tombeaux de 4000 jusqu'à 8000 € ; il y avait différentes tables, différents types de repas, etc. Pour nous les musulmans, depuis notre enfance, on nous a toujours fait peur avec le feu de l'enfer, de la première nuit de la mort, de la pression dans le tombeau, de Nakir va Monkar, des péchés, etc., à tel point que, mise à part la mort, il faut penser à sa souffrance. Dans le livre, il veut dire à Marie que ce n'est pas comme cela que ça se passe, qu'il s'agit d'une partie des expériences humaines à suivre.

Hier, je lisais dans le journal sur Internet qu'un Australien a fait une proposition à l'État pour protéger l'environnement et diminuer le taux de dioxyde de carbone ; il propose d'enterrer désormais les cadavres de manière verticale et non plus horizontale, c'est-à-dire qu'il creuse une fosse de 2,70 m de profondeur et de 40 ou 50 cm de largeur afin de ne pas gaspiller la terre. Il explique qu'il ne faut pas utiliser de cercueils en bois car cela nuit à la nature et contribue à la déforestation ; il propose une sorte de grand sac en plastique spécial qui ne

produit pas de dioxyde lors de la dégradation. Il demande de remplacer les pierres tombales par des tableaux sur lesquels on écrit les noms. Après quelques années, il y a même moyen de faire de l'agriculture, de semer des légumes dans le cimetière. Vous voyez, il veut apprendre ça.

Ils ont un lecteur dont le pied, complètement paralysé, ne bouge plus ; ils veulent dire par là que même ce genre de chose ne doit pas empêcher les hommes de vivre, il faut vivre jusqu'au dernier moment de la vie. J'ai une petite bibliothèque à la maison avec quatre cents ou cinq cents livres, parfois, je me mets à les lire.

Voici donc mon histoire.

Je vous remercie.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

2. Anvar MIRSATTARI (Gérant d'une entreprise privée)

Le récit de vie de A. Mirsattari, né en 1954 à Talesh au nord de l'Iran, exilé depuis octobre 1986 à Bruxelles, marié, père de deux enfants, de tendance politique écologiste, donne une autre version de la resocialisation d'un exilé au travers de son processus de professionnalisation.

Le parcours de ce migrant est symptomatique d'une resocialisation mixte : il n'a pas pu transposer son capital social de départ (enseignant de mathématiques) mais il a pu acquérir un nouveau statut social en créant sa propre entreprise (de taxi), il a fondé une famille avec son épouse iranienne et dans le même temps, il a réinvesti son parcours d'opposant politique en Iran en créant l'Association Socioculturelle Belgo-Iranienne Persépolis (ASBIP). Par cet activisme associatif, il contribue à développer les échanges culturels et à assurer la défense des droits de l'homme. Les activités de l'association, ainsi que la confédération de la diaspora à l'étranger « Europeuse » à laquelle il appartient, lui ont permis également de s'investir dans une activité politique (les verts) en juin et juillet 2009, activité qu'il souhaite aussi faire partager à ses compatriotes iraniens. Sa resocialisation est réussie en dépit d'une rupture professionnelle parce qu'il est parvenu à équilibrer son activité avec son engagement militant qui le relie à son pays d'origine.

Date de l'entretien	02/07/09
Durée de l'entretien	Une heure et quarante minutes
Nombre de rencontres	Une
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A- Biographie

Date de naissance	1954
Sexe	M
Situation matrimoniale	Marié à une Iranienne
Profession de la conjointe	Assistante sociale
Nombre d'enfants	Deux filles
Études	Licencié en mathématiques
Date de l'exil	8 octobre 1986
Lieux du vécu en Iran	Talesh, Téhéran, Bandar Anzali, Karaj
Religion	Athée
Profession en exil	Gérant de société

Profession en Iran	Enseignant de lycée en mathématiques
Tendance politique	Écologiste

B- Le contexte du départ

Dans quelles conditions avez-vous quitté l'Iran ?

Je dois d'abord vous expliquer mon parcours depuis la période du Shâh : en 1975 j'étais étudiant à l'École des hautes Études, je me suis fait arrêter par les agents de renseignement du régime et j'ai été incarcéré pendant deux mois. À cette occasion, j'ai bien compris comment fonctionnait le régime et j'ai fait connaissance avec des prisonniers politiques, c'est là que commence ma carrière politique. J'ai terminé mes études en 1979, puis je suis devenu professeur de mathématiques à Bandar Anzali au nord de l'Iran. Cet endroit me plaisait car je suis né à Thalesh dans la même région. J'ai participé activement aux manifestations pendant la révolution et, après la chute du Shâh, j'ai collaboré avec l'organisation des *Fedâ'iyân-e Khalgh* (Ceux qui se sacrifient pour le peuple). J'ai été membre du Comité central d'une organisation d'enseignants indépendante « Cànoun Mostaghell-e Moallemân » qui comprenait différentes tendances politiques, notamment démocratiques.

Pendant les cours, je prenais quelques minutes à la fin pour expliquer aux élèves ma position sur la démocratie, la politique quotidienne, la lutte anti-impérialiste, le fanatisme, le socialisme, le communisme, le fédéralisme, etc. Lorsque la guerre entre l'Iran et l'Irak a été déclenchée, je parlais de la paix et de l'amitié entre les deux peuples iranien et irakien, je conseillais à mes élèves de ne pas participer à cette sale guerre et je leur expliquais que leur devoir envers la patrie était d'étudier, ce qui a entraîné mon éviction de l'école en 1981. Les trois raisons alléguées ont été les suivantes : marxiste-léniniste, aide aux Fedâ'iyân-e Khalgh, voyage avec les élèves à Siâh-Kal³³. Une seule de ces raisons aurait suffi pour m'exécuter.

Est-ce ce qui a déterminé votre départ?

Oui, suite à cet événement, j'ai recherché un autre travail. J'ai été simple manutentionnaire, chauffeur-livreur avec ma propre voiture. Après la répression générale de 1981, j'ai abandonné ma maison natale et j'ai mené une vie clandestine jusqu'à ma sortie d'Iran en 1986.

Pourquoi une vie clandestine ?

³³. Siâh-Kal est une petite ville du district de Rashat dans laquelle, en 1971, l'organisation des Fedâ'iyân commença sa lutte armée par l'attaque d'un poste de gendarmerie. Depuis lors, la ville est devenue un symbole de l'opposition au régime.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Le problème est que mon parti politique tombait sous la répression du gouvernement dans le contexte général de la lutte contre les mouvements de gauche. Cependant, je n'avais plus de relations organiques avec mon parti et j'ai essayé de me débrouiller seul. Les agents du régime, pensant que j'étais un activiste; surveillèrent ma maison natale pendant près d'un an, si bien que mon frère, traumatisé par cette constante surveillance, a contracté un tic facial. Par ailleurs, quelques camarades qui avaient été emprisonnés m'avertirent que les agences de renseignement me recherchaient activement et ils me conseillèrent de trouver un refuge plus sûr. Par hasard, j'ai rencontré une camarade du parti, également recherchée par les agents du régime, que j'ai épousée et avec qui je me suis installé dans le sous-sol d'un immeuble de Téhéran. Notre situation matérielle était si mauvaise que lorsque notre fille est née, nous n'avons pas pu lui acheter de vêtements. Au bout d'un certain temps, pensant que notre retraite était repérée, nous avons jugé bon de chercher refuge ailleurs. Je me suis déplacé vers le sud de l'Iran, j'y ai travaillé un certain temps, puis j'ai pris la décision de quitter l'Iran, clandestinement, en 1986. Mes recherches ont montré que mon nom n'était pas dans la liste rouge des services de renseignement du régime mais, pour éviter d'être repéré au poste de contrôle de l'aéroport, j'ai franchi la frontière illégalement.

Votre situation matérielle a-t-elle été à l'origine de votre départ ?

Pas vraiment, dans la mesure où je pouvais me débrouiller avec mon travail de conducteur de camionnette.

Cependant une attaque de notre maison par les agents du régime, les *Pasdâran*, a été décisive pour notre décision. Ils sont venus dans l'appartement qu'on occupait pour chercher des sympathisants des Moujahedines du peuple qui y avaient logé quelques jours avant notre installation, c'était tout près du quartier *Takhtjamshid*. Ils sont entrés dans la maison, ils m'ont frappé, ont mis mon enfant et ma femme dans une chambre et ont commencé à fouiller partout, ils ont même déchiré les oreillers. Ils ont trouvé la lettre de la raison de mon licenciement et m'ont accusé d'être un activiste politique. Je leur ai dit que je ne faisais plus partie du mouvement des Fedâ'iyân-e Khalgh mais j'ai été arrêté et emmené à la prison d'Evine.

Là on m'a demandé des explications sur « l'arrêté d'éviction de mon poste » qui a été trouvé lors de la perquisition : j'ai affirmé que j'avais abandonné toute activité politique et je me suis engagé par écrit à continuer, si bien que j'ai été relâché après 24 heures de détention provisoire.

Cette arrestation nous a incités à quitter Téhéran pour nous installer à Karaj à 40 km de la capitale. Nous y sommes restés un an mais la crainte d'une nouvelle arrestation m'a poussé à quitter l'Iran définitivement.

C- Le déplacement

Comment s'est effectué votre départ ?

Je suis allé dans une ville-frontière et, avec l'aide de camarades, j'ai pu passer la frontière turque sain et sauf et me diriger vers Istanbul. Par chance, un ami d'Izmir

m'a accueilli et installé en Turquie. J'y ai mené une vie clandestine jusque l'obtention d'un passeport pour la Roumanie, puis pour la Belgique. Nous sommes passés sans encombre au poste de contrôle car nous avons déjà demandé l'asile politique. C'est le 8 octobre 86 que notre nouvelle vie en Belgique a commencé.

D- L'installation

Quel a été votre sentiment la première fois que vous avez mis le pied en terre étrangère ?

Lorsque je suis arrivé en Turquie je me suis dit que j'étais sauvé des agents du régime et je m'en suis réjoui mais, tout de suite après, la tristesse s'est installée. Depuis le franchissement de la frontière turque j'avais le sentiment de m'être sauvé moi-même mais d'avoir abandonné mon pays et mes camarades seuls sur le champ de bataille.

Ce sentiment a-t-il persisté ?

Ce sentiment de culpabilité a cessé parce que je fais de la politique d'une autre façon et que je garde mes relations avec l'Iran. Certes, la lutte à l'étranger n'est pas la même qu'en Iran mais je fais tout ce qui est à la mesure de mes moyens et de ma conscience d'homme libre.

Qu'avez-vous ressenti à l'égard de votre nouvel entourage ?

Tant en Turquie qu'en Belgique, je n'ai jamais eu de problèmes avec mes nouvelles relations car j'ai pour principe qu'il faut s'adapter à son environnement quel qu'il soit. En Belgique, même si deux ou trois personnes me font mal, je me garderai de généraliser. Dans tout peuple, il y a des bons et des mauvais. Ici en Belgique, j'ai de bonnes relations avec les Arabes, les Turcs, et aussi avec les Belges, j'ai été nommé candidat des Verts dans deux élections.

Quels problèmes avez-vous affrontés pour vous installer ici ?

Lorsque nous sommes arrivés à Bruxelles, nous avions en tout et pour tout deux cents dollars en poche, un bébé sur les bras et pas de toit. C'est grâce au gouvernement belge et à des amis que nous avons trouvé un abri et obtenu un logement. Ce dernier nous coûtait 10 000 francs belges par mois qui, retirés des 16 000 francs d'aide que nous recevions du centre d'aide sociale, nous laissaient 6 000 francs belges pour vivre pendant un mois.

Et en ce qui concerne votre femme et vos deux enfants ?

Mon épouse partageait mes opinions politiques, elle était disposée à m'accompagner dans nos engagements et à accepter notre vie en exil. Étant féministe et opposante au gouvernement iranien, elle n'a pas jugé prudent de retourner en Iran pour inhumer ses parents. Elle a fait une formation d'assistante sociale et elle travaille actuellement dans un centre d'immigration. Ma fille aînée, 24 ans, travaille avec l'agence Reuter à Genève en Suisse. La plus jeune, 13 ans et née en Belgique, n'a jamais vu l'Iran et elle participera à la manifestation de samedi prochain par solidarité avec le mouvement de contestation iranien.

Comment avez-vous trouvé du travail ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Pendant six mois, nous avons dû faire des démarches pour obtenir la carte de réfugié qui nous donnait le droit de chercher un travail et de recevoir régulièrement une aide. J'ai suivi des cours de français ; sans être trop dépensiers, nous arrivions à boucler nos fins de mois.

Avez-vous suivi une formation pour un travail particulier ?

J'ai d'abord suivi des cours de français, je me suis orienté vers le journalisme mais sans succès. Je devais écouter les conseils de mes amis et de mon épouse qui me disaient : « étant donné que tu as une licence de mathématiques en Iran, c'est mieux de continuer tes études en informatique ». Enfin, j'ai passé l'examen de chauffeur de taxi avec succès. J'ai été employé pendant un certain temps puis j'ai acheté mon propre taxi. Dans ce milieu les conditions de travail m'ont poussé vers le syndicalisme et j'ai créé un syndicat avec mes collègues ; il a été à l'origine de quelques actions historiques concernant la profession.

Avez-vous créé d'autres associations ?

Au début de mon séjour, avec des Iraniens n'ayant pas envie de retourner en Iran, nous avons créé le club *Pâthogh* (*lieu où l'on se rencontre, point d'ancrage*) afin de se réunir chaque samedi soir, d'organiser des fêtes, des débats, des concerts...

Mais je n'ai pas pu continuer car des exilés ont décidé de retourner en Iran et la nécessité de se rencontrer ne s'est plus fait autant sentir. Par ailleurs, nous avons créé un club de volley-ball composé d'Iraniens appelé *Alvand* (du nom d'une montagne en Iran) qui organisait des rencontres contre les Belges. En raison d'un grand manque de temps et du vieillissement des membres de l'équipe, le club s'est dispersé au bout de trois ans.

J'ai créé une autre association : *l'Association socioculturelle belgo-iranienne Persépolis*, qu'on appelle couramment l'ASBI, avec pour objectifs principaux la culture, le social et la défense des droits de l'homme. L'ASBI cherche à développer les échanges culturels avec le pays accueillant sans pour autant couper les liens avec le passé et l'origine des exilés. Malgré la loi anti-humaniste que M. Patrick Dewal a sorti d'un fond de tiroir de son cabinet, nous sommes très proches des primo-arrivants et nous les aidons dans le cadre de la loi belge et des droits de l'homme parce que nous savons bien qu'ils viennent de l'enfer du régime islamique d'Iran. Nos activités consistent en des cours de persan pour nos enfants et conjoints des couples mixtes, en des cours de musique iranienne, des cours de langues pour les primo-arrivants et les personnes âgées. Nous organisons des débats politiques et littéraires sur différents sujets en français, en néerlandais ou en persan. Pour la première fois dans l'histoire de la communauté iranienne en Belgique, nous avons, depuis le 8 mars 2002, des livres iraniens disponibles dans une bibliothèque flamande communale d'Etterbeek. Il y a aussi une bibliothèque ambulante à Bruxelles : un chauffeur de taxi consacre bénévolement son temps et une petite partie du coffre de son véhicule au transport de livres, il prête des livres à ceux qui en désirent. La communauté iranienne n'a pas de chaîne de télévision en Belgique mais, grâce à la parabole, ses membres regardent les chaînes iraniennes de Los Angeles ou d'ailleurs. Depuis qu'il existe des sites web, il n'y a

plus beaucoup de revues sérieuses ou de journaux iraniens et on s'informe par Internet.

Avec ces activités associatives et vingt-six années d'exil, avez-vous pu dresser un bilan de l'évolution de votre pensée ?

Je pense que le changement est inévitable, tant pour ceux qui sont en Iran que pour ceux qui vivent à l'étranger. L'expérience de vie, le temps et le contexte international font changer nos opinions. Marx disait que l'environnement nous change. L'exil m'a rendu plus réaliste et l'idéologie a moins d'importance qu'avant. Actuellement je me sens plus proche des Verts, c'est pourquoi j'ai adhéré à leur mouvement. Je suis devenu leur conseiller dans les affaires concernant l'Iran. Mes analyses actuelles me poussent plus vers des projets que vers une idéologie : par exemple, depuis dix ans que je suis avec les Verts, nous ne discutons jamais d'idéologie mais de projets. En résumé, pour l'Iran actuel, je voudrais créer un mouvement vert avec d'autres écologistes iraniens de l'intérieur et de l'extérieur. Je me sens plus républicain que royaliste car le Shâh est une personne qui décide toute seule et cela débouche trop facilement sur une dictature. En ce qui concerne la religion, elle doit être limitée à la sphère privée et ne doit pas intervenir dans les affaires de l'État.

Pouvez-vous préciser les causes de cette évolution ?

Pour moi, j'ai toujours cru au socialisme, j'aspire à une répartition plus équitable des biens, des richesses, de la culture. Le mouvement vert me semble aller dans ce sens. Je pense que mon vécu en Belgique, dans un environnement nouveau, a eu une grande influence sur l'évolution de ma pensée.

La chute du mur de Berlin n'a-t-elle pas eu un rôle important ?

Certes, avec la chute du mur, certains tabous sont tombés ; étant donné que je n'ai jamais été pro-soviétique à cent pour cent, j'étais assuré que le socialisme réel n'existait pas avant la destruction du mur. Les vrais problèmes de la Russie sont devenus évidents, cependant je n'ai absolument pas remis en cause l'idée de socialisme et j'y ai même cru plus qu'avant. En fait, certaines notions n'ont plus le même sens pour moi : la dictature du prolétariat a été remplacée par la démocratie collective. Je ne crois plus à un parti unique, au contraire, je pense au parlementarisme avec la liberté pour tous les partis politiques et avec le pluralisme. Je pense que le monde, y compris l'Iran, a besoin de plans sociaux-écologiques et que l'avenir n'a pas d'autre choix.

Justement, le mouvement des jeunes de la diaspora iranienne est en décalage avec les aspirations des anciens exilés mais pourtant ils participent à la manifestation. Cela ne vous choque pas ?

Il est regrettable que les partis politiques iraniens en exil ne soient pas en mesure de mobiliser les jeunes à l'étranger et que leurs adhérents participent à titre individuel à la manifestation des jeunes diasporiques. L'explication la plus pertinente c'est que ces jeunes revendiquent pour tout le monde et que nous, les vieux, devons leur céder la place. Pendant deux décennies nous avons essayé de faire venir nos enfants dans nos mouvements mais nous n'avons pas réussi ; ils

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

pensaient que nous étions trop politisés et le courant ne passait pas, maintenant que les jeunes sont venus dans le jeu politique, on peut s'en réjouir et essayer peu à peu de combler le fossé qui nous avait séparés pour aller vers une plate-forme politique qui soit autant la nôtre que la leur. Les jeunes devraient montrer plus de patience et d'ouverture de cœur envers les anciens et ceux-ci devraient être d'avantage à leur écoute.

Le problème est que les jeunes ont une répulsion naturelle pour tout appareil hiérarchique alors qu'un mouvement social a besoin d'organisation. Comment résoudre ce paradoxe ?

À Bruxelles, ce paradoxe n'existe pas : nous avons monté un appareil intitulé « Les Iraniens de Belgique » qui n'appartient à aucun parti politique mais dont les adhérents sont eux-mêmes engagés personnellement. Cet appareil n'agit pas au nom d'un parti et il regroupe des gens de tous âges. Je ne vois aucun paradoxe à cela et je me réjouis de l'engagement de ces jeunes. L'expérience m'a montré que la conscience diasporique ne peut apparaître qu'à l'occasion de mouvements sociaux en Iran et il ne faut pas manquer de les faire connaître. Cependant, j'avoue qu'il y a peu d'associations au sein de la diaspora iranienne en Belgique. Maintenant que les jeunes ont pris l'initiative de se regrouper, il faut les encourager même si, parfois, ils se trompent.

Selon votre expérience, le nombre de manifestants en Belgique est-il satisfaisant ?

J'estime que la population iranienne en Belgique se situe entre 12 000 et 15 000. La première manifestation que nous avons organisée a rassemblé environ 400 personnes en un dimanche et nous avons créé tout de suite un comité qui a fait venir 800 personnes le dimanche suivant. Il y avait une autre manifestation organisée par des mouvements de la gauche radicale et ils n'auraient pu rassembler que 40 personnes si nous n'étions pas venus. Pour samedi prochain, 4 juillet, nous avons organisé une autre manifestation regroupant des Iraniens non seulement de Belgique mais d'autres pays d'Europe.

Pensez-vous que nous allons vers une confédération des diasporas à l'étranger ?

Actuellement je suis président d'une fédération appelée « Europeperse », créée en mars 2008 et rassemblant les différentes associations d'Iraniens en Europe, mais nous voulons aussi créer des associations socioculturelles allant vers une confédération mondiale des Iraniens à l'étranger.

Les statuts d'Europeperse précisent les objectifs de notre association :

Article 3: Europeperse a pour objectif principal de développer l'amitié entre les Iraniens habitant en Europe et les Européens, en établissant des échanges culturels.

Article 4 : Europeperse vise, entre autres, à défendre la liberté d'expression, la liberté des médias, l'égalité entre hommes et femmes, et toutes les

activités politiques et associatives entrant dans le cadre de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Article 5: Europeperse organise au travers des associations qui sont ses propres membres ou avec la collaboration d'associations similaires, des activités culturelles, sociales, politiques, telles que des colloques, débats, conférences, congrès pour inviter des écrivains, poètes, politiciens, politologues, musiciens, chanteurs, peintres, cinéastes et artistes de toute l'Europe.

Lors de la première assemblée, le 21.03.2008, il a été décidé de nommer comme administrateurs les personnes suivantes :

- ▶ Président: Mirsattari Anwar
- ▶ Vice-président: Mohseny Marzieh
- ▶ Trésorier: Saleki Manouchehr
- ▶ Administrateur: Nahavandy Firouzeh
- ▶ Administrateur: Hurtmans Miche
- ▶ Administrateur: Mottet Kathy

Notre actuel comité de manifestations n'a aucun rapport avec le mouvement des jeunes mais nous espérons nous orienter progressivement vers une confédération rassemblant non seulement des Iraniens mais aussi des Européens.

E- Le retour

Depuis 1990, après la mort de Khomeiny, des Iraniens ont rendu leur carte de réfugié politique et regagné l'Iran. Ce retour anticipé vous inspire-t-il des commentaires ?

Je pense que le retour en Iran est un problème individuel, chaque personne a le droit d'aller dans son pays et de voir sa famille. Mais pour ça, on doit aller à l'ambassade d'Iran et renoncer à son passé politique ; tout le monde n'est pas d'accord pour accepter cette situation. Parfois, le régime exige de ces gens qu'ils collaborent avec l'État iranien, bien entendu, ce n'est pas le cas de tous et il ne faut surtout pas généraliser. Personnellement, je ne suis pas satisfait de ceux qui nous reprochaient d'être trop conciliants envers le régime alors qu'ils n'hésitent pas à se rendre en visite en Iran et nous critiquent chaque fois que nous faisons une action. Ils ne participent plus aux manifestations contre le régime et leur retour en Iran pose problème aux nouveaux réfugiés politiques dans la mesure où ils acceptent de signer une déclaration assurant qu'ils ne combattent plus le régime en place. Ce qui me contrarie le plus, c'est le revirement de certaines femmes qui se disaient contre le foulard en Iran mais qui n'hésitent pas à le remettre à l'occasion de leur retour en prétendant que le régime a changé. Ce sont elles qui ont changé, elles vont jusqu'à affirmer qu'elles font des affaires en Europe et surtout pas d'activités politiques. A part ce côté négatif, on peut trouver des aspects positifs au retour en Iran car dans leurs relations sociales, ceux qui rentrent font connaître la vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

démocratique en Europe et le peuple iranien comprend la différence de vie entre les deux pays. Nous avons eu cette expérience lors de la révolution constitutionnelle de 1906 : certains jeunes sont venus en Europe pour leurs études, ils ont parlé de modernisme, de liberté de la presse et ils ont contribué à faire changer les mentalités.

Quand pensez-vous retourner en Iran ?

Tant que la République islamique reste comme elle est, je ne retournerai pas en Iran, j'attends un changement notable. En ce moment, l'Iran hante mes nuits et je me revois en train de fuir, de revenir. Voilà le rêve que je fais souvent : je reviens en Iran et, une fois devant ma porte, je n'arrive pas à dire à ma mère que je suis revenu et alors je me réveille. Cependant, je pense que, même dans le cas d'un changement réel, je ne pourrais plus m'installer en Iran car j'ai bien vieilli, je ne dispose pas d'un capital important et je ne peux pas chercher un nouveau métier en Iran parce que j'ai largement construit ma vie ici. En tant qu'indépendant, je gagne ma vie ici mais là-bas ce ne serait pas le cas et je ne pourrais jamais redevenir professeur de mathématiques. Mes deux filles vont bientôt se marier, quelles relations trouverais-je là-bas ? Vingt-cinq années d'exil ont créé une telle rupture avec mon ancien milieu social qu'il serait impossible de le reconstituer.

Je vous remercie de votre participation à cette enquête. Je suis à votre disposition pour répondre à une éventuelle question.

Je n'en ai pas particulièrement mais j'aurais aimé que vous fassiez des entretiens avec la deuxième génération, celle qui a grandi en Belgique et n'a pas le même vécu que nous.

C'est une idée très intéressante qui pourrait faire l'objet d'une autre recherche parce que les profils socio-économiques ne sont pas les mêmes.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

3. Shirin ESPHANDARMAZ (Enseignante d'iranien)

Dans la ligne d'une rupture professionnelle, voici le récit de vie de Shirin Esfandarmaz, née en 1964 à Téhéran, exilée depuis 1997 en Belgique, directrice de l'association Razi. Cette Iranienne, arrivée à l'âge de 33 ans en Belgique, quitte son pays pour fuir le harcèlement du pouvoir en place qui lui reproche de ne pas respecter toutes les consignes religieuses et attitudes d'une femme iranienne travaillant au sein de l'Université.

Formatrice en psychologie à la faculté des Sciences infirmières, elle apprend son arrestation prochaine et décide de fuir par le sud de l'Iran. Par le fait du hasard et des possibilités offertes par le passeur qui la prend en charge, elle arrive en 1997 à Bruxelles. Habituee à voyager à l'étranger avec son père, elle se trouve confrontée à des conditions d'arrivée difficiles mais elle acquiert rapidement un statut juridique qui lui permet de s'installer de manière autonome. Elle prend contact avec le centre culturel Razi et commence à travailler bénévolement pour cette association, structure dont elle est maintenant devenue la directrice dans un cadre d'emploi stable et rémunéré. Elle exprime deux difficultés d'importance pour parvenir à un bon niveau de socialisation : la maîtrise de la langue du pays d'accueil et l'acceptation d'attitudes sociales désagréables à l'égard des migrants. Elle est parvenue à atteindre une socialisation reconnue par un emploi en réutilisant les compétences de son capital culturel d'origine, sans pour autant avoir acquis de diplômes dans le pays hôte. C'est un cas particulier de rupture de parcours professionnel qui se rencontre dans les milieux associatifs iraniens.

Date de l'entretien	10 décembre 2009
Durée de l'entretien	1 heure 30
Nombre de rencontres	Une
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A. Biographie

Date de naissance	1964
Lieu de naissance	Iran
Sexe	F
Situation matrimoniale	Divorcée
Profession du conjoint	-
Nombre d'enfants	Aucun
Études	Licence en sciences infirmières
Date de sortie d'Iran	1997
Lieux du vécu en Iran	Téhéran, Lorestan
Religion	-

Profession en Belgique	Directrice de l'association Razi
Profession en Iran	Professeur à la faculté d'infirmierie
Tendance politique	Démocrate

B. Le contexte du départ

Pourquoi avez-vous quitté l'Iran ?

J'ai quitté l'Iran il y a déjà quatorze ans, dans les années 1996-97. Je ne me souviens pas exactement de la date de mon arrivée en Belgique parce que j'étais très mal à cette époque, c'était en fin 1996, début de 1997. J'habitais à Téhéran et j'enseignais à la faculté des sciences infirmières, mais j'enseignais aussi en tant que professeur invité en province ou dans d'autres facultés, comme par exemple, la faculté de radiologie. J'enseignais la psychologie, les premiers secours et les techniques de la salle d'opération. Je donnais aussi des cours sur les premiers secours aux étudiants de troisième et quatrième années de la faculté de chirurgie dentaire de l'université islamique libre située dans la rue Pasdaran. J'ai obtenu la licence en sciences infirmières à l'université de Téhéran il y a déjà longtemps ; je ne peux pas dire la date exacte mais c'était après la révolution, au début des années 80. Ensuite, j'ai fait une spécialisation en psycho-infirmierie.

Quand j'étais étudiante, j'étais déléguée de tous les étudiants de l'université de Téhéran ; je soutenais les ouvriers, les infirmiers, etc. Je faisais des demandes plutôt de type syndicaliste, ce n'était pas grand-chose, ce n'était que dans le cadre des lois. Je me battais surtout pour l'égalité des droits entre les ouvriers, les infirmiers et les autres, pour qu'eux ou leurs enfants puissent bénéficier des mêmes droits. Par exemple, je me suis battue pour la construction d'une crèche pour les enfants des infirmières pour qu'elles puissent travailler dans de bonnes conditions psychologiques, sans être préoccupées pour leurs enfants. Mais malheureusement, en Iran, toute organisation fonctionne verticalement : tout ordre vient d'en haut ; il n'y avait pas vraiment de conseil général.

Votre activité se plaçait donc dans le cadre d'une activité syndicale ?

Non, c'était une activité libre, nous ne disposions d'aucun syndicat. En Iran, il n'y avait pas de syndicat d'infirmiers mais je me sentais responsable parce que j'avais été élue par tous les étudiants, y compris ceux de la faculté de médecine. J'avais la pêche de la jeunesse, je pensais que ces gens avaient fait une révolution pour avoir une vie meilleure et je pensais être un peu leur avocate. Cela dit, je ne politisais pas mes activités, c'étaient des activités de type syndicaliste : j'organisais des réunions en matinée, à midi et en soirée ; je passais tout mon temps à l'hôpital. Je faisais des enquêtes auprès du personnel pour connaître ses problèmes, mon but était d'aider les groupes qui travaillaient, mais les directeurs et les sous-directeurs estimaient que je ne jouais pas bien mon rôle car je révoltais les étudiants au lieu de les calmer. Pourtant, avec du recul, je me dis que je n'ai jamais fait une demande illégale : je voyais que les droits de certains étaient bafoués à l'hôpital. Tout cela se passait après la révolution mais, déjà avant la

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

révolution, j'avais eu quelques activités quand j'habitais dans la province du Lorestan.

Mon père était exilé là-bas parce qu'il était partisan du parti Toudeh ; il avait d'abord été emprisonné dans le Khouzestan, puis on l'a envoyé dans le Lorestan. En fait, mon père dirigeait à Khouzestan une émission de radio qui s'appelait « Nous et les écouteurs » et il faisait aussi partie des jeunes du parti Toudeh. Il était politiquement actif, c'est pourquoi il avait été emprisonné à plusieurs reprises sous le régime du Shâh, à l'époque de Khossro Rouzbeh. C'est tout ce qu'on m'a raconté de l'histoire de mon père.

Oui, mais que s'est-il passé pour vous et comment avez-vous décidé de quitter l'Iran ?

Il y avait une dame dont je préfère ne pas citer le nom, elle était mon superviseur. Moi, qui étais très jeune, j'avais été élue en première année à l'université en tant que déléguée des infirmiers de l'université de Téhéran ; c'était vers les années 1980-81. Cette dame a aussi participé à l'élection, mais n'a pas été élue. Elle a alors fait plusieurs rapports sur moi en m'accusant d'être gauchiste ou royaliste, à cause de l'origine de mon nom de famille. Mais ce qui a fait que mon dossier est monté jusqu'au tribunal administratif c'est qu'elle a dit que j'avais manqué de respect en public à l'image de Khomeiny. Je n'ai jamais manqué de respect envers quiconque, y compris envers Khomeiny ; je dis même toujours Monsieur parce que Khomeiny a des partisans ; si je me considère comme une personne humaniste et que je veux tolérer toutes les religions, je dois un minimum de respect. Elle avait envoyé ce rapport au directeur de l'université de Téhéran, je pense que c'était le Docteur Maleki qui est actuellement en prison ; il portait des lunettes et avait des cheveux grisonnants, il était spécialiste des maladies cardiovasculaires. J'ai reçu une lettre de convocation.

Mon père m'a accompagnée au tribunal, il y avait un chariot pour porter mon dossier. On a dû attendre longtemps à la porte, puis Monsieur Aghaï qui était le sous-directeur est arrivé. J'ai dit : « Monsieur le Docteur Aghaï et Monsieur le Docteur Maleki, Vive Shâh ! ». Ils ont dit : « quoi ? ». J'ai répondu : « oui, parce qu'il a oublié de prendre ses pions avec lui ». J'entendais par là qu'ils faisaient la même chose que Shâh. Ils m'ont dit d'entrer ainsi qu'à mon père. Ils ont regardé mon dossier et ont dû penser : « combien d'années a-t-elle travaillé ici ? comment un tel dossier est-il possible ? elle ne sait pas encore distinguer son ami de son ennemi, c'est peut-être parce qu'elle est jeune ; elle a de l'espoir, elle veut changer les choses à l'hôpital... » Bref, ils m'ont posé pas mal de questions sur les personnes de ma connaissance ; je n'ai dit que du bien d'elles mais j'ai compris que beaucoup d'entre elles avaient fait des rapports sur moi disant que j'étais une gauchiste, que je ne faisais pas mes prières, etc.

Moi, j'étais libre, je ne dépendais d'aucun parti et ils m'ont même donné la possibilité de convoquer les personnes qui m'avaient accusée. Ils étaient bien ; je leur ai répondu avec force et détermination et je les ai impressionnés à tel point

qu'ils m'ont laissé partir. Ils m'ont même accordé un poste d'enseignant dans une école alors que je n'avais même pas le diplôme correspondant. Ils m'ont dit que je m'exprimais bien et ils ont même fait une interrogation scientifique sur place. Donc, au lieu d'être licenciée, j'ai eu une promotion !

Un autre poste ?

En fait, mon école s'est transformée en une branche de la faculté d'infirmier sous la direction de l'université de médecine d'Iran ; c'est ainsi que je me suis retrouvée dans l'université d'Iran. Là aussi, j'ai continué avec mes revendications ; je disais aux étudiants et au personnel qu'il ne fallait pas qu'ils reculent, sinon le règlement universitaire allait réduire de plus en plus leur marge d'action. Ils venaient se plaindre auprès de moi des mauvaises conditions de vie dans leur campus : conditions sanitaires, alimentation, manque d'eau chaude, etc. Ils me reconnaissaient comme leur déléguée.

J'ai encore reçu des lettres de menaces m'accusant d'avoir été jusqu'à la porte du campus des étudiants, chose qui ne se fait pas dans un pays islamique. J'ai répondu : « ce n'est pas vrai ! je ne suis pas allée jusqu'à la porte du campus, je suis allée à l'intérieur et même dans les chambres ; j'ai vu de mes propres yeux les problèmes des étudiants. Je sais qu'il existe un budget pour l'université ; où va cet argent alors que les étudiants ont faim ? » Certains responsables de l'université étaient de véritables voleurs : ils volaient, entre autres, le budget octroyé pour la faculté. Je m'en suis rendu compte et on s'est mobilisé avec les étudiants pour les confondre devant leur voiture : on les a surpris en train de voler, on a ouvert la porte de la voiture et montré à tout le monde les viandes volées à la cantine. Mon père me demandait toujours de me calmer en me disant qu'il ne s'agissait pas d'une seule personne et qu'ils étaient nombreux et liés dans ces affaires. Mais je pensais que les étudiants devaient être conscients de ces problèmes. Après ces événements, des responsables sont venus nous dire qu'ils allaient changer les choses : changer les miroirs, améliorer la qualité des repas, etc. Mais ce n'était qu'un changement de façade et non pas un vrai changement. Les responsables ont ensuite été remplacés mais nous avons appris qu'ils avaient été promus à des postes plus importants encore.

Finalement, j'ai pris un an de congé pour aller en Inde à l'université de Delhi afin de continuer mes études d'infirmier en cycle doctoral de gestion hospitalière. Là-bas, je suis tombée malade et je n'ai pas pu continuer ; je ne me souviens pas exactement de la date.

Avez-vous continué votre activité syndicale lors de votre retour ?

Une fois, l'université a choisi une déléguée officielle : M. Sajadi avait sélectionné une dame mais, néanmoins, mon nom a été prononcé comme déléguée effective de tous les étudiants. Je me rappelle très bien ce jour-là : j'étais assise dans la salle et trois personnes ont monté sur scène et ont prononcé un discours.

Puis, ils m'ont appelée sur la scène ; quand je me suis levée, les religieux disaient *Alahoakbar* et les non-religieux applaudissaient. Ça a été un des moments très forts de ma vie. Avant que je monte sur scène, Monsieur le Docteur Sajadi, le

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

directeur de l'université avec lequel j'étais tout le temps en conflit pour des tas de raisons, m'a dit avec son accent ispanhanais : « ta queue n'est attachée qu'à eux !!! » Je ne l'oublierai jamais ; je lui ai jeté un coup d'œil et je ne lui ai rien répondu. Je suis allée sur scène et j'ai dit : « chers amis, je n'ai pas préparé de discours, je ne sais pas quoi vous dire. La seule chose qui me vient à l'esprit est que Monsieur Sajadi vient de me dire quelque chose qui m'a fait penser à un des poèmes de Hafez : « *J'ai vu le champ vert du ciel et la faucille de la lune. Je me suis souvenu de ma graine semée et de la récolte* »³⁴. Monsieur Sajadi, regardez la salle ! je n'ai plus rien à dire ». J'ai eu un diplôme d'honneur, les étudiants n'ont pas arrêté de me lancer des fleurs ; bref, c'est un des meilleurs souvenirs de ma vie. En fait, il s'agissait d'une fête, comme il y en avait chaque année, pour présenter le meilleur professeur, un professeur modèle dans chacune des facultés. J'étais toujours la première au niveau scientifique ; les étudiants et les professeurs votaient anonymement sur nos écrits et nos discours, ensuite, un comité faisait une évaluation sur tous les plans : il me manquait toujours des points sur le plan religieux. C'était il y a déjà dix-sept ans.

Je reviens à ma question initiale, à savoir l'origine du départ ?

Après cet événement, j'ai reçu une lettre à propos de mon hijab, au moment même où la femme du directeur déclarait son attachement envers moi. La lettre soulignait que je devais bien respecter les codes vestimentaires religieux.

Après avoir reçu cette lettre, nous avons fait plusieurs conférences sur l'évolution de la femme de l'époque préislamique jusqu'à aujourd'hui ; j'ai aussi organisé une conférence sur le rôle de l'hypno-thérapie. Ils nous ont critiqués en disant que ce n'était pas très islamique si bien qu'on a dû changer de sujet en parlant de l'auto-hypnothérapie. Dans toutes les conférences que j'ai données sur des tas de sujets différents, j'ai été appréciée par le public. Disons que je n'étais pas toute seule, il y avait beaucoup d'étudiants qui s'intéressaient à la recherche et qui collaboraient avec moi ; je les en ai remerciés ; ils essayaient vraiment d'augmenter le niveau scientifique de l'université. J'allais beaucoup sur le terrain, tout le monde me disait que j'étais passionnée par mon travail mais les collègues me reprochaient le fait que je gardais ma posture de professeur en allant sur le terrain. J'aimais apprendre à mes étudiants la réalité concrète de mes leçons et j'estimais que les étudiants devaient avoir le droit d'être suivis sur le terrain.

Après tous ces événements, un membre du comité islamique m'a demandé d'aller le voir dans son bureau. Il m'a reproché de sentir fort le parfum Christian Dior ; je lui ai dit : « si vous êtes musulman vous devez savoir que Mohammed sentait fort le parfum quand il passait dans les rues ». Il m'a répondu : « cela ne concerne que les hommes ». J'ai rétorqué : « il n'y a aucune différence de sexe à ce propos dans le Coran ; l'hygiène est un devoir commun ». Il s'est rendu compte qu'il n'arrivait pas à contrer mon argumentation et il a abordé un autre sujet : « ma sœur, j'ai déjà constaté que vous ne participez pas à la prière collective ». J'ai expliqué que je

³⁴ مزرع سبز فلک دیدم و داس مه نو بادم از کشته خویش آمد و هنگام درو

préfère prier individuellement ; je ne lui ai pas dit que je ne priais pas. Il était responsable du comité islamique de l'université, je crois qu'il s'appelait Monsieur Hojatol-Eslame Valmoslemine Téhérany, il était membre du clergé et j'avais même reçu sa photo lorsque j'avais été honorée comme professeur modèle. Il m'a dit : « votre participation à la prière collective encouragera les étudiants à y participer ». Je lui ai répondu : « si la prière est faite pour autrui, elle n'en vaut pas la peine ; la prière doit être sincère ; de plus, je n'ai pas assez de temps et je perds ma concentration lors de la prière collective. Je pense que la prière est une affaire individuelle ; vous ne pouvez pas m'obliger à prier ». Il n'a pas pris de notes au cours de cette rencontre.

Dans les mois suivants, les lettres de rappel à l'ordre se sont multipliées ; des étudiants m'ont informée qu'ils avaient parlé de moi au comité islamique et qu'ils allaient venir m'arrêter. C'est à ce moment là que j'ai décidé de quitter l'Iran, je ne me rappelle pas la date exacte, je sais que c'était à dix heures du matin qu'un étudiant kurde m'a aidée ; il était vraiment quelqu'un de bien.

C. Le déplacement

Comment avez-vous organisé votre départ ?

Un mois après, je suis sortie d'Iran. Pendant ce mois, je me suis cachée chez quelqu'un de ma famille au sud de Téhéran ; je me cachais parce que j'avais peur, ils avaient dit que j'étais une apostate. C'était au début de 1996, avant le gouvernement de Khatami, à l'époque du deuxième mandat de Rafsandjani. Ce sont mes amis qui ont organisé ma sortie et ont dit à l'université que j'étais malade et que j'étais partie à l'étranger pour me soigner. En effet, on peut dire que je suis sortie légalement mais qu'en réalité, ma sortie était illégale. C'est-à-dire que mon passeur a arrangé les choses en sorte que je puisse sortir d'Iran légalement.

Pourquoi la Belgique ?

En réalité, je n'ai pas choisi de venir en Belgique. Mon passeur m'a d'abord proposé d'aller en Allemagne mais les choses ne se sont pas arrangées. Ensuite, il m'a dit que ma destination serait la Belgique : je ne connaissais pas du tout la Belgique, j'avais très peu de connaissances générales sur ce pays ; je savais par exemple que son sucre et ses armes sont connus dans le monde et je savais aussi que c'était une monarchie.

D. L'installation

Que s'est-il passé à Bruxelles ?

Je suis venue directement à Bruxelles. J'ai passé ma première nuit au centre de Petit Château ; ça a été une nuit horrible : on m'a déposée là, c'était le réveillon de Noël 1996, il faisait très froid. Par la suite, j'ai écrit le récit de cette nuit que j'ai intitulé « Une nuit sans lendemain ». J'étais très triste, je ne me sentais pas bien, j'avais l'impression d'être comme une prisonnière de guerre, je me rappelle qu'il y avait une fille noire dans ma chambre. J'étais très coquette et quand je suis arrivée, j'ai dû donner ma carte d'identité ; le monsieur qui m'a accueillie m'a dit : « je sais que cet endroit n'est pas convenable pour toi ». J'ai eu alors un

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

sentiment très douloureux lorsque j'ai donné ma carte, quelque chose s'est brisé en moi. J'ai commencé à leur parler en anglais, le monsieur m'a dit : « écoute ! ici, ce n'est pas l'Hôtel Hilton pour toi, mais c'est le cas pour beaucoup de monde ; sois courageuse ! » C'était quelqu'un de très respectable, il me semble qu'il connaissait bien notre pays et notre histoire.

On m'a donné une chambre dans laquelle il y avait une quinzaine de lits, certains d'entre eux étaient dans un état épouvantable ; la chambre avait un haut plafond comme dans les prisons et ça me rappelait le commissariat « Goldy » au cinéma. Il y avait quelques femmes africaines dans une situation douloureuse.

Tout ça faisait que je ne me sentais pas bien ; il y avait beaucoup de raisons à ça. J'avais beaucoup voyagé avec mon père à l'étranger, par exemple à Londres, en Allemagne, à Chypre, en Inde, au Japon ; j'avais fait tous ces voyages dans les meilleures conditions ; j'avais ma propre identité, j'éprouvais un sentiment particulier, j'ai du mal à l'exprimer (larmes) : je savais que certains étaient venus là à cause de la pauvreté, mais qu'est-ce que je faisais là ? Je me rappelle quand je suis allée en Inde, je suis tombée malade au bout de trois mois ; j'avais écrit une lettre à mon père et il m'a obligée de rentrer en Iran en me disant qu'il m'avait envoyée pour faire des études et non pas pour faire une dépression. Je lui avais écrit : « mon père ! j'habite dans un pays où les gens naissent, grandissent, se marient et vivent dans la rue. Leur tapis est l'asphalte des rues et leur toit est le ciel plein de fumées. Je vois dans les rues les cadavres des hommes comme ceux des animaux ». Finalement, mon père m'a dit de revenir et de choisir un autre pays pour mes études.

J'étais aussi malade en Inde à cause de l'eau et j'ai dû être hospitalisée. Je me suis dit que j'embrasserais la terre dès que j'arriverai sur le sol iranien. Certains étaient très choqués de me voir faire ça étant donné que j'avais quitté l'Iran depuis peu de temps ; mais même quand je voyageais pour quelques mois, l'Iran me manquait beaucoup. Je me rappelle quand je suis rentrée du Japon mon visage était plein de larmes à l'arrivée à l'aéroport iranien ; c'était très douloureux (larmes). Ma sœur et mon frère faisaient des études en Grande-Bretagne et mon père et moi étions allés les voir. Mon père me conseillait de rester à Londres pour faire des études ; je lui avais répondu que j'aimais mon pays, que je voulais faire mes études dans mon pays et que je n'aimais pas vivre loin de mon pays. Ma famille pensait que je ne pourrais pas supporter de vivre à l'étranger, j'adorais l'Iran. Rien dans le monde ne pouvait être aussi attrayant pour moi que de voir les villages de l'Iran et les Iraniens. Je pense que le monde est beau, mais surtout l'Iran ; mes racines sont là-bas.

Est-ce que vous pensez que le décalage entre le mode de vie au Petit Château et votre statut social en Iran a joué un rôle important dans votre expérience de vie à l'étranger ?

Oui. Je me suis sentie brisée de l'intérieur ; à midi le jour où je suis arrivée, on a dit qu'il fallait aller au réfectoire pour manger ; je n'ai pas pu manger quoique ce

soit. Je ne sais pas pourquoi, mais la manière dont on était servi me semblait assez méprisante. J'ai laissé mon assiette et je suis sortie du Petit Château ; je suis allée chez un Pakistanais tout près du Petit Château. Il vendait du vin de Shiraz, j'ai acheté une bouteille et de quoi manger. Quand je suis rentée, les deux autres dames n'étaient plus là ; j'ai bu un peu de vin pour me calmer.

Une fille d'une quinzaine d'années est arrivée en dansant et en écoutant la musique ; je me rappelle très bien ses mains qui semblaient me donner de la force. Elle dansait et n'avait rien à faire de ma présence, comme si elle ne me voyait pas. J'ai commencé à lui parler en anglais. Je lui ai demandé si elle était contente d'être là ; elle a dit : « oui, je suis très contente d'être ici ; j'ai perdu mes parents, on m'a amenée ici ; je vais à l'école, je mange bien ici, on me donne parfois de l'argent pour m'acheter des vêtements ; je travaille aussi quelquefois ; je suis déjà très contente d'être vivante, j'ai un petit copain... » ; bref, elle m'a parlé de sa vie. Ce que j'ai compris de ce qu'elle disait c'était : « si la vie ne s'adapte pas à toi, adapte-toi à elle ». Elle me disait qu'elle pouvait changer la vie par ses mains avec une très forte confiance en soi. Je me suis dit : « Shirine, regarde ! elle n'a que la moitié de ton âge. Comment tu t'es laissé aller comme ça ». C'est vrai, je me sentais vraiment brisée mais depuis cette nuit-là, cette fille est devenue pour moi le symbole de la résistance. Je me rappelle parfaitement ses yeux gonflés, sa coiffure, etc. ; je suis restée au Petit Château une seule nuit.

Auparavant, j'avais passé quinze jours à Istanbul, dans un hôtel du quartier de Taghsim. Je ne sortais pas beaucoup parce que je n'avais pas le moral. J'avais eu un papier d'expulsion de Turquie et, le lendemain de mon arrivée en Belgique, je l'ai donné à l'Office des Étrangers. Je me rappelle, quand je suis arrivée dans la salle d'attente pour les entretiens, que j'ai rencontré beaucoup d'Iraniens qui m'ont posé pas mal de questions sur ma demande d'asile : « as-tu reçu des coups de fouet ? as-tu été emprisonnée ? as-tu un avocat ? » ; toutes mes réponses étaient négatives. Il m'ont dit : « Madame, il y a une dame qui travaille ici, elle a les yeux verts et des cheveux blonds ; si vous êtes interviewée par cette dame, sachez qu'elle a fait pleurer tout le monde, ne vous laissez pas faire ». Finalement cette dame est arrivée, elle avait une élégance particulière et elle a prononcé mon nom correctement ; on s'est serré la main et nous sommes entrées dans la salle. Avant d'y entrer, un des Iraniens de la salle d'attente, Monsieur Kazemy, est venu me dire : « Madame, c'est bien celle-là, ne vous laissez pas faire ; s'il y a un problème, nous, les Iraniens, nous sommes là pour vous aider ». Je l'ai remercié et je suis entrée. J'ai trouvé cette dame très respectable, elle m'a demandé de ne lui raconter que la vérité sans tourner autour du pot. Elle m'a demandé où j'avais passé la journée précédente et j'ai répondu « Petit Château » en ayant les larmes aux yeux. Mon entretien n'a duré qu'une heure et cette dame est maintenant ma meilleure amie. J'ai présenté tous les documents professionnels dont je disposais, elle ne m'a pas posé de questions bizarres, tout était normal. Quand je suis sortie, tous les Iraniens me posaient des questions sur mon entretien. Je leur ai dit que je pensais avoir une réponse positive ; ils ont dit que j'étais folle et que je n'avais aucune chance étant donné que je ne disposais pas de preuves d'arrestation, etc. Après midi, un monsieur très élégant est venu annoncer les résultats des

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

entretiens : tous les entretiens avaient été refusés sauf le mien. Je ne savais plus quoi faire toute seule, c'est pourquoi j'ai rejoint des personnes dans un autre centre de réfugiés. Dès que le centre s'est aperçu de ma situation, il m'a donné une chambre individuelle jusqu'à ce que je trouve mon propre logement.

Comment avez-vous trouvé l'association Razi ?

Après l'entretien, mon intervieweur m'a donné le numéro téléphone de l'association Khayyâm. Finalement, j'ai retrouvé le numéro par hasard dans mon sac deux semaines plus tard et j'ai téléphoné à M. Aminian, le président de l'association qui s'impatientait de me voir et qui m'a proposé de devenir directrice de la section persane de son association. Ensuite, j'ai été présentée à la famille DAYEZ qui m'a permis d'occuper une des plus belles chambres de son appartement pendant environ un mois et demi, jusqu'à ce que je trouve, grâce à son aide, mon propre appartement. Je n'oublierai jamais cette famille et je les garde parmi mes amis les plus chers.

Je me suis installée à Bruxelles en 1997 ; je pense que mon installation a duré environ un mois. Ensuite, j'ai commencé à travailler comme organisatrice dans l'association, sans avoir de salaire parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour m'engager. Je bénéficiais de l'aide sociale et cela me permettait de consacrer mon temps à l'association jusqu'à ce que je me sois mariée. Par la suite, je me suis séparée après huit ans de mariage à cause de la maladie mentale de mon mari ; après ma séparation, j'ai été engagée par l'association, il y a un an et demi. En effet, je travaille dans l'association Razi, mais je suis engagée par l'association Omar Khayyâm.

L'association Razi organise des cours de persan, de musique, des conférences, etc. Mon travail consiste à organiser les activités de l'association qui sont en langue persane ; en fait, l'association Khayyâm organise aussi des activités en français et en anglais ; en revanche, les activités de l'association Razi sont uniquement en persan. J'invite des personnalités avec l'accord du conseil général ; on a une équipe de recherche, on organise aussi des cours de méthodologie de la recherche et il existe aussi des groupes sur des recherches ciblées. On assure également des cours de musique, de piano, de santour, de tar, de travail de la voix, etc. Je donne moi-même le cours de persan pour lequel j'utilise plusieurs méthodes. Je ne vois pas l'heure passer tellement je suis passionnée par ce que je fais. J'essaie de ne parler qu'en persan avec les étudiants et je me rends compte qu'ils apprennent vite. Par exemple, l'étudiante que vous avez vue tout à l'heure, c'est sa deuxième séance, si vous voyiez son écriture, vous n'en croiriez pas vos yeux. Voici l'écriture d'un enfant de six ans qui s'appelle Keyvan ; son papa est iranien mais il ne sait pas du tout le persan parce que son père ne lui a jamais parlé en persan ; j'essaie de le lui apprendre avec des poèmes pour enfants ; je lui raconte l'histoire en persan et je traduis certains mots en français ; ça fait trois semaines que nous avons commencé et sa grand-mère m'a dit : « j'étais très émue quand il m'a lu les poèmes persans ». Je lui ai dit : « c'est vous qui auriez dû travailler avec lui ». Elle s'étonnait de l'intérêt que cet enfant porte à ce cours ; son père s'étonne aussi que son fils ait pu apprendre

quatre longs poèmes persans en trois semaines. Son père lui apporte des cadeaux que je lui donne quand il a bien travaillé ; il dit que ma méthode a cette particularité qu'elle correspond parfaitement aux enfants qui ne savent pas parler le persan alors que toutes les autres méthodes sont destinées aux adultes. J'essaie de leur apprendre à l'aide d'images, de poésies, de puzzles, etc. On aimerait bien travailler sur la création d'un logiciel informatique à partir de cette méthode destinée aux enfants.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans votre intégration ?

Une des difficultés a été la langue. Deuxièmement, je m'étais installée dans le quartier Saint-Josse ; comment dire ? par exemple, dans votre pays, vous allez à la banque, vous êtes bien reçu, mais là, ce n'était pas le cas. Je me rappelle qu'un jour, j'étais à la Commune et j'attendais mon tour avec un numéro ; je suis allée pendant quelques secondes à l'extérieur de la salle communale pour changer d'air. Quand je suis rentrée, j'ai vu mon numéro affiché sur le panneau et je me suis dirigée vers le guichet mais le fonctionnaire a refusé de me recevoir avec une attitude discourtoise. J'ai insisté sur mon droit, je ne me suis pas laissé faire, j'ai même demandé à voir son supérieur. Je lui ai dit que son attitude n'était pas du tout respectable. Il s'est énervé en disant « vous, les étrangers ... » ; j'ai dit : « tu vas voir ! » et je suis allée voir le bourgmestre. Il l'a convoqué et lui a signalé qu'il n'avait pas le droit de se comporter ainsi avec les usagers.

Dans mon expérience d'intégration, je peux parler de la langue et des attitudes sociales inacceptables. Cependant, j'ai eu aussi l'expérience d'attitudes très sympathiques et respectables, mais on a tendance à oublier les choses positives et à ne garder en mémoire que les choses négatives. Dans l'ensemble, je peux dire que les Européens ne m'ont pas vraiment fait de mal mais je pensais que tout le monde se battait comme moi pour la liberté. Je me suis vraiment fait avoir. Un jour, j'ai écouté une dame pendant quatre heures et finalement, je me suis rendu compte qu'elle ne me racontait que des mensonges. Ou encore, j'ai prêté de l'argent sans jamais être remboursée. Dans le centre pour réfugiés, je mettais ma chambre à la disposition des autres, en revanche, une personne m'a volé de l'argent, etc. J'ai tout pardonné parce que je connaissais les causes et les origines de ces actes.

Comment évaluez-vous votre changement de statut en tant que femme en Belgique ?

En vérité, ici, je suis moi-même : je suis libre de porter ce que je veux et de dire ce que je veux. Je me rends compte qu'il existe des droits qui protègent les femmes, par exemple en matière de divorce et de garde des enfants. Bref, la loi met la femme à égalité par rapport à l'homme. Cependant, je constate aussi que certaines agissent inconsidérément et cela me pose problème car elles ne se rendent pas compte que les femmes européennes se sont battues pendant de longues années pour cette liberté. Cependant, nous voulons profiter de la liberté sans tenir compte de notre culture et de notre histoire, c'est pourquoi il y a des dérives ; sinon, j'apprécie la liberté européenne. Néanmoins, quand je pense à l'Iran, je m'aperçois que je suis nostalgique de la culture iranienne qui, malgré

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

toutes ses pressions, a ses côtés positifs. Par exemple, la famille reste le pilier principal, les personnes âgées sont bien respectées ; ici, je vois un enfant de cinq ou six ans qui ne sait même pas dire bonjour, qui tutoie son professeur, etc. Je peux fermer les yeux sur certaines choses, mais je pense qu'elles sont à l'origine des problèmes des sociétés européennes, notamment de la propagation des maladies mentales. En tout cas, je pense que s'il y avait une démocratie dans mon pays et si les femmes et les hommes étaient égaux sur le plan des droits, mon pays serait un des meilleurs pays du monde.

On vous remercie.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

V. Resocialisation structurelle

La majorité des individus extraits des catégories précédentes de la resocialisation des migrants n'ont pas réussi à accéder aux hiérarchies institutionnelles du pays hôte pour décrocher des postes dans les institutions, et cela en raison d'un manque de capitaux culturels et professionnels. Ils se sont généralement cantonnés dans des professions artisanales et indépendantes, hors des structures et institutions officielles qui nécessitent des formations plus poussées et une socialisation plus adaptée aux institutions. Cette situation se rattache à ce que l'on peut appeler « la socialisation structurelle » ; quel est le sens et quels sont les contenus de la socialisation structurelle ?

Un grand nombre de sociologues estiment que les institutions telles que l'École, l'Université, la Famille, la Religion, l'Armée, l'Administration, l'Organisation politique, le Syndicat, l'Hôpital, etc. sont des instances de « l'intégration structurelle » des individus, notamment pour les enfants issus de la migration³⁵.

Un immigré est généralement considéré comme étant assimilé lorsqu'il maîtrise la langue et les rituels sociaux du pays hôte et qu'il peut participer à la vie sociale sans que sa différence d'origine lui porte un quelconque préjudice dans la vie quotidienne, économique et politique. Plus communément, on dit qu'un immigré est assimilé dès qu'il a montré qu'il peut « se débrouiller dans le pays ». Ceci implique, parmi d'autres choses, que dans toutes les affaires ordinaires de la vie il est capable de trouver une place dans la communauté sous les critères de ses compétences individuelles sans qu'on fasse référence à son origine raciale ou à son héritage culturel. Mais la réalité sociale est très complexe et atteindre un tel état d'assimilation dans le pays hôte nécessite beaucoup de changements dans le style de vie des migrants, surtout dans la phase du processus de la professionnalisation pour entrer dans les institutions³⁶.

Ce processus très long rappelle le schéma, fouillé et détaillé, du processus de l'assimilation structurelle selon Milton Myron Gordon : ce schéma, qui constitue un outil d'analyse opérationnel pour les études empiriques, identifie sept étapes dans le processus de l'assimilation³⁷.

³⁵. Dominique Schnapper évoque l'intégration structurelle des enfants de migrants, mais ce segment de population ne correspond pas à la problématique de notre échantillon de recherche. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.111.

³⁶. Pour une approche assimilationniste des migrants, cf. Marco Martiniello, *La démocratie multiculturelle, Citoyenneté, Diversité, Justice sociale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2011, p.68-70.

³⁷. Milton Myron Gordon, *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*, op. cit., p. 70.

La première étape est celle de l'acculturation : les migrants adoptent les pratiques culturelles comme la langue, les habitudes vestimentaires, les goûts musicaux ; de plus, ils renoncent à leurs pratiques religieuses. La deuxième étape correspond à l'assimilation structurelle : les migrants fréquentent les associations, les clubs et les institutions. Ils s'introduisent aussi dans les réseaux sociaux de proximité (voisinage, amis, famille). Pour Gordon, cette phase est primordiale parce que, lorsque l'assimilation structurelle a eu lieu, les autres types d'assimilation suivent naturellement.

La troisième étape consiste dans le choix du conjoint qui se fait dans le groupe ethnique majoritaire, mariage mixte.

L'identification du migrant aux symboles de la société d'accueil et à ses institutions est la quatrième étape. C'est au terme de cette phase qu'un grand nombre de changements interviennent : on ne s'identifie plus à la société d'origine et on essaye de construire son identité en fonction des normes de la société d'installation.

Les trois étapes suivantes relèvent du rôle joué par la société d'installation dans le processus de restructuration. La cinquième étape se concrétise en effet lorsqu'un migrant ne perçoit plus d'hostilité et de xénophobie de la part du groupe dominant, ce qui forme l'antichambre de l'étape suivante.

La sixième étape correspond à l'absence de discrimination et de préjudices sociaux ressentis par l'immigré. La septième étape, enfin, est celle de l'assimilation civique et politique : l'obtention du droit de vote permet à l'individu de ne pas ressentir qu'il est ailleurs, il se sent chez lui.

Le schéma de Gordon a eu un écho important chez les étudiants et chercheurs en raison de son aspect opérationnel³⁸ et pratique et nous nous en inspirons pour mieux définir le concept de resocialisation structurelle.

En suivant ce schéma, différents cas de figures sont envisageables en ce qui concerne la diaspora iranienne. Notre enquête montre que l'acculturation n'est pas obligatoirement suivie par la resocialisation structurelle, les individus restant alors davantage confinés dans leur groupe ethnique d'origine, ce qui correspond à la situation des groupes de cohabitation ou groupes communautaires qui ne s'intéressent ni aux postes ni au travail du pays hôte quels qu'ils soient³⁹.

Néanmoins, pour des migrants qui veulent entrer dans la vie active, demandons-nous quels efforts ils doivent fournir : Est-il nécessaire qu'ils opèrent une renonciation aux acquis de leur socialisation antérieure pour entrer dans les institutions du pays d'accueil ?

³⁸. Andrea Rea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008, p. 49.

³⁹. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée*, op. cit., p.14-18.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

En effet, les institutions républicaines de l'espace européen, École, Université, Église, Armée et Syndicats sont tellement « fermées » depuis le 19^{ème} siècle⁴⁰ qu'il est difficile pour des migrants d'y avoir accès sans posséder une haute compétence dans différents domaines du travail auquel ils veulent postuler. En fait, dans cette étape, leurs origines les sanctionnent et pour contrebalancer cela, un migrant doit se confronter à deux types de racisme, véhiculés par les opinions publiques autochtones, « racisme simple : « Je n'aime ni les noirs ni les arabes » ; l'autre forme de racisme est le « racisme structurel », plus complexe et plus caché, pour reprendre les idées de penseurs anglais et américains qui ont été bien présentées par Dominique Schnapper et Michel Wieviorka, issus tous deux d'horizons sociologiques différents : « Sans que des personnes le veuillent consciemment ou le sachent, leurs comportements aboutissent à ce que certaines catégories de la population soient de fait éliminées des meilleurs postes de la société en fonction de leur origine. Ce qui est évidemment contraire aux valeurs démocratiques et, sans aucun doute, défavorable à l'intégration sociale dans son ensemble qui repose sur une certaine idée de la justice sociale »⁴¹. Le racisme est institutionnel parce qu'« il constitue une propriété structurelle du système, même si les acteurs ne se disent pas racistes, et seraient souvent bien étonnés qu'on les accuse de l'être »⁴².

Que faire face à ces obstacles qui bloquent des migrants pour obtenir un poste ? Nous n'avons pas de réponse précise à ce stade de notre recherche mais l'enquête montre que cela dépend, d'une part du caractère de chaque individu et, d'autre part, des exigences des postes.

Bien que le capital culturel - notamment la compétence linguistique à un niveau avancé et soutenu - soit très significatif, nous pensons que chaque métier a ses caractéristiques particulières et requiert des compétences culturelles spécifiques : un chirurgien dentiste n'a pas besoin de mettre en œuvre un processus de resocialisation identique à celui d'un professeur d'université⁴³.

Mais la socialisation culturelle ne permet pas à un migrant d'atteindre les mêmes sommets de la hiérarchie sociale qu'un autochtone et ce, en dépit du fait que la démocratisation de l'éducation nationale dans l'espace européen ne pose plus de problème majeur. Pour R. Boudon, « les inégalités devant l'école selon l'origine sociale sont moins fortes que les inégalités sociales elles-mêmes, elles tendent à diminuer avec la généralisation de l'enseignement et les mesures prises pour le démocratiser, alors que les inégalités sociales sont plus difficile à corriger ou à

⁴⁰. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 146.

⁴¹. Dominique Schnapper, L'utopie démocratique de l'égalité, Paris, *Hommes & Migrations*, N° 1294, novembre-décembre 2011, p.26.

⁴². Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2011, p.288.

⁴³. Pour une analyse de la compétence culturelle et sa différence avec le capital culturel, cf. Marco Martiniello et al, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p.272.

compenser »⁴⁴. Autrement dit, la socialisation culturelle ne débouche pas forcément sur une socialisation structurelle, laquelle nécessite du migrant une compétition pour améliorer sa position sociale et sa compétence professionnelle dans le pays hôte. Les migrants concernés ici se caractérisent par une lutte permanente pour contourner leur origine sociale par rapport aux concurrents autochtones⁴⁵. Ainsi, les individus disposant d'un fort capital culturel et social de départ obtiennent une socialisation plus aisée dans la société concernée et le décalage le plus frappant se manifeste lorsqu'un migrant entre en conflit pour décrocher un poste dans les institutions publiques, et parfois aussi dans les entreprises privées, du pays hôte.

En conséquence, par socialisation structurelle, nous voulons mettre l'accent sur l'individu et inclure l'idée d'une intériorisation continue des normes, des valeurs et de l'apprentissage⁴⁶ ; la resocialisation se transforme en « resocialisation structurelle » lorsqu'un migrant monte dans l'échelle de la hiérarchie sociale du pays d'accueil, investit la participation objective dans les structures sociales, entre dans la lutte de reconnaissance et s'engage dans un processus conflictuel pour décrocher un poste au sein d'une institution, le tout supposant une forte assimilation des institutions et des compétences culturelles du pays hôte.

Notre enquête montre qu'entre 10% et 15% des migrants iraniens arrivent à décrocher un poste dans les institutions. Cette discordance nourrit obligatoirement des frustrations de la majorité des migrants qui la vivent comme une injustice : bien qu'ils partagent les valeurs de la société hôte, ils sont frustrés de ne pas bénéficier de l'égalité des chances et se sentent victimes du système social⁴⁷. Nous analysons ici deux récits de vie qui s'inscrivent dans la resocialisation structurelle.

⁴⁴. Raymond Boudon, L'inégalité des chances. La mobilisation sociale dans les sociétés industrielles, Paris, A. Colin, 1973, cité par Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 126.

⁴⁵. Voir dans le premier chapitre le rôle du statut juridique dans la carrière migratoire.

⁴⁶. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.131.

⁴⁷. Pour la question de la discrimination, cf. Patrick Weil, *La république et sa diversité, immigration, intégration, discrimination*, Paris, Seuil, 2005, p.7-11.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

1. Firouzeh NAHAVANDI (Professeur d'université ULB)

Le récit de vie de Firouzeh Nahavandi, née en 1955, qui a émigré définitivement en septembre 1978, est devenue professeur à l'Université de Bruxelles, directrice du Centre d'Études de la Coopération Internationale et du Développement (CECID) est exemplaire d'une ascension sociale au sein des institutions universitaires du pays d'accueil. Cette Iranienne issue d'un milieu aisé en Iran (son père était ministre du Shâh) a entamé ses études en sciences sociales dès 1975 en Belgique et revenait régulièrement en Iran chaque année jusqu'à son exil définitif en 1978, peu avant la chute du Shâh. Ses parents se réfugient en France et lui demandent d'aller s'installer en Belgique pour y achever ses études.

Son objectif au cours de sa formation était de devenir professeur ou chercheur en Iran et elle précise qu'elle n'avait pas noué durant les années précédentes de relations sociales ni créé de réseaux sociaux spécifiques en Belgique, ne souhaitant pas s'y installer. Les événements politiques en Iran bousculent sa vie, elle se retrouve seule à Bruxelles et décide de bâtir son avenir professionnel au sein de l'Université.

Après un mariage de courte durée avec un Iranien dont elle divorce peu après la naissance de sa fille, elle se consacre à sa carrière et à sa montée sociale dans un parcours qu'elle décrit comme difficile : « Donc, le premier problème était de s'introduire dans un circuit qui ne vous est pas forcément ouvert. Deuxièmement, par rapport à l'université, mais ça, ça n'a rien avoir avec mes origines iraniennes, j'étais une femme, étrangère et femme, double problème. Il a fallu que je me batte pour mon travail, mais cela m'était égal, j'avais toujours voulu être professeur. Je poursuivais mon but, j'y suis arrivée petit à petit ; ce n'était pas évident au départ pour être engagée à temps plein ni pour la thèse, mais j'y suis parvenue ».

Cette trajectoire retrace un schéma de resocialisation réussie étayée par un ensemble de facteurs positifs : la migrante arrive jeune dans le pays hôte, dispose d'un important capital culturel (solide formation acquise préalablement à son installation définitive dans le pays d'exil lui-même et dans la langue autochtone) et d'un riche capital social (du fait de la position sociale de sa famille en Iran) ; de plus, elle est dotée d'une remarquable persévérance personnelle qui lui permettra de faire face au conflit pour l'obtention d'un poste à l'université.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Durée de l'entretien	1 h 50
Nombre de rencontres	1
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A- Biographie

Date de naissance	1955
Sexe	F
Situation matrimoniale	Divorcée
Profession du conjoint	-
Nombre d'enfants	Une fille de 23 ans
Études	Docteur en sciences sociales, ULB
Date du dernier départ d'Iran	septembre 1978
Lieux du vécu en Iran	Téhéran
Religion	Athée
Profession en Belgique	Professeur à l'ULB
Profession en Iran	Lycéenne
Tendance politique	Affinité avec les verts

B- Le parcours migratoire

En lisant votre biographie sur Wikipedia j'ai compris que vous étiez née à Paris. Par curiosité on commence par la question : pourquoi en France ?

Je suis née à Paris parce que mon père y a terminé ses études ; il faisait son doctorat à ce moment-là. Il était arrivé dans les années 1950, je ne sais plus exactement, et moi je suis née en 1955. J'ai vécu trois ans à Paris, le temps que mon père termine son doctorat, puis nous sommes repartis en Iran. J'ai commencé le jardin d'enfants en Iran, puis mon père a été envoyé en Belgique pour signer les accords avec la Commission européenne de l'époque : c'est après cette signature des premiers accords entre la CEE et l'Iran que l'ambassade d'Iran auprès des Communautés européennes a été fondée ici, en Belgique. On avait alors deux ambassadeurs ici, comme la plupart des pays ; aujourd'hui, les deux ambassades sont réunies.

J'ai donc commencé mon école primaire ici, pendant trois ans, jusqu'au CE2. Ce qui veut dire que j'ai d'abord commencé à parler, à Paris, quelque chose qui devait être entre le persan et le français puis je suis passée totalement au persan quand j'étais au jardin d'enfants en Iran. Et quand je suis retournée en Belgique, je ne connaissais pas le français, j'ai donc appris le français pendant trois ans, puis nous sommes retournés en Iran. J'ai alors terminé ma scolarité primaire en Iran et j'y ai fait ma scolarité secondaire, jusqu'en 1975. Je suis alors revenue en Belgique et j'ai entamé mes études à l'ULB, à Bruxelles. J'ai commencé en sciences sociales, je rentrais tous les ans en Iran jusqu'à la révolution. En septembre 1978, j'étais revenue en Belgique pour défendre mon mémoire de fin

d'année. Je terminais ce qu'on appelle en Belgique « la licence » quand ont commencé les tourments de la révolution. Je me suis d'ailleurs dépêchée car on sentait déjà qu'il pouvait y avoir des problèmes et que les aéroports pouvaient être fermés. Je suis donc partie avant la révolution, mes parents étaient en Iran à ce moment-là. Ensuite, en février 1979, au moment de la révolution, quand Khomeyni est rentré en Iran, ma mère avait quitté l'Iran un peu avant et mon père était resté, il s'est caché et il a pu sortir six ou sept mois après la révolution.

N'êtes-vous jamais retournée en Iran ?

Je ne suis pas retournée en Iran car nos passeports nous ont été retirés : ça a commencé par ma sœur qui vit aux États-Unis. Par ailleurs, mon père a été condamné à mort par contumace en 1979, je crois. Rien que l'idée d'aller à l'ambassade et dire : « nous sommes une mauvaise famille, s'il vous plaît, donnez-moi un passeport », me révolte !

C- Le déplacement

Question non abordée puisque l'interviewée était déjà en Belgique.

D- L'installation en Belgique

En tant qu'Iranienne, à quelles difficultés avez-vous été confrontée ?

Le premier problème est que je n'étais pas du tout préparée à travailler ici en Belgique, je voulais rentrer. Je voulais m'inscrire ici en doctorat et faire mes recherches en Iran. Mon but, d'une certaine manière, était d'enseigner à l'université en Iran ou de devenir chercheur. C'est le but que j'avais poursuivi jusqu'à ce moment-là. La seule chose qui m'embêtait était que je n'étais pas du tout en accord avec les lourdeurs morales et comportementales de la société iranienne. La question que je me posais était : « est-ce que je pourrai vivre en Iran » ? D'autant que je voulais vivre seule ; le poids de la tradition m'importunait déjà à l'époque du Shâh, alors maintenant, n'en parlons pas. Je n'avais pas préparé mon futur en Belgique quand je faisais mes études, je n'avais pas noué de contacts, j'étais seule ici. Mes parents ont vécu longtemps à Paris après la révolution. Donc, pas de contacts noués, pas de réseaux : j'avais obtenu le plus haut grade dans mon domaine pour mon mémoire de fin de licence mais je ne savais même pas qu'on pouvait demander des bourses. Et de toute façon, comme je voulais repartir en Iran, je ne cherchais pas non plus, je me fichais bien de ce que pouvaient dire les Belges. J'ai donc fait mon doctorat sans bourse, en travaillant à côté, en combinant tout. Il y avait aussi le fait que tous les gens ici pensaient que je vivais comme une bourgeoise iranienne et que je roulais sur l'or alors que j'étais peut-être une bourgeoise de naissance mais je ne roulais pas sur l'or : il me fallait vivre tout simplement.

Les ressources de votre père ne vous aidaient-elles pas ?

Il n'avait pas de ressources : mon père était du genre à aimer la puissance mais ne réfléchissait pas beaucoup à l'argent ; il n'avait pas sorti son argent d'Iran. Je ne dis pas que j'étais dans la misère la plus totale car j'avais un toit pour dormir mais je n'avais pas d'argent pour vivre, il fallait donc travailler. Donc, le premier

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

problème a été de s'introduire dans un circuit qui ne vous est pas forcément ouvert. Deuxièmement, par rapport à l'université, mais ça, ça n'a rien à voir avec mes origines iraniennes, j'étais une femme, étrangère et femme, double problème. Il a fallu que je me batte pour mon travail, mais cela m'était égal, j'avais toujours voulu être professeur. Je poursuivais mon but, j'y suis arrivée petit à petit ; ce n'était pas évident au départ pour être engagée à temps plein ni pour la thèse, mais j'y suis parvenue. Il n'y a pas beaucoup de femmes de mon niveau à l'ULB donc je ne peux pas aller plus haut. Je voudrais préciser aussi que j'ai fait une licence sur un sujet qui n'avait jamais été traité dans la francophonie. Mais je n'ai jamais pu travailler en sociologie générale car, en tant qu'étrangère, les Belges me voyaient plus dans l'exotisme, sur l'Iran, sur les pays en voie de développement, et c'est ce que je fais, je travaille sur l'Iran, sur les pays musulmans et les pays en voie de développement.

Comment avez-vous réussi votre carrière ?

Je pense que j'ai totalement sacrifié ma vie privée. Je me suis mariée à 29 ans, j'ai une fille qui a 23 ans. J'ai divorcé juste après la naissance de ma fille et je ne me suis plus jamais remariée. Donc je pense que si j'en suis là, c'est parce que j'ai consacré mon temps à mon travail et à ma fille. Je n'ai pas connu l'intimité avec quelqu'un, j'ai sacrifié ma vie de couple.

Pensez-vous que votre parcours soit un modèle pour la diaspora iranienne ?

Non, je ne pense pas que je sois un modèle.

Les études montrent qu'entre 5 et 10 % de la diaspora arrivent au niveau de l'enseignement supérieur avec un poste à l'université ; ce n'est pas évident ...

Un modèle parce que j'y suis arrivée ? Oui. Mais le prix à payer a été très lourd. J'arrive maintenant dans la bonne cinquantaine et je me pose des questions sur ce que j'ai fait jusqu'à présent.

La construction de votre carrière peut-elle être expliquée par votre personnalité ou par votre capital social ?

Les deux. Il y a le capital social qui vous porte à faire quelque chose, et là, ce sont mes deux parents qui m'ont poussée. Mon père n'avait pas de fils ; nous sommes deux sœurs, je suis l'aînée. Il n'y avait donc pas de garçon pour faire de différence ; et ma mère qui n'avait pas fini ses études universitaires nous a poussées à réaliser ce qu'elle n'avait pas fait. Et puis, il y a l'individuel. Je n'ai jamais pensé par exemple quand j'étais jeune : « je vais me marier et faire des enfants ».

En ce qui concerne le choix de la Belgique, a-t-il été orienté par le fait que vous connaissiez déjà ce pays dans votre enfance ?

Non, je n'ai pas eu le choix. Quand j'ai terminé mes études secondaires, mes parents se disaient que j'allais aller dans un pays francophone : Canada, Suisse, France, Belgique. La Suisse me semblait trop ennuyeuse, le Canada, trop froid et trop lointain. Je voulais aller à Paris, mais mes parents ne voulaient pas car, après

Mai 68, ils disaient que les universités n'étaient pas bonnes, etc. On m'a donc envoyée en Belgique et, comme je connaissais ce pays, il n'y avait pas de problèmes. J'ai beaucoup ramé parce que j'étais seule et que la première année à l'ULB est très difficile ; après la première année, mes parents m'ont dit : « tu peux aller à Paris, parce que maintenant tu as de l'expérience ». Mais j'étais tellement fatiguée de mon expérience en Belgique que je n'ai pas voulu recommencer à Paris, je suis restée ici. Au Canada ou en Suisse, ma vie aurait été différente.

Comment voyez-vous votre identité après trente-trois ans en Belgique ?

Je ne vois aucun problème à me sentir belge mais je sens bien, qu'à certains égards, je réagis comme une Iranienne. Quand je travaille sur l'Iran, notamment, j'ai l'impression de réagir comme une Iranienne, je suis peut-être un peu nationaliste, alors que je n'ai aucune attache en Iran. Si aujourd'hui je vais en Iran, je ne sais pas où je peux vivre, mais je ne me sens pas particulièrement belge puisque je n'ai pas d'attache ici non plus. Donc, je suis un peu belge, un peu iranienne, citoyenne du monde. Les fêtes iraniennes, je ne les célèbre pas, juste *Nourouz*, en famille. Ma fille se sent tout à fait belge, enfin, elle ne veut pas entendre parler de la Belgique, elle vit en France elle a fini ses études à l'EHESS, son mémoire était sur l'image du couple pour les jeunes Français. Mes parents sont maintenant en Belgique, ma sœur vit aux États-Unis, son mari vit ailleurs et ses filles encore ailleurs, nous sommes tous dispersés. Pour ma fille ce n'est pas drôle, elle veut avoir la famille autour d'elle pour les fêtes iraniennes et chrétiennes : on fait un dîner à chaque fois, mais il n'y pas beaucoup de monde, ma fille, mes parents et moi.

E- La question du retour

Je reviens sur un autre problème de la diaspora iranienne, à savoir, la question du retour. Certains disent que tant que la république islamique perdure, il n'est pas légitime de rentrer en Iran ; d'autres disent qu'ils ont besoin de rentrer voir leur famille ; d'autres encore rendent leur carte de réfugié. Qu'en est-il pour vous ?

Moi je n'ai pas le choix du retour donc je n'y pense pas, tout simplement. L'ambassade m'a contactée il y a deux ans : « Rentez ! On a besoin de vous... ». Beaucoup de gens m'ont demandé de rentrer mais, tant que je ne suis pas sûre d'avoir la sécurité en Iran, je ne rentrerai pas, donc la question se pose différemment. Je pense que les nouvelles générations, même les Iraniens de l'ambassade, qui sont jeunes, ne se rendent pas compte de ce qu'a été la vie de ceux qui ont vécu la révolution. Non, je ne rentrerai pas en Iran, ne serait-ce que parce qu'il y a mon père et je ne risquerai jamais, dans ce pays sans foi ni loi, pour des raisons totalement liées à la conjoncture, qu'on me retienne pour faire revenir mon père. Donc je ne rentrerai pas tant que mon père est vivant. Et puis, devoir aller à l'ambassade pour demander le passeport et me retrouver devant ces imbéciles, c'est hors de question. Et mettre un foulard pour prendre les photos, c'est hors de question, cela va contre tous mes principes. Je ne veux pas être considérée comme une citoyenne de deuxième zone parce que je suis une femme,

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

c'est contre mes principes. Cela fait beaucoup. Je ne pourrais pas rentrer en Iran et jouer le jeu de la république islamique ; ce serait contre moi, parce que c'est mon pays. Si c'était l'Arabie saoudite, cela ne me poserait pas de problèmes mais rentrer en Iran, devoir jouer un rôle de deuxième zone et supporter la hargne de ces hommes de la république islamique, cela me semble insupportable. Ne serait-ce que par rapport à l'ambassade, je ne veux pas y aller, ni porter le foulard.

Que pensez-vous de ceux qui rentrent en Iran ?

Je pense que les gens vont voir leur famille. Beaucoup, de manière légitime, vont préserver leurs biens, beaucoup ont des contacts pour voir ce qu'ils ont gardé. Le matériel joue beaucoup. Mais étant donné que nous, on nous a tout confisqué, il ne reste même pas un livre. Après la révolution, ils ont pris tous les biens de mes parents, tout. La maison, le domaine, les héritages de mes grands-pères, tout. Je n'ai pas à craindre que l'on me confisque quelque chose, ça m'est égal. Il y a des gens qui rentrent pour négocier et discuter sur leurs biens, mais là encore, par fierté, nous ne rentrerons jamais pour discuter de nos biens. Tant que la république islamique perdurera, je ne rentrerai pas.

Quel regard portez-vous sur ces personnes qui rentrent en Iran ?

Je ne sais pas. Je vois plutôt ça de manière un peu méprisante. Les gens qui utilisent les deux, qui prennent ce qu'il faut de l'Iran et qui vivent tranquillement ici, c'est un petit peu malsain. Parce que, quand ils sont ici, ils font généralement attention à ce qu'ils disent pour ne pas se mettre en danger. Bon, c'est peut-être aussi lié au fait que je viens d'une classe sociale différente. Il y a aussi des Iraniens qui ont profité de la révolution islamique, qui vivent ici et qui font leur commerce, politiquement, je trouve aussi que c'est nul. J'ai eu la chance de connaître quand j'étais étudiante un professeur chilien, un exilé, on est devenu très ami, maintenant, il est rentré. Les Chiliens que j'ai connus ont eu des postes importants après la chute de Pinochet. Cet ami chilien me disait : « Firouzeh, ne fais pas ce que j'ai fait. Je n'ai jamais acheté de frigo parce que je pensais que ça ne servait à rien, que j'allais rentrer demain ». Et j'ai suivi son conseil, je n'ai absolument jamais pensé « rentrer demain » ; j'ai fait ma vie en considérant qu'elle était en Europe. Le seul moment où je pense à rentrer en Iran, c'est quand je me dis que lorsque la république islamique ne sera plus, en espérant que ce ne soient pas les Moudjahedines qui prennent le pouvoir, ce qui serait pire, je rentrerai pour voir ce qu'est mon pays ; et puis ce serait peut-être intéressant que ma fille voit son pays aussi. Elle pourrait en théorie partir, son père est d'ailleurs en Iran, mais on retomberait sur le même problème : il faudrait qu'elle aille chercher un passeport. Elle ne connaît pas le persan ni le pays, elle n'est absolument pas habituée à ce genre de vie. Mais en tant que touriste belge, pourquoi pas ?

Quand estimez-vous qu'il y aura un changement en Iran ?

Comme je pars de l'idée que ces mollahs ne lâcheront pas le pouvoir et qu'ils sont beaucoup plus intelligents qu'on ne croit, je pense qu'ils resteront longtemps au

pouvoir. Je n'ai pas réfléchi à la durée du régime actuel, je me dis qu'ils tomberont comme le communisme est tombé.

Comment avez-vous vécu ici, à Bruxelles, le mouvement social transnational qui a débuté après les élections ?

C'était une période d'effervescence importante. Je pense que les Iraniens de la diaspora se sont dit que, face au courage des Iraniens d'Iran, il fallait faire quelque chose, il fallait les soutenir et c'est ce qui a été fait, avec des positions d'ailleurs assez différentes. Moi, je n'y ai pas du tout participé ; c'était pendant une période de travail intense, les examens.

Pourtant, cela a duré longtemps, jusqu'à maintenant.

Oui, mais je ne suis pas du genre à manifester. Sinon, manifester par l'écriture ou autre, je le fais. Mais je n'ai jamais été du genre à manifester dans la rue.

Pensez-vous que les manifestations ne sont pas un moyen efficace de revendication ?

Non, ce n'est pas une question d'efficacité, c'est tout à fait personnel. Je n'aime pas aller manifester, je pense que chacun peut soutenir une cause à sa façon. Je n'ai pas peur d'être photographiée et de ne pas pouvoir rentrer en Iran, puisque dans le même temps, je peux dire à la télévision tout ce que je veux. Une chose que je savoure dans ma situation est ma liberté.

Vous êtes aussi engagée dans l'associatif. Pouvez-vous me parler de l'association « Europerse » ?

Monsieur Anvar Mirsattâri travaille très activement pour tout ce qui tourne autour des droits de l'homme, c'est un vert convaincu, et moi je le soutiens parce qu'il est très courageux et que ses idées tiennent la route. Lui, il fait partie de cette gauche de la pensée radicale, mais c'est quelqu'un d'ouvert, il était ouvert à ma pensée. Nous travaillons ensemble sans que nos positions politiques soient des barrières. J'ai confiance en lui.

J'ai également participé un certain temps à une petite association « culturelle » de femmes iraniennes ; c'était « culturel » parce que, dès qu'on met le terme « politique », les gens ont peur d'adhérer. Cette association visait à faciliter l'intégration en Belgique, elle a duré une quinzaine d'années puis s'est arrêtée. Les Iraniens ont du mal à travailler ensemble.

La plupart du temps, le politique intervient dans les relations...

Oui et le social joue aussi.

J'ai milité aussi pendant très longtemps pour la laïcité dans les pays musulmans ; ça n'a rien à voir avec l'Iran en particulier.

Quel regard avez-vous porté sur les événements post-électorales ?

Je pense que ça a été quelque chose d'exceptionnel qui a clairement montré, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur, que les Iraniens sont attachés à leur pays, sont contre ce régime et pour le changement. Je suis toujours étonnée par une certaine maturité des Iraniens, de manière générale. Ce qui était surprenant était l'ampleur

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

du mouvement. Je pense que le fait qu'il y ait eu des manifestations en Iran a bousculé la fierté des Iraniens d'ici : si les Iraniens en Iran se faisaient tuer, il n'était pas possible de ne rien faire à l'étranger. L'ampleur du mouvement et la manière dont il a été réprimé ont certainement beaucoup stimulé les Iraniens à l'étranger. C'était inattendu.

On a pu voir dans ce mouvement social que les jeunes étaient à l'avant-garde, alors que les anciens exilés n'y ont pas véritablement participé, particulièrement à Paris. J'imagine que c'était pareil ici en Belgique...

Oui, tout à fait. Il y a maintenant un seuil de génération qui s'est mis en place. Ces jeunes n'ont rien vécu de la révolution et il me semble que c'est un point capital dans la compréhension de cette question. Ce sont des gens qui sont vierges par rapport à tous les massacres, les exactions de l'époque de la révolution : ils réagissent donc comme des jeunes qui veulent appuyer leurs aspirations, sans avoir le poids psychologique, plus ou moins inconscient, des répressions du passé. Eux sont tournés vers le futur, ma génération est quand même tournée vers le passé. Avec ces événements, ces jeunes commencent à vivre leurs futurs souvenirs. Ce qui pèse avant tout sur les jeunes Iraniens est le contrôle des mœurs, et je ne parle pas simplement des jeunes de Téhéran mais de tous les jeunes en Iran. La question de la liberté politique va peut-être enfin se poser mais je pense que les Iraniens sont beaucoup plus portés sur la liberté de consommation que sur la liberté politique. Ils revendiquent le fait de pouvoir consommer comme ils le veulent ; à savoir, pouvoir sortir, acheter, voyager, consommer... C'est, à mon sens, un point important dans les aspirations iraniennes même si les aspirations politiques existent, de manière plus restreinte cependant.

Comment analysez-vous la « maturité » du mouvement dont vous avez parlé ? Est-ce une question de temps, de resocialisation ou autre ?

C'est une question de temps. Le fait que tout le monde manifeste ensemble est pour moi une avancée. Je reste sceptique sur la manière dont les Iraniens peuvent se situer les uns par rapport aux autres, mais le fait qu'ils puissent mettre leurs opinions politiques de côté pour manifester ensemble est le signe d'une certaine maturité qui est importante pour l'avenir.

Comment l'expliquer ?

C'est le fruit de l'expérience qui s'est accumulée et de la différence entre les jeunes et les moins jeunes ; certainement, le fait que les positions politiques se sont un peu atténuées au fil du temps.

Dans mes études sur les exilés iraniens, j'ai relevé cinq tendances politiques : premièrement, les monarchistes, deuxièmement, les marxistes-léninistes, troisièmement, une tendance nationale-religieuse qu'il s'agisse de Bani Sadr, des Moudjahedines ou autres ; quatrièmement, une tendance mossadeghiste et, enfin, une tendance verte. Comment vous positionnez-vous par rapport à ces tendances ?

Je n'appartiens à aucune des tendances que vous avez citées puisque je ne milite dans aucun parti. Je suis plutôt proche des verts. Je suis très prudente quand la gauche iranienne dit : « nous sommes les démocrates ». Ce qu'ils entendent par « démocrate » est très contestable : pour eux, tout ce qui n'est pas de gauche n'est pas démocrate. On peut être du centre ou de droite et être démocrate. Mais, chez les Iraniens, être démocrate signifie nécessairement être de gauche, ce qui n'est pas correct historiquement, ni politiquement.

Comme le cas du *front national* iranien...

Voilà, par exemple, eux ne sont ni de gauche, ni de droite. Mais si vous devez me situer, je suis proche des verts et contre une république islamique. Je ne suis certainement pas religieuse, ni fédâ'iyân, ni Modjahedine, ni royaliste. Je n'aime pas le côté ultra-nationaliste chez certains Iraniens, finalement, je suis probablement une républicaine à la française ou à l'américaine...mais utopique, oui, c'est sûr.

Beaucoup de gens vous attribuent, à tort, une tendance royaliste !

Oui, mais je ne l'ai jamais été. Ce sont des étiquettes que l'on vous colle. Les Modjahedines me disent par exemple que je suis islamiste, que je défends le régime.

Quelles seraient les caractéristiques de cette future république ?

L'Iran ne pourra jamais être une démocratie si on ne rompt pas avec le passé. Jusqu'à présent, le caractère iranien et la culture politique iranienne ont consisté à : « je prends le pouvoir plus ou moins par la force et tous ceux qui étaient avant moi doivent être punis ». Je pense que ça, il faut arrêter, il faudra que le pouvoir se mette en place avec une pluralité de choix dans la sérénité. Il faut véritablement que tous les courants puissent être représentés. C'est le point qui me semble compliqué après une révolution de ce genre car chacun vient au pouvoir en disant qu'il faut massacrer tous ceux qui y étaient avant lui. Tant qu'on voudra venger son passé, on ne sera pas dans la démocratie. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des criminels qui devront être jugés.

La période de transition a des conséquences sur le régime qui s'installe. On a plusieurs modèles de transition : celui des pays de l'Est, celui de l'Afrique du sud, etc. Que voyez-vous pour l'Iran ?

Étant donné que je pense que le pouvoir actuel ne lâchera pas le pouvoir, je ne vois qu'une passation violente, et là, on n'est pas dans la démocratie ou, peut-être, par un éventuel miracle, une personnalité de l'intérieur du régime amènera le changement.

Les manifestations après les élections ont été une véritable surprise pour les candidats à la présidentielle. Si Moussavi avait été élu, il n'aurait rien fait pour le régime, il a été surpris et porté par cette foule. Lui, il est sans goût ni couleur, peut-être que sa femme le pousse un peu ; ils se sont rattachés au train après, plutôt que d'être la locomotive. Les Iraniens aspiraient à une certaine liberté et à un certain mode de vie à l'occidentale. Quand on regarde les configurations des jeunes partisans d'Ahmadinedjad et des jeunes partisans de Moussavi, elles ne

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

sont pas très différentes. Ce sont des jeunes qui voient les campagnes américaines, les jeunes sont pleins de rêves ! Pourquoi pas ? Les photos sont terriblement américanisées, on n'était pas dans une campagne électorale classique, à l'européenne. On était dans une campagne à l'américaine.

Ce mouvement a présenté certaines particularités : c'était un mouvement non-violent et le 15 juin, il y avait entre deux et trois millions de manifestants à Téhéran. Vers quelle direction va-t-on ? vers une transition pacifique ? une transition violente ? est-ce que l'avenir peut être pire que la république islamique ?

Je ne dirais pas que rien ne peut être pire que la révolution islamique. Je crois qu'il faut être logique dans sa vision des choses, surtout quand on est un scientifique. Il peut y avoir pire. Le pire pour moi serait les Modjahedines : une combinaison du marxisme pur et dur et du religieux, double puritanisme. La guerre civile serait très embêtante mais je ne pense pas que les Iraniens soient sur cette voie-là. Je n'ai pas vraiment d'idées sur la transition mais il y a quelqu'un qui doit pouvoir, de l'intérieur, mettre fin au « *vélayat-é faqih* ». Il faut qu'on arrive à la souveraineté populaire réelle, il faut enlever cette tutelle.

En ce qui concerne la pensée politique de la diaspora iranienne, voyez-vous une évolution ?

La diaspora iranienne est très diversifiée. Il reste encore les purs et durs royalistes ; il y a toujours cette gauche d'avant la révolution, les Modjahedines et une immense majorité qui n'est pas politisée. Ce sont des gens qui travaillent, qui gagnent leur vie. Ce qui se passe en Iran est peut-être important pour eux mais leur vie ici est aussi importante. On ne va pas sacrifier sa vie ici. C'est une diaspora très diversifiée mais quand même, quand on voit le nombre d'Iraniens à des postes importants. Ici, en Belgique, combien d'Iraniens dans les hôpitaux, de médecins, etc. En Belgique il y en a pas mal ; aux États-Unis, n'en parlons pas. C'est une diaspora instruite.

Avez-vous une idée du nombre d'Iraniens en Belgique ?

Il paraît qu'il y avait 2 000 Iraniens dans le Benelux avant la révolution, 20 000 aujourd'hui. C'est ce qu'on dit, mais on n'a pas de chiffres.

Certains chercheurs ont démontré l'influence de la pensée occidentale sur le déroulement de la révolution constitutionnelle en 1906 en Iran. Qu'en est-il aujourd'hui de l'influence occidentale dans les courants de pensée iraniens ? La diaspora joue-t-elle un rôle de vecteur intellectuel ?

On est pauvre en idées en Iran. Peut-être qu'on aurait besoin que nos intellectuels à l'étranger tranchent pour un modèle mais on n'y est pas encore. Je pense qu'il y a une coupure entre les Iraniens d'Iran et ceux de l'étranger. Je ne suis pas sûre que les Iraniens d'Iran ne soient pas ouverts à ce qui vient de l'extérieur ; de toute façon, le travail de construction intellectuelle doit être fait à l'extérieur pour proposer quelque chose.

Comment expliquer une telle absence de communication entre la diaspora et le pays en matière de politique ?

Je ne sais franchement pas...

Pourtant toutes les études sur le XX^e siècle montrent que le rôle des exilés est notable dans le changement sociopolitique du pays d'origine. En Iran, on reproche à la diaspora de ne rien faire...

Peut-être que la diaspora iranienne ne voit pas son identité : soit qu'elle se voit comme appartenant à l'extérieur et ne s'intéresse pas ce qui se passe en Iran, soit qu'elle se voit trop en Iran ; je ne sais pas, elle a du mal à se positionner par rapport à l'Iran. Pourtant, nous avons beaucoup d'intellectuels. Mais personne ne travaille à la construction d'un modèle de transition ou d'alternance. Je ne sais pas pourquoi... Il y a un problème que nous avons quand même : on est tellement obsédé en Iran par le fait que le changement ne viendra que par le soutien de l'extérieur qu'on attend que ça se réalise : les Américains, les Anglais... On a cette maladie-là, ça peut jouer.

Combien d'Iraniens sont à l'étranger selon vous ?

Cinq millions je pense dont deux aux États-Unis ; même si officiellement il y en a moins de cinq millions.

On n'a jamais eu un nombre aussi élevé dans l'histoire de l'Iran. Qu'en pensez-vous ?

L'Iranien n'est pas quelqu'un qui veut sortir de chez lui, me semble-t-il, il aime mieux rester chez lui, il n'est pas quelqu'un tourné naturellement vers la migration. Les périodes précédentes concernaient des exils politiques uniquement. Et là, on a un exil différent, politique, économique et culturel. Combien de familles iraniennes sont à l'extérieur quand le mari travaille en Iran. On veut que ses enfants fassent des études non-islamiques, qu'ils soient libres et la mère aussi. Le mari est en Iran, vivant à la traditionnelle, avec deux trois femmes en plus ! (rires). Combien d'amies que j'ai eues, qui s'étaient mariées avant la révolution, ont dû divorcer car leur mari prenait une deuxième femme. Avant la révolution, on ne se voyait pas en polygamie. Je pense que culturellement, quoique l'on en dise, les Iraniens ne sont pas et d'ailleurs n'ont jamais été, de fervents religieux : cette idée d'une identité religieuse, qu'on a voulu plaquer sur nous, est fausse.

Est-ce l'origine du problème ?

Oui et aussi le problème économique : le besoin de consommation des Iraniens est important et la situation en Iran n'est pas bonne. On est encore dans un état rentier et les inégalités sont de plus en plus grandes.

Dans mon étude, j'ai identifié six vagues d'émigration : la première était celle des royalistes ; la deuxième, celle des généraux ; la troisième, celle des gens qui ont fui la guerre contre l'Irak ; la quatrième était politique et concernait des gens tels Bani Sadr ou les Moudjahidines ; la cinquième vague était celle des communistes du parti Toudeh ; la sixième a débuté en 1999 pendant les émeutes. Pensez-vous qu'il y eût d'autres vagues ?

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

On voit bien une évolution, les premières vagues étaient politiques, à chaque moment de répression, il y a exil. Moi, je mettrais dans la même catégorie les royalistes et les fonctionnaires qui travaillaient pour le régime du Shâh. Les premiers étaient ceux qui étaient visés directement par le régime et ceux qui voulaient préserver leur argent, les proches du Shâh en quelque sorte. Ceux de la deuxième catégorie sont restés en Iran en pensant qu'ils n'allaient pas être touchés mais il y a eu un nettoyage. Ensuite ce sont les Moudjahidines. Pendant la guerre, plein de gens sont sortis ; à côté de ça, il y a toujours des gens qui partent d'Iran parce qu'ils ne veulent pas rester dans ce régime, même s'ils ne sont pas politiquement touchés.

« Une vague transversale », pourrait-on dire ?

Oui, je pense qu'il y a une vague transversale. Après Khatami, il y a la vague de ceux qui pensent qu'il n'est pas possible de réformer, ce sont les déçus. Mais je pense qu'il y a toujours des vagues transversales, mais quand même, il y a encore des politiques ; maintenant en l'occurrence, il n'y plus rien à réprimer, cela vient d'être fait...

Pensez-vous que la diaspora continuera d'être approvisionnée en migrants tant que le régime perdurera ?

Je pense que ça va continuer tant que les gens peuvent partir. Il y a pas mal de gens qui rentrent mais la vague vers l'extérieur est quand même plus importante que celle du retour définitif.

Depuis quelque temps, plusieurs intellectuels iraniens sont rentrés pour visiter l'Iran, ce qu'ils n'avaient pas fait depuis la date de leur exil.

Oui, mais la république islamique a fait un joli numéro de charme auprès des intellectuels iraniens : on leur promet monts et merveilles Et je pense que le régime le fait parce que c'est sa vitrine, donc, il n'est pas très étonnant que plusieurs intellectuels soient rentrés.

Une partie de mon enquête porte sur la genèse de la diaspora iranienne. Avez-vous des informations à communiquer sur ce sujet en ce qui concerne la Belgique ?

Je pense qu'en Belgique, avant la révolution, il y avait des commerçants. Il y avait 2 000 Iraniens sur le Benelux, ce n'est pas beaucoup : il s'agissait de grands commerçants de tapis, de gens qui faisaient de l'import-export ou des retraités qui avaient fait des études en Belgique. Il y avait très peu d'étudiants en Belgique, avec une majorité de filles d'ailleurs parmi ces étudiants. Je pense que c'était un pays considéré comme relativement calme pour les filles.

Mes questions sont terminées, je suis à votre disposition si vous avez des remarques.

Vous êtes porté davantage sur le politique que sur le privé, non ? L'évolution émotionnelle des gens, la façon dont ils ont vécu, comment ils se sont situés les uns par rapport aux autres, la façon dont ils se sentent par rapport à la

communauté et par rapport à leur propre éducation, bref, cet aspect n'a pas encore été étudié et ce serait intéressant de voir les contradictions, le poids de la pression familiale, les obligations, les mœurs. Combien de familles en diaspora sont encore à dire que leurs enfants doivent se marier avec des Iraniens. Je connais des garçons iraniens qui ont leur vie familiale gâchée car leur mère n'a pas voulu qu'ils se marient avec des Européennes. Il y a un tiraillement entre les deux.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

2. Mohammad RIAHI (Gynécologue)

Le récit de vie de Mohammad Riahi, né en 1956 à Chirâz, immigré à Bruxelles en 1975, retourné en Iran en 1985 et re-émigré en 1987 à Bruxelles, gynécologue, est celui d'une trajectoire non linéaire, dite « brisée » par une alternance d'allers-retours entre le pays d'origine et le territoire d'accueil. Il effectue sa formation de médecine en Belgique, ce qui le dote d'un capital culturel de haut niveau, épouse une Belge, ce qui facilite également son assimilation des codes du pays d'accueil et après être retourné en Iran pour y exercer la médecine en 1985 avec le souhait de servir son pays, il se réinstalle définitivement en Belgique en 1987.

La période vécue en Iran de 1985 à 1987 entraîne pour lui une profonde désillusion concernant les espoirs qui avaient motivé son retour au pays : « Petit à petit, je me suis rendu compte que le problème de la société iranienne de l'époque était plus grave que ce que j'imaginai et complètement différent de ce que les Iraniens d'ici ou les médias reflétaient. Par rapport aux autres pays du monde, nous avons au mieux, une progression très lente, mais en fait, une véritable régression. Je crois maintenant, avec le recul, que je n'avais pas tort : une régression totale ».

À la suite de cette expérience douloureuse, il revient définitivement et clandestinement en Belgique en 1987 et explique les raisons de son retour :

« ...Une des raisons pour lesquelles je suis retourné en Europe était de continuer mes études, d'avoir la possibilité de pratiquer dans de bonnes conditions et, surtout, d'assurer la sécurité, la liberté idéologique et l'avenir de mes enfants. Ce que je ne voulais surtout pas, c'était que mes enfants soient endoctrinés : mon fils aîné est né en Belgique, le deuxième, à Téhéran ».

Revenu en Belgique en 1987, il divorce et se remarie avec une gynécologue, la gynécologie est la spécialité qu'il exerce aussi. L'âge n'aura pas été dans son parcours un facteur pénalisant (31 ans en 1985) car il disposait déjà d'un capital social, professionnel et culturel suffisant pour parvenir à une resocialisation structurelle satisfaisante : « Arrivé ici, j'ai postulé en gynécologie, j'ai été accepté facilement et j'ai pu continuer ma licence de spécialisation et puis m'installer et travailler dans les hôpitaux. Je me sens intégré ici, je sens que j'ai eu toutes les possibilités qu'il me fallait en fonction de mes projets. Rien ne m'a empêché d'avancer dans la vie professionnelle, sans dire que je suis arrivé à un but puisqu'il faut toujours aller plus loin ».

Date de l'entretien	06/10/09
Durée de l'entretien	1 h 40

Nombre de rencontres	1
Lieu de l'entretien	Bruxelles

A- Biographie

Date de naissance	1956
Sexe	M
Situation matrimoniale	Divorcé
Profession du conjoint	Première épouse : médecin ; seconde épouse : gynécologue
Nombre d'enfants	3 dont 2 du premier mariage
Études	Médecine
Date du premier départ d'Iran	1975
Date du deuxième départ d'Iran	1987
Lieux du vécu en Iran	Chirâz, Téhéran
Religion	Chiite
Profession en Belgique	Gynécologue
Profession en Iran	Médecin
Tendance politique	Libéral

B- Le contexte du départ

Pouvez-vous expliquer votre parcours migratoire ?

J'ai été un peu à contre-courant par rapport à d'autres Iraniens exilés. Je suis arrivé en Belgique en 1975, c'était encore à l'époque du Shâh. Au début, le but était de faire mes études de médecine en Belgique et je les ai commencées ici à Bruxelles ; j'étais en 5^{ème} année lorsque la révolution a éclaté ; j'ai continué mes études. Au départ, le but idéal que je m'étais fixé était de terminer mes études de médecine pour aller travailler en Iran et, ma profession passant avant tout, je n'imaginai pas rester en Belgique et pratiquer dans un pays où il n'y a pas vraiment un manque de médecins. Mais, lorsque j'ai terminé mes études en 1983, les échos qu'on entendait à l'époque encore étaient malheureusement négatifs : tout le monde, y compris ma famille, me déconseillait un retour éventuel en Iran ; mais c'était plus fort que moi, je ne pouvais pas m'écarter du but que je m'étais fixé depuis tant d'années et, bien que marié à une Belge de qui j'avais un enfant, j'ai décidé, après longue réflexion, de rentrer quand même en Iran, alors qu'il y avait à l'époque beaucoup de médecins qui partaient d'Iran et s'installaient à l'étranger. En 1985, je suis retourné en Iran dans le but de m'y installer définitivement : j'en avais longuement parlé à mon épouse qui était aussi médecin, qui s'intéressait beaucoup à l'Iran, parlait déjà persan et voulait également travailler là-bas. Je suis parti en 1985 pour préparer l'arrivée de ma femme et de mon fils et, six mois après, ils sont arrivés.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Dans un premier temps, je ne voyais peut-être pas vraiment les problèmes de la vie de tous les jours, je ne parlais pas de la vie politique car, avec ma profession, je m'occupais beaucoup plus de ma vocation que de politique qui m'était, de toute façon, complètement étrangère. Et au début, malgré les difficultés de l'époque et de la guerre, je trouvais qu'on exagérait un peu ici, dans les échos qu'on donnait de la situation en Iran. J'ai continué à travailler ; d'abord à Téhéran où j'ai travaillé dans deux cabinets, un dans le nord et l'autre dans le sud. Le but était surtout de m'occuper des déshérités, car moi-même, je venais du sud de Téhéran, d'une famille modeste : je suis né en 1956 à Chirâz, mais j'avais fait mes études à Téhéran.

Petit à petit, je me suis rendu compte que le problème de la société iranienne de l'époque était plus grave que ce que j'imaginai et complètement différent de ce que les Iraniens d'ici ou les médias reflétaient. On disait que ce qui préoccupait les Iraniens c'était le manque de liberté vestimentaire ou politique, mais étant sur place, je me suis rendu compte qu'on était malheureusement installé dans un système de régression allant bien au-delà de l'aspect superficiel des choses, comme la tenue vestimentaire, et qui bloquait tous les progrès, aussi bien dans le domaine scientifique que dans les domaines politique et, surtout, économique. Par rapport aux autres pays du monde, nous avions au mieux, une progression très lente, mais en fait, une véritable régression. Je crois maintenant, avec le recul, que je n'avais pas tort : une régression totale. Cela ne m'intéressait pas parce que je m'étais toujours fixé un principe dans la vie : avancer ; avancer comme si j'étais toujours pressé de faire le maximum et là, j'en étais empêché, même dans l'exercice de mon métier où il y avait beaucoup de problèmes. À l'époque j'étais médecin généraliste et je voulais faire une licence de spécialisation, mais l'accès aux spécialités que je souhaitais pratiquer n'était pas facile bien que j'eusse fait des études brillantes en Belgique.

Donc, une des raisons pour lesquelles je suis retourné en Europe était de continuer mes études, d'avoir la possibilité de pratiquer dans de bonnes conditions et, surtout, d'assurer la sécurité, la liberté idéologique et l'avenir de mes enfants. Je rappelle que c'était pendant la guerre et que rien n'était simple : ne serait-ce que pour avoir du lait, c'était tout un problème. Ce que je ne voulais surtout pas, c'était que mes enfants soient endoctrinés : mon fils aîné est né en Belgique, le deuxième, à Téhéran. Honnêtement, quand nous étions partis d'ici pour l'Iran, quelle que soit l'évolution du régime, je pensais qu'on allait avoir une sorte de démocratie adaptée à l'Orient, mais j'ai été complètement désillusionné : arrivé en Iran, je me suis rendu compte que les choses étaient beaucoup plus graves que ce que je pensais. Moi, je pouvais décider de ma vie, de ce que je voulais en faire, mais je n'avais pas le droit d'entraîner mes enfants dans une aventure qui n'était pas la leur. Et comme j'étais persuadé que la situation n'allait pas changer pendant les dix années à venir, je me suis dit : « mes enfants vont devoir grandir dans une telle atmosphère, ils vont être endoctrinés à l'école, et empêchés plus tard de faire ce qu'ils veulent » ; ça, je ne le voulais à aucun prix, je n'avais pas le droit de les faire rester là-bas alors qu'ils avaient la possibilité de grandir dans

une autre société qui leur laisserait beaucoup plus de liberté de choix, à la fois idéologique et éducationnel.

C- L'installation en Iran et les difficultés rencontrées

Sur le plan professionnel, à quels problèmes concrets avez-vous été confronté quand vous êtes rentré en Iran ?

Je commence par l'aspect personnel car c'était le plus important, le plus invivable. Pendant les deux années passées en Iran, j'avais l'impression de jouer tout le temps le rôle de quelqu'un qui n'était pas moi. J'avais l'impression que le pays était devenu une scène de théâtre et que je jouais un rôle de personnage complètement différent de moi. J'avais peur d'avoir des difficultés en exprimant mes pensées. J'ai travaillé dans un hôpital de Téhéran et les relations me gênaient : d'abord, j'ai été invité à passer un examen idéologique écrit. J'avais cette naïveté de penser que mon idéologie était strictement personnelle et qu'on la laisserait donc tranquille, qu'on ne m'imposerait rien. Or, à cet examen, je me suis rendu compte que c'était un véritable interrogatoire, avec les mêmes questions posées sous différentes formes pour voir si je disais la vérité ou non. Je n'ai pas répondu à cet interrogatoire papier, et j'ai répondu que selon la loi constitutionnelle iranienne « Personne n'a le droit de fouiller l'idéologie des gens ».

C'était à l'époque où j'étais très naïf : je n'ai pas eu d'ennuis mais, malgré moi, une sorte de méfiance m'a habité à partir de ce jour. Ça a commencé comme ça, la première chose qui m'a secoué, c'était de découvrir que pour pouvoir travailler, il fallait faire semblant d'être quelqu'un d'autre, sinon, on risquait des ennuis allant du simple empêchement de travailler jusqu'aux problèmes beaucoup plus graves que l'on connaît. Ce jour là, j'ai eu un grand choc, et après, je me suis rendu compte que dans la vie de tous les jours, il fallait faire attention : un jour, je sortais de l'hôpital, il faisait très chaud, c'était l'été, une infirmière qui habitait dans le même quartier que moi attendait un taxi, j'ai eu le réflexe de m'arrêter et de lui proposer de la déposer. Elle m'a remercié gentiment mais a refusé en disant : « si je monte dans votre voiture, je vais avoir des ennuis ». Je m'en souviens très bien, c'était pourtant tout naturel de le faire, on était collègues ! Je me suis rendu compte qu'il fallait même empêcher ses élans, disons, d'une vie civique tout à fait normale. Et ainsi de suite.

J'ai été au front pendant six mois, j'ai travaillé du mieux que je pouvais, pas volontairement, c'était obligatoire et je le comprends : il fallait soigner les blessés, c'était logique. Mais ce qui n'était pas logique c'est qu'on n'était pas jugé sur la façon dont on travaillait mais plutôt sur la façon dont on se comportait religieusement, idéologiquement. Un sous-officier m'a dit un jour : « tu veux voir ton dossier ? », j'ai répondu négativement, mais quelques jours plus tard, j'étais curieux et je lui ai dit : « tout compte fait, je veux savoir ce qu'on a mis sur mon dossier ». Je pensais qu'on avait mentionné mon courage, mais non, il n'y avait rien de tout ça ! Les seules informations étaient que je n'assistais pas aux prières le vendredi, et, le pire de tout, que j'avais uriné en direction de la Mecque, alors

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

qu'il faisait nuit et, qu'honnêtement, je ne savais même pas où était la direction de la Mecque ! Sur le coup, j'étais déçu, maintenant je ne le suis plus. En plus de tout ça, il y a eu aussi le fait que j'aie été empêché d'exercer la spécialité qui me tenait à cœur, la gynécologie, parce que cette spécialité était uniquement réservée aux femmes, ils ne veulent pas qu'un homme examine une femme ; un religieux a même déclaré : « ces messieurs gynécologues devraient choisir un métier honorable ». Donc pour eux, c'est un déshonneur pour un homme, alors que c'est un métier dans lequel il y a de l'humanité, de l'amour pour autrui, encore plus, je crois, que dans les autres branches de la médecine. On a énormément d'émotions à partager à la naissance d'un enfant, à accompagner les moments de joies et de douleurs, pas seulement pour les femmes mais aussi pour le couple. On devient, après un certain temps, en quelque sorte un membre, pas de la famille, mais de la vie du couple, et ça c'est merveilleux. Donc, je ne pouvais pas exercer cette spécialité et à l'époque, je ne voulais pas faire autre chose et je suis content d'avoir fait ce que j'ai fait. Honnêtement, je ne savais pas que c'était interdit et je l'ai même mentionné à l'examen.

Après l'examen, vous ont-ils autorisé à travailler ?

En Iran, si on a un diplôme étranger, il faut d'abord le faire valider par le ministère des sciences : ça, ça a été fait. Mais pour pouvoir exercer, il faut un numéro d'ordre, au premier examen idéologique, je ne l'ai pas eu, au deuxième, j'ai fait l'hypocrite et je l'ai eu. Mais à partir de ce jour-là, j'ai commencé à ne plus m'aimer, j'aurais dû quitter l'Iran immédiatement, mais je voulais rester pour savoir si l'Iran était une société viable pour nous.

Ils voulaient surtout contrôler si j'étais un bon musulman, ce n'étaient pas vraiment des questions politiques, pas directement. Mais je considère que cela ne regarde personne : est-ce que je crois, ne crois pas ? est-ce que je suis athée ou non ? est-ce que je pratique ou non ?, ça ne regarde que moi. En acceptant comme normal qu'on me pose ce genre de question j'admettais le droit de l'administration, de la société, du pouvoir, à me contrôler dans ma vie de tous les jours. J'avais l'impression d'être dépossédé de la chose qui m'était la plus chère. Tous les jours, on se rase et on est obligé de se regarder dans le miroir, jusque là, j'avais toujours été fier, mais à partir de cet examen, j'ai fui mon regard, pendant un certain temps ; c'était un viol, carrément, un viol intellectuel. Je me suis débrouillé, il y a eu des bons moments et j'ai eu des satisfactions énormes dans mon métier, même si les moyens étaient limités.

Pour être honnête, j'ai connu des moments où les autorités m'accueillaient en toute modestie et essayaient de m'expliquer certaines situations, à première vue, étranges. Je me souviens d'une anecdote : j'avais été voir le conseiller du ministre de la santé de l'époque pour lui demander pourquoi ils n'arrivaient pas à s'organiser pour réguler l'approvisionnement en médicaments dans les pharmacies ; je voyais en effet que dès qu'il y avait un médicament, il disparaissait très vite. En fait, les gens en achetaient des quantités, ils spéculaient en quelque sorte, pour les périodes éventuelles où il n'y en aurait plus. Le

conseiller m'a accueilli très gentiment et m'a expliqué longuement les raisons : le budget du ministère de la santé passait après le budget de la défense, ce qui était logique en temps de guerre ; donc, quelquefois, j'obtenais des réponses.

Une autre anecdote : quand mon fils est né, je n'avais pas mentionné à l'hôpital où il est né que j'étais médecin. Or quand je suis allé payer la facture, j'ai vu qu'elle était fortement surestimée et qu'on y avait facturé des choses qui n'existaient pas. J'avais été en salle d'accouchement et j'avais vu qu'il n'y avait pas eu de péridurale, or il y avait une péridurale facturée. J'ai donc déposé plainte, pendant trois mois, je n'ai pas eu de nouvelles, je me suis dit que ce genre de plainte ne servait à rien, puis on m'a re-contacté en me disant que je pouvais être remboursé du montant en trop. Quand je suis allé me faire rembourser, j'ai appris que le ministère avait demandé le dossier de mon épouse, l'avait vérifié, avait imposé à l'hôpital de me rembourser le montant non dû et qu'il avait, en plus, puni l'hôpital en suspendant son approvisionnement au prix « gouvernemental », l'obligeant ainsi à s'approvisionner sur le marché noir. Il y avait donc des choses positives dans la vie de tous les jours au sein de ce régime, c'est un exemple mais j'ai apprécié que cet hôpital soit puni, c'était juste.

D'autres moments inattendus dans une telle ambiance : à chaque fois que je demandais des améliorations dans le travail à l'hôpital, j'étais toujours écouté, on essayait de répondre aux demandes dans la mesure du possible. Mais, malgré cela, la vie de tous les jours m'est devenue impossible, parce que, je l'ai dit tout à l'heure, je n'étais pas moi-même.

Est-ce que d'autres éléments vous ont choqué et ont déclenché votre départ ?

Oui, c'est ce que j'ai dit, c'était l'avenir de mes enfants. Parce que tout ce que moi je subissais, c'était mon choix, mon pays ; une partie de l'argent pour payer mes études était sortie de ce pays. Mais les enfants n'avaient rien fait pour être dans cette société, ils étaient à cinquante pour cent belges, de toute façon, ils avaient le choix. Maintenant, ils sont grands, et même s'ils sont allés chercher un peu dans la culture iranienne, par rapport à leurs origines, ils sont très bien ici et ont bien réussi dans leurs études.

Je creuse un peu votre inquiétude de l'époque : sur le plan du quotidien, comment cela se passait-il ?

Je vais vous donner une anecdote : le fils de mon meilleur ami avait sept ans et recevait des messages contradictoires ; à la maison, il recevait des messages contre ce qui se passait dans l'ambiance générale du pays, mais à l'école, il recevait un message complètement favorable à l'idéologie du régime ; il devait chanter dix minutes tous les jours à la gloire du leader, écouter des slogans d'endoctrinement et chanter des chansons imposées. Et le jour où j'ai appris qu'on avait montré à cet enfant des jeux de cartes en lui demandant si ses parents jouaient à ça, buvaient des bouteilles autres que du coca ou de la limonade, ça m'a fort inquiété ! Pas parce que les parents risquaient quelque chose, mais parce qu'un enfant de cet âge-là qui reçoit des messages contradictoires de gens qui lui sont proches, comme les parents et l'instituteur, ne sait pas quoi croire. Et si sa

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

structure de personnalité est fragile, il peut être poussé vers la schizophrénie. C'est quoi la schizophrénie ? C'est le fait de recevoir des messages contradictoires à un moment où l'on n'a pas le pouvoir de discerner ce qui est vrai ou faux ; le pourcentage de risque est assez faible, néanmoins il existe. Je ne voulais pas de ça et je ne voulais surtout pas d'endoctrinement de mes enfants. Moi, je voulais leur donner une feuille blanche sur laquelle ils pourraient inscrire leurs propres croyances et idéologies ; à partir du moment où on décide d'avoir un enfant, on s'engage à assumer une responsabilité énorme : essayer de préparer tout ce qui nécessaire pour qu'il soit armé et puisse affronter la vie plus tard. Et ça, c'est le devoir des parents, il ne suffit pas de faire des enfants et de les abandonner à la société, à l'école. Donc, la raison principale de mon départ est la volonté de préserver mes enfants et j'en suis fier maintenant parce que la plus grande chance de ma vie est qu'ils ont très bien réussi, ils ont surpassé ce que j'espérais au départ.

Avez-vous d'autres anecdotes ? Une positive et une négative ?

Oui, j'ai plein d'anecdotes ! Par exemple, mon épouse, d'origine belge, avait fait ses études de médecine en Belgique, payées par ses parents. Donc, pas un rial n'était sorti d'Iran pour payer ses études. On fait faire notre équivalence, on l'obtient tous les deux et, à l'époque, pour encourager les médecins iraniens à l'étranger à venir s'installer en Iran, on leur permettait d'acheter une voiture iranienne, c'était un *peykân*, au prix gouvernemental, pas à celui du marché noir. Lorsque mon épouse a eu son équivalence iranienne, on a appris en même temps qu'elle était interdite de sortie du territoire pendant cinq ans. Pourquoi ? Parce que, en fonction d'un arrêté ministériel ou d'une loi, les médecins n'avaient pas le droit de quitter l'Iran tant qu'ils n'avaient pas travaillé cinq ans dans des régions « déshéritées ». C'était une bonne chose car la majorité des médecins voulaient s'installer à Téhéran ou dans les grandes villes, alors que dans les petites villes ou dans les villages, il n'y avait pas assez de médecins. Donc, ça, c'était très bien. Mais ce qui ne l'était pas, c'était le fait qu'on empêche les médecins de quitter le pays pendant la période ; ça, c'était très difficile à digérer, surtout pour mon épouse, et même pour moi, c'était une privation de liberté ! Si je voulais aller à un congrès ou visiter ma belle-famille, je ne pouvais pas, j'étais emprisonné en Iran, incriminé d'être médecin ! Et pour mon épouse, j'imagine, que c'était encore pire, si elle voulait visiter sa famille, en particulier sa grand-mère quelle aimait beaucoup, elle ne pouvait pas. Quelque temps après, on est retourné au ministère des sciences et j'ai dit : « bon d'accord, elle ne peut pas quitter l'Iran, elle doit exercer dans une région mentionnée sur la liste mais elle est venue sans voiture, donc vendez-lui une voiture au prix gouvernemental comme elle en a le droit » ; ils ont répondu que ce n'était pas possible, parce que qu'elle était d'origine belge. Alors au départ, je n'ai pas compris que c'était sérieux, j'ai pris ça un peu à la rigolade. Avec un sourire ironique, j'ai dit à l'employé qui manifestement était quelqu'un de fanatique, avec une barbe et un col bien fermé, je lui ai donc dit : « il y a quelque chose que je ne saisis pas : la loi est la même pour tout le pays ou chaque ministère a-t-il sa loi ? On nous dit qu'elle est iranienne et qu'en tant que médecin, elle ne peut pas quitter l'Iran pendant cinq ans et qu'elle doit travailler

dans des régions déshéritées. Et ici, on nous dit que, comme elle n'est pas d'origine iranienne, elle ne peut pas avoir une voiture ! ».

Alors il a rigolé et a ajouté : « non seulement il y a une loi dans chaque ministère, mais aussi une loi dans chaque bureau ». Alors, là, j'ai dit : « vous êtes sérieux ? ». Il ne m'a pas répondu, mais j'ai insisté, pas pour la valeur financière de la voiture mais tout simplement parce que je trouvais que c'était tout à fait injuste. D'un côté, tu es iranienne pour travailler, de l'autre, tu n'es pas iranienne, donc tu ne peux pas avoir une voiture au prix officiel.

Ça c'est l'anecdote négative qui m'est toujours restée sur le cœur parce qu'elle montre à quel point le législateur n'a pas prévu certaines situations, à quel point l'application de leurs propres lois est un peu hasardeuse. Mais le côté positif, c'est au moment où j'ai pensé, après un an, envoyer ma femme et mes enfants par avion à l'étranger. Il n'était pas question de la faire sortir d'Iran clandestinement avec deux enfants en bas âge. Je suis allé au ministère de la santé publique, j'ai demandé qu'on autorise mon épouse à aller visiter sa famille puisque sa grand-mère était malade et qu'il était hors de question de faire venir toute une famille en Iran. La personne que j'ai rencontrée m'a dit : « la loi l'interdit et le législateur n'a pas prévu le cas de figure que vous nous avez présenté, mais je vous promets d'exposer le problème lors d'une réunion et d'essayer d'obtenir une dérogation ». Et quelques semaines plus tard, il nous a obtenu une dérogation alors que le législateur ne l'avait pas autorisée. Ils ont décidé qu'elle pouvait quitter l'Iran pendant ces cinq années à condition de fournir un garant, soit que le garant soit moi-même, dans ce cas je ne pourrais pas quitter l'Iran, soit en donnant de l'argent ou des biens d'une certaine valeur. Donc je suis resté comme garant et ils sont partis d'Iran dans des conditions normales. J'ai apprécié le geste qui donnait la priorité à un sentiment humain sur l'absence de loi. J'imagine que ces personnes ont pris des risques en signant ce papier sans que la loi les y autorise clairement. Ça, j'ai apprécié.

Ma femme a très peu travaillé en Iran. Parfois, on se faisait plaisir, on allait dans les villages, pendant toute une journée, elle soignait les femmes et moi, je soignais les hommes. C'était amusant, on le faisait gratuitement bien sûr, c'était nous offrir un plaisir énorme, ce sont les meilleurs honoraires que j'ai reçus : leur reconnaissance. Et surtout, on était reçu comme des rois, avec leurs moyens modestes, ils mettaient des tapis faits à la main dans la cour, juste à côté d'une rivière. Il y avait un village entre Chiraz et Marvdacht : ce village était plein de charme et les gens étaient d'une gentillesse extrême, d'une hospitalité incroyable. Je vous avoue que le meilleur plat que j'ai mangé de toute ma vie c'était là-bas. Donc, on rencontrait ce genre de bonheur de temps en temps, c'était unique.

Une autre anecdote pour traduire le climat de l'époque qui est peut-être encore d'actualité. Depuis que j'étais à Téhéran, je n'avais jamais rencontré quelqu'un qui était vraiment favorable au régime, mais je voyais à la télé que, lors de la prière du vendredi, c'était rempli de monde, je me demandais d'où venaient ces gens. Un jour, j'ai trouvé une amie, elle était employée de la douane et j'ai osé lui

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

poser la question de savoir qui remplissait l'université de Téhéran lors de la prière du vendredi. Elle m'a dit : « Je peux répondre pour notre bureau : le jeudi, on dit à tous les employés qui souhaitent participer aux prières le vendredi qu'on met des cars à leur disposition pour les conduire à l'université. Donc, à première vue, c'est gentil. Mais en fait, le problème est qu'il y a quelqu'un qui note le nom des gens dans le bus ». Elle a ajouté : « ça vous paraît étrange mais rien que ça, c'est suffisant pour intimider certaines personnes et ça les incite à y aller parce qu'on se rend compte que les gens qui n'y vont pas n'ont pas de promotion ». J'avais toutes les raisons de croire à la sincérité et à l'honnêteté de ces personnes, mais malheureusement, c'est un défaut que nous avons, nous les Iraniens et c'est ce que j'ai ressenti quand je suis allé passer ce fameux examen, je n'aurais jamais dû le passer, jamais. C'est la honte de ma vie.

Votre femme avait-elle également passé cet examen ?

Ma femme n'a jamais passé cet examen et elle n'a jamais eu de numéro d'ordre, elle prenait le mien quand on allait dans les villages. D'abord, si elle parlait le persan, elle ne le lisait pas et ne l'écrivait pas, donc il y avait déjà un problème au départ. Ensuite, c'est vrai qu'elle était devenue « musulmane » sur les papiers, pour que ce soit plus facile, mais évidemment elle ne l'était pas, donc elle ne pouvait, de toute façon, pas réussir cet examen.

D- Le dernier départ d'Iran

Comment avez-vous quitté l'Iran ?

J'ai quitté l'Iran clandestinement, je ne voulais pas y rester cinq ans. J'estimais que j'avais payé ma dette envers le pays pendant deux ans et que c'était largement suffisant, même si c'était une fausse impression. Je voulais absolument continuer mes études en gynécologie obstétrique et ne souhaitais pas que mes enfants soient scolarisés en Iran. J'ai contacté un ami arménien qui m'a présenté à un groupe d'Arméniens qui organisaient le départ d'Iran par la frontière irano-pakistanaise. Et honnêtement, ils l'ont très bien fait : j'ai traversé la montagne de nuit et, le lendemain, j'étais au Pakistan. J'ai payé 150 000 toumân, maintenant, c'est rien du tout, mais à l'époque, en 1987, c'était une certaine somme, ça représentait la moitié de la valeur d'une voiture iranienne.

La démarche a-t-elle été aussi simple que cela ? A l'époque, n'était-ce pas une démarche risquée et difficile ?

Si, c'était très difficile, mais j'ai accepté parce que je faisais confiance à mon ami qui, lui-même, faisait confiance à son ami qui organisait le départ. D'ailleurs, j'ai rencontré ce dernier et j'ai eu confiance en lui. Avec le recul, quand je regarde en arrière, je ne trouve pas que ce fut particulièrement courageux de venir en Iran ni d'en repartir ; je pense que c'était surtout de l'inconscience. J'avais un idéal en tête et de plus, je n'avais pas le choix, je ne pouvais pas rester sans mes enfants.

Vous êtes donc allé à l'aéroport : était-ce à Zâhedân ? Comment cela s'est-il passé ?

Oui, nous sommes allés à Zâhedân. Quelques heures avant le départ, les passeurs nous ont dit : « non, c'est reporté », ils ont précisé qu'ils nous contacteraient et qu'il faudrait venir tout de suite. Le lendemain, ils nous ont appelés et nous ont dit de venir tout de suite à l'aéroport. En fait, ils m'ont expliqué après qu'ils ne voulaient pas qu'on ait le temps de prévenir des gens, ils avaient même pensé à ça. Quand on est arrivé à Zâhedân, vers dix heures du matin, la personne qu'on avait rencontrée à Téhéran était à l'extérieur de l'aéroport, en habit local et nous a fait signe de prendre des taxis. On était sept, des Arméniens surtout, des jeunes entre vingt et vingt-cinq ans qui ne voulaient pas aller au front, ne pas faire leur service militaire. On nous a amenés dans une maison à Zâhedân où vivait un couple, le monsieur avait dans les 60 ans et son épouse dans les 22, 23 ans. On ne savait pas combien de temps on resterait là, finalement, on est resté trois jours, dans une chambre très modeste, on dormait à même le sol. Un après-midi, une camionnette est venue nous chercher devant la maison, on s'est tous couchés dans la camionnette. Le chauffeur, qui devait avoir 16 ou 17 ans, roulait la nuit, à grande vitesse, ce qui m'inquiétait beaucoup et il roulait en dehors de la route. De temps en temps, on rencontrait une camionnette qui nous disait que les kilomètres suivants étaient libres. Ils étaient armés, pas ceux qui étaient avec nous, mais ceux qui venaient en sens inverse. Pour finir, on est arrivé vers 23h30 au pied de la montagne et on l'a franchie pendant la nuit, dans la journée suivante on a roulé dans une camionnette vers Ouvaite. Le lendemain, on est parti en bus pour Karachi et je suis allé chez l'attaché de l'ambassade de Belgique. J'avais obtenu la nationalité belge en Iran, en tant que mari d'une Belge : à l'époque en effet, il y avait la loi « Gol » qui autorisait les ressortissants étrangers ayant épousé un Belge, à devenir belge. Et quand je me suis présenté à l'ambassade à Islamabad, ils ont effectivement retrouvé tous ces papiers et m'ont donné un laissez-passer. J'ai attendu une semaine, mais j'étais le premier Iranien arrivé au Pakistan qui en partait depuis des mois. Beaucoup étaient bloqués sur place, dans des conditions vraiment très difficiles, à tel point que j'avais un sentiment de culpabilité quand je suis arrivé sain et sauf à Bruxelles.

Dans votre entourage, aviez-vous signalé votre départ ?

Uniquement à ma sœur, et à personne d'autre. J'avais besoin de donner une procuration à quelqu'un, j'ai tout laissé là-bas : de l'argent, beaucoup de tapis iraniens dont je suis grand amateur, des meubles. J'ai décidé mon départ en quinze jours, ça suffisait, je ne pouvais plus respirer. À partir du moment où ma femme et mes enfants étaient dans l'avion, il y a eu un vide et je me suis rendu compte que je ne pouvais pas vivre sans mes enfants ; au moment de leur départ, j'avais l'impression que c'était la dernière fois que je les voyais, c'était très difficile ; d'ailleurs, à l'aéroport, il y a des gens qui pleuraient parce que mon fils de trois ans disait avec l'accent de Chirâz : « bâbâ, bio, bio », ce qui veut dire papa, viens, viens. Les gens comprenaient qu'il y avait un problème et que je ne pouvais pas les accompagner.

Je n'ai pas eu de problèmes. Quand je suis arrivé à Ouvaite, j'ai appelé mes parents pour leur dire que j'étais sain et sauf : mon père ne l'a pas très bien digéré, je ne leur avais pas dit que je partais, j'avais peur que ma mère en pleurant, en parle à sa sœur, qui en parle à son fils, qui en parle à quelqu'un

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

d'autre, etc. et que je sois démasqué. Je n'ai pas réalisé sur le moment que je ne reverrais pas certaines personnes, mon plus grand regret est le décès de mon père quatre ans plus tard, alors que je ne pouvais pas me rendre en Iran et prendre son deuil. D'ailleurs, après dix-huit années, je sens que je n'ai toujours pas fait le deuil, mais je me suis fait la promesse que je ne retournerai pas en Iran tant qu'il n'y aura pas une ambiance de liberté et de respect.

Je suis beaucoup moins naïf qu'à l'époque : je pense que la démocratie n'est pas un cadeau qu'un régime puisse offrir à un pays mais que c'est une culture qu'un peuple doit acquérir ; malheureusement, nous en resterons très éloignés tant que nous ne serons pas capables d'accepter que d'autres Iraniens puissent penser différemment de nous tout en les respectant, même si leurs idéologies et tendances politiques vont à l'encontre des nôtres. Il faudrait surtout considérer la diversité de pensée comme le garant de la démocratie, à tel point que j'étais étonné d'entendre un homme politique français dire qu'à cause de l'affaiblissement du parti socialiste, en France, la démocratie est en danger. Donc, on considère ici que l'opposition est garante de la démocratie, contrairement à ce que pensent les Iraniens. Tant que nous n'aurons pas ça, nous n'arriverons pas à la démocratie, même si on change de régime. Je souhaite voir ça avant la fin de ma vie pour pouvoir retourner en Iran et y passer mes derniers jours.

E- La réinstallation en Belgique

Quand êtes-vous revenu en Belgique ? Comment s'est passé votre retour ?

Je suis revenu en août 1987 ; mon voyage a duré une semaine. Arrivé ici, j'ai postulé en gynécologie, j'ai été accepté facilement et j'ai pu continuer ma licence de spécialisation et puis m'installer et travailler dans les hôpitaux. Je me sens intégré ici, je sens que j'ai eu toutes les possibilités qu'il me fallait en fonction de mes projets. Rien ne m'a empêché d'avancer dans la vie professionnelle, sans dire que je suis arrivé à un but puisqu'il faut toujours aller plus loin. Je dirige un cabinet à mon compte, j'ai même travaillé pendant plusieurs années en tant que chef du département gynécologique dans un hôpital bruxellois. J'ai eu la chance de travailler avec un des pionniers de la chirurgie laparoscopique à une époque où on ne croyait pas beaucoup en l'avenir de cette technique ; ça me passionne, quand je suis en salle d'opération, le temps s'arrête, je vis des moments riches en satisfactions.

F- La question du retour

Quelles seraient les raisons qui vous empêcheraient de rentrer en Iran ?

Plusieurs raisons, la première étant le risque d'avoir des ennuis parce que je n'ai pas travaillé cinq ans et que je suis parti clandestinement. Deuxièmement, ce qui me manque ici, ce n'est pas le pays même, mais parfois, la culture et les gens me manquent. Cela dit, je me suis fait la promesse de ne retourner en Iran que lorsqu'un climat de liberté relative sera établi, lorsque l'on pourra être soi-même,

sans être inquiété, ni interrogé sur ses convictions intimes. Et j'aimerais avoir la garantie de pouvoir rentrer ici parce que mes enfants sont ici.

Par rapport au problème du retour en Iran, certains disent qu'ils ne peuvent pas revenir à cause de telles ou telles raisons, d'autres rendent leur carte de réfugié politique. Quel regard portez-vous sur cette question ?

Ça dépend du métier que l'on exerce. Si je suis rentré en Iran à l'époque, bien que certains disaient que c'était une erreur parce que ceci, parce que cela, c'était parce que je m'occupais, non pas de politique mais de la santé des gens, donc je pouvais y aller, j'avais même le devoir d'y aller. Ceci dit, j'ai essayé de vous décrire mes états d'âme quand je travaillais là-bas, ce n'était pas facile. Aujourd'hui, ça a changé, nous avons beaucoup de médecins compétents en Iran. Je pense que pour le retour en Iran, chacun doit s'interroger lui-même. Oui j'aimerais bien rentrer en Iran si on me laisse revenir, si je peux exercer mon métier sans qu'on me dise : « allez trouver un métier honorable ! », sans qu'on m'interroge sur ce que je pense. On préférerait que les compétences bénéficient à nos compatriotes qui en ont besoin plutôt qu'à une région où il y a pléthore de médecins.

Je vous remercie d'avoir accepté de répondre à mes questions.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

VI. Resocialisation en échec

Que se passe-t-il lorsque certains migrants n'arrivent pas à se socialiser dans le pays hôte et qu'ils se sentent de plus en plus poussés vers l'exclusion, jusqu'à se retrouver à la marge de la société ? Depuis les années 1980, les pouvoirs publics en Europe ont découvert que des explosions de violence peuvent surgir dans certains quartiers de banlieue. On comprend alors, suite à des faits divers relatés par les médias, que les migrants ne sont plus seulement des travailleurs mais qu'un grand nombre sont réduits au chômage et se révèlent dangereux pour l'ordre public ; ils deviennent, en quelque sorte, les ratés de la citoyenneté⁴⁸. Trois émeutes : les deux émeutes françaises de 2005 et de 2007⁴⁹ ainsi que l'émeute anglaise d'août 2011 mettent en évidence non seulement la montée de la tension entre l'État et les jeunes issus de l'immigration, mais confirment la crise de l'État dont le projet de « social-démocratie » est en train de s'épuiser bien que la part des ressources collectives redistribuées par l'État providence ne soit pas inférieure à celle distribuée auparavant⁵⁰.

En ce qui concerne la diaspora iranienne, notre enquête en Belgique n'a pas repéré de délinquance ou d'autres formes de déviance, comme nous l'avons expliqué dans l'ouvrage précédent⁵¹. Cette constatation ne signifie pas que tous les migrants iraniens en Belgique sont intégrés, mais elle souligne que les autorités belges n'ont pas engagé de recherches pour cette population. Est-ce que c'est un signe que leur socialisation est réussie ? Cette carence d'étude semble étrange mais nous n'avons à ce jour aucune explication précise à apporter. Notre panel d'interviewés comportait cependant un toxicomane et les médias de Bruxelles ont largement évoqué un criminel iranien ayant tué une personne, deux situations manifestant un échec de la resocialisation, une déviance.

Qu'entendons-nous exactement par le terme « déviance » ?

Dans une représentation dominante, différentes formes de déviance sont identifiées : délinquance, atteintes aux biens, éventuellement avec violence, trafics de drogue, agressions verbales et violences physiques aux personnes, bousculades, dégradations de l'espace public (tags), etc. ; autant de maux dont Dominique Schnapper fait état dans la banlieue⁵² et qui touchent une part grandissante de la population non socialisée et marginale pour laquelle il ne semble exister aucune préconisation institutionnelle de traitement, notamment à destination des jeunes.

⁴⁸. Patrick Weil, *La France et ses étrangers : L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1991, p.221.

⁴⁹. Michel Wieviorka, *Pour la prochaine gauche*, op.cit, p.131-132.

⁵⁰. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 157.

⁵¹. Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit., p.30-31.

⁵². Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 170.

Comment peut-on analyser ces types de déviations et en rechercher les causes ? Nous retiendrons ici deux modèles explicatifs. Le modèle élaboré par Dominique Schnapper insiste sur la responsabilité personnelle et sur les concepts d'individualisme positif et d'individualisme négatif. Selon l'auteur, il existe effectivement un individualisme positif, celui des individus munis de ressources personnelles et sociales nécessaires pour choisir librement leurs normes de conduite et en inventer de nouvelles, à l'abri de la protection de l'État providence. Mais « il existe aussi un individualisme négatif ou imposé, vécu comme une pure contrainte, que connaissent tous ceux qui ne disposent pas d'importants moyens personnels et sociaux, tous ceux dont les ressources sont inexistantes ou en tout cas, inadaptées aux exigences de la vie collective. Or, dans une société de compétition ouverte, qui ouvre formellement à tous toutes les possibilités, les échecs sociaux ne peuvent plus être attribués au destin ou au complot des méchants ; ceux qui échouent ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, ils sont personnellement responsables de leur échec. Or, tous les individus vivant en démocratie ont à gérer des échecs sociaux »⁵³.

Cette analyse qui se focalise sur l'individu en le décontextualisant oublie que les jeunes migrants vivent dans l'espace européen où on leur promet « égalité, liberté et fraternité » mais qu'ils subissent parfois dans les faits un racisme institutionnel qui ne leur permet pas de décrocher un travail⁵⁴. Or le travail, comme nous l'avons analysé dans le premier chapitre, a un rôle socialisateur et, tant qu'il n'est pas rendu accessible aux migrants, il est difficile de stigmatiser les difficultés que ceux-ci rencontrent dans un jugement négatif et culpabilisant.

Le second modèle d'explication, plus sociologique qu'individuel, est emprunté à H. Becker et fait une large part au concept de « carrière déviante ». Le concept de *carrière*, très utilisé dans la construction de différents modèles séquentiels, a été élaboré dans les études de professions et évoque la succession des positions occupées par un travailleur dans un système professionnel⁵⁵. Il englobe également l'idée d'événements et de circonstances affectant la trajectoire professionnelle, c'est-à-dire des facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre : aussi bien les faits objectifs relevant de la sphère sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu. Les études consacrées aux professions utilisent généralement le concept de carrière pour distinguer ceux qui « réussissent » de ceux qui ne réussissent pas (quelle que soit la définition de la réussite professionnelle que l'on adopte), mais ce concept peut aussi constituer un outil pour distinguer divers types d'aboutissement des carrières, indépendamment de la question de la réussite.

Appliquée à la déviance, la notion de carrière permet d'identifier plusieurs phases.

⁵³. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.170.

⁵⁴. Michel Wieviorka, *Pour la prochaine gauche*, op.cit, p.132.

⁵⁵. Howard Saul Becker, *Outsiders, Etude de sociologie de la déviance*, op.cit. p.50-61.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

D'abord, le fait d'être reconnu et stigmatisé comme déviant a des conséquences importantes sur la participation à la vie sociale et sur l'évolution de l'image de soi de l'individu. La conséquence principale est un changement dans l'identité de l'individu aux yeux des autres : en raison de la faute commise et du caractère flagrant de celle-ci, il se retrouve avec un nouveau statut ; on a découvert une personnalité différente de celle qu'on lui prêtait et il est donc étiqueté en tant que « délinquant », « pédé », « drogué », « maniaque » ou « cinglé » et sera désormais traité en conséquence.

Selon H. Becker, l'étape suivante d'une carrière déviante consiste à entrer dans un groupe déviant organisé. Les démarches précises qu'accomplit une personne pour entrer dans un groupe organisé, ainsi que la prise de conscience et l'acceptation du fait qu'elle y est entrée, influencent fortement la perception qu'elle a d'elle-même. Les membres des groupes déviants organisés ont évidemment une chose en commun : leur déviance ; c'est elle qui leur donne le sentiment d'avoir un destin commun, d'être embarqués sur le même bateau. La conscience de partager un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes engendre une sous-culture déviante, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue. L'appartenance à un tel groupe cristallise une identité déviante⁵⁶.

À travers l'analyse de la carrière déviante, nous voulons chercher à comprendre l'expérience accumulée dans leur trajectoire par certains migrants qui ne parviennent pas à dépasser les idées reçues et les clichés plaqués dans la représentation médiatique, journalistique et même savante de la déviance. On oublie cependant trop souvent que le problème est avant tout un problème lié à la crise du lien social et à la transformation de la société européenne qui ne prend pas suffisamment en compte les dimensions multiples de la nouvelle identité des migrants. Autrement dit, un migrant « est idéalement défini comme un être raisonnable, comme un « citoyen », devant tenir compte de l'intérêt général puisqu'il est lui-même une parcelle du « tout » social⁵⁷. Mais le lien social, fortement en crise, comme nous l'avons développé dans le chapitre précédent, ne génère pas des « ressources positives » suffisantes pour certains migrants et ne garantit pas leur socialisation. De ce fait, des personnes se trouvent démoralisées, isolées et se tournent vers des pratiques déviantes telles que l'alcoolisme, la délinquance, la toxicomanie⁵⁸.

⁵⁶. Howard Saul Becker, *Outsiders, Etude de sociologie de la déviance*, op.cit, p. 50-61.

⁵⁷. François de Singly, *Les uns avec les autres*, op. cit., p.17.

⁵⁸. Catherine Delcroix, dans son analyse très fine de la famille Nour, montre bien l'enchaînement des événements qui font basculer la vie d'un jeune migrant de cette famille dans la délinquance. Catherine Delcroix, *Ombres et lumières de la famille Nour, Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Payot, 2005. p.135.

Récit de vie d'un toxicomane

Examinons la trajectoire de Josef Salamti, né en 1972 à Abadan, émigré depuis 2000 en Belgique, demandeur d'emploi.

Cet Iranien, technicien en électricité, a quitté l'Iran en 2000 et est entré clandestinement en Europe par la Bosnie à l'âge de 28 ans. Il transite par l'Italie puis fini par arriver en Belgique où il accompagne un de ses cousins. Sa demande d'asile est rejetée en Belgique et il tente alors à plusieurs reprises de partir en Angleterre. Il travaille au noir et décide finalement de se marier en 2006 avec une Belge dans l'espoir de régulariser sa situation ; il obtient sa carte de résident en 2008 et continue de travailler dans son domaine, toujours de manière non officielle. Il s'inscrit au chômage, fait revenir et transcrire ses diplômes professionnels iraniens car il souhaite travailler comme électricien industriel. Il est par ailleurs suivi médicalement pour une addiction et participe à ce titre à des réunions associatives pour l'aider à surmonter ce problème : « Je participe à des groupes NA (Narcotiques Anonymes) qui sont des groupes d'entraide destinés à accompagner des personnes souhaitant mettre fin à leur dépendance. Y participent ceux qui ont déjà arrêté de consommer et ceux qui veulent arrêter ; ce genre d'association n'existe pas à Liège mais il y en a pas mal dans d'autres villes de Belgique (à Anvers et peut-être à Gand) et d'Europe. Je suis membre d'un groupe qui se tient à Anvers, j'y participe autant que je peux ».

Cette trajectoire interpelle en ce que dans ce parcours d'exil, les facteurs de socialisation classiques se présentent (dans un premier temps) en dehors du cadre légal : mode d'entrée clandestin, pas de régularisation de la situation juridique (demande d'asile), recours à la consommation de stupéfiants, puis exercice d'un travail non déclaré : « À ce moment-là je travaillais au noir, je faisais de tout ; en Iran, j'avais déjà travaillé comme technicien d'électricité, je m'y connaissais en maçonnerie, en soudure, en mécanique, etc. Je faisais bien mon travail et je connaissais pas mal d'employeurs ; quand ils voyaient la qualité de mon travail, ils me disaient qu'ils voulaient bien m'engager si j'avais mes papiers ; ils avaient peur du travail au noir. C'est pourquoi je ne travaillais que quelques heures par jour ou plutôt la nuit ; je travaillais pour ne pas rester tout le temps à la maison ».

Pour autant, ceci n'empêche pas ce migrant d'élaborer au fil du temps une stratégie de régularisation de ces différents paramètres : le mariage avec une femme belge lui ouvre l'accès à des papiers en règle et modifie sa position sociale : « J'en ai rencontré une qui voulait vivre avec quelqu'un ; je lui ai expliqué ma situation, que j'habitais à Liège, que j'en avais marre de ce travail, que je voulais travailler à mon propre compte, que je n'avais pas de papiers, que je devais me marier pour avoir les papiers et pouvoir travailler, etc. Elle, elle avait échoué dans son expérience de couple, elle cherchait un compagnon avec qui vivre pour ne pas être seule. Elle a accepté mes propositions ; elle avait un appartement dans sa ville, elle est venue voir Liège et mon studio, puis elle a

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

résilié son bail. On a vécu ensemble pendant un certain temps et on a commencé à faire les démarches administratives du mariage ».

La carte de résident lui permet de travailler avec un permis de travail et de valoriser ses diplômes iraniens antérieurs. De la même manière, il s'inscrit volontairement dans un programme de soin et cherche à s'affranchir de sa dépendance : « je consommait déjà en Iran et j'avais essayé d'arrêter plusieurs fois mais j'ai toujours recommencé. Maintenant, je consomme selon un programme, parce c'est devenu très cher ; ce n'est plus comme avant quand on pouvait s'en procurer facilement. Mais dans l'ensemble, je pense que la consommation d'opium ne m'a pas vraiment empêché de progresser dans la vie ; elle m'a fait régresser dans mes projets, parce que je dois y consacrer du temps, beaucoup de temps et beaucoup d'argent, maintenant surtout avec son prix très élevé ».

Cette évolution semble s'inscrire dans un processus d'appropriation de responsabilisation individuelle décrit par D. Schnapper, processus inexistant lors de l'arrivée du migrant et dont l'absence l'avait conduit vers une socialisation déviante. Pour ce qui concerne sa formation et la transposition de son capital d'origine, on note qu'il n'a pas pu les valoriser rapidement et cela a causé l'échec de sa socialisation, même si la vie en couple avec une Belge a constitué un élément stabilisant.

VII. Resocialisation nomadiste

Que deviennent les individus qui ne réussissent pas à obtenir un statut juridique ? Combien de temps peuvent-ils vivre clandestinement ? L'arsenal juridique actuel de l'espace européen peut-il apporter une solution à leur situation ?

Dans le livre précédent, nous avons montré que pour les années 1992 à 1999, le nombre total de demandes d'asile politique est inférieur à 1000 et que le taux de reconnaissance moyen est de 23%. De 2000 à 2009, le nombre des demandes augmente nettement par rapport à la période précédente, mais le taux de reconnaissance s'effondre puisque, sur 9640 demandes, 433 personnes seulement ont été admises, ce qui représente un taux de 4%⁵⁹. Cette corrélation entre le nombre de demandes et le pourcentage d'admissions n'est pas une particularité iranienne, elle s'inscrit dans la politique migratoire de la Belgique, débordée par un flux migratoire dans les années 2000, flux lié en grande partie à la position géographique de la Belgique, antichambre de l'Angleterre⁶⁰. Ce rôle de lieu de transit a été un facteur décisif dans le choix de certains migrants iraniens et les données du CGRA, notamment celles concernant les 10 562 demandeurs de la période 1992 à 2009, corroborent cette hypothèse.

Que font alors les migrants déboutés, lorsque toutes leurs tentatives pour décrocher une carte de séjour se sont soldées par un échec ? Si le suivi des Iraniens décrochant in fine une carte de séjour est relativement simple à retracer, la situation est tout autre pour les Iraniens qui sont déboutés. Leur séjour en Belgique est devenu illégal et il est très difficile d'estimer la part des personnes en situation irrégulière mais qui veulent cependant continuer à vivre dans ce pays. On estime entre 2500 et 4000 le nombre de migrants iraniens qui vivent dans la clandestinité.

Nous avons déjà analysé la place importante qu'occupe le statut juridique dans la carrière migratoire et montré « en quoi le statut ne renvoie pas simplement à la seule dimension juridique du titre de séjour légal en Belgique. Le statut conditionne la capacité à se projeter dans l'avenir, à planifier des stratégies, à poser des choix, à maîtriser son destin »⁶¹. En fait, le statut stabilise le séjour des migrants et, lorsqu'il n'est pas au rendez-vous, les migrants sont plongés dans une insécurité qui n'est pas obligatoirement « que » juridique. Le cas d'une mère de trois enfants, sans papiers, que nous avons rencontrée est, de ce point de vue, significatif : elle se sent enfermée, bloquée et a le sentiment de n'avoir aucune

⁵⁹. Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit., p. 87-90.

⁶⁰. Nicolas Perrin, *Demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides en Belgique : un essai de démographie des populations demandeuses ou bénéficiaires d'une protection internationale*, études de l'UCL et du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, juillet 2008, p.24-25.

⁶¹. Marco Martiniello et al., *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p. 266.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

capacité à évoluer librement dans l'espace public ; le cauchemar d'être reconduite à la frontière ne la lâche pas⁶².

L'enquête a identifié trois cas de figures emblématiques de la situation des déboutés.

1. Un retour anticipé

La première figure emblématique du retour proposé aux déboutés est le projet gouvernemental d'aide au retour vers l'Iran.

Quelques-uns, au bout d'un certain temps regagnent l'Iran mais, en règle générale, les migrants iraniens sont peu intéressés par un retour dans leur pays d'origine. Cependant, suite à un programme de l'État belge, certains migrants célibataires, dans la tranche d'âge de 19 à 34 ans, sont repartis en Iran. Entre 2000 et 2003, il y a eu 6243 demandes d'asile et parmi les déboutés, 444, soit 7% des demandeurs, sont retournés en Iran via le programme REAB de l'organisation internationale des migrations (assistance au retour volontaire)⁶³.

Compte tenu de l'ampleur de l'émigration iranienne et de la fuite des cerveaux qui en résulte, le régime de Téhéran a adopté une attitude plus pragmatique vis-à-vis du retour au pays des réfugiés et des migrants.

Néanmoins, il est très rare qu'une famille avec des enfants rentre en Iran parce que, dans le système actuel belge, un migrant peut faire traîner son dossier pendant huit/dix ans si bien qu'après une telle durée, les enfants sont déjà intégrés dans la société belge et qu'il est très difficile de les faire repartir pour l'Iran ; ils rentrent alors dans le troisième cas de figure ; plusieurs raisons sont à l'origine de ces réticences.

Tout d'abord sur le plan politique, la majorité des migrants iraniens ne s'identifient pas à l'État iranien, contrairement à certaines diasporas (par exemple celle des Turcs).

La deuxième raison relève de l'investissement économique dans leur projet migratoire : la plupart des migrants quittent l'Iran clandestinement avec un passeur en payant une petite fortune (entre 3 000 et 10 000 €), somme qui a été empruntée à quelqu'un ou obtenue par la vente d'un terrain, d'une maison ou encore d'un commerce. Tant que cet investissement n'a pas porté ses fruits, on a honte d'annoncer à la famille un retour anticipé.

Enfin, la resocialisation des migrants déboutés, même si elle ne dure qu'environ quatre à huit années, forme peu à peu des individus avec des goûts et des styles de vie adaptés au pays d'accueil, ce qui est surtout vrai pour les femmes et les jeunes filles ; ce nouvel habitus constitue un facteur dissuasif dans le processus de retour. Dans le cas où ces migrants ne sont pas en mesure de résoudre les problèmes de séjour, ils préfèrent alors émigrer à nouveau vers une autre destination⁶⁴.

⁶². Cf. le premier chapitre pour le rôle du statut juridique.

⁶³. « L'immigration iranienne en Belgique : Principales évolutions et perspectives », http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=35&thema=4, consulté le 25.08.2010.

⁶⁴. D'autres études en Belgique vont dans le même sens, cf. Marco Martiniello et al, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p.266-267.

Les inconnus et les sans-papiers

Le deuxième cas concerne les sans-papiers. Pour la période de 2000 à 2010, nous avons constaté que 4% des demandeurs ont obtenu une réponse positive, 7% sont retournés en Iran par le programme REAB et 9% ont bénéficié d'une régularisation tardive ; ce qui fait 20% de migrants dont on connaît le destin. Il apparaît donc que 80 % environ des Iraniens déboutés n'ont eu aucune possibilité de se faire régulariser, qu'ils sont devenus clandestins et, en quelque sorte, inconnus pour l'administration belge. Une partie d'entre eux a regagné l'Iran sans en informer l'administration belge⁶⁵.

2. Une nouvelle aventure nomadiste

Le troisième cas est relatif aux individus qui vont dans d'autres pays européens, particulièrement en Grande-Bretagne, pour des raisons culturelles (la langue anglaise est la deuxième langue en Iran) et en Europe du nord parce qu'une importante communauté iranienne y est installée. De plus, la question du droit au travail y est plus souple qu'ailleurs puisque, même si un individu n'a pas encore sa carte de réfugié, il peut travailler⁶⁶.

On peut avoir certaines informations sur le devenir des uns et des autres, mais en raison de carences et d'insuffisances dans les informations à notre disposition, il est difficile, dans la majorité des cas, de détecter ce que font les individus déboutés. Tant qu'ils ne sont pas régularisés ou officiellement partis, nous n'avons aucun élément objectif et ils demeurent inconnus. Notre enquête montre que certains célibataires travaillent au noir afin de mettre de l'argent de côté en vue d'un éventuel retour en Iran pour monter un commerce ; d'autres envisagent un mariage comme une possibilité de régularisation ; des femmes ou des jeunes filles entrent dans une relation de concubinage et, si elles ont un enfant, la situation est régularisée. D'autres enfin quittent subrepticement le pays d'exil.

Ces inconnus nous amènent à aborder le concept de nomadisme. Dans le premier chapitre, nous avons développé les concepts de la migration transnationale reflétant une dimension de la globalisation actuelle qui caractérise la multiplicité et la diversité des phénomènes migratoires comme étant le résultat des mutations sociétales dans les pays d'origine et d'accueil. Cette migration transnationale qui défie l'État de droit et sa souveraineté n'est plus unidirectionnelle, elle représente la figure emblématique du perpétuel changement, d'une mobilité d'un pays à l'autre. Ce qui amène à une définition du concept de nomadisme inspiré de John Urry, le nomade est : « le déterritorialisé par excellence, caractéristique

⁶⁵. Pour la question des sans-papiers, d'autres études confirment aussi que ce n'est pas une particularité iranienne, cf. Marie-Thérèse Têtu-Delage sur la question du retour, *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*, La Découverte, 2009, p.190-191.

⁶⁶. Pour le flux migratoire iranien en Angleterre, cf., Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit., p.90.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

d'une société déterritorialisée, faite de lignes de fuite et non de points ou de nœuds »⁶⁷.

Ce profil nomadiste remet-il en cause la légitimité de l'État nation que nous avons présenté en tant que garant de l'octroi d'un nouveau statut au migrant ? Il est illusoire et utopiste de penser l'individu dans un monde sans frontières, cependant, cette figure du migrant nomadiste a permis de réfléchir à une nouvelle socialisation - devenue paradigmatique chez certains sociologues - des individus migrant qui, en raison d'un manque de statut juridique, vivent dans les brèches des droits de l'homme. L'enquête montre que certains Iraniens, la plupart du temps jeunes, (tranche d'âge 19-32 ans), vivent soit dans un va et vient entre l'Iran et l'Occident, soit dans différents pays limitrophes de l'Iran, situation qui demandera des recherches ultérieures pour être précisée.

⁶⁷. Cité par Michel Wieviorka, *Neuf leçons en sociologie*, op. cit., p.176.

3. Kayvan SARBAZ (Retour en Iran)

Examinons le cas de Kayvan Sarbaz né en 1979 à Bandar Abbas, au sud de l'Iran, émigré à Dubaï en 1980, venu en Belgique le 6 mai 1999 pour poursuivre ses études, devenu sans-papiers, puis reparti en Iran en 2008.

La vie de Kayvan est celle d'un jeune homme iranien de 20 ans qui, après avoir vécu toute sa jeunesse à Dubaï dans une famille de commerçants aisés, décide d'aller poursuivre des études en art et cinéma en Belgique en 2001. Son frère y est déjà installé et exerce le métier de photographe. Il navigue dans des milieux artistiques, acquiert des diplômes en communication mais échoue pour l'obtention de sa licence en art. Il rencontre une jeune femme qui poursuit les mêmes études que lui, s'engage dans une vie de concubinage, mais son échec universitaire le conduit à retourner faire sa vie à Dubaï dans l'optique d'y faire venir ultérieurement son amie. La confrontation de son mode de vie occidental et de celui existant à Dubaï le fait renoncer à son projet et il retourne en Belgique rejoindre son amie. N'ayant plus de titre de séjour valable pour y demeurer, il pense qu'un « mariage blanc » lui permettrait d'obtenir un statut juridique stable, ce que sa compagne refuse. Ils se séparent, sa demande de naturalisation est refusée, il repart à Dubaï pour décider de rentrer en 2008 en Iran du sud (pays dans lequel il n'a jamais vécu).

Sa socialisation a échoué pour plusieurs raisons : des raisons personnelles, une situation d'échec scolaire dans le pays d'accueil, l'impossibilité d'obtenir un statut juridique légal, ce qui l'obligera à vivre clandestinement un certain temps avant de choisir de repartir définitivement en Iran.

Cet homme était pourtant doté d'un double capital de départ : un capital économique fort et un réseau social développé dans le pays hôte (non seulement dans son intimité mais également pour ses relations professionnelles) ; puisqu'il était jeune, on aurait pu supposer que sa socialisation s'effectue comme pour les migrants de la première catégorie (linéaire classique). Or, ces atouts n'ont pas débouché sur un capital reconnu dans le pays hôte. Ayant un soutien économique assuré par sa famille, il a pu retourner en Iran pour rebondir dans une nouvelle dynamique sans laquelle il aurait été en difficulté et son retour impossible.

En définitive, cette trajectoire ouvre deux nouvelles pistes de recherche : le rôle des ressources individuelles propres à chacun, thème que nous allons développer à travers le concept de « charisme occasionnel » et le thème du nomadisme, bien présent dans cette trajectoire et que cette étude n'a pas encore approfondi.

Reste à préciser que le récit qui suit n'est pas issu d'un entretien semi-directif comme pour les autres migrants en Belgique. C'est un entretien effectué à distance qu'on peut qualifier d'entretien libre puisque, sur le thème donné, l'interviewé a laissé sa plume raconter.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Date de l'entretien	Février 2010
Durée de l'entretien	Par correspondance
Nombre de correspondances	Huit
Lieu de l'entretien	Par courriel

A. Biographie

Date de naissance	1979
Lieu de naissance	Bandar Abbas
Sexe	M
Situation matrimoniale	Célibataire
Études	Bachelier en communication
Date de sortie d'Iran	1979
Religion	Agnostique
Profession en Belgique	Étudiant
Profession en Iran	-
Tendance politique	Libérale

B. Le contexte du départ

Pourquoi vos parents ont-ils émigré à Dubaï ?

Je suis un immigré de la deuxième génération. Après la Deuxième Guerre mondiale, la région du golfe était très prospère ; Kissinger disait : « le pétrole est une chose trop importante pour qu'il reste aux mains des Arabes ! ». La prospérité battait son plein ! Dans les années 50 et 60 des liens commerciaux étroits s'établissent entre le sud de l'Iran et la péninsule arabique. Les marins iraniens allaient au Qatar, à Oman, à Dubaï, au Koweït, dans le sud de l'Iran et voyageaient des deux côtés du golfe Persique. La mer est la seule ressource, mais quelle ressource ! les perles d'Orient, les tapis persans, les épices indiennes, etc.

Mon père, après des années d'économie avec ses frères au Koweït, rentre au pays et ouvre une société avec ses frères. Quelques années plus tard, à la fin des années 70, Dubaï est privilégié parce qu'il est la destination du golfe la plus proche de l'Iran ; donc il présente moins de risques en mer et en outre, on se sent plus proche de la mère-patrie.

Après la révolution et la guerre contre l'Irak, beaucoup d'Iraniens sont devenus commerçants et ont des liens étroits avec la rive des émirats. Ils s'y rendent plusieurs fois par an, surtout pendant les vacances. Les Émirats arabes unis forment alors un petit pays avec quelques centaines de milliers d'habitants. Les étrangers y sont majoritaires : d'abord des colons anglais. Bien sûr, le pays a obtenu son indépendance en 1978, mais je vous laisse imaginer l'ingérence anglaise ! Puis des Indiens construisent ce pays que nous connaissons

aujourd'hui. D'ailleurs, d'après ce que je vois, l'influence indienne est loin d'être finie ; Dubaï est devenu un mini Calcutta !

La diaspora iranienne a profité de cet essor, elle a littéralement envahi le marché ; je parle des commerçants du sud de l'Iran. Une autre question qu'il faudrait peut-être aborder, c'est la morphologie de cette diaspora essentiellement rurale ; ce qui rendait la cohabitation si fraternelle, c'est le fait que la culture de l'île de Qeshm est très proche de celle de la péninsule ; elles partagent la même foi.

Donc, l'intégration à Dubaï a été très douce. Sans oublier que le système a été très communautaire à mon sens : chacun était dans son monde et les échanges culturels étaient nuls ; aucun lien, à part des échanges commerciaux. Les contrats culturels étaient impossibles car, bien qu'ils soient voisins, les cultes sont par essence en opposition⁶⁸. D'autre part, les différents niveaux d'étude et les soucis de la vie quotidienne ne permettaient pas l'établissement d'un espace de rencontre entre les deux diasporas iranienne et arabe. Donc, à chacun son monde ; on pourrait appeler ça la tolérance ; il n'y avait aucun conflit.

Nous sommes une famille nombreuse : cinq garçons et deux filles. Je suis le benjamin de la famille. Quand nous avons quitté l'Iran j'avais 9 mois. J'ai vécu à Dubaï jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. On se rendait en Iran une fois par an pour y passer les vacances d'été. Mon père m'avait inscrit à l'école iranienne de Dubaï. L'ambiance des quartiers où on vivait et l'ambiance de l'école sont inimaginables : c'était peu avant la guerre, donc nous étions très politisés. Par contre, à l'extérieur c'était la liberté totale. Je peux dire avec fierté que j'ai passé la plus grande partie de mon enfance dans les ruelles du centre de Dubaï, sans oublier la mer si proche du grand marché de Dubaï. J'avais beaucoup d'amis. Nous étions littéralement un « troupeau d'immigrés » ; nous dérangions rarement les passants et les gens. J'ai été à l'école iranienne mais quelques amis de mon père avaient choisi l'école arabe pour leurs enfants. Donc, certains de mes amis parlaient l'arabe et on regardait des dessins animés en arabe. À l'école primaire, on nous apprenait des poèmes de Sadi et de Roumi. Tout cela m'a donné cette chance d'apprendre l'arabe ; les compétitions de lecture du Coran à l'école me poussèrent en outre à le maîtriser oralement !

J'ai trois frères et deux sœurs plus âgés que moi. Ahmad est né en 1959, Ali en 1962, Aref en 1964, Talha en 69, Hamida en 71, Homeyra en 74 et moi en 79. En 1980, quand nous avons quitté l'Iran, mon plus grand frère avait 20 ans. C'était un brillant élève. Mon père l'avait envoyé à Denver, au Colorado pour faire ses études d'ingénierie. Ali l'a suivi quelques années plus tard, puis ce fut le tour d'Aref pour la médecine : bien sûr, il fallait un médecin dans la famille pour que la fierté soit totale ! Avec les années, nous nous sommes rendu compte que mon père avait un projet ambitieux pour la famille. Voilà un commerçant du sud qui avait découvert la modernité beaucoup plus tôt que l'on ne le pensait. Derrière le commerçant se cachait un autre homme : il ne nous avait jamais parlé de cette

⁶⁸. Dubaï est arabe et de culte sunnite ; les Iraniens sont chiïtes.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

ambition, il la mettait en pratique tout simplement. Ce n'est qu'après sa mort que je me suis rendu compte de cette réalité pourtant très banale. En 89, Talha, passionné d'art et de photographie part pour l'Italie mais l'amour l'amène jusqu'à la Belgique. Il se mariera en 94.

Je disais que j'étais un enfant de la rue ; j'ai peu de souvenirs qui se passent à la maison. Tout se passe à l'extérieur et tard dans la nuit ; ma mère était toujours à ma recherche dans les rues. J'étais têtu et tranchant ! Un mauvais élève qui faisait peur à la famille. Mon père me chouchoutait toujours pour que je devienne un commerçant : il me promettait la vie douce et une Mercedes pour éviter mon départ à mon tour ; il voulait au moins un fils à côté de lui. J'étais fainéant mais j'avais un goût prononcé pour l'histoire. Comme je l'ai déjà dit, on passait nos vacances en Iran, pour moi, c'était la fête. Enfin, changer radicalement de décor : moi qui étais enfant de la rue et d'asphalte, me voici dans l'île de Qeshm à chasser des poissons et des crabes, à attendre l'accouplement des chiens errants pour les attaquer ! Étant donné que j'avais quitté l'Iran très tôt je ne connaissais pas ma famille, les cousins et les cousines maternels. Pourtant, à Bander Abbas nous tissions des liens très étroits avec la famille paternelle. Les enfants de mon cousin étaient de mon âge. Mohyaddin était le fils de Jalal, mon cousin a joué un rôle vraiment décisif dans ma vie intellectuelle. Mohyaddin était un enfant surdoué, il était inscrit dans une école très sélective et il était un lecteur féroce. Ils avaient des livres qui se trouvaient dans leur cave et c'est là que j'ai découvert Tintin et Jules Verne.

La maison de Jalal était très bien organisée, on prenait le petit-déjeuner à table et pour la télévision c'était la démocratie : chacun avait le droit à ses programmes préférés, à sa séance de lecture et l'après-midi, la sieste était obligatoire. Mais moi j'en étais dispensé bien sûr ; je volais des cigarettes à mon cousin Jalal et je montais sur le toit sous le soleil, observer la mer et fumer. Je descendais aussi chez ma tante en bas. On habitait pratiquement ensemble, mais la vie du premier étage était différente de celle du deuxième : en bas, c'était la paix et en haut la guerre avec Mohyaddin. On ne s'entendait jamais, on se bagarrait. Je le disais « intrusif », il était méchant et haineux. Souvent, l'arbitrage de mon cousin, Jalal (le père de Mohyaddin) tranchait en ma faveur. Voilà, l'exemple qui est le noyau de notre entretien : on jouait au foot et il m'appelait par le nom des joueurs arabes ; il disait que j'étais un Arabe et que mon équipe nationale était celle des Émirats arabes unis ! Je devenais fou ; un jour, je me suis plaint chez mon cousin. La séance a été très constructive : il a expliqué à Mohyaddin que mes parents étaient iraniens, que j'étais né en Iran, que j'allais à l'école iranienne et que mon passeport était iranien. En ce qui me concerne, ça a été un choc identitaire et le début d'une quête profonde de soi. Est-ce que je peux aussi briller comme Mohyaddin ? Pourrais-je ramener des palmarès au lieu du sang et des bobos ? Il n'y avait aucun doute que j'avais ce potentiel vu le niveau de mes frères qui faisaient la fierté de la famille. Quand je songe à cette relation avec Mohyaddin, je me rends compte que j'étais aussi fautif car lui, il étudiait toute l'année et

attendait impatiemment l'été pour avoir du temps pour lui. Et voilà un gosse en feu qui débarque chez lui pour tout l'été ! Je le dérangeais sans cesse.

J'avais 14 ans et Jalal voulait offrir des vacances à Mohyaddin et passer quelques jours à Téhéran ; je les ai suivis évidemment. C'était la première fois que je découvrais la métropole ; c'était vertigineux. C'était aussi la course aux livres : Mohyaddin savait ce qu'il cherchait, il connaissait des auteurs. En ce qui me concerne, c'était la torture : il fallait que je sois à la hauteur, que je prenne des livres ; mais qui sont tous ces fous qui avaient écrit tant de livres ?! J'ai remarqué un livre intitulé « Réponse à l'histoire » avec la photo du Shâh et signée par lui. Voilà les lettres d'un roi déchu qui raconte son histoire et ça, dans la seconde moitié du 20^{ième} siècle de mon pays. Je l'ai acheté avec une grande fierté, c'était le premier livre que j'achetais et, en le lisant, la question des intellectuels et le challenge pour choisir le modèle anglophile ou francophile a été résolu. Qui sont ces intellectuels et ces avocats qui avaient fait leurs études en France et qui étaient revenus avec des idées étranges et novatrices ? La France est devenue la question et le monde à découvrir, c'était le nirvana intellectuel et l'utopie. Mais à l'école je suivais de très près l'histoire du Moyen-Age au Proche-Orient depuis la dynastie abbasside jusqu'aux Safavides, avec les savants soufis, l'ambiance de l'Orient sage et la tolérance idéologique. Je lisais Sadi et l'Alchimie du bonheur écrit par Gazali. À l'âge de 16 ans, je voulais pratiquer la méditation, faire le jeûne et n'adresser la parole à personne ; mon père disait que j'étais devenu fou et il m'a empêché de faire ça.

À l'extérieur de la maison c'était aussi et toujours des aventures : nous avions déménagé vers un quartier plus mixte, j'avais des vrais amis arabes. Ils m'appelaient « boo jamal », le chameau, à cause de ma bosse. Voici mon surnom. Mais je fréquentais aussi mes camarades de classe « pour chasser » ; en ce qui me concerne, la prise était nulle, je n'avais pas de chance avec les filles. À 16 ans, je perds ma virginité avec une prostituée russe qui s'appelait Alina. Après la chute du communisme les Russes avaient envahi le marché de Dubaï et entraîné la mafia et la prostitution ; un an plus tard un hôtel s'ouvre en face de notre balcon, alors le soir c'était la fête des balcons.

J'avais souvent des deuxièmes sessions, c'était quasiment incontournable ! En 10^{ième}, mon père avait promis de m'envoyer en Belgique pour passer des vacances avec mes deux sœurs, j'ai évidemment réussi dès la première session ! J'ai visité la Belgique en 1995 et j'ai passé trois jours à Paris. J'étais avec mes deux sœurs, elles sont ferventes croyantes et mettent le voile et moi, le charlatan, j'ai les mains attachées au paradis ! Ma relation avec Talha est très amicale, pour moi c'est le modèle à suivre. C'est le seul artiste de la famille, disons que la photographie était un art tolérable. Je n'ai aucun repère artistique, par contre la politique et l'histoire prendront une part capitale. C'est à ce moment-là que je vise la Belgique pour faire mes études pour montrer à tous que je n'étais pas le mouton noir de la famille et surtout pour dépasser Mohyaddin !

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

C'est vrai que j'avais visité l'Europe mais je suis revenu les mains vides avec l'espoir pour seul bagage ! Voir ne suffit pas, il faut comprendre cette France et cette société francophone. Pourquoi la langue française était-elle prisée et quelle est sa particularité ? À l'âge de 17 ans j'avais mon but : la science politique. Je voulais être le Mossadegh de mon temps, un leader aimé, libérateur !

À la fin du lycée, j'ai fait une demande de visa d'étude, cela m'a pris un an et demi pour l'obtenir, un permis de séjour renouvelable à condition de ne pas redoubler. Je voulais faire l'université et pas n'importe laquelle. C'est vrai que la Sorbonne était impensable mais l'ULB faisait l'affaire. Mais l'obstacle linguistique m'empêcha de m'inscrire et de réussir. Je suis arrivé le 6 mai 1999 à Bruxelles, je suis resté chez mon frère Talha, devenu belge, qui y habitait depuis 1990, était parfaitement intégré et avait des cercles d'amis artistes, photographes, journalistes. Pour moi, il était le modèle à suivre. Tout comme lui, je n'avais aucun regret de quitter Dubaï, cette société très simple et artificielle. Il faut jouer dans la cour des grands. Je me suis inscrit dans une école de langue pour suivre des cours intensifs et j'ai très vite appris le français. En un an, j'étais prêt à me plonger dans la société et à travailler véritablement. En 2000, je me suis inscrit à la haute école Léon Eli Troclet à Liège, à Seraing plus précisément. J'y étais le seul étudiant iranien et étranger. C'est vrai qu'il y avait des Belges d'origine maghrébine, algérienne, des Congolais, mais un étranger qui venait d'apprendre une langue et qui débarque dans une haute école était inédit pour les profs et les étudiants. C'est que les grandes universités européennes avaient connu des étudiants du monde entier depuis des décennies mais rares sont ceux qui tentent les hautes écoles.

Depuis mon arrivée en Belgique je parlais de mon ambition intempérée. Talha qui voyait en moi un bluffeur dans l'âme me conseilla de m'inscrire en communication, après tout c'est une nouvelle discipline qui émergeait à l'époque et puis ça englobait la politique, l'économie, l'art, bref, une salade intellectuelle, un amuse-gueule pour ouvrir l'appétit puis opter pour l'université. Il avait des arguments convaincants alors j'ai accepté.

En vérité, en lisant des livres d'histoire j'étais conscient que l'Orient avait perdu sa splendeur et l'âge d'or depuis le 14^{ième} siècle, sûrement à cause d'un surdosage de guerres, d'un surdosage de grandeur. "No one stays at the top forever" et le tour a été à l'Occident. C'était là que se passait l'essentiel de notre siècle, en tout cas c'est là-bas que ça se jouait. Et ça, depuis la Renaissance, la science et la sagesse sont un ballon dans le terrain des Occidentaux ; je crois que jeune, à l'âge de 20 ans, c'est ce qu'on se dit.

Au début, c'était très difficile de s'intégrer. Moi qui été très « olé, olé » je me suis retrouvé seul, sans amis, ni famille. J'ai pris un kot pas loin du centre et j'avais des voisins belges, espagnols, congolais. Au fait, très vite j'avais compris que je suis dans le monde, car les gens sont différents, chacun est exotique pour l'autre et on communiquait enfin ensemble. Ce qui était du jamais vu à Dubaï malgré la

mixité apparente. J'ai réussi ma première année en deuxième session. Tout comme pour l'arabe, la télévision a joué un rôle décisif dans ma compréhension de la langue française. Puis, encore une chose inédite, je vivais dans une société dont aucune personne ne se moquait des autres, nous, en Orient, surtout en Iran et dans les pays arabes on est très moqueur, c'est évidemment au détriment du respect et de la dignité de la personne.

Une autre difficulté à laquelle j'ai été confronté (j'ai compris ça après huit années de séjour en Belgique) est que j'étais en décalage. Ce décalage était total, je vivais dans une autre époque. J'étais toujours dans le livre de l'histoire du monde après la Deuxième Guerre mondiale. Je cherchais des idéologies et des personnages de cette époque. Or, vers le début du 21^{ème} siècle, le monde, et surtout l'Occident, vivait un choc post-historique. Bref, le temps de la révolte était révolu, l'heure était à la technologie et à la vitesse, une vitesse individuelle. Ce n'est pas une contestation, c'est une constatation. Au fur et à mesure, après avoir noué des contacts très proches, je me suis vraiment assimilé aux Belges ; enfin, ce n'est pas le mot juste, le mot juste c'est l'adaptation, par le fait de s'adapter à la langue. Il suffisait d'une interaction entre moi-même et une autre langue. Cela me semblait facile, et je savais en outre que les Belges ne sont pas très différents de nous ; la différence selon moi est dans la forme. Nous étions pratiquement des citoyens du monde, littéralement le village global. Je fréquentais beaucoup de gens d'horizons différents car d'autres avantages de la Belgique c'est l'embarras du choix : les restes des hippies avec leurs casernes, les chanteurs de reggae, les bourgeoises, les artistes, on avait accès à tout le monde. On discutait en fumant de l'herbe. Voici un autre décalage : je vivais l'année 69 à ma guise ; je fréquentais surtout des Espagnols d'Erasmus.

Mon choix ou, plutôt, le choix de mon frère, a porté ses fruits, j'ai fait connaissance avec un tas de disciplines ; mon intérêt pour l'histoire de l'art s'accroissait peu à peu. Comprendre les contextes historiques m'aidait à compléter en partie le puzzle. L'histoire de l'art et l'histoire politique et géographique m'ont permis de décrypter les mécanismes des sociétés. J'analysais et rassemblais des faits en allant jusqu'à notre époque actuelle. Cela me passionnait ; c'est vrai que c'était un travail purement abstrait et pas productif mais peu important, pour moi je voulais tout simplement comprendre les lacunes et les obstacles pour arriver à l'utopie universelle ! Je parlais du mécanisme de la société ; j'ai oublié de préciser que pour moi les individus et la société forment la même chose.

Au début, ignorant l'histoire des immigrés turcs, italiens et arabes, je m'étonnais du fait que tout le monde, des étrangers et des immigrés, partageaient la même langue avec le pays d'accueil. Tout le monde était belge tout en gardant l'essentiel de sa culture. C'est vrai que la discussion sur l'immigration était très partagée mais la jeunesse de notre génération était plutôt ouverte, tout en gardant une certaine méfiance quant à la sincérité de cette intégration. Mais j'avais l'impression que cette méfiance était réciproque. Moi qui étais habitué aux appels

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

des muezzins, à la vie à l'américaine et à la vie moderne, voici les angélus des dimanches de la vieille Europe.

C'est vrai que je n'avais jamais eu de petite amie, mais ici existaient enfin des filles avides d'exotisme et de garçons intellectuels, une chose très fatigante pour la plupart des filles orientales, je dirais même commerciale. En Belgique, j'avais des aventures éphémères mais jamais cet amour exotique et fusionnel que je cherchais.

À l'école, chaque année, nous avions des stages, je trouvais là une occasion pour me plonger pour de vrai dans la société. Pour moi la Belgique n'était qu'un territoire, mais je me considérais comme vivant en France. Pendant ces huit années je ne regardais que les chaînes françaises : des débats des intellos, des artistes, des débats de la société française.

La première année, en février 2001, j'ai commencé mon stage au Barreau de Liège. Trois semaines à recevoir des réfugiés de la ville à la recherche d'un inespéré permis de séjour, avec un avocat pro-deo pour défendre leur dossier. Je distribuais des tickets et parfois je servais d'interprète aux réfugiés marocains et algériens. C'était le choc pour moi car, bien que leur semblable, j'avais un contexte très différent : je possédais un permis de séjour renouvelable et n'avais nullement l'intention, en tout cas pas à l'époque, de modifier mon avenir juridique ou mon statut social. J'étais indentifiable. Mon père me soutenait financièrement, j'étais un petit bourgeois de tendance aristocrate. Ceux qui n'ont pas de soucis financiers ont tout leur temps pour gouverner ! Gouverner la société. J'avais cette conviction que si je m'intégrais fidèlement à cette société, l'obtention du droit d'y vivre serait automatique.

C'est alors que, progressivement, je me rebellais et que la bête politique et révolutionnaire qui était en moi se réveilla, mais je n'avais cependant aucune activité politique ni sociale. Le non-acte est aussi une réaction. C'était ma rupture avec la politique, déçu par le pouvoir en général. Ce qui m'attirait le plus était le journalisme, pourtant, je ne lisais jamais un journal. Ma lecture se limitait aux livres proposés par l'école, ceux sur lesquels on serait interrogé. Les cours et la télévision faisaient l'affaire, « après tout, l'Oriental et paresseux ». Essayer sans prétention de traverser en une nuit le chemin de mille et une nuits avec le moins d'efforts. Le métier de journalisme m'intéressait car c'est un parcours de combattant, c'est celui de ceux qui vont à l'attaque. Pas la peine de se jeter avec des casseroles dans la rue, il suffisait d'écrire pour mettre en feu la société entière.

C'est pourquoi j'ai effectué mon stage de deuxième année dans une ASBL⁶⁹ de Bruxelles au nom évocateur de « SOS faim » essentiellement installée en Afrique centrale : Congo, Ruanda, etc. On est plus fraternel avec les anciennes colonies, c'est une tradition occidentale. Ils publiaient aussi un journal intitulé « Défis

⁶⁹. En Belgique : association sans but lucratif reconnue juridiquement.

sud » édité par un ami de mon frère. C'était une ASBL très distante et fermée et son journal donnait essentiellement des traductions d'articles publiés dans le monde arabe et en Afrique. Parlant l'arabe et l'anglais c'était une opportunité pour moi : je traduisais des articles en arabe et en anglais pour mon patron. Des traductions qui n'ont jamais été publiées ! à vrai dire, ça faisait un certain temps que j'étais lassé aussi par le journalisme, trop réticent pour le spectacle et affolé par l'ère de l'information.

En deuxième année de mes études, j'avais des cours d'histoire de l'art, sur le cinéma, l'art gothique, l'impressionnisme, l'expressionnisme, le cubisme, le futurisme, sur la rupture de Duchamp avec l'art académique. La découverte cinématographique ! enfin je découvrais qu'il existait un cinéma autre que Hollywood. Le cinéma indépendant était très attirant : enfin des vrais scénarios ! L'art était pour moi le droit chemin à suivre : fasciné par les images, ayant vécu des aventures égales à celles des films d'auteurs, j'avais enfin compris que j'étais fait pour l'art. Un chasseur d'images et de décors. Les images et des histoires défilaient devant moi avec une vitesse incroyable, impossible de pêcher dans ces eaux troubles. Des histoires que je construisais cérébralement qui étaient plutôt surréelles et abstraites, toujours en noir et blanc. Moi qui croyais que le noir et blanc avait disparu de la surface de la terre depuis les années 70. J'étais enfin un intellectuel en action.

J'ai commencé à fumer de la marijuana quand j'étais en deuxième année, j'avais 21 ans, c'était un commencement très tardif. Mes camarades de classe belges fumaient depuis l'âge de 16 ans, l'âge auquel la jeunesse de Dubaï boit son premier verre d'alcool. Je pense que l'âge de la première expérience est décisif sur l'impact entre le THC⁷⁰ et le cerveau. À Dubaï, la consommation d'un pétard est passible de quatre années d'emprisonnement, alors la méfiance des fumeurs est intégrale. Je n'avais pratiquement jamais vu aucune sorte de drogue en Iran, pendant les vacances je voyais uniquement des effets de la drogue, les drogués ne manquaient pas sur l'autre rive du golfe Persique. Pour nous, il n'y avait aucune différence entre les drogues, pas de classification : consommer de la marijuana et de l'héroïne, c'était kifkif.

Mon arrivée en Belgique correspond au carnaval de la marijuana ; démocratie oblige ! Fumer de l'herbe était si banal que si on ne fumait pas avec des amis, c'était incompréhensible, surtout pour les étudiants. Ne pas fumer passait pour du snobisme. Au début, je me méfiais terriblement de cette drogue : mes parents m'envoient en Europe pour faire des études, pour l'honneur de la famille et me voilà devenu un drogué ? C'était hors de question ! je pratiquais toujours les valeurs de mes origines. Mais peu à peu, au fur et à mesure que je touchais l'inconscience collective de la société occidentale, je me suis permis de fumer, fumer à l'occidentale, pas pour oublier des soucis et les difficultés de la vie quotidienne, pas pour rompre la monotonie. Fumer était un rituel sacré, un jeu magnifique, je devenais donc de plus en plus accro à cette substance, j'étais un

⁷⁰. Le THC est une molécule contenue dans le cannabis et ayant un caractère psychotrope.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

vrai fumeur. Après tout on n'avait jamais vu dans le coin un artiste qui ne fume pas. Après tout, les Français sont très gourmands et la dégustation est une culture.

Après trois ans, j'avais établi des contacts avec des gens de partout, j'avais des amis belges, sénégalais, espagnols, ruandais, italiens, etc. Bien que déçu par la politique, il ne m'était pas possible d'abandonner la diplomatie ! Je me considérais non seulement comme ambassadeur de l'Iran mais de l'Orient tout entier car après dix-neuf ans passés à Dubaï j'étais aussi arabe et indien. Je me considérais aussi comme français : j'avais une part de cette culture et de cette civilisation, donc, j'étais un élément de cette société puisque je partageais la même langue et la même histoire. Bref un Indo-européen. Le cercle des Iraniens ne m'intéressait pas ; premièrement, je connaissais la chanson, puis pour moi c'était un piège, un obstacle à l'intégration. Mais j'avais terriblement le mal du pays ; je visitais ma famille une fois tous les deux ans, donc il fallait être rude. J'avais tout de même quelques amis iraniens. Au kot, c'était la fête, je cohabitais avec un violoniste espagnol qui suivait des cours particuliers avec Boris Berking, un Russe parmi les meilleurs : il donnait des cours à Maastricht mais n'avait que quatre étudiants indépendants. Quand j'étais enfant, avec l'argent de la fête du mouton j'avais acheté un luth, quand mon père a vu l'instrument il m'a obligé à le rendre. Écouter de la musique était bienvenu mais en faire était une autre histoire. D'ailleurs ça a fait le tour de toute la famille des deux rives. J'aimais beaucoup la musique, alors dès mon arrivée et mon installation dans le kot j'avais acheté une guitare, un violoniste m'a appris à jouer de la guitare, chanter c'était déjà fait, je chantais depuis toujours ; Julian aux percussions et nous avions notre groupe. On invitait des amis qu'on connaissait et on organisait des soirées.

Alors en troisième et dernière année, j'avais un stage de six mois et un travail de fin d'études à rendre. J'ai choisi le cinéma d'Abbas Kiarostami, une autre lecture du cinéma iranien ; à vrai dire, c'était l'aboutissement des débats entretenus avec mon frère ; je regardais beaucoup de films à l'époque. J'ai décidé de faire mon stage dans une maison de production cinématographique et j'ai envoyé des CV à une dizaine de boîtes. La proposition de Cosmo Kino était la plus alléchante : ils avaient des projets de tournage, le patron était lui-même réalisateur. Il avait interviewé John Cassavetes, un pionnier du cinéma indépendant moderne, un maître de l'improvisation et il avait remporté le deuxième prix du court métrage à Cannes : alors je n'ai pas hésité. Je lisais des scénarios et les résumais pour avoir une idée du récit. J'ai participé au tournage d'un court métrage d'un jeune réalisateur, c'était son premier film et le producteur était très large avec lui, il lui laissait le champ libre et je l'entendais dire au jeune réalisateur de ne pas stresser pour des bobines ; les acteurs n'étaient pas n'importe qui : Yolande Moreau, Bouilly Lanners et Philippe Grand Henry, entre autres. C'était une histoire banale, l'histoire des habitants d'un immeuble et de la concierge qui cherche Joséphine, à la fin on se rend compte qu'il s'agit d'un chat ! Enfin, une comédie sympathique. J'étais le régisseur, j'étais celui qui a crié la fameuse phrase que tout réalisateur adore prononcer « silence on tourne » !

J'étais dans le saint des saints : discuter avec Yolande Moreau à la table du déjeuner du tournage, me cacher derrière le réalisateur pour décrypter les techniques du cinéma, c'était l'aboutissement d'un rêve si vite réalisé. C'était une chance énorme pour moi, mais je dois avouer que mon niveau de connaissance en la matière était médiocre ! Je n'avais pas encore commencé l'université, avec des analyses beaucoup plus poussées, encore plus délirantes. Bien que mon intégration sur le plan artistique fût réussie, mon intégration au niveau du stage était un désastre. Je ne m'étais jamais préparé à un travail aussi sérieux, j'étais très paniqué. Nous n'étions que cinq et les autres étaient tous néerlandophones ! Je connaissais la France, la Wallonie, mais à part le Vlaamse Belang et Antwerpen je ne connaissais rien en Flandre, ni dans les Pays-Bas, ni la culture germanique et scandinave en général. J'étais latin, et tous les chemins menaient à Rome ! Pour le tournage du film, l'organisation était dirigée par une fille (appelons-la Marie) imbuvable ! Les rencontres étaient électriques ! Elle avait un mec sénégalais mais, à mon avis, elle avait une idée très sommaire des Arabes et des Orientaux ! Dans la boîte, on avait des pauses-café une fois le matin et une fois à midi, c'était presque chronométré ! Faire le café ? Le destin de tout stagiaire ! En fait, la boîte était le lieu de résidence du patron, il y vivait même avant de la monter. C'était très confortable, il y avait une bibliothèque volumineuse, il lisait beaucoup. Il avait réalisé une pub à Beyrouth, au Liban, mais il n'avait jamais été payé, ils lui devaient 5 000 dollars. Pendant tout mon stage, il me demandait si j'acceptais d'aller là-bas récupérer son argent ; il savait que je parlais arabe, je lui avais expliqué mon parcours. Je le trouvais très attentif à mon égard, mais il était rarement là, il voyageait beaucoup. Derrière son bureau il avait accroché une carte du monde où il avait marqué les pays qu'il avait visités. Un jour au Liban, un jour au Costa Rica, un jour aux États-Unis. Ses courts métrages étaient surréalistes, l'un d'eux était muet, des pubs intéressantes.

Un matin il y avait une réunion. J'étais dans l'autre chambre à éditer des sous-titres d'un film. Marie rentre dans la chambre et elle me dit : « Fais cinq cafés, puis, il y a un fromage périmé dans le frigo et ça pue, jette-le dans la poubelle ! ». Je me suis vexé pour une simple et bonne raison : si elle avait remarqué cette odeur dans le frigo, pourquoi n'a-t-elle pas jeté le fromage elle-même ? Alors, je lui ai répondu que je n'étais pas son boy, elle m'a traité de connard et elle est partie ! Quelques secondes après elle revient et elle me lâche : « Je sais que dans ton pays c'est les femmes qui font les tâches ménagères mais ici c'est différent ! ». Moi, j'ai vu rouge et je lui ai rétorqué qu'elle ne connaissait en rien ma culture et l'univers dont je venais. Ma sœur Hamida était dentiste et Homeira était gynécologue ; à la maison, c'était la balance : mon père nous punissait et ma mère nous accueillait pour nous consoler. Au sud de l'Iran, les femmes ne font pas des blablas sur le féminisme, elles règnent sans faire de bruit. Les célibataires étaient dispensées de porter la burqua, pour trouver un mari. La burqua c'est l'affaire des femmes, pas des filles ! Moi qui connaissais autant de femmes de caractère, j'avais l'obligation de répondre. Mais que répondre ? Pas évident de trouver sur le coup, il faut réfléchir et mettre de l'eau dans son vin. Alors, je n'ai rien répondu. Par contre, j'ai exigé une réunion : je leur ai relaté la dispute puis, je

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

leur ai expliqué qu'ils étaient mal informés sur la culture des Orientaux. Marie s'est excusée et Marc m'a dit en français cassé qu'il respectait ma culture.

À l'école, on devait rendre le travail de fin d'études en mai 2003 et je n'étais nulle part. Je voyais des films d'Abbas Kiarostami en fumant de l'herbe et je les analysais, je revoyais et revoyais des films, mais le problème était la structure. Savoir se structurer, c'était ma bête noire. Pour l'anarchiste que je suis, se ressaisir et mâcher ses mots était impensable. C'était ainsi : pour réussir à l'école, il fallait s'autocensurer, avec les arrière-pensées et les préjugés en Occident il faut être vigilant aussi en parlant ! et encore plus à l'université, un étudiant a intérêt à être conciliant avec l'ordre académique. Alors, je m'absentais souvent au stage, en fait, je n'avais rien à perdre : j'étais en fin de stage, j'avais participé à un court métrage que je n'avais pas encore vu, j'avais lu des scénarios, j'avais fait ce que je voulais. Par contre, pour l'école pas question de rater mon année, je voulais faire une licence en communication. Un jour je téléphone pour prévenir de mon absence, le patron était en voyage. Marc me dit alors que ça ne vaut plus la peine de venir ; je n'ai jamais remis les pieds à Cosmo Kino et je n'ai évidemment pas été invité à la première du film. Mon maître de stage me blâma beaucoup en me traitant de « têtue », c'était gentiment dit, et moi je considérais ça comme un compliment ! Tant bien que mal j'ai réussi mon année.

Quelques semaines avant de commencer les cours à l'unif je fais connaissance avec une Dinantaise qui n'était qu'une camarade de classe. Elle se souvenait de moi depuis la première année à l'institut. Me concernant, je ne l'avais jamais remarquée particulièrement. Elle était jolie mais à l'école les beautés de toute origine ne manquaient pas.

Elle aussi avait fait son travail sur le cinéma : Claude Lelouch, hasard des coïncidences. Enfin, une intellectuelle passionnée de Foucault et de Gainsbourg, de musique tzigane, moi j'étais plutôt Dutronc, Brel, Brassens, Paolo Conte et musique cubaine. Écouter de la bossa nova en hiver en buvant un café était un délice.

C'est comme si on se connaissait depuis des siècles. Notre rencontre était fusionnelle ; aux yeux de nos amis respectifs, nous étions un couple idéal. Enfin l'utopie était atteinte. Un proverbe arabe dit : « Derrière chaque grand homme se trouve une femme », sans elle et les cours à l'université, la plongée dans la société m'était inaccessible. Il faut être en famille.

À l'université de Liège, nous avions les mêmes cours, ils étaient très intéressants : histoire des institutions culturelles, critique historique, histoire du cinéma, linguistique, anthropologie des sociétés occidentales entre autres. Des cours très motivants. Mais ma vie conjugale prendra une part énorme de mon énergie, je lisais tous les cours mais je lisais de façon à comprendre plutôt qu'à réussir, de façon à donner des réponses inattendues à l'examen, sans doute pour se faire remarquer, insoucieux de réussir. J'étais fan des idées de Bourdieu et de ses

travaux, j'avais lu son livre "L'Amour de l'art ", un travail sociologique magnifique et très joliment écrit. J'étais un fervent admirateur de ses idées ; alors, je commence à déprécier l'université, l'académisme me donne la nausée. Je commence à prendre mes distances et je rate mon année. Mes parents se sont sacrifiés en investissent sur l'académie, un papier pour dire ce que nous sommes, avoir plutôt qu'être. Sans ce diplôme universitaire ma venue en Belgique n'avait aucun sens : aucun sens pour les administrations belges, aucun sens pour ma famille.

J'étais assis entre deux chaises, j'étais presque saturé de science et de théorie. Je voulais faire mon cinéma plutôt que lire des analyses et regarder des films, j'appelle ça la cinéphilie. La réalisation est une autre affaire, l'art est un exercice de divinité !

Arrêter l'unif ? Que répondre à ma famille ? Comment justifier ma présence ici ? Tous mes frères et sœurs avaient obtenu leurs licences, étaient rentrés au pays et avaient construit une famille, à part mon frère en Belgique. Moi non plus je n'avais pas envie de rentrer, ma seule raison de rentrer à Dubaï était de voir mon père et ma mère, d'être loyal face à ce qu'ils nous avaient offert. Ma place était à Liège, cela ne veut pas dire que je n'étais pas nostalgique. Puis mon père était âgé de 75 ans, il ne travaillait plus mais n'avait jamais quitté le marché de Alraas. Il s'y rendait tous les jours, papotait avec des commerçants, des amis de longue date. Il avait construit un immeuble et les revenus étaient suffisants pour vivre à Dubaï. J'avais peur de le perdre à chaque instant, alors j'ai décidé de rentrer à Dubaï. On avait monté un projet avec ma copine : moi, je pars à Dubaï pour travailler, puis, elle me rejoindra là-bas pour travailler dans l'événementiel. Mon permis de séjour fraîchement renouvelé était encore valable pour une année ; je n'étais pas réticent pour cette histoire : Dubaï, une ville superficielle, des gens comme nous n'avaient aucune place dans sa société mais j'ai quand même risqué. J'ai quitté la Belgique pour Dubaï. J'avais trop changé, Dubaï aussi. Ce n'était plus cette ville paisible de mon enfance. C'était un monstre consommateur, envoûté par la technologie et l'immobilier. Parler philosophie et cinéma indépendant à Dubaï ? c'était inimaginable mais je me réadapte vite. La séparation était mal vécue et il valait mieux que je reste quelque temps avec mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs, comme dans les années 80. Je trouve un travail dans l'immobilier, là encore c'étaient des contrats de mon frère Ali. Franchement, moi qui voulais faire du cinéma, me voilà en train de vendre des terrains, de marchander ! c'était irritant. D'autre part, mon père était en forme, très pensif, comme à son habitude mais, enchanté de voir ses enfants réussir glorieusement. J'ai un diplôme de hautes études en communication, mais aux yeux de ma famille ce n'était pas suffisant. Ils croyaient que je n'avais rien fait là-bas, à part déambuler et chômer. Par contre, ils ne se rendaient pas compte de ma performance en langue française. Ne pas revenir avec une licence c'était incompréhensible. On me propose de continuer l'unif à Dubaï mais j'ai refusé. Je n'avais pas assez d'air pour respirer, j'étais habitué à l'indépendance. Au bout de trois mois j'ai invité ma copine à Dubaï pour passer des vacances et nous retrouver. Pas question de penser à la famille, je devais affronter les mêmes

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

difficultés que ma copine. Assumer cette relation avec les idées que mes parents ont sur les filles occidentales, ça équivalait aux méfiances de ma belle-mère. C'était dur des deux côtés. Ils étaient religieux et démocrates, ils nous obligèrent à prier toute notre vie et nous laissèrent le choix, mais ils nous donnèrent la liberté car la confiance était leur devise. En venant à Dubaï, ma copine a senti que cette société était encore très immature. Je l'ai hébergée chez mon cousin Mohammed, un chirurgien passionné de littérature et d'art. Il s'était récemment marié et il a accepté de nous accueillir en cachette. Plus tard ça a fait le tour du monde, mais après son départ. Trois mois plus tard, je décide de démissionner et je rentre en Belgique. C'était un tremblement de terre et la déception totale pour mes parents : j'étais leur dernier fils, enfin revenu d'un long voyage ; tout le monde essaya de m'en empêcher mais il n'y avait rien à faire, je voulais surtout rejoindre ma copine et tenter un autre coup pour réussir artistiquement.

Mettre un terme à mes études avait des conséquences fatales : il me fallait trouver un travail déclaré, mais un travail déclaré exige un permis de séjour légal. Toutes les voies étaient fermées. Alors, je devins un sans-papiers, voilà le destin de la plupart des immigrés ! J'avais trouvé un travail au noir comme opérateur téléphonique dans un café théâtre : trois heures par jours à 5 € de l'heure. Je n'avais pas de soucis matériels : 700 à 800 € par mois me suffisaient largement, 200 € pour le loyer et le reste pour vivre. Je ne réclamais plus d'argent à mon père, j'étais indépendant. Après quelques mois, j'ai décidé de faire une demande de régularisation. Ironie du sort, je me présente au Barreau de Liège à peine quatre ans après mon stage au même endroit, me voilà ici en tant que client. Un avocat choisi par hasard selon l'agenda des avocats. Pour moi c'était une sorte d'avertissement, depuis des années je ne cessais d'entendre le mot « immigration clandestine ». Pour moi ça supposait qu'il existe une immigration légale ; je me considérais comme le symbole de l'intégration, j'étais le produit de cette société et je voulais mon dû ! Je parle parfaitement le français, j'ai fait mes études en Belgique, j'y ai vécu huit ans, de l'âge de 19 ans à l'âge de 27 ans, les années les plus importantes de ma vie. Alors il ne me reste qu'à raconter mon parcours qui était une justification pour avoir droit au séjour, mon scénario était tiré de faits réels !

Ma compagne me propose de vivre chez elle, son père lui payait des études et l'appart mais pour elle pas question de rester inerte, elle était très énergique et active. Je gagnais ma vie, nous étions amoureux et l'amour rend aveugle. Un autre mot original en français : le mariage blanc ! mariage blanc ? Pour moi le mariage est bleu à l'image de la couleur de l'amour !

Nos conceptions sur la famille étaient très opposées, ses parents étaient divorcés depuis longtemps et donc, elle n'avait pas une idée toute rose du mariage. Le mariage était pour elle synonyme de soumission, d'un engagement pour la vie qu'elle avait peur d'assumer. Pour moi, c'était le contraire, c'était la libération : amour à mort et à vie ! L'image de notre couple s'est noircie : nous nous disputons très rarement mais on avait peur de continuer. Pour nous c'était très

difficile d'assumer notre couple ; j'étais soupçonné d'être un manipulateur, un démagogue, un mégalomane et un profiteuse qui n'a qu'une seule idée en tête : obtenir un passeport belge. C'est vrai que pour moi ça aurait été un bonus d'avoir la nationalité belge, pas pour la sécurité sociale mais pour les opportunités. Je pouvais travailler, m'acheter une camera, trouver des zinzins pour jouer dans mes films. L'idée d'un mariage blanc était pour moi totalement immorale et inacceptable et pourtant elle collait à ma peau. Impossible de nous défaire de ces regards accusateurs. Alors ce fut la rupture.

Moi, je voulais continuer, après toutes ces péripéties, me voilà en train de vivre avec quelqu'un pour qui j'ai une énorme affection. Pour moi elle était l'amour de ma vie. C'est elle qui a voulu rompre ; j'ai déménagé dans un appartement en colocation avec deux étudiants. J'étais déçu par le système. Après huit ans d'implication acharnée dans la société, me voilà à l'écart. Un sans-papiers avec une vie sans lendemain. Quelques mois plus tard j'ai été auditionné pour ma demande d'asile ; d'ailleurs c'était absurde puisque je n'étais pas un réfugié venant de s'installer en Belgique, j'étais presque baptisé belge depuis l'avènement de Charlotte. Quelques semaines plus tard j'ai reçu une réponse négative, je savais que faire appel ne servirait à rien alors j'ai tout laissé tomber, j'avais mon travail au noir, mon permis non renouvelé et mon mariage blanc raté ! A l'appart, pendant les vacances, j'étais souvent seul à la maison, je regardais la Une, elle passait la nuit des courts métrages. L'ironie du sort, je tombe sur Joséphine ! Le film qu'on avait tourné avec Cosmo Kino quelques années auparavant. Le film auquel je n'avais pas été invité, je le vois devant moi comme un mirage. J'étais là, derrière cette scène, je tenais Bouilly derrière la fenêtre pour qu'il ne tombe pas. Puis, à la fin je vois dans le générique que mon nom était mentionné en tant que régisseur. Pour moi c'était le choc, voyant ce film, pour moi c'était comme un message : il faut faire ses valises, plier bagage et fermer la boutique. Rentrer à la maison. Déjà, le fainéant que j'étais décidait tout de même de prendre une année sabbatique, de faire le bilan et de se préparer pour le retour. Une année pour dire au revoir à l'Europe, culturellement si attachante et politiquement cafardeuse. L'Occident m'a donné tant de choses mais j'avais l'impression de rater un rendez-vous. Il me fallait me plonger dans l'Orient.

On me dit que mon père est de plus en plus fatigué et j'ai toujours des dettes envers lui, il faut lui rendre hommage. Ma mère n'arrête pas de prier pour que je me lasse de la vie en Belgique, et voilà, ses vœux sont exaucés. Après une année intense j'ai quitté la Belgique pour Dubaï ; il faut me réadapter et, surtout, être sur la défensive. Moi, habitué aux tavernes, aux concerts de jazz et de reggae et ayant horreur du matérialisme et de la consommation de masse, me revoilà au point de départ. Sans diplôme universitaire. Mais peu importe, me voilà auprès de mon père affaibli par l'âge. J'ai tenu quatre mois à Dubaï, pas plus ; j'ai alors décidé de rentrer en Iran, un pays plus complexe, dans le sud, où je me rendais pendant les vacances chez Mohyaddin. Il est devenu ingénieur mais très bon cinéophile, un connaisseur. Moi qui lisais ses essais littéraires, me revoilà et sous une peau différente. Je suis très enthousiaste. Le sud est pour moi le paradis perdu de mon

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

enfance. Ici, au moins, il existe une possibilité pour tenter un film buvable. Le sud est devenu exotique, comme il l'a toujours été d'ailleurs.

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

Conclusion du deuxième chapitre

Ce chapitre avait pour but de répondre à la question : Pourquoi certains capitaux d'origine vont-ils être transposables alors que d'autres ne le sont pas ? Quelle forme de socialisation est envisageable pour les migrants ? Notre hypothèse a été fondée sur le rôle du travail en tant que socialisateur essentiel d'un migrant : censé être au cœur de la construction de la carrière migratoire, il est lié à la notion de citoyenneté et son acquisition conditionnerait une resocialisation plus ou moins réussie, en fonction des caractéristiques biographiques de chaque parcours et des capitaux dont dispose le migrant.

Dans le cas des migrants iraniens, le capital culturel d'origine, rarement reconvertible dans la société d'accueil, se manifeste sous trois formes : à l'état incorporé qui renvoie aux dispositions durables de l'organisme acquises à travers un travail permanent pour se cultiver ; à l'état objectivé qui renvoie à la possession effective de biens culturels et, enfin, à l'état institutionnalisé caractérisé par la sanction et l'objectivation de titres scolaires ou sociaux. Si l'individu ne pratique pas la langue, le capital incorporé doit être adapté par un travail d'assimilation des codes linguistiques, sociaux et corporels. Le capital objectivé n'est pas non plus utilisable puisque, souvent, le départ précipité du migrant ne lui permet pas d'emporter ses biens. Cependant, il existe des cas exceptionnels : des personnes aisées ou de la haute-bourgeoisie d'Iran ont réussi à emporter des tableaux, des travaux artisanaux pour les revendre dans les pays hôtes. Pour finir, le capital culturel institutionnalisé est rarement reconnu, ce qui oblige le migrant à reprendre sa trajectoire scolaire en Belgique. À travers nos interviews, il est notable d'observer que, pour les migrants reprenant des études, l'institution scolaire, par son « monopole de certification » est perçue, à raison, comme un moyen efficace pour reconvertir le capital culturel originel. Il faut toutefois noter que, d'un point de vue global, c'est le capital incorporé qui semble être le plus important pour la socialisation du migrant. En effet, sans une maîtrise correcte de la langue, des codes de conduite ou même des codes vestimentaires, le nouvel arrivé n'évoluera que difficilement dans les canaux de la socialisation ; un manque d'autonomie qui lui vaudra une situation marginale.

Le capital social et professionnel possédé dans le pays hôte apparaît comme un facteur déterminant dans la resocialisation des individus. Une ressource qui, selon l'importance de son étendue, facilitera plus ou moins la socialisation, à condition que le capital culturel soit bien adapté. Le capital social se manifeste lorsque le migrant entre dans une lutte de reconnaissance sociale avec une phase de conflit : c'est la période la plus importante pour le migrant, notamment lorsque la

compétition s'exacerbe et devient consciente, interpersonnelle, se transforme en rivalité, en lutte pour déterminer le statut de l'individu dans l'ordre social.

À partir de nos observations et des interviews effectuées, nous avons constitué une grille de sept catégories reflétant les différents modèles de la socialisation des migrants iraniens en Belgique.

1. Resocialisation estudiantine, linéaire classique

Socialisation classique des migrants. Dans cette catégorie, les migrants sont relativement jeunes, entre 16 et 24 ans, à leur arrivée sur le territoire belge. Leur intégration dans le tissu scolaire belge leur permet d'avoir une trajectoire linéaire dans cette société d'accueil. La reconversion du capital culturel objectivé s'effectue dans des structures de socialisation adaptées à l'âge et au niveau des migrants et elle participe à la réussite de leur intégration. Ainsi, si les capitaux économiques, culturels et familiaux peuvent être une aide, ils ne sont pas forcément des ressources indispensables à la réussite de la trajectoire migratoire.

2. Resocialisation militantiste et associative

Socialisation dans le champ politique de la diaspora. Les individus concernés sont souvent des réfugiés politiques qui parviennent à prolonger leurs activités subversives d'origine au sein des structures de l'opposition iranienne exilée. Ces activités politiques permettent au migrant de rester autonome dans la société hôte. Ainsi, les migrants évoluent dans un univers iranien et la reconversion de leur capital culturel n'est pas nécessaire pour la réussite de leur migration ; seul, leur capital social importe.

3. Resocialisation par transposition du capital d'origine

Pour ces migrants, le capital d'origine est transposable dans le pays hôte. L'essentiel des ressources que le migrant réinvestit dans sa socialisation provient de ses capitaux culturels et économiques d'origine, ce qui induit que sa position économique et sociale d'origine était suffisamment élevée pour l'aider dans sa trajectoire migratoire. Ce capital est transposable et convertible.

4. Resocialisation avec rupture professionnelle

Sur trente-huit migrants interviewés, dix sont dans une situation de rupture professionnelle. Cette situation se caractérise par le fait que les capitaux culturels et professionnels des individus ne sont pas reconvertibles dans la société d'accueil. Le migrant doit recommencer une formation puis une nouvelle carrière professionnelle au cours de laquelle ses capitaux économiques et sociaux vont intervenir fortement. Les capitaux économiques de départ lui donneront une certaine aisance tandis que ses réseaux sociaux seront profitables pour son insertion. Les migrants concernés ont entre 32 et 45 ans et la perspective de reprendre le travail est parfaitement envisageable.

5. Resocialisation structurelle

La majorité des sociologues estime que les institutions telles que l'École, l'Université, la Famille, etc., sont des instances de « socialisation » structurelles

Catégorisation de la resocialisation à travers différents récits de vie

des personnes qui mettent l'accent sur l'individu et incluent l'idée d'une intériorisation continue des normes, des valeurs et de l'apprentissage⁷¹. La resocialisation va se transformer en « socialisation structurelle » lorsqu'un migrant monte dans l'échelle de la hiérarchie sociale du pays d'accueil, entre dans la lutte de reconnaissance et s'engage dans un processus conflictuel pour décrocher un poste au sein d'une institution, autant d'étapes qui s'accompagnent d'une forte assimilation dans les institutions du pays hôte. Ces individus disposent d'un fort capital culturel et social qui leur permet une socialisation aisée dans la société concernée.

6. Resocialisation en échec

Revenant sur le concept-phare de la construction de la carrière migratoire qui est supposée déboucher sur un emploi, on peut distinguer ceux qui « réussissent » et ceux qui ne « réussissent » pas (quelle que soit la définition de la réussite professionnelle que l'on adopte). L'enquête dévoile deux cas de figure. Le premier comprend des individus qui ne parviennent pas à obtenir un statut juridique ; celui-ci ne renvoie pas simplement à la seule dimension juridique du titre de séjour légal en Belgique mais conditionne aussi la capacité à se projeter dans l'avenir, à élaborer des plans, à poser des choix, à maîtriser son destin. Du coup, le migrant est plongé dans une insécurité qui n'est pas obligatoirement « que » juridique. Le deuxième cas de figure correspond aux individus qui entrent dans un engrenage de violence, de déviance, etc. Dans ces deux cas, représentant en fait une tendance marginale, on peut estimer que le triple manque de capital économique, de capital culturel et de capital professionnel frappe et handicape les individus dans leur processus de resocialisation.

7. Resocialisation nomadiste

Tendance très marginale et peu d'études pour ce profil nomadiste. Les individus peinent à se socialiser pour des raisons juridiques, professionnelles, familiales et personnelles ou à cause d'une rupture professionnelle trop importante ; ils se situent alors dans une logique de déclassement et reclassement social. Il s'agit d'individus nomades qui s'inscrivent dans la dimension de la globalisation actuelle caractérisée par la multiplicité et la diversité des phénomènes migratoires résultant des mutations sociétales dans les pays d'origine et d'accueil ; ils sont la figure emblématique du perpétuel changement, de la mobilité sociale d'un pays à l'autre. Le migrant est alors un nomade qui représente une société déterritorialisée, « faite de lignes de fuite et non de points ou de nœuds ».⁷²

⁷¹. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.131.

⁷². John Urry, cité par Michel Wieviorka, *Neuf leçons en sociologie*, op. cit., p.176.

Conclusion général

Conclusion générale

Que nous enseignent trois années de recherche sociologique sur la diaspora iranienne en Belgique ? Suite à un premier livre consacré à cette thématique dans lequel nous avons abordé la question des trajectoires, le présent ouvrage avait vocation à décrypter le modèle d'intégration des migrants iraniens en Belgique. Aborder l'analyse sociologique d'un phénomène complexe à partir d'un choix conceptuel entre intégration et socialisation relevait d'un pari risqué : en effet, le bien-fondé des arguments pouvait être mis en cause et l'image même du chercheur pouvait en être ternie. Notre réflexion de départ a commencé par une question simple : la majorité des sociologues critiquent l'extension excessive de l'utilisation de mot *intégration*, très teinté politiquement. Au nom de quoi réserver l'intégration uniquement aux migrants et à leurs descendants et ne pas l'appliquer à d'autres catégories sociales ?¹ Cette question se situe au cœur du premier chapitre qui explique notre préférence dans le champ migratoire pour le concept de socialisation aux dépens de celui d'intégration.

Le concept de socialisation permet en outre de saisir le facteur humain intervenant dans les choix du Sujet alors que l'intégration induit l'obligation pour les individus de s'adapter au collectif déjà existant ; le sujet est pensé comme acteur « débrouillard » opérant dans la phase d'un flux migratoire de type transnational ; le concept de socialisation permet ainsi de ré-ouvrir le débat entre le structuralisme des années soixante-dix et les partisans du Sujet² qui placent le migrant au cœur de la construction de sa carrière migratoire, la définition du Sujet étant celle d'Alain Touraine : « J'appelle sujet la construction de l'individu (ou du groupe) comme acteur, par l'association de sa liberté affirmée et de son expérience vécue assumée et réinterprétée. Le sujet est l'effort de transformation d'une situation vécue en action libre ; il introduit de la liberté dans ce qui apparaît d'abord comme des déterminants sociaux et un héritage culturel »³. À partir du choix conceptuel de base en faveur de la socialisation, la recherche nous a conduit

¹. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op.cit.p.202.

². Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, op. cit., p.19.

³. Alain Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, 1994, Fayard, p.23.

vers le concept de 4^{ème} socialisation présenté dans cet ouvrage, et inédit dans le champ migratoire.

En effet, en règle générale, pour les individus qui naissent, grandissent avec leurs parents, prennent le chemin de l'école, se socialisent et cherchent un travail sur le même territoire et dans le même milieu social que leur famille - ou ailleurs, mais dans le même État souverain dont ils sont citoyens à part entière – le mode de vie stable pour les hommes du moins, se construit grâce au travail et à la famille⁴. A partir d'un certain âge, entre trente et quarante ans, les individus estiment qu'ils occupent un métier pour le restant de leur vie. En revanche, les migrants en général et les migrants iraniens en particulier qui « saisissent » plusieurs sols et vivent des trajectoires multiples, connaissent souvent une nouvelle socialisation, un recommencement de vie à zéro ; étape que nous qualifions de quatrième socialisation pour rester fidèle à la chronologie des trois socialisations largement évoquées dans le premier chapitre : primaire (famille), secondaire (école et éducation), tertiaire (division du travail et emploi) et qui met les migrants dans un registre bien différent de celui des indigènes. Où commence alors cette quatrième socialisation ?

Dans notre recherche, l'enquête a eu tendance à confirmer la première hypothèse transversale qui consisterait à attribuer une grande importance aux choix stratégiques opérés par le migrant lorsqu'il obtient une carte d'identité ouvrant la porte à un statut juridique et social dans le nouveau pays ; ce moment serait alors le début de la 4^{ème} socialisation et aurait une influence décisive pour les étapes suivantes de la vie. Cette carte d'identité classe les individus en fonction de deux stratégies différentes pour leur trajectoire : ceux qui réussissent à l'obtenir et ceux qui échouent.

Les extraits des récits du deuxième chapitre soulignent le rôle primordial du statut juridique : lorsque celui-ci est établi de manière non définitive par les institutions d'accueil, il engendre un sentiment de peur et d'instabilité du migrant au quotidien et dans ses rapports avec le social ; l'absence de statut juridique satisfaisant génère aussi une sensation que la liberté de mouvement est très relative, ce qui suscite une crainte dans l'espace public et entraîne une intégration sociale en retrait, ressentie comme une « mort sociale ». Cette non-existence administrative et juridique du migrant en attente de l'examen de ses droits par l'autorité du pays d'accueil fait écho à une sanction pénale relative à la privation de droits civiques. Il existe en effet une peine en droit pénal français qui a pour objet de retirer à l'individu coupable d'une infraction l'exercice et la jouissance de ses droits civiques (perte du droit de vote, du droit à l'éligibilité, capacité contractuelle réduite, etc.) pour une durée déterminée. Cette sanction donne au

⁴. Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 105.

Conclusion général

condamné l'impression d'être un « sous-citoyen avec un statut tronqué de certains de ses droits⁵.

Reste alors la question de fond : Pourquoi certains migrants n'arrivent-ils pas à décrocher un statut juridique ? Est-ce lié au statut social que le migrant avait dans son pays d'origine ou aux structures sociales proposées par le pays hôte ?

Tout d'abord, l'enquête souligne que ces migrants ne disposaient en Iran que de maigres informations provenant de connaissances ou de membres de leur famille, informations souvent peu pertinentes, voire totalement inadaptées. Un grand nombre d'entre eux déclarent ne pas avoir de famille ou d'amis en Europe et quasiment aucun n'entretenait de liens avec la communauté iranienne de Belgique qui aurait pu donner des informations précieuses avant le départ et apporter son aide pour constituer les dossiers au moment de l'arrivée. En revanche, beaucoup disent avoir des parents ou des amis en Angleterre, en Suède, au Canada ou aux États-Unis ; l'enquête tendrait ainsi à montrer que la Belgique occupe un statut géographique particulier et que, peut-être sous l'influence de passeurs, elle est un lieu de transit pour l'Angleterre ou d'autres pays.

Ensuite, notre problématique théorique dans le processus de la quatrième socialisation est plus explicite sur ces cas particuliers des migrants iraniens. Elle avance l'hypothèse d'un binôme du manque d'un capital économique et d'un capital culturel et professionnel dans ses trois dimensions importantes : compétences linguistiques, diplômes reconnus par les institutions, formations adaptées au nouveau métier. Ses trois handicaps du capital culturel et sa situation matérielle sanctionneraient sévèrement un migrant et cela ne lui permettrait pas d'avoir une mobilité sociale, un dialogue et un échange avec le milieu social autochtone pour mieux s'y insérer.

L'ensemble de ces facteurs explique l'échec de l'obtention d'un statut juridique, ce qui est d'autant plus grave que ce dernier n'est pas seulement juridique mais qu'il est avant tout le démarrage de la construction d'une nouvelle identité sociale, reflétant l'estime de soi et l'existence sociale d'un migrant, concomitante d'un processus de stabilisation de son emploi, ce qui oriente vers la 2^{ème} hypothèse de cet ouvrage : Dans une trajectoire de migration allant du départ du pays d'origine jusqu'à l'installation définitive dans le pays hôte, l'acquisition d'un emploi stable conditionnerait une resocialisation plus ou moins réussie, selon des variables humaines et contextuelles propres à chaque parcours, et valoriserait le migrant ayant su traverser les difficultés d'une insertion professionnelle dans un pays étranger à sa culture d'origine.

Il existe dès lors un problème de compatibilité entre l'intériorisation originale liée au pays de départ et l'intériorisation construite dans le pays hôte. Pour ces

⁵. Pour une étude plus approfondie sur les droits des migrants, cf. Catherine Wihtol de Wenden, Politiques migratoires et logique des droits de l'homme, in *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, op. cit., p.161-168.

migrants installés dans leur nouveau pays, le problème peut être plus ou moins difficile à résoudre, notamment en fonction de l'âge et de la profondeur de la socialisation précédente. Dans ce processus de la 4^{ème} socialisation, ce qui nous intéresse est le triangle de la division du travail, de l'acquisition des nouvelles spécialités et de la rémunération qui débouche sur le statut social des individus. Ce statut s'approprie un « quatrième sous-monde », propre à chaque métier ou couche professionnelle caractérisant la socialisation quaternaire. En effet, au cours de celle-ci, les individus intériorisent les règles d'un quatrième « sous-monde », règles qui sont plus rigides que celles des « sous-mondes » primaire (famille), secondaire (école et savoir) et tertiaire (emploi dans le pays d'origine) et qui relèvent généralement de réalités tangibles et concrètes sanctionnant sévèrement les individus qui n'intériorisent pas les bonnes conduites dans le pays hôte⁶.

La socialisation quaternaire, dans son étendue et ses caractéristiques, est donc constituée à la fois par la distribution d'une « connaissance spéciale », par la complexité de la division du travail et la lutte pour la reconnaissance qui lui est rattachée. Elle représente une connaissance qui apparaît comme « porteuse » des caractéristiques des institutions du pays hôte.

Certes, les démarches formelles de socialisation quaternaire supposent toujours le processus antérieur des trois socialisations précédentes. C'est-à-dire que la socialisation quaternaire traite avec un Moi déjà formé et avec un monde déjà intériorisé ; elle ne construit pas une réalité subjective ex nihilo. Cela crée de la complexité dans la mesure où la réalité déjà intériorisée au cours des processus précédents a tendance à persister : tous les nouveaux contenus qui sont maintenant destinés à être intériorisés doivent, d'une façon ou d'une autre, être superposés à ces réalités déjà présentes⁷.

En fait, dès l'attribution de la carte d'identité et l'octroi du statut de nouveau citoyen par l'État, un migrant entre dans la nouvelle phase où naît le « Je » qui est moins attaché à un « Nous » du passé, comme le montre l'analyse d'Alain Touraine : « La décomposition du moi est en effet une condition nécessaire de la formation du sujet et en même temps, s'il n'y a pas d'attitude de conflictualité, on ne voit pas d'où viendrait le recours à un sujet. Le passage de la composition du moi à la création du Je ne peut se faire que quand cette situation d'exclusion, définie comme passive, est remplacée par une position active où l'on incrimine un adversaire, car on ne peut pas attaquer un adversaire ou un système de domination sans en appeler à son propre droit, comme fond de son action... »⁸.

⁶. Peter Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, traduit, Paris, Armand Colin, 2003, p. 189-191.

⁷. Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.192.

⁸. Alain Touraine et Farhad Khosrokhavar, *La recherche de soi, Dialogue sur le sujet*, Paris, Fayard, 2000, p. 149.

Conclusion général

Cette passation d'un individu du « Nous » au « Je » pose énormément de problèmes car un migrant a du mal à se positionner de manière positive par rapport à la nouvelle société qui lui demande d'adopter « un nouveau vivre ensemble ». Mais le contenu de ce « vivre ensemble » va devoir être défini essentiellement par les individus eux-mêmes - alors qu'ils sont déjà en situation de désaffiliation par rapport à leur milieu social d'origine - plutôt que par l'appartenance à un groupe. Emile Durkheim n'a pas caché ses inquiétudes sur l'insuffisance de socialisation et de lien conduisant au désordre social et individuel⁹. En fait, un migrant serait, en quelque sorte, clivé entre une défense de son nouveau « Je » marqué par l'individualisme européen et le nouveau contrat social du « vivre ensemble » qui nécessite forcément une nouvelle socialisation et une nouvelle représentation de soi ; il s'agit là d'un point important qui mérite une recherche ultérieure.

En conclusion, l'entrée de l'individu dans ce nouveau lien social lui permet de participer pleinement à la vie sociale, de concrétiser les conditions de la réalisation de soi, d'aborder un stade d'autonomie en relation directe avec la structure sociale. Les quatre transformations de la représentation mentale que nous venons de décrypter dans le processus de la quatrième socialisation sont en effet en harmonie avec la nouvelle socialisation des migrants car « la subjectivation moderne est une socialisation et non une désocialisation »¹⁰ mais une socialisation bien singulière, propre aux individus, à l'opposé de celle vécue en Iran puisque cette nouvelle socialisation résiste à certaines normes et à certains pouvoirs ainsi qu'à l'ensemble des subjectivations précédentes en discordance avec la nouvelle société. Cependant, pour ces résistances, nous ne sommes pas en mesure d'identifier les limites d'action du sujet ; cette question dépasse largement le cadre de notre analyse et nous voulons ici simplement poser la problématique et saisir les données empiriques de la transformation des représentations des migrants.

Reste à développer aussi le facteur humain, la pro-activité, c'est-à-dire le charisme occasionnel d'un migrant qui détermine les modalités de socialisation dans le pays hôte. Le charisme désigne en fait les caractéristiques humaines appartenant aux migrants telles que « la représentation objective et collective de leur corps et de leur être propre », jusqu'à la représentation que la société d'installation a d'eux-mêmes, caractéristiques nécessaires pour obtenir un statut juridique et social à la hauteur de leur attente. Sur le même modèle que le charisme occasionnel, la pro-activité est un comportement social que Marco Martiniello décrit comme : « l'aptitude du migrant à « bouger », à être curieux, à aller à la rencontre des personnes et des informations susceptibles de l'aider à mieux connaître les opportunités et les contraintes de la vie en Belgique »¹¹. Ces

⁹. Emile Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, 1995, p.222-232.

¹⁰. Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, op. cit., p.40.

¹¹. Marco Martiniello et al., *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, op. cit., p.271

caractéristiques individuelles et humaines nous semblent importantes pour assurer une expérience efficace dans la construction d'une nouvelle identité qui sera le projet d'une recherche prochaine.

Il faut aussi préciser le rôle de la contingence des ressources dans le processus de la construction de la carrière migratoire. L'enquête nous a orientés à plusieurs reprises vers la problématique du hasard, une donnée que l'on a toujours du mal, d'abord à prendre au sérieux, et ensuite, à pouvoir quantifier ou restituer. Cependant, les ressources liées au hasard ont parfois un rôle déterminant dans la promotion sociale. Nous avons été confrontés à plusieurs reprises au rôle de la contingence dans certaines séquences de la trajectoire des migrants. Cette logique nous a fait réfléchir sur l'idée suivante : ce qui n'était pas pensable par les individus, ce qui n'était pas maîtrisable par ceux qui estimaient contrôler parfaitement tous les facteurs, ce que la "situation fâcheuse" a entraîné pour les migrants et qu'ils supportaient mal, tout cela relevait d'effets aléatoires qui seront au cœur d'une étude ultérieure.

Tableau 7 : Synthèse de la resocialisation des migrants en Belgique

N°	Typologie	N° de récits	T	Critères
T1	Resocialisation estudiantine, linéaire classique	1, 10, 13, 15, 30, 31, 32	7	Age relativement jeune (entre 19 et 30 ans), apprentissage de la langue et validation scolaire des acquis, statut juridique légal d'étudiant permettent au migrant de s'intégrer à travers une carrière étudiante ou professionnelle.
T1	Resocialisation linéaire incertaine	2	1	Malgré un âge relativement jeune, l'acquisition difficile de la langue, le changement d'orientation scolaire, le statut juridique précaire (pas de permis de travail) mettent la resocialisation du migrant dans une situation instable.
T1	Resocialisation linéaire continue	3, 5, 6, 22, 23	5	Entre 16 et 24 ans, le migrant, grâce à son statut d'étudiant, parvient à maîtriser la langue et à régulariser sa situation. La construction de sa carrière est similaire à celle des autochtones.
	Resocialisation	17, 9, 28	3	Le capital social et culturel d'origine

Conclusion général

T2	militantiste et associative			du migrant est suffisamment développé pour lui permettre de continuer à faire de la politique avec sa communauté d'origine en diaspora. Ce cas inattendu et rare est lié à l'acquis d'un fort capital social et culturel utilisable pour les activités associatives.
T3	Resocialisation par transposition du capital d'origine	7, 8, 16, 25, 26, 37	6	Le capital social professionnel d'origine est transposable dans le pays hôte. Après avoir obtenu une carte de séjour, le migrant s'oriente vers le marché du travail et se débrouille vite dans la nouvelle socialisation. Mais certains migrants sont cependant sanctionnés par l'âge en dépit de la transposition des capitaux d'origine.
T4	Resocialisation par rupture du capital d'origine	4, 18, 12, 19, 20, 24, 27, 29, 33, 34, 38	11	Certains capitaux culturels et sociaux ne sont pas transposables dans le pays hôte. Le migrant doit recommencer une carrière professionnelle. La majorité des individus concernés ont entre 32 et 45 ans. La plupart vont devenir artisans, libéraux, chauffeurs de taxi, créateurs d'entreprise, travailleurs du bâtiment.
T5	Resocialisation structurelle Acquisition d'un capital culturel fort dans le pays hôte.	11, 14,	2	L'acquisition scolaire et universitaire du capital culturel et professionnel se fait majoritairement dans le pays hôte (enseignement supérieur) ce qui permet au migrant de progresser sans encombre dans le pays en question.
T6	Resocialisation en échec	35, 36	2	Malgré ses capitaux professionnels d'origine, l'individu peine à s'intégrer, pour des raisons personnelles (le migrant interrogé est toxicomane).
T7	Resocialisation nomadiste	21	1	L'impossibilité d'obtenir un statut juridique légal et de s'intégrer professionnellement et socialement contraint les migrants à vivre dans la clandestinité ou à s'exiler de nouveau. Le premier cas de figure profitera de

				son capital familial important pour regagner l'Iran ; le second n'aura pas d'autres choix que de demeurer dans une situation précaire.
T			38	

Bibliographie thématique

Bibliographie thématique

L'affinement du choix des concepts, la prise de distance par rapport à l'objet de recherche, le souci de sincérité envers les auteurs dont on a emprunté certaines idées, la vigilance sur l'instrumentalisation des recherches par les institutions étatiques sur des thèmes sensibles comme émigration-immigration et enfin les exigences du jugement moral de l'auteur ont accompagné les temps forts de lecture tout au long de la rédaction de cet ouvrage. Le plaisir d'aller du connu vers l'inconnu et le respect des principes de la science étaient au centre d'une motivation personnelle pour cette recherche. Notre bibliographie traduit ces contraintes et se présente sous cinq thèmes : socialisation et Sujet, récits de vie, méthodologie, champs migratoires, Iran contemporain.

Socialisation et Sujet

Berger Ludwig et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2003.

Bourdieu Pierre, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Bourdieu Pierre. Esprits d'Etat, *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 96-97, mars 1993.

Clot Yves, *Le travail sans l'homme?, Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Paris, La découverte, 1995.

Coser Lewis Alfred, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977.

De Singly François, *Les uns avec les autres, Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin, 2003.

Delcroix Catherine, *Ombres et lumières de la famille Nour, Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Payot, 2005.

Dubet François, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987,

Dubar Claude, *La socialisation*, Paris, Ed. Armand Colin, 2010.

Durkheim Emile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1967.

Durkheim Emile, *Le suicide*, Paris, PUF, 1995.

Jacob Annie, *Le travail reflet des cultures, du sauvage indolent au travailleur productif*, Paris, PUF, 1994.

Malson, Lucien, *Les enfants sauvages*, Paris, Editions 10/18, 2003.

Martiniello Marco, Andrea Rea, Christine Timerman, Johan Wets, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Academia Press, Grent, Belgique, 2010.

Martiniello Marco, *La démocratie multiculturelle, Citoyenneté, Diversité, justice sociale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2011.

Mead George Herbert, *Mind, Self and Society*, Chicago, The University of Chicago Press, 1934.

- Lapeyronnie Didier, Quelle intégration?, in Bertrand Roche et Christophe Martin (dir), *L'insécurité dans la ville*, 2003.
- Schnapper Dominique, *Qu'est- ce que l'intégration ?*, Gallimard, 2007.
- Schnapper Dominique, L'utopie démocratique de l'égalité, Paris, *Hommes & Migrations*, N° 1294, novembre-décembre 2011.
- Touraine Alain et Farhad Khosrokhavar, *La recherche de soi, Dialogue sur le sujet*, Paris, Fayard, 2000.
- Touraine Alain, *Qu'est- ce que la démocratie ?*, Paris, 1994, Fayard.
- Vahabi Nader, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, Paris, L'Harmattan, février 2008.
- Weil Patrick, *La France et ses étrangers : L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1991.
- Weil Patrick, *La république et sa diversité, Immigration, intégration, discrimination*, Paris, Seuil, 2005.
- Wieviorka Michel, L'intégration : un concept en difficulté, *Cahiers internationaux de sociologie*, 2008, N° 125.
- Wieviorka Michel, *Pour la prochaine gauche*, Paris, Robert Laffont, 2011.
- Wieviorka Michel, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2011.

Méthodologie

- Accardo Alain, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, Ed, Le Mascaret, Bordeaux, 1997.
- Bataille Philippe, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte, 1999.
- Becker Howard Saul, *Outsiders, Étude de sociologie de la déviance*, Paris, éditions Métailié, 1985.
- Champagne Patrick, *Faire l'opinion*, Paris, éd. de Minuit, 1989.
- Bois Paul, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1960.
- Bourdieu Pierre et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, Minuit, coll. « Le sens commun », 1994.
- Bourdieu Pierre, Comprendre, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1992.
- Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Paris, éditions du Seuil, 1993.
- Brinton Crane, *The Anatomy of Revolution*, New York, Vintage Books, 1965.
- Crozet Yves et al, *Sociologie basique*, Paris, Nathan, 1990.
- Demazière Didier, Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.
- Dufoix Stéphane, *Les diasporas, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
- Elias Norbert, *Mozart, Sociologie d'un génie*, Seuil, 1991.
- Goffman Erving, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de minuit, 1968, 447 p.
- Hirschman Albert Otto, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, traduit de l'anglais par Claude Besseyrias, Paris, les éditions ouvrières, 1972.
- Lewis Oscar, *Les enfants de Sanchez, Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 2000.
- Noiriel Gérard, *La tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- Quivy Raymond et Luc Van Campenhoud, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

Bibliographie thématique

Strass Anselme, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992, p.143.

Sartre Jean-Paul, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1960 (réédition dans la collection Idées), 1967.

Vahabi Nader, Exercer la maïeutique sociologique auprès d'exilés iraniens réticents à se livrer, en cours de parution dans la revue *Migrations Société*.

Champ migratoire et récits de vie

Appadurai Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la Globalisation*, Paris, Payot, 2001.

Badie Bertrand, *Un monde sans souveraineté, Les Etats entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999.

Badie Bertrand et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.

Begag Azouz, *L'intégration*, Paris, Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2003.

Bertaux Daniel, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2006.

Bigo Didier et Elspeth Guild, *la mise à l'écart des étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Brettell Caroline B et James F. Hollifield, *Migration Theory: Talking across Disciplines*, USA, Routledge, 2007.

Castles Stephen, Conference on Theories of Migration and Social Change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008.

Castles Stephen, Migration and Community Formation under Conditions of Globalization, *International Migration Review*, 36 (4), 1143-1168, 2002.

Cohen Robin, Diaspora : changing meaning and Limits of the Concept, in W. Berthomière, Ch. Chivillon, (dir), collectif, *Les diasporas dans le monde contemporain, Un état des lieux*, Paris, Karthala, 2006.

De Genova Nicholas P., Migrant "illegality" and deportability in every day life, *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, october 2002, p. 419-447.

Dufoix Stéphane, *Politiques d'exil*, Paris, PUF, 2002.

Goussef Catherine, *L'exil russe, la fabrique du réfugié apatride*, Paris, CNRS Editions, 2008.

Laacher Smaïn, *Dictionnaire de l'immigration*, Larousse, 2012.

Laacher Smaïn, *Le peuple des clandestins*, Paris, éditions Calmann-Lévy, 2007.

Lee Everett, A theory of migration, *Demography*, N°3, 1966, p. 282-297.

Massey Douglas S et al, Theories of International Migration: A Review and Appraisal, *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3. (Sep., 1993), p. 431-466.

Milton Myron Gordon, *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University press, 2009.

Noiriel Gérard, Dossier Représentations nationales et pouvoirs d'Etat, *Genèses*, avril 1997, p. 25-44.

- Park Robert Ezra and Ernest W. Burgess, *Introduction to the science of sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1921.
- Peraldi Michel, *La fin des norias ?*, Paris, Maisonneuve et Larousse, 11-41, 2002.
- Peraldi Michel, *D'une Afrique à l'autre, Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala, 2011.
- Perrin Nicolas, *Demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides en Belgique*, centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, juillet 2008.
- Rea Andrea, Maryse Tripier, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008.
- Sayad Abdelmalek, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999.
- Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997.
- Shain, Yossi, Who is a political exile ?, *International Migration*, vol. 26, N°4, 1988.
- Simmel Georg, Digression sur l'étranger, in *L'Ecole de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Présentation Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier, 1990, p. 53-59.
- Sorokin Pitirim, *Social and Cultural Mobility*, New York, The Free Press, 1959.
- Strauss Anselme, *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Tarrius Alain, *La Mondialisation par le bas : Les Nouveaux Nomades de l'économie souterraine*, Paris, Ballard, 2002.
- Têtu-Delage Marie-Thérèse, *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*, La Découverte, 2009.
- Vahabi Nader, *Récits de vie des exilés iraniens, de la rupture biographique à la nouvelle identité*, Paris, Elzévir, 2009.
- Vahabi Nader, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Vahabi Nader, Genèse de la diaspora iranienne en France, Paris, Migrations et Société, N° 139, Janvier-février 2012.
- Wihtol De Wenden Catherine, *La question migratoire au XXIème siècle, migrations, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2010.
- Wihtol De Wenden Catherine, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005.

L'Iran contemporain

- Adelkhah Fariba, *La Révolution sous le voile*, Paris, éditions Karthala, 1991.
- Adelkhah Fariba, Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas, *Les Études du CERI-n° 75*- mai 2001, p. 1-40.
- Arjomand Said Amir, *The Turban for the Crown. The Islamic Revolution in Iran*, Oxford University Press, 1988.
- Destrée Annette, *Les fonctionnaires belges au service de la Perse, 1898-1915*, Téhéran, Acta Iranica, 1976.
- Djalili Mohammamad-Reza, *Iran : l'illusion réformiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- Djalili Mohamad-Reza, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Complexe, 2005.

Bibliographie thématique

- Hellot-Bellier Florence, *France-Iran, quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007.
- Hourcade Bernard, *Iran, nouvelle identité d'une république*, Paris, Editions Berlin, 2002.
- Kasravi Ahmad, *Tariche mashrouteh Iran, (Histoire de la révolution constitutionnelle de l'Iran)*, non traduit en français, Téhéran, édition Amir Kabir, 2008.
- Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1993.
- Kian-Thiébaud Azadeh, *La République islamique d'Iran, De la maison du Guide à la raison d'Etat*, Paris, Michalon, 2005.
- Ladier-Fouladi Marie, *Iran, un monde de paradoxes*, L'Atalante, 2009.
- Nahavandi Firouzeh, *Aux sources de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Nassehi-Behnam Vida, *Diaspora iranienne en France : changement et continuité, Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, N 30, juin-décembre 2000.
- Richard Yan, *L'Iran, Naissance d'une république islamique*, Paris, éditions de La Martinière, 2006.
- Satrapi Marjane, *Persépolis*, Paris, éd. L'Association, Quatrième édition, 2000.
- Vahabi Nader, *Iran : une révolution civile ?*, *Fondation pour l'innovation politique*, novembre 2009, <http://www.fondapol.org/etude/1603/>

Liste des enquêtes

LISTE DES ENQUÊTES

Les numéros affectés aux entretiens (réalisés entre décembre 2008 et juillet 2010) ont uniquement une valeur chronologique.

- N. 1**, Said Nourbakhsh, né le 1979 à Téhéran, immigré à Bruxelles en mai 2001, étudiant en M2 en sociologie, entretien à Liège le 04.06.09.
- N. 2**, Amir Forouz, né en 1974 à Téhéran, immigré à Liège en 2000, sans emploi, entretien à Liège le 04.06.09.
- N. 3**, Amir Téhérani, né 1984, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 1, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 4**, Anvar Mir Sattari, né en 1954 à Talesh au nord de l'Iran, exilé à Bruxelles en octobre 1986, gérant d'une entreprise, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 5**, Hamed Dabestani, né en 1983, immigré à Bruxelles en 1998, étudiant en L II design, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 6**, Mehdi Esfahani, né en 1982, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 2, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 7**, Saïd Panahi, né en 1974 à Téhéran, immigré à Liège en 2002, commerçant en textile, entretien à Liège le 21.08.09.
- N. 8**, Parvaneh Panahi, née en 1982 à Téhéran, immigrée à Liège en 2008, chercheuse d'emploi, entretien à Liège le 21.08.09.
- N. 9**, Ahmad Aminian, né en 1954 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1977 comme étudiant, chercheur à l'ULB, Président du Centre culturel Omar Khayam, entretien à Bruxelles le 03.09.09.
- N. 10**, Arach Motamedi Azari, né en 1975 à Téhéran, immigré à Luxembourg en 1986 puis immigré à Bruxelles en 1995 et de nouveau en 2002, technicien d'électricité dans le bâtiment, entretien à Bruxelles le 06.10.09.
- N. 11**, Mohammad Riahi, né en 1956 à Chirâz, immigré à Bruxelles en 1975 pour reprendre ses études, retourné en Iran en 1985 puis exilé en 1987 à Bruxelles, gynécologue, entretien à Bruxelles le 06.10.09.
- N. 12**, C. N, né en 1940 à Fouman (nord-est de l'Iran), immigré en 1961 à Paris, puis à Bruxelles en 1970, retraité laborantin et infirmier, traducteur assermenté, entretien à Bruxelles le 10.10.09.

- N. 13**, Abolfaz Ordoukhani, né en 1941 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1967, retraité du commerce, écrivain, entretien à Bruxelles le 10.10.09 et le 20.11.09.
- N. 14**, Firouzeh Nahavandi, née en 1955 à Paris, a fait des séjours à Bruxelles en 1959, 1961, 1977 et s'est exilée définitivement en septembre 1978, professeur à l'Université libre de Bruxelles, directrice du Centre d'Études de la Coopération Internationale et du Développement (CECID), entretien à Bruxelles le 13.11.09.
- N. 15**, Ali Rahimi, né en 1940 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1967, enseignant-chercheur retraité, fait de l'import-export entre la Belgique et l'Iran, entretien à Bruxelles le 13.11.09.
- N. 16**, Sarah Pourneshât, née en 1962 à Téhéran, exilée à Bruxelles en 1988, dentiste, entretien à Bruxelles le 13.11.09.
- N. 17**, Ebrahim Nabavi, né en 1959 à Astara (au nord-ouest de l'Iran), exilé à Bruxelles en 2003, journaliste et écrivain, entretiens à Bruxelles le 13.1.09 et le 10.12.09.
- N. 18**, Massoud Hématy, né en 1941 à Semnan, exilé à Bruxelles en 1985, chauffeur de taxi, entretien à Bruxelles le 13.11.09.
- N. 19**, Shirine Esfandiarmazd, née en 1963 à Téhéran, exilée à Bruxelles en 1997, directrice de l'association Razi, entretien à Bruxelles le 10.12.09.
- N. 20**, Farhad Ashtari, né en 1954 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1979 pour reprendre ses études, puis ré-immigré en 1980, professeur de persan et doctorant en sciences sociales, entretien à Bruxelles le 10.12.09.
- N. 21**, Kayvan Sarbazi, né en 1979 à Bandar-Abbas (au sud de l'Iran), immigré à Bruxelles en 2001, retourné en Iran en 2008 pour le service militaire, sans emploi, entretien par correspondance, 02. 02. 2010.
- N. 22**, Ramine Mohammadi, né en 1983 à Ispahan, exilé à Bruxelles en 2007, demandeur d'emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.
- N. 23**, Lâdan Moslehi, née en 1983 à Téhéran, immigrée à Bruxelles en 2008, demandeuse d'emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.
- N. 24**, Reza Moulâï Nejad, né en 1938 à Téhéran, exilé en Espagne en 1983, puis immigré en France en 1986, ré-immigré définitivement à Bruxelles en 1990, gérant d'une station essence, entretien à Bruxelles le 11.12.09.
- N. 25**, Siamak Farid, né à Téhéran en 1956, exilé en 1986 à Bruxelles, électricien dans une entreprise, entretien à Bruxelles le 12.12.09.
- N. 26**, Habib Kazemi, né en 1957 à Téhéran, exilé à Bruxelles en octobre 2000, demandeur d'emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.

Liste des enquêtes

- N. 27**, Mansour Sarabi, né en 1943 à Téhéran, immigré au Pakistan en 1985, puis immigré en France en 1986 et ensuite immigré en Belgique 2000, retraité ouvrier en France, anciennement chef d'entreprise en Iran, 11.12.09.
- N. 28**, Khosro Khazai (Pardis), né en 1950 en Iran, immigré à Bruxelles en 1969 pour continuer ses études, retourné en Iran en 1978, ré-immigré à Bruxelles en 1979, directeur du Centre européen des Études Zoroastriennes, entretien à Bruxelles le 07.01.10.
- N. 29**, Mehran Adib, né à Téhéran en 1942, exilé à Bruxelles en 1980, ancien colonel d'armée, retraité, entretien à Bruxelles le 07.01.10.
- N. 30**, Chahin Shomali, née en 1956 à Téhéran, immigrée à Bruxelles le 28 février 1987, éducatrice, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N. 31**, Mojgan Siahati, née en 1968 à Téhéran, immigrée en France en 1979, puis immigrée à Bruxelles en 2007, psychothérapeute, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N. 32**, Benhnanm Omrani, né en 1965 à Téhéran, exilé à Bruxelles en 1987, psychologue, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N. 33**, Reza Maravi, né en 1922 à Téhéran, immigré aux Etats-Unis en 1979, puis immigré à Bruxelles en 1980, agent comptable dans une entreprise de tapis retraité, entretien à Bruxelles le 02.02.10 et le 18.02.10.
- N. 34**, Jamileh Khoshniat, née en 1954 à Téhéran, immigrée à Bruxelles en mars 1986, sans emploi, entretien à Bruxelles le 04.02.10.
- N. 35**, Nahid Téhérani, née en 1956 à Abadan, exilée à Bruxelles en 2000, femme au foyer, sans papiers, entretien à Bruxelles le 19.02.10.
- N. 36**, Josef Salamati, né en 1972 à Abadan, immigré à Liège en 2000, sans emploi, entretien à Bruxelles le 09.02.10.
- N. 37**, Houchang Nahavandi, né en 1933 à Rasht (nord de l'Iran), ancien ministre du développement et du logement (1964-1968), ancien recteur de l'université Pahlavi (1968-1971), ancien recteur de l'université de Téhéran (1971-1977), a séjourné en France de 1950 à 1958 pour y effectuer ses études supérieures, exilé politique en juillet 1979 à Paris, installé en Belgique depuis 1996, entretien à Bruxelles le 22.03.2010.
- N. 38**, Jamshid Shahsavari, né en 1936 à Ispahan, immigré à Court (en Belgique) en 1999, ouvrier retraité, entretien à Court le 23 03 2010.

Résumé en français

Résumé en français

Que nous enseignent trois années et demie de recherche de terrain, entre décembre 2008 et mai 2012, en collaboration avec le CEDEM de l'université de Liège, sur la diaspora iranienne en Belgique ? Le livre précédent a étudié la question des trajectoires, le présent ouvrage a pour but de décrypter le modèle d'intégration des Iraniens en Belgique. La majorité des sociologues critiquent l'extension excessive de l'utilisation du mot *intégration*, très marqué politiquement. Au nom de quoi réserver l'intégration uniquement aux migrants et à leurs descendants et ne pas l'appliquer à d'autres catégories sociales ? Cette interrogation, au cœur d'une réflexion sociologique, explique notre préférence pour le concept de socialisation aux dépens de celui d'intégration.

En règle générale, pour les individus qui naissent, prennent le chemin de l'école, se socialisent et cherchent un travail dans le même milieu social que leur famille, sur le même territoire, ou ailleurs, mais dans le même État souverain dont ils sont citoyens à part entière, un mode de vie stable, pour les hommes du moins, se construit grâce au travail, au logement et à l'entourage familial. A partir d'un certain âge, entre trente et trente-huit ans, les individus estiment qu'ils occupent un métier pour le restant de leur vie. En revanche, les migrants en général et les migrants iraniens en particulier qui « saisissent » plusieurs sols et vivent des trajectoires multiples, connaissent souvent une nouvelle socialisation, un recommencement de vie à zéro, étape que nous qualifions de quatrième socialisation, pour rester fidèle à la chronologie des trois socialisations habituelles, primaire (famille), secondaire (école et éducation), tertiaire (division du travail et l'emploi) ; cette socialisation quaternaire place les migrants dans un registre bien différent de celui des autochtones.

Où commence alors cette quatrième socialisation ? Celle-ci débiterait lorsqu'un migrant obtient une carte d'identité ouvrant la porte à un statut juridique et social dans le nouveau pays, débouchant dans une étape suivante sur un emploi stable ayant un rôle socialisateur crucial. L'enquête a permis de constituer une grille heuristique de sept catégories reflétant les différents modèles de la socialisation des migrants iraniens en Belgique : resocialisation estudiantine, linéaire classique ; resocialisation militantiste et associative ; resocialisation par transposition du capital d'origine ; resocialisation avec rupture professionnelle ; resocialisation structurelle ; resocialisation en échec ; resocialisation nomadiste.

Résumé en anglais

Summary of book

Over three and a half years, in collaboration with CEDEM of the University of Lieges, we have carried out field research on the subject of Iranian diaspora in Belgium. What have we learnt from this?

The previous book examined the question of trajectories; the aim of the present work is to decrypt the model of integration of Iranians in Belgium. The majority of sociologists criticize the large scale excessive use of the word *integration* which has distinct political implications. In the name of what right can we reserve integration uniquely for immigrants and their descendants and not apply it to other social categories? This interrogation, at the heart of sociological reflection, explains why we prefer to speak of the concept of socialization rather than that of integration.

As a general rule, for individuals who are born in the same family, go to school, become socialized and seek work on the same territory and in the same social environment as their family or elsewhere, but in the same sovereign state in which they are fully recognized citizens, a stable way of life is built, at least for men, through work, a house and family circles. From a certain age, between thirty and thirty eight, the individuals estimate that they have a job for the rest of their lives. However, for the migrants in general and in particular Iranian migrants, who “seize” several territories and live multiple trajectories, they are often acquainted with a new type of socialization, restarting the life from zero, a step that we qualify as a fourth socialization, if we are to remain faithful to the chronology of the three socializations common to man, primary (family), secondary (school and education) and tertiary (division of work and employment); this fourth socialization put the migrants in a very different register to that of natives.

Where then does this fourth socialization begin? It will begin once a migrant has obtained an identity card opening the door to legal and social status in the new country giving access to the next step, stable employment having a crucial role in the socialization process. From there, the enquiry shows a heuristic grill of seven categories reflecting the different models of the socialization of the Iranian migrants in Belgium: student socialization, classical linear; militant and associative socialization; re socialization by transferring capital from the country of birth, re socialization with a professional rupture; structural re socialization; failed re socialization; nomad re socialization.

Résumé en iranien

خلاصه کتاب به فارسی

سه سال و نیم پژوهش میدانی در فاصله دسامبر سال ۲۰۰۸ تا ماه مه ۲۰۱۲، در دانشگاه لیژ، پیرامون مهاجرت ایرانیان به بلژیک چه درس ها و آموزه هایی در بر دارد؟ کتاب قبل به موضوع خط سیرهای مهاجرت می پرداخت اما این کتاب در پی بازشناسی الگوی جذب ایرانیان در بلژیک است. بسیاری از جامعه شناسان بسط بیش از حد واژه جنب را که کاربرد سیاسی فراوان یافته است، مورد انتقاد قرار می دهند. چرا باید واژه جذب را صرفاً به مهاجران و نسل های بعدی آنها منحصر داشت و آن را در دیگر مقولات و دسته بندی های اجتماعی به کار نگرفت؟ این پرسش که در بستر تأمل جامعه شناختی ما مطرح شد، بیان گر این است که در این پژوهش مفهوم اجتماعی شدن را بر جذب ترجیح دادیم. به طور کلی، افرادی که در یک خانواده مشخص به دنیا می آیند، در محیط آموزشی واحدی تعلیم می بینند، در همان جا اجتماعی می شوند و در ملا اجتماعی خانواده یا خویشاوندان خویش - به عنوان شهروند دارای تمامی حقوق همان کشور- به جست و جوی کار برمی آیند، یک شیوه زندگی پایدار دست کم برای مردان، بر پایه کار، مسکن و تشکیل خانواده بنا نهاده می شود. در چنین وضعیتی، افراد از سن خاصی بین سی تا سی و هشت سالگی در صدد برمی آیند که شغل و حرفه ای ثابت برای بقیه عمر خود داشته باشند.

به عکس، مهاجران به طور اعم و مهاجران ایرانی به طور اخص که مهاجرت به چندین کشور گوناگون را تجربه می کنند و خط سیرهای مهاجرتی مختلفی را پشت سر می گذارند با اجتماعی شدن جدید و شروع دوباره زندگی از صفر دسته و پنجه نرم می کنند. ما این فرایند را به عنوان مرحله ای دیگر از مهاجرت تحت عنوان اجتماعی شدن چهارم نام گذاری می کنیم که در راستای سه اجتماعی شدن گذشته انسان مهاجر است: نخست (خانواده)، دوم (مدرسه و آموزش و پرورش) و سوم (تقسیم کار و انتخاب شغل). این اجتماعی شدن چهارم، انسان مهاجر را در روند جدیدی جای می دهد که با ساکنان اصلی کشور میزبان کاملاً متفاوت است.

اکنون باید پرسید که اجتماعی شدن چهارم از کجا آغاز می شود؟ این اجتماعی شدن از زمانی آغاز می شود که مهاجر کارت اقامت خود را به دست می آورد که به او امکان می دهد تا در کشور جدید مشروعیت حقوقی و اجتماعی به دست آورد و در مرحله بعد، شغلی بیابد که نقش کلیدی در اجتماعی شدن او دارد. پژوهش ما نشانگر یک تقسیم بندی علمی هفت گانه است که الگوهای متفاوت اجتماعی شدن مهاجران ایرانی در کشور بلژیک را منعکس می سازند: اجتماعی شدن خطی کلاسیک و دانشجویی، اجتماعی شدن سیاسی و انجمنی، اجتماعی شدن از طریق انتقال سرمایه اولیه کسب شده در کشور مبدأ، اجتماعی شدن در اثر گسست شغلی، شکست در اجتماعی شدن، اجتماعی شدن از نوع مهاجرت های پی در پی و عدم استقرار در یک کشور ثابت.

Table des matières

Table des matières

Préface de Marco Martiniello	13
Premier chapitre : De la socialisation à l'individuation.....	15
Introduction	
I. La quatrième socialisation	18
Les enjeux théoriques de la socialisation.....	18
Un phénomène scientifique complexe.....	23
Les étapes de la socialisation	23
II. Les vecteurs de la quatrième socialisation	36
L'octroi de la carte d'identité	36
Le cycle conflictuel de la quatrième socialisation.....	41
Le deuil de la « maison »	43
III. La transformation de trois représentations	47
La famille	47
La religion et le nationalisme	48
Le soi.....	53
IV. La carrière migratoire	56
Les trajectoires	57
Le statut juridique	61
Le travail, grand socialisateur	66
Conclusion du premier chapitre	76
Deuxième chapitre : Catégorisation de la resocialisation à travers divers récits de vie.....	81
Introduction	81
I. Resocialisation estudiantine, linéaire classique	85
1. Said NOURBAKSH (Etudiant en sociologie).....	87
2. Abolfazl OURDOUKHANI (Commerçant retraité, écrivain humoriste)..	99
3. Behnam OMRANI (Psychologue)	107
II. Resocialisation militantiste et associative.....	129
1. Ebrahim NABAVI (Journaliste, écrivain, humoriste).....	132
2. Zahra MANSOURI (Présidente d'une association d'entraide)..	147
3. Khosro KHAZAI (Président d'une association zoroastrienne)...	167
III. Resocialisation par transposition du capital d'origine.....	183
1. Sara POURNESHAT (Dentiste).....	186
2. Houshang NAHAVANDI (Professeur d'université retraité, ancien ministre).....	199

IV. Resocialisation avec rupture professionnelle	215
1. Reza MOULAÏ NEJAD (Directeur d'une station essence)....	218
2. Anvar MIRSATTARI (Gérant d'une entreprise privée)...	235
3. Shirin ESPHANDARMAZ (Enseignante d'iranien).....	245
V. Resocialisation structurelle	257
1. Firouzeh NAHAVANDI (Professeur d'université ULB)...	262
2. Mohammad RIAHI (Gynécologue).....	277
VI. Resocialisation en échec.....	291
Récit de vie d'un toxicomane	294
VII. Resocialisation nomadiste.....	296
1. Un retour anticipé	297
2. Une nouvelle aventure nomadiste.....	298
3. Kayvan SARBAZ (Retour en Iran).....	300
Conclusion du 2^{ème} chapitre	317
Conclusion générale.....	321
Bibliographie thématique	329
Liste des enquêtés	335
Résumé en français	339
Résumé en anglais.....	341
Résumé en iranien.....	343
Table des matières.....	345